QUARANTE ET UNIÈME ANNÉE – Nº 12113 – VENDREDI 6 JANVIER 1984

TÉMOIGNAGE SUR LA PÉRIODE DE RÉPRESSION EN ARGENTINE

Un millier de détenus ont été jetés d'hélicoptère en haute mer

LIRE PAGE 6

Le Monde

Fondateur : Hubert Beuve-Méry — Directeur : André Laurens

4 F

Algérie, 3 DA ; Maroc, 4,20 dir. ; Tunisie, 380 m. ; Allemagne, 1,70 DM ; Autriche, 17 sch. ; Belgique, 28 fr. ; Canada, 1,10 $; Côte-d'Ivoire, 340 F CFA ; Danemark, 6,50 Kr. ; Espagne, 110 pes. ; E.-U., 95 c. ; G.-B., 55 p. ; Grèce, 65 dr. ; Irlande, 85 p. ; Italie, 1 500 L. ; Liban, 375 P. ; Libye, 0,350 DL ; Luxembourg, 28 f. ; Norvège, 8,00 kr. ; Pays-Bas, 1,75 fl. ; Portugal, 85 esc. ; Sénégal, 340 F CFA ; Suède, 7,75 kr. ; Suisse, 1,80 f. ; Yougoslavie, 130 nd.

Tarif des abonnements page 14

5, RUE DES ITALIENS 75427 PARIS CEDEX 09 C.C.P. 4207-23 PARIS Tél. : 246-72-23

Jérusalem va réduire sa présence dans le sud du Liban

Un aveu d'impuissance

En lançant sur Baalbek le raid aérien le plus important et le plus meurtrier déclenché depuis l'invasion du Liban en juin 1982, Israël a démontré, mercredi 4 janvier, son impuissance à maîtriser sur le terrain la montée de la résistance libanaise, principalement chiite, dans sa zone d'occupation au Sud. C'est pour la même raison qu'il s'apprête à réduire les effectifs de ses forces dans cette région et à évacuer les villes de Saïda et de Tyr. Il faut savoir que, depuis la fin de la guerre proprement dite, deux cent sept soldats israéliens ont été tués et huit cents ont été blessés au Liban du Sud.

D'abord assez bien accueillie par des populations qui supportaient de plus en plus mal la présence palestinienne, l'armée israélienne est devenue l'ennemi à abattre,et elle se heurte à des attentats de plus en plus nombreux depuis quelques mois.

En bombardant pour la deuxième fois la région de Baalbek, Israël a pris soin de préciser qu'il s'attaquait à des « bases de terrorisme liées à l'Iran », mais il n'est pas sûr, loin de là, que ce distinguo soit accepté par la grande majorité de la population chiite modérée, qui retrouve après chaque agression ses réflexes communautaires. Déjà dépassé sur sa gauche par le mouvement Amal islamique, M. Nabih Berri, chef de la milice Amal, ne s'y est pas trompé qui a juré que ses hommes répliqueraient à ce raid en renforçant la résistance dans le sud du pays.

La communauté chiite ayant le culte du martyre, ce raid ne peut que contrarier le vœu israélien d'isoler le noyau dur des pro-iraniens de l'ensemble de la population chiite. Il ne peut, d'autre part, qu'accroître l'engrenage attentats-répression dans lequel se débat déjà l'armée israélienne au sud de l'Awali.

Mais, en intervenant aussi massivement, Israël n'a-t-il pas voulu démontrer encore une fois que, moment où un faible espoir de réconciliation intercommunautaire se dessine à Beyrouth – une réunion des ministres des affaires étrangères syrien, libanais et saoudien est prévue dimanche à Ryad, – il n'y a pas de règlement possible au Liban sans son accord ? Un message d'autant plus utile que le président Assad vient de s'offrir le luxe d'un geste humanitaire en direction de Washington. L'éventuel repli de l'armée israélienne dans le sud du Liban ne concerne d'ailleurs que la région côtière, Jérusalem gardant ses positions dans la Bekaa, où stationne en masse l'armée syrienne.

La grave maladie du commandant Haddad risque enfin de compliquer encore la situation dans l'extrême sud du Liban. Il ne sera sans doute pas très difficile de trouver un officier compétent pour prendre le contrôle de la « brigade du Sud », forte d'environ un millier d'hommes, mais Israël a besoin de bien davantage : d'un homme ayant assez d'autorité et de prestige pour s'imposer à la tête d'une unité dont la fidélité est vitale pour la sécurité de sa frontière. Les clés de l'avenir du Liban sont certainement plus aujourd'hui à Damas et à Jérusalem qu'à Beyrouth. Il n'en reste pas moins que c'est aux Libanais, éternelles victimes d'une guerre que leurs divisions ont alimentée, de trouver les chemins d'une entente qui, seule, pourra aider à résoudre un conflit qu'Israël vient encore d'attiser.

Le raid israélien sur Baalbek a fait plus de cent tués

De notre correspondant

Le raid de l'aviation israélienne, le mercredi 4 janvier, sur Baalbek, a fait une centaine de morts et de nombreux blessés, notamment dans un camp de réfugiés palestiniens.

Jérusalem. – L'armée israélienne s'apprête à modifier très sensiblement la nature de sa présence au Liban du Sud. Elle envisage de réduire nettement ses effectifs et d'évacuer presque totalement les deux principales villes de la région, Saïda et Tyr, mais elle ne devrait pas dans l'immédiat se retirer spectaculairement très en deçà de ses positions actuelles.

Ces indications nous ont été fournies, mercredi 4 janvier, par des sources militaires à Jérusalem. Le même jour, M. Moshe Arens, ministre de la défense, et le général Moshe Lévy, chef d'état-major, ont présenté leurs plans au premier ministre M. Shamir.

Les changements prônés par les responsables militaires résultent d'une double préoccupation. D'une part l'armée doit, comme le reste de la nation, se serrer la ceinture. Si son budget est, comme on le prévoit, rogné de 9 %, il lui faudra faire des économies au Liban, où sa présence coûte chaque jour environ 1 millions de dollars à l'Etat. D'où son projet d'y diminuer le nombre de soldats.

Plus décisive est la deuxième raison, qui tient au coût humain de la présence israélienne. La recrudescence des attaques dont elle est victime depuis l'attentat du 4 novembre contre le gouvernorat de Tyr ne peut qu'inciter l'armée israélienne à accélérer son désengagement. D'autant que l'opinion est de plus en plus hostile à sa présence chez le voisin du Nord.

JEAN-PIERRE LANGELLIER.

(Lire la suite page 3.)

La police est intervenue à l'usine Talbot de Poissy

Violents affrontements entre grévistes et non-grévistes

Près de trois heures après avoir été appelés par la C.F.D.T. et la direction, et en dépit de l'opposition de la C.G.T., qui considérait qu'une nouvelle intervention des forces de l'ordre serait *« une tragique erreur »*, une vingtaine de cars de C.R.S. sont arrivés à l'usine Talbot de Poissy à 10 h 50. Follement applaudies par les non-grévistes massés sur le parking de l'usine aux cris de *« Nous voulons travailler »* et aux accents d'une *Marseillaise*, les forces de l'ordre ont pris place devant les grilles de l'usine. Un commissaire s'est entretenu avec Jean-Pierre Noual et Nora Trehel.

« Faites évacuer d'abord les non-grévistes, nous sortirons ensuite », ont demandé les leaders syndicaux. A 11 heures, les forces de police tentaient de faire refluer les non-grévistes massés depuis deux heures sur le parking de l'usine.

De son côté, la direction, *« devant le danger que courent l'ensemble des travailleurs »*, appelait le personnel à ne pas se rendre à son poste de travail à compter du vendredi 6 janvier, et précisait que la société *« se voyait en conséquence contrainte de cesser de le rémunérer »*.

L'intervention de la police faisait suite à une série de graves heurts entre grévistes et non-grévistes au cours de la matinée.

La guerre, comme un orage, a déchiré le B 3 vers 7 h 15. En commando, une cinquantaine d'hommes en bleu, armés de boulons, se risquent jusqu'à une centaine de mètres du cœur de la grève, la salle de repos. Selon un journaliste, quelques grévistes avaient auparavant agressé un non-gréviste. *« Un mec de chez nous a été blessé par un coup de couteau dans le ventre, venez voir, les journalistes »*, hurle un homme en bleu en refluant.

Qui a commencé ? A 7 h 20, la question n'a plus aucune importance.

DANIEL SCHNEIDERMANN.

(Lire la suite page 20.)

La négociation sur l'assurance-chômage

Le C.N.P.F. pourrait reprendre à son compte les propositions de Force ouvrière

(Lire page 20 l'article d'ALAIN LEBAUBE)

L'affaire des « avions renifleurs »

Le rôle de M. Pesenti brasseur d'affaires lombard

(Lire page 7 l'article de PHILIPPE PONS)

LA LUTTE CONTRE L'INFLATION

Concilier l'inconciliable

par François Simon

Si l'année 1983 a été particulièrement consacrée en France au rétablissement des équilibres extérieurs, 1984 devrait l'être à la lutte contre l'inflation. En sacrifiant à ce thème une bonne partie du premier conseil des ministres de l'année, mercredi 4 janvier, le président de la République en a donné le sentiment.

Combattre la hausse des prix est un impératif pour la France si elle veut soutenir la concurrence internationale. Alentour, les principaux pays industriels ont obtenu, sur ce point, des résultats spectaculaires l'an dernier. Ils ont, dans l'ensemble, réduit de deux points leur taux d'inflation, déjà en baisse par rapport à l'année précédente. Cela n'a pas été le cas chez nous, où la hausse des prix a été sensiblement la même qu'en 1982.

S'il est convaincu que cet échec est dû en partie à des causes structurelles, le gouvernement estime aussi que les contrôles n'ont pas été assez rigoureux dans le secteur des services privés, où les prix ont plus augmenté que la moyenne générale au cours des onze premiers mois de l'année (12 % contre 9,8 %). En invitant fermement les commissaires de la République à intensifier la surveillance des prix, M. Pierre Mauroy fait comprendre qu'il y a eu trop de laxisme. Un reproche qu'il adresse également aux services du ministère de l'économie et des finances, qui, selon lui, n'auraient pas manifesté suffisamment de zèle dans l'application de ses recommandations sur le contrôle des prix.

Toutefois, la divergence qui peut exister au sein du gouvernement ne porte pas sur ce point. Il apparaît maintenant que deux écoles s'affrontent. L'une, dont le chef de file serait M. Fabius, ministre de l'industrie et de la recherche, prône la libération des prix industriels, l'autre, ayant à sa tête bien évidemment M. Jacques Delors, ne croit pas que l'on puisse faire une politique salariale restrictive en annonçant en même temps une libération des prix industriels.

De toute évidence, le président de la République tend à se ranger dans le premier camp avec, à la clé, un éloge de l'économie de marché. Les bons élèves ayant été, en 1983, les industriels qui ont respecté les engagements de modération (et c'est vrai que les prix des produits manufacturés privés n'ont pas augmenté plus que la moyenne), il convient en somme de les récompenser et de leur faire confiance. Dès lors, on traiterait différemment le secteur abrité, celui des services et des entreprises non soumises à la concurrence, et le secteur ouvert. Les prix des produits industriels, déjà libérés dans la proportion de 35 %, pourraient l'être *« de façon pragmatique »*, selon l'expression de M. Mauroy, dans une plus grande proportion encore au fil des mois.

Mais nul n'en connaît l'échéancier, de sorte que l'on est en droit de se demander si le gouvernement ne recherche pas un effet d'annonce plus qu'il ne prend qu'un véritable engagement. Pour aussi isolé qu'il paraisse, M. Delors n'en détient pas moins une vérité : on ne contient pas la hausse des prix si l'on ne contient pas d'abord la hausse des salaires. Cette assertion s'est vérifiée en 1983 pour des pays qui, comme les Etats-Unis ou l'Allemagne fédérale, ont ramené leur taux d'inflation respectivement de 5,1 % en 1982 à 2,9 % l'année suivante, et de 4,9 % à 2,6 %. Voilà ce qu'il faut savoir, rappelle-t-on Rue de Rivoli, avant de prendre le risque de réenclencher la spirale prix-salaires.

(Lire la suite page 22.)

Tunisie : une révolte en deux temps

Le chiffre officieux d'une trentaine de morts semble très en dessous de la réalité

Le calme régnait à Tunis le jeudi matin 5 janvier, mais la tension demeurait vive dans le pays, notamment dans le Sud.

De nos envoyés spéciaux

Tunis. – Dès 17 h 30, une demi-heure avant le couvre-feu, des rafales de mitraillette crépitent en plusieurs points de la capitale. La ville, qui avait, tout au long de la journée du mercredi 4 janvier, retrouvé son calme et repris ses activités, va-t-elle replonger dans l'émeute qui l'avait déchirée la veille ? L'alerte n'est que de courte durée et vite les policiers et militants qui quadrillent tous les quartiers tirent en l'air. Une façon comme une autre d'inciter les derniers retardataires à rentrer chez eux avant l'heure fatidique. A 18 heures, c'est le désert absolu. La nuit est déjà tombée.

Même muni des autorisations et laisser-passer indispensables, circuler n'est pas une mince affaire. Les points de contrôle, souvent matérialisés par des chars, s'échelonnent dans le centre tous les 300 ou 400 mètres. Dès que l'on aborde les boulevards périphériques qui délimitent les cités populaires, on est arrêté tous les 100 mètres, mais l'attitude des gardes est relativement décontractée, voire débonnaire quand ils s'aperçoivent que leurs interlocuteurs sont journalistes : on est loin du comportement crispé et menaçant qui prévalait dans les mêmes circonstances au lendemain du 26 janvier 1978, lorsque les forces de l'ordre braquaient leurs fusils, baïonnette au canon, sur les passagers des véhicules.

Lorsque l'on sort de la capitale pour s'aventurer sur les routes de la banlieue nord, sous un crachin persistant, les barrages s'estompent. Ils sont même inexistants autour du palais présidentiel de Carthage, mais bien présents devant les grilles de la résidence de l'ambassadeur de France à La Marsa. Dans les rues, pas un passant. Les seuls véhicules que l'on croise sont ceux de l'armée ou de la police. La vigilance est quand même de rigueur.

Dans l'après-midi, malgré l'état d'urgence, des flambées de violence se sont produites dans ces zones résidentielles. Au Kram, la police a dû tirer en l'air pour disperser des attroupements. A La Marsa, des jeunes gens, lycéens pour la plupart, n'ont pas hésité non plus à braver les interdits et, selon des sources médicales, il y aurait eu trois morts. L'effervescence s'est aussi manifestée dans la ceinture ouvrière de Tunis, qui a été un moment bouclée sans que l'on sache exactement ce qui s'y est passé. Pas plus qu'on ne sait avec précision où en est la situation dans les régions « chaudes » du pays, toujours aussi difficiles d'accès.

Si les autorités affirmaient mercredi soir que la vie reprenait son cours normal à Kebili, dans le Sud, et à Kasserine, dans le Centre-Ouest, la tension persistait à Gabès, à Gafsa et à Sfax. De même, selon des informations dignes de foi, des incidents auraient éclaté mardi soir dans quelques localités du Sahel, y compris à Monastir, ville natale du président Bourguiba, alors que celui-ci repartait pour la capitale après y avoir passé la journée.

On ignore toujours le bilan exact des victimes et celui des dégâts, lequel semble considérable. Pour les milieux gouvernementaux, le nombre des morts depuis le 29 décembre se situerait autour de la trentaine pour tout le pays, mais ce chiffre paraît être très en deçà de la réalité. Il y aurait plusieurs centaines de blessés et de très nombreuses arrestations. C'est vraisemblablement parce qu'il attend les résultats des enquêtes ouvertes que le gouvernement se cantonne toujours dans le mutisme. Toutefois, selon les informations fragmentaires dont on dispose, la révolte a connu deux phases bien distinctes.

Dans un premier temps, elle a éclaté dans des oasis pauvres et dans des zones rurales particulièrement déshéritées où la population se nourrit essentiellement de pain, de pâtes et de semoule et consomme bien plus que la moyenne nationale, qui se situe autour de 200 kilos, de produits céréaliers par personne et par an.

PAUL BALTA et MICHEL DEURÉ.

(Lire la suite page 4.)

LE « MAHLER » D'HENRY-LOUIS DE LA GRANGE

« L'âge d'or de Vienne »

« Le Börsen-Kurier (de Berlin), d'une manière concise et concluante, me refuse le moindre talent. Je ne serais même pas capable d'orchestrer. Pour le moment, on n'est pas très tendre envers moi dans le monde. Je suis comme un gibier traqué par les chiens. Dieu merci, je ne suis pas de ceux qui meurent au bord de la route et les coups que je reçois de toutes parts me font seulement l'effet d'un massage ! » Ainsi s'exprimait Gustav Mahler dans une lettre à sa femme, en janvier 1907, au moment où s'interrompt le deuxième volume de la monumentale biographie érigée par Henry-Louis de La Grange.

Près de mille trois cents pages bien remplies pour sept années à peine (1900-1907), qui représentent l'apogée de sa direction à l'Opéra de Vienne, une grande période de création avec quatre symphonies (nos 5 à 8) et les *Kindertotenlieder*, un développement considérable de sa renommée européenne : une maturité glorieuse, mais entourée d'une haine grandissante qui finira par le briser.

Le dernier volume s'ouvrira sur trois événements tragiques, presque simultanés : la mort de sa fille, sa démission de l'Opéra de Vienne et la maladie cardiaque qui l'emportera quatre ans plus tard, dont on peut lire l'annonce prémonitoire dans les trois coups du destin qui achevaient la *6e Symphonie*.

L'exceptionnelle densité de ce deuxième tome s'explique par la richesse des événements. Henry-Louis de La Grange a consacré trente ans de sa vie à une quête opiniâtre de tous les documents concernant Mahler de près ou de loin.

JACQUES LONCHAMPT.

(Lire la suite page 15.)

idées

Le Monde

LETTRES AU Monde

L'union dans la lutte

J'ai toujours trouvé incompréhensible que l'on ne se souvienne pas d'événements historiques qui « rassemblent », qui incitent à éliminer les idées de racisme et à honorer des hommes de race, de religion différentes qui, sous un même drapeau, combattaient, jusqu'à la mort, ce racisme terrifiant.

Pourquoi avoir toujours mis en lumière, presque exclusivement, lorsqu'on se réfère à cette douloureuse période de la dernière guerre, la résistance et la déportation ? Loin de moi l'idée de la négliger, de les oublier, mais leur image ne pourra jamais avoir la limpidité des grandes batailles de la libération où le soldat français de la métropole, le Berbère, l'Arabe, l'israélite, ont été unis sans aucune arrière-pensée politique, et nous étions pourtant, en dépit de nos vingt ans, socialistes, monarchistes, communistes, n'est-ce pas, mon ami Gonzales, tireur à bord du tank destroyer *Iguane*, secrétaire de la fédération des cheminots de Casablanca ?

H. LEOUZON.
Ancien combattant du corps expéditionnaire français en Italie
Amiens.

Vive Messiaen !

Lorsqu'une grande œuvre française, au lendemain d'une création considérée comme l'événement musical de l'année, bénéficie de la plus large diffusion, grâce aux efforts conjugués de l'Opéra de Paris, d'Antenne 2 et de France-Musique, chacun devrait se réjouir, me semble-t-il, d'une aussi exceptionnelle coordination, qui a valeur d'hommage rendu au plus prestigieux de nos musiciens.

Il est pourtant navrant de constater que par des réactions déplacées (lettre de M. Raphaël de Cuttoli dans *le Monde* du 22 décembre) — si rares qu'elles aient été — certains auront saisi cette occasion pour manifester leur hostilité à l'art d'Olivier Messiaen, à son univers poétique et spirituel, dont ils se révèlent incapables d'apprécier la signification, alors que pour tant d'autres, cette fin d'année 1983 aura été illuminée par son *Saint François d'Assise*.

HENRI DUTILLEUX.
Compositeur.

Réponse à M. Jean-Pierre Soisson

Abonné au *Monde* depuis vingt ans, j'y ai rarement lu un sophisme aussi enfantin que celui que j'ai rencontré sous la plume de M. Jean-Pierre Soisson (*le Monde* du 24 décembre). « *Il ne saurait de toute évidence y avoir un enseignement libre*, écrit-il, *avec des enseignants qui ne le seraient pas, puisque titularisés dans des corps de l'Etat et soumis au pouvoir hiérarchique du ministre de l'éducation nationale.* »

Il y a d'abord un abus de langage que — je suis heureux de le constater — *le Monde* ne commet pas, car il parle de débat sur l'enseignement *privé*, alors que M. Soisson écrit « *école libre* » et « *enseignement libre* ». Lorsque j'ai créé le syndicat de l'enseignement privé de l'Yonne en 1968, personne n'aurait eu l'outrecuidance de remplacer l'adjectif privé par libre, car de toute évidence ni les enseignants ni le personnel qui ont adhéré au syndicat n'avaient le sentiment d'être libres.

Si le personnel non enseignant ne dépendait que du bon vouloir du directeur de l'établissement, sans aucune convention collective, les enseignants avaient le double inconvénient de dépendre à la fois de la direction diocésaine, par l'intermédiaire du directeur, et du ministre de l'éducation nationale, représenté par l'inspecteur académique. Double lien, double dépendance !

Certes, le supérieur de mon établissement était un prêtre ouvert et respectueux de chacun. Mais l'esclave d'un maître libéral n'en demeure pas moins esclave. Contre l'arbitraire du chef d'établissement, il n'existait qu'une solution : le contrat d'association.

M. Soisson semble ignorer totalement la réalité. Le contrat d'association assure une certaine garantie à l'enseignant privé, qui est nommé par l'inspecteur d'académie et qui ne peut pas être licencié par le chef d'établissement. C'est donc ce contrat qui donne la liberté à l'enseignant, en le soustrayant à l'arbitraire patronal. Car, n'en déplaise à l'ancien ministre, le contrat d'association équivaut, pour l'enseignant privé, à la titularisation de l'enseignant public, certains avantages en moins, évidemment.

LUCIEN SCHINDLER
Ancien premier secrétaire de la Fédération de l'Yonne du parti socialiste.

Un exemple de solidarité

J'ai réalisé un exemple de solidarité dans mon entreprise, dont je vous présente deux aspects seulement :

1) Le libre choix des salaires individuels vécu depuis 1979, dont je dirai qu'il est l'aboutissement logique de la liberté du travail, accordée par ailleurs avec les horaires libres et l'enrichissement des tâches (la liberté dans la méthode). Ce libre choix est un retour à la dignité des salariés conditionnés dans le subalterne par des siècles de servitude. Cette même liberté implique la solidarité salariés-entreprise ; et quand on veut bien reconnaître que le salaire n'est pas que la « juste » récompense de la compétence, on peut avoir l'idée de n'exiger que ce dont on a réellement besoin. Il y a là un potentiel d'argent que le gestionnaire sait intouchable. Il appartient à chacun d'en toucher moins ou de risquer de ne plus rien toucher. C'est affaire de choix, de liberté.

2) L'épargne salaire individuelle dont je dirai qu'elle est l'argent près de l'entreprise. La ponction systématique des salaires en début de mois est une hémorragie pour la trésorerie de l'entreprise ; une règle mensuelle consacrée par la traditionnelle condition de vie étriquée du monde salarié. Dans notre entreprise, les salaires sont payés par autant de chèques de 2 000 F correspondant au montant de la rémunération. Ces chèques sont tirés individuellement au fur et à mesure des besoins dans le mois.

Actuellement, pratiquée dans notre entreprise depuis juin 1982, l'épargne salaire représente 308 % de la masse salariale. Cette innovation présente de l'intérêt d'une part pour la survie des entreprises en crise, d'autre part pour la lutte contre l'inflation. Imaginez de rapporter notre résultat — trois mois de salaires épargnés — à l'ensemble des salariés, et vous obtenez 300 milliards de francs lourds.

JACQUES LACAN,
ingénieur-conseil.
(Chessy, Seine-et-Marne.)

[N.D.L.R. — Renseignements pris auprès de l'intéressé, cette entreprise a treize salariés, la fourchette des salaires va de un à quatre, les choix des salaires sont exprimés individuellement auprès de celui qui les établit, cooptés par vote à bulletin secret, et la formule ne fonctionne qu'après deux ans d'ancienneté.]

Témoignage — Le rejet de l'autre

Je reviens en France après quatre ans d'absence, et je suis littéralement commotionnée par la dimension nouvelle qu'a pris le rejet de l'autre, par l'exacerbation du racisme.

Un peu partout, j'ai lu et entendu dire que ce phénomène, lié à la crise, serait dû, pour une part, au dépassement par l'immigration du « *seuil de tolérance* » (?) et, d'autre part, à des pratiques culturelles et à une religion autres qui empêchent les immigrés de s'intégrer à la société dans laquelle ils vivent. C'est aussi, dit-on, la faute aux ghettos, c'est à cause de l'école, c'est parce qu'ils ont trop d'enfants, c'est parce que..., c'est parce que...

Cette démarche est non seulement culpabilisante pour l'étranger (ah ! lui et ses mœurs !) mais surtout, et c'est ça le plus grave, et c'est là que je veux en venir, dénote un refus de voir la réalité, qui est qu'une partie de la société française (j'ose espérer que ce n'est qu'une minorité), aujourd'hui, sous couvert d'intolérance face aux différences, en réalité, raisonne en termes de « pureté de sang » ; et un spectre de triste souvenir se profile à l'horizon.

Affirmation hâtive me direz-vous, pour ne pas dire gratuite ; permettez alors, et ce n'est pas de gaieté de cœur, que je vous la démontre.

Je suis ce qu'on appelle une enfant mixte, de mère française et de père algérien. Ma langue de communication a d'abord été le français, de même que j'ai été instruite dans les universités françaises. Je suis, physiquement, banale, dans le sens où c'est le patrimoine génétique hérité de ma mère qui a le plus façonné mon apparence extérieure (c'est dire que je trompe bien mon monde !). Née en France, d'un parent français, je jouis dans ce pays de la citoyenneté française d'« origine » (et non d'acquisition).

Alors ?

Auprès des agences immobilières, je me suis entendu dire, dès que mon nom était décliné : « *Comprenez-nous, madame, ce n'est pas de notre faute, mais le propriétaire veut un vrai Français.*

— *C'est-à-dire ?*

— *Heu, un Français pur sang.* » (!)

Difficilement, mais l'énormité est enfin dite.

On risquera de me rétorquer que le secteur privé de l'immobilier est particulier. Mais ailleurs ?

C'est la même chose ! Pour le travail : recrutée « fermement » sur apparence, dès qu'est remplie la notice de renseignements où apparaît la non-pureté de sang, réaction identique, en plus lâche, puisque le recrutement se transforme en « on vous écrira » (évidemment).

Et mon expérience n'est pas unique. Tous les « impurs », c'est-à-dire les enfants issus de couples franco-maghrébins, l'ont vécue et la vivront encore : car, raciste tu n'es pas un, tu n'es pas mille, tu es des millions, mon frère.

O France ! ose voir ce que tu nies. Ce ne sont pas les pratiques autres qui te heurtent ; elles ne sont qu'alibi pour camoufler l'immonde que tu portes en ton sein. C'est à ton tour aujourd'hui de parler de pureté de sang ! Attendrais-tu, sans te l'avouer, le théoricien qui te confirmerait dans ta supériorité ?

A chaque époque ses délires : après l'étoile jaune, serait-ce le tour du croissant épinglé ?

A quand la catégorie des sous-hommes ?

SAIDA MARIE RAHAL.
(Paris.)

La lutte contre l'apartheid

Grâce aux reportages de votre correspondant en Afrique du Sud, les lecteurs du *Monde* sont bien informés sur les réalités de ce racisme d'Etat que constitue l'apartheid. Parmi les droits en tout genre que les habitants « non blancs » de ce pays se voient refuser est celui de s'opposer au système. C'est ainsi que M. Nelson Mandela est en train de passer, pour la vingt et unième fois de suite, les fêtes de fin d'année en prison. En outre, sa femme, Winnie, est actuellement frappée d'un ordre d'interdiction. Malheureusement, la famille Mandela n'est pas unique. Il y a des centaines de prisonniers politiques namibiens et sud-africains.

J'invite alors vos lecteurs à exprimer leur soutien avec les opposants de l'apartheid en envoyant des messages de vœux aux interdits et aux bannis, aux familles de prisonniers politiques et de ceux qui ont été exécutés ou qui sont morts en détention. De tels messages sont toujours accueillis avec joie et reconnaissance.

Pour avoir une liste de noms et adresses, il suffit d'envoyer une enveloppe timbrée au : Comité grenoblois anti-apartheid, boîte 309, Maison des associations, 2 *bis*, rue Berthe-de-Boissieux, 38000 Grenoble.

PETER FLETCHER.
(Grenoble.)

Sur la Prusse

A propos de la Prusse (*le Monde* daté 4-5 décembre, p. 8, et *le Monde* du 27 décembre, p. 2), je vous signale que le gouvernement à majorité de gauche avait déjà été démis par le pouvoir central le 20 juillet 1932, par ordre de von Papen, alors chancelier.

WALTER B. SIMON,
professeur de sociologie, université de Vienne (Autriche).

La droite, propriétaire des dossiers de l'Etat ?

Dans ce qu'il est convenu d'appeler l'affaire des « avions renifleurs », les anciens gouvernants ont eu une conduite antirépublicaine. Que n'aurait-on entendu si ces choix avaient été opérés par Mitterrand et Mauroy ? Que n'aurait-on entendu sur l'utilisation des 500 millions de francs pour un projet qui s'est avéré « bidon » ? Ce rapport devait, dans tous les cas, rester au gouvernement. A cet égard, l'attitude de Giscard d'Estaing est inadmissible. Même des dossiers « top-secret » doivent rester la propriété du gouvernement. Cette affaire illustre parfaitement le refus de l'alternance par les anciens dirigeants de la France, qui ont fait preuve, dans ce domaine, d'un manque évident de civisme.

Les 500 millions de francs ont d'ailleurs été débloqués sur les fonds du Trésor, donc de l'argent des Français. Leur utilisation doit être connue, aussi bien du gouvernement que des Français. La politique secrète de la droite a montré son vrai visage : Giscard d'Estaing et Barre se croyaient seuls propriétaires de la France !

JEAN-PIERRE LESCOP,
délégué national C.F.D.T., Crédit lyonnais.

Basta !

Pour l'amour du Ciel, ou, plus simplement, pour l'amour de la France, hommes politiques, arrêtez le massacre !

Souvenez-vous, tous autant que vous êtes, qu'au-dessus des partis, il y a la France, dont vous avez, dont vous avez eu, ou dont vous aurez la responsabilité.

De grâce, mettez fin à ces règlements de compte qui ne peuvent entraîner, vous le savez, que d'autres règlements de compte.

Souvenez-vous de tous ceux qui ont donné leur vie, non pas pour la gauche ou pour la droite, mais tout simplement pour la France. Souvenez-vous des tortures qui ont été subies et des larmes qui ont été versées, ni pour la droite ni pour la gauche, mais pour la France. Par la faute d'institutions qu'il va falloir réformer, mais aussi par notre faute à tous, la France est divisée, déchirée. Les plus grands, les plus dignes, ce ne sont pas ceux qui gagneront cette lutte fratricide, mais ceux qui y mettront fin.

A. PARIS DE BOLLARDIÈRE.
(Paris)

Le décalage entre la science et la vie

par MAURICE LE LANNOU

C'EST une des contradictions les plus chagrinantes de notre temps que l'action des hommes sur les choses, vertigineusement renforcée par les bonds de la science pure et de la technique, n'ait point comme corollaire un pouvoir accru sur les événements. On exprime cela en disant que les sciences de l'homme sont en retard sur celles de la nature. Ou encore que le décalage s'accroît entre la science et la vie. Ou bien, plus simplement, que la science, condamnée à une sorte de fuite en avant par ses succès mêmes, est de plus en plus systématique, sectorielle, vouée à sa fin propre, qui est la découverte, tandis que le gouvernement des peuples exige avant tout que l'on tienne compte non de ce qui est, mais de ce qui pourrait être.

Toutes ces explications sont judicieuses, mais ne sont pas complètes. N'y a-t-il pas lieu de considérer aussi que les sciences dites humaines, ou sociales, qui sont celles du raccord entre la nature et la politique, souffrent d'un mal profond, lequel est celui du siècle, à savoir une certaine suffisance qui les rend orgueilleuses, catégoriques, promptes à fournir l'argument décisif dont sont avides de s'emparer les idéologies ?

Je suivrai, pour m'en expliquer, les réflexions d'un savant agronome, naturaliste de formation, qui s'occupe du problème de la faim dans le monde (1). Le livre est admirable de modestie et de précision, ce qui n'exclut pas une ironie douloureuse devant la manière dont la science est utilisée pour nourrir les philanthropies. Joseph Klatzmann — dont je ne dirai jamais assez combien l'ouvrage à la fois inquiète et réjouit — montre avec quelle aisance devient preuve un chiffre statistique mis en avant par quelque « expert » et répété sans contrôle par toute une lignée d'auteurs : les cinquante millions de morts de faim par an traînent, si j'ose dire, partout, et ont « *même figuré sur l'affiche d'un candidat* à *l'élection présidentielle de mai 1981* », alors que le nombre total des décès de l'année sur la planète — guerres, catastrophes, vieillesses normales et... indigestions comprises — a été inférieur de plusieurs millions d'unités à ce chiffre-argument !

L'exemple de la faim

On mesure à cet exemple le degré de bien-fondé des campagnes philanthropiques menées avec la foi de l'idéologue. Voilà donc la morale scientifique débordée par l'ardeur des nobles causes. Pour régler le problème de la faim dans le monde, il suffirait, assurent les justes, de partager avec équité une production surabondante. Erreur ! Chacun sait que l'aide alimentaire, dont le premier effet est de faire baisser les prix du produit déficitaire dans le pays aidé, risque de décourager la production locale, ce qui est le meilleur moyen de maintenir le bénéficiaire, pour longtemps encore, au nombre des affamés. Même dans le court terme, la philantrophie mathématique ne rencontre pas toujours son objet : le sociologue de l'alimentation pourrait suggérer que l'on appréciât plus concrètement les besoins, les sociétés humaines ayant des habitudes alimentaires singulièrement variées et grandement contraignantes, tant elles tiennent à l'histoire et à l'esprit.

J. Klatzmann rappelle avec humour l'immense espoir que beaucoup de « natalistes » placèrent, il y a quelque vingt ou vingt-cinq ans, dans la production des chlorelles. Coûteux, de goût douteux, cet aliment-miracle n'était appelé à rien résoudre. Même les populations affamées ne sont guère prêtes à apprécier cette providence, ce à quoi ne pensent pas « *les mangeurs de bifteck qui veulent faire consommer aux autres les protéines d'organismes unicellulaires* ». Qu'à cela ne tienne : le concept de la faim dans le monde n'enserre les faits que dans une globalité assez simpliste pour présenter une grande force de persuasion et pouvoir ainsi obtenir une conviction idéologique sans réticences.

Il en est ainsi de tant d'autres problèmes qui mettent en cause les destinées de l'humanité tout entière : la perspective démographique, sortie de la réflexion et des calculs des vrais démographes, devient, devant l'opinion, un débat invraisemblablement simplifié, où cherchent à s'imposer, tant il est aisé de faire parler les chiffres, deux arguments contraires vite mis au service de deux idéologies politico-sociales parfaitement opposées. La querelle de l'écologie est également dans ce cas. J. Klatzmann en donne d'abondantes illustrations, dont je ne retiendrai que l'exemple du D.D.T., ce produit qui a bien paru extirper — je le vérifiai en Sardaigne — toute endémie malarienne de beaucoup de régions parmi les plus atteintes du globe, mais qui, aujourd'hui, semble alimenter une pollution des plus dangereuses : pour célébrer les mérites de cette substance miraculeuse, qui devait devenir un objet de malédiction, il ne fallut pas moins... qu'un prix Nobel de la paix (un certain Borlaug, honoré pour la création des variétés de blé appropriées à la « révolution verte »), qui écrivit sur elle un enthousiasmant dithyrambe. Triste destinée de la découverte : elle est d'entrée une certitude, appelée à devenir l'argument péremptoire d'une thèse idéologique avant d'être démentie par d'autres faits.

La « planétarisation » des idées

C'est le point essentiel : le savant et le chercheur ne s'appartiennent plus. Les voici, pour peu qu'ils se laissent faire, au service de causes assez grandes et assez justes pour mériter d'être soutenues jusque par l'erreur. J'ai la faiblesse de tenir cette dénaturation pour un des aspects les plus fâcheux de ce qui est la marque principale de notre temps : la mondialisation — on dirait mieux la planétarisation — des idées, des désirs, des vouloirs, et, de manière regrettable, des démarches spirituelles et intellectuelles d'une humanité qui, naguère encore, ne tenait pour vrai et pour désirable que ce qui était commandé ou suggéré par l'époque et par le lieu. Il faut aujourd'hui, pour convaincre les hommes, frapper vaste et fort. L'idée doit valoir pour le monde entier, et de plus en plus l'universel se confond avec l'univers. C'est dire la valeur des arguments de masse, tirés d'une statistique que la naissance de l'informatique n'a rendue ni plus exacte, ni plus souple.

De nombreux exemples illustrent ce décalage entre le monde et le milieu local. J. Klatzmann rappelle avec tristesse que l'opération du Kazakhstan, où des dizaines de millions d'hectares devaient être mis en valeur, s'est montrée bien décevante parce que les conditions climatiques de détail ont été délibérément ignorées par des moyennes qui servirent de repères, et que tant d'autres particularités, humaines et naturelles ont échappé à l'aménageur. Autre entreprise géante et humanitaire : le barrage d'Assouan fut construit dans l'optimisme inspiré par de savants calculs de « coûts-bénéfices » qui n'étaient en réalité — le nombre des effets néfastes de cette réalisation si flatteuse l'a prouvé — que des « simplifications abusives ». Et que penser du Brésil, qui est un des pays du tiers-monde dont l'agriculture a, ces derniers dix ans, le plus progressé ? Mais c'est aussi l'un de ceux qui ont le plus faim : exemple remarquable « *du danger qu'il peut y avoir à se contenter de statistiques globales sans chercher à analyser les choses de plus près* ».

De plus près, c'est-à-dire de la façon dont procédait le géographe avant qu'il ne préfère lui aussi, à l'observation terre à terre, la fabrication de concepts et leur maniement aux fins de l'aménagement du monde. Telle est en effet la nécessité paradoxale de sciences humaines qui se veulent utiles. Elles se condamnent à prévoir vite et juste, et d'ensemble, au moment où s'affaiblissent les armes qui le leur permettraient : les chiffres soudains remplacent les lentes statistiques, l'espace abstrait se substitue aux réalités locales, l'ardeur zélée du chercheur lui fait oublier ce temps désormais révolu où la science ne se compromettait avec aucune idéologie et où les sagesses collectives, plus menues, mais aussi plus vraiment universelles que les grandes philanthropies de l'heure, étaient commandées par la diversité des hommes et des lieux.

(1) Joseph Klatzmann, *Nourrir dix milliards d'hommes ?*, Presses universitaires de France (coll. « Le géographe », dirigée par Pierre George), 296 pages, 2e édition mise à jour, 1983.

Le Monde

étranger

LA GUERRE AU LIBAN

APRÈS LA LIBÉRATION DU LIEUTENANT GOODMAN

M. Reagan se déclare disposé à rencontrer le président Assad

Washington. – Le triomphal retour à Washington, mercredi 4 janvier, du lieutenant Goodman et du pasteur Jackson, artisan de sa libération, a été accompagné d'un regain d'optimisme dans les milieux officiels sur les possibilités d'un dialogue avec la Syrie.

Tandis qu'on se félicitait officieusement, tant à la Maison Blanche qu'au département d'Etat, de l'*« attitude positive »* que Damas avait choisi d'adopter en remettant au candidat démocrate le jeune pilote fait prisonnier au Liban, le porte-parole de la présidence a déclaré qu'on pouvait *« présumer »* que le président Assad recevrait prochainement l'envoyé spécial de M. Reagan pour le Proche-Orient, M. Rumsfeld, reparti mardi soir de Washington.

La veille, le président, après avoir, dans un premier temps, fait dire que le geste *« humanitaire »* de Damas demandait à être suivi de gestes concrets, s'était décidé à écrire à M. Assad. La libération de Robert Goodman, qu'il *« apprécie »*, constitue, avait-il dit au chef de l'Etat syrien, le *« moment opportun »* pour *« mettre toutes les questions sur la table »* et *« travailler avec les Etats-Unis »* afin de rétablir la *« stabilité du Liban »* et de parvenir à *« un retrait des troupes étrangères »*.

Il est très possible que l'administration ne veuille, par cette attitude, que réaffirmer son entière disponibilité pour des négociations, à l'heure où l'armée lui reproche de préférer les canons à la diplomatie et où grandit la pression en faveur d'un rappel des marines de Beyrouth. On ne peut pourtant exclure qu'il s'agisse d'un signe d'une évolution plus réelle. Parallèlement à l'expression de ce regain d'optimisme à Washington, les choses paraissent, en effet, bouger au Liban. Un espoir, d'une part, semble se dessiner de voir conclure cette semaine les négociations entre l'opposition, alliée à la Syrie, et le président Gemayel, en vue d'une extension de l'autorité du gouvernement légal. Israël, d'autre part, a entrepris d'étudier un repli de ses troupes d'occupation vers sa frontière nord.

De notre correspondant

Ni l'un ni l'autre de ces éléments ne sont acquis, mais il se trouve que la stratégie prônée par les Etats-Unis lors des visites, début décembre à Washington, de MM. Shamir et Gemayel, reposait précisément sur l'extension de l'autorité territoriale du gouvernement libanais et sur un repli progressif des troupes israéliennes ouvrant la voie à un retrait des forces syriennes. Il y a donc, dans l'ensemble de ces événements, l'esquisse d'un déblocage. On peut d'autant moins l'ignorer que le département d'Etat a, apparemment, réussi à convaincre certaines personnalités influentes du Congrès de l'existence d'un espoir de progrès au Proche-Orient, que l'ambassadeur israélien à Washington devait s'entretenir ce jeudi avec M. Shultz de l'évolution des négociations entre les factions libanaises, et qu'il y aurait récemment eu, selon des sources israéliennes citées par le *Washington Post*, d'intensives discussions secrètes entre M. Gemayel et Jérusalem sur les modalités du repli israélien.

Un spectacle peu banal

La journée de jeudi a été jour de triomphe pour le pasteur Jackson, omniprésent à la une des journaux, sur les ondes et sur les écrans de télévision, et dont chacun souligne l'immense succès politique. A son arrivée à l'aube, sur une base militaire de la capitale, descendant d'un C-137 autrefois utilisé par M. Kissinger pour ses « navettes » proche-orientales, le candidat démocrate a été accueilli par une foule en liesse, essentiellement noire, éclatante de fierté et de gratitude.

Abordant aussitôt l'un des thèmes qui dominera sa campagne, M. Jackson a dénoncé *« la diplomatie de la canonnière, du gros bâton et de l'occupation »*, en affirmant qu'elle *« ne marchera pas »*. *« Les nations du tiers-monde,* a-t-il dit, *sont en transition. Nous devons leur accorder le temps de marcher vers la démocratie. (...) Nous-mêmes, Américains, avons commencé avec un général et le général George Washington est devenu le président George Washington. »*

Auparavant, il avait habilement remercié, dans le même temps, le président Assad d'avoir *« choisi de briser le cercle de la douleur »* et le président Reagan qui *« aurait pu choisir d'imposer l'autorité de sa fonction et d'empêcher notre mission, et ne l'a pas fait »*. Un office œcuménique a été célébré mêlant aux chants baptistes un rabbin, un dirigeant noir islamique et l'ambassadeur – très applaudi – de Damas, et l'on a enchaîné sur la réception à la Maison Blanche.

Epaule contre épaule, MM. Reagan et Jackson, qu'absolument tout oppose, ont parfaitement joué le jeu au milieu d'une forêt de caméras et de micros. Le premier a parlé de *« la gratitude et l'admiration méritées »* par le candidat à sa succession, a exhorté à une *« détermination renouvelée à réaliser le retrait des forces étrangères du Liban »* et répondu qu'il serait, *« bien sûr »*, disposé à rencontrer M. Assad. Le second, parlant deux fois plus longtemps que le président, l'a appelé à *« élargir la base des options de l'Amérique au Proche-Orient »*, c'est-à-dire à ne pas privilégier les relations avec Israël au détriment des rapports avec les Etats arabes.

Le président et le candidat ont ensuite eu un long tête-à-tête, au cours duquel, selon le porte-parole de la Maison Blanche, M. Reagan a assuré que les *« Etats-Unis n'avaient pas d'hostilité à l'égard de la Syrie »* et *« tendaient à un enchaînement de pas positifs »*.

On avait vu mardi, spectacle déjà peu banal, MM. Assad et Jackson se servir l'un de l'autre au mieux de leurs intérêts. On a vu, mercredi, ce qui eût été tout simplement inconcevable il y a deux jours encore : l'homme porté à la présidence par une vague conservatrice et le héros des laissés-pour-compte de l'Amérique traiter d'égal à égal devant toute la nation. Le président n'avait rien à perdre à démontrer qu'il n'est pas aussi hostile aux pauvres et aux Noirs qu'on le dit. M. Jackson avait tout à gagner dans cette promotion au rang d'interlocuteur digne d'éloge du président.

BERNARD GUETTA.

Le bilan du raid israélien sur Baalbek est d'au moins cent morts et trois cents blessés

Un camp de réfugiés palestiniens a été atteint de plein fouet

Beyrouth. – Les bombardiers israéliens ont durement frappé Baalbek, devenue le fer de lance du chiisme militant le plus extrémiste, où l'Iran a envoyé ses Gardiens de la révolution et où l'on retrouve côte à côte des chiites libanais d'Amal islamique (1), des Iraniens, des dissidents palestiniens, le tout dans une zone sous contrôle syrien. Le bilan était, au lendemain de l'opération, de cent morts et trois cents blessés, mais le nombre des morts pourrait augmenter car les recherches continuent dans les décombres.

Le raid avait deux cibles bien distinctes : une ancienne caserne des forces de sécurité intérieure libanaises à l'entrée sud de Baalbek et un centre de formation professionnelle, la cité El-Sadr, appartenant à la communauté chiite, sise à 10 kilomètres au sud-ouest de Baalbek, au village de Taybé. Les avions sont revenus à la charge par deux fois à Baalbek même : le bâtiment bombardé est attenant à un terrain où se tenait un marché aux bestiaux ainsi qu'à un camp de réfugiés palestiniens, tous deux touchés de plein fouet. Ce qui explique que parmi les victimes se trouvent un grand nombre de civils, enfants, femmes et vieillards. La caserne avait été occupée en octobre 1983 par les miliciens d'Amal islamique et les Gardiens de la révolution iranienne. Mais des gendarmes libanais continuaient d'y assurer une présence symbolique. Trois d'entre eux ont été grièvement blessés.

Le raid a suscité la panique à Baalbek, les habitants se précipitant pour retrouver leurs enfants

De notre correspondant

qui, à cette heure-là, étaient sur le chemin de l'école. Certains ont essayé de fuir la ville, provoquant embouteillages et cohue, alors que d'autres se dirigeaient vers les lieux pour porter secours aux victimes.

Seize appareils israéliens ont participé à l'opération : des Kfir, pour le bombardement proprement dit, et des F-16 pour la couverture. Ils n'ont pas essuyé de tirs de fusées syriennes, mais seulement ceux de la D.C.A. classique.

A l'appel du Front du salut national d'opposition libanais, la Bekaa observe, aujourd'hui, une journée de grève et de deuil, sans que Beyrouth-Ouest ou sa banlieue sud, cependant, aient été invités à s'y associer, malgré la densité de la population chiite qui s'y trouve. M. Hussein Moussaoui, chef d'Amal islamique, s'est engagé à poursuivre la lutte *« contre les Etats-Unis et le sionisme »*. Les principaux dirigeants chiites, plus modérés, notamment le cheikh Mohamed Mehdi Chamseddine et Me Nabih Berri, chef du mouvement Amal, ont fortement réprouvé l'opération. Le dignitaire religieux a déclaré : *« la Barbarie israélienne s'attaque à un Liban isolé, au vu et au su du monde entier, sans que personne ne bouge le petit doigt pour venir à son secours. »* Le chef du gouvernement libanais, M. Wazzan, musulman sunnite, a, de son côté, vigoureusement condamné le raid israélien, soulignant qu'il *« ne peut pas mettre un terme à le revendication d'un peuple réclamant sa liberté ni garantir la sécurité de la Galilée »*. Il a ajouté : *« Seuls le retrait israélien du Liban et l'octroi de leurs droits aux peuples libanais et palestinien peuvent mener à la paix. »*

On note que Radio-Liban (station officielle) a adopté, ces jours-ci, un ton nettement nationaliste et anti-israélien.

Face à la pression des attentats quotidiens dont l'armée est l'objet, Israël envisage un nouveau retrait partiel au sud du Liban *(voir l'article de J.-P. Langellier)*. Mais à moins d'un accord préalable permettant à l'Etat libanais de combler le vide, soit par l'envoi de son armée, soit par un recours à la Force d'interposition des Nations unies (FINUL), déjà sur le terrain, des troubles sont à craindre et même à prévoir, tout comme après le retrait israélien du Chouf, en septembre 1983.

Le gouvernement libanais compte beaucoup sur le « plan sécurité » actuellement en gestation à Beyrouth pour remonter le courant et éviter une nouvelle dégradation de la situation. La Syrie paraît, ces jours-ci, se montrer coopérative pour stabiliser la situation au Liban, et l'on attribue sa modération à la volonté de créer les conditions permettant aux Etats-Unis de se retirer du Liban sans perdre la face, quitte à ce que les Syriens reviennent à la charge par la suite.

LUCIEN GEORGE.

(1) *N.D.L.R.* : Branche dissidente de l'organisation Amal, plus modérée, de Me Nabih Berri.

Jérusalem va réduire sa présence dans le Sud du Liban

(Suite de la première page.)

Les trois options offertes à l'armée et soumises à M. Shamir sont : un repli sur le cours d'eau Saynik, situé juste au sud de Saïda ; un retrait jusqu'à la rivière Zaharani, qui maintiendrait sous le contrôle israélien la ville de Nabatieh, peuplée en majorité de chiites ; un recul jusqu'au Litani, au nord de Tyr. La décision appartient maintenant aux responsables politiques.

Quel que soit leur choix entre ces options à plus ou moins long terme, l'armée souhaite en outre opérer à brève échéance des retraits tactiques ponctuels, qui ont pour but de réduire la cible qu'elle constitue pour des poseurs de bombes ou des commandos-suicides. Ce souci d'être moins vulnérable aux attaques ennemies est conforme à l'une des recommandations contenues dans le rapport de la commission d'enquête, créée après la catastrophe de Tyr, qui préconise de mettre fin aux larges concentrations d'effectifs, notamment dans les villes.

Ainsi l'armée a-t-elle abandonné le sérail de Saïda et transféré l'essentiel de son quartier général à Ksarfalous, dans une ancienne caserne phalangiste située à 20 kilomètres au sud-est de la capitale du Sud. Elle envisage de faire de même à Tyr. La présence militaire israélienne serait donc dans les deux villes réduite au minimum. Elle consisterait pour l'essentiel en patrouilles mobiles plus efficaces et moins vulnérables. Celles-ci veilleraient à ce que ces villes ne deviennent pas des refuges pour des éléments hostiles à Israël. Pareille évolution devrait satisfaire les parachutistes israéliens qui n'apprécient guère d'être confinés à des tâches de police.

Un cercle vicieux

« Nous sommes, remarquait notre interlocuteur, *dans la situation d'un automobiliste qui a contracté une prime d'assurance tous risques et qui, soudain, n'a plus assez d'argent pour payer. Il nous faut décider à quelles garanties renoncer en fonction des risques que nous courons. »* L'armée, reconnaît-il, est prisonnière d'un cercle vicieux. La crainte d'attaques « terroristes » oblige à un renforcement des contrôles aux ponts sur l'Awali, voire à leur fermeture temporaire chaque fois que les services de renseignements annoncent des tentatives d'infiltration. Mais ces mesures indisposent de plus en plus la population, alimentent son hostilité envers Israël et créent des *« ferments d'agitation et de désordre »*.

La résistance à l'occupation, admet-on de même source, se renforce parmi la communauté chiite, majoritaire dans Sud (500 000 personnes environ). A cela s'ajoute, parfois, la colère des habitants, provoquée par l'ignorance des habitudes locales chez certains militaires israéliens, comme lorsque l'armée crut à des troubles le jour où la communauté chiite défila en procession à Nabatieh pour célébrer la fête religieuse de l'Achoura.

Le « soutien tacite » des chiites

Il n'est pas du tout sûr que le raid meurtrier lancé mercredi 4 janvier par l'aviation israélienne contre des positions chiites pro-iraniennes de Baalbek facilite ce rapprochement entre Jérusalem et les éléments « modérés » de cette communauté, qui pourrait au contraire céder à un réflexe de corps, hostile à Israël. Aucune solution, reconnaît-on ici, ne peut réussir si elle ne bénéficie pas au moins du *« soutien tacite »* des chiites. *« Même le jour où nous serons totalement retirés du Liban, ce qui reste notre objectif,* souligne notre interlocuteur, *il nous faudra cohabiter avec les chiites qui sont et resteront nos voisins. »*

On pense dans l'armée israélienne que le président Gemayel devrait plus facilement s'entendre avec les chiites qu'avec les Druzes et qu'il aurait donc tout intérêt à conclure un accord équitable avec Me Berri pour renforcer son assise parmi la population face aux éléments radicaux qui la travaillent. On guette donc attentivement ici les négociations de Beyrouth. De leurs éventuelles répercussions sur le terrain dépendront la rapidité et l'ampleur du redéploiement israélien. L'armée israélienne reste attachée au principe de base qui consiste désormais à n'abandonner le terrain qu'à des forces capables de *« combler le vide »*. Cela n'empêche pas Israël d'avoir renoncé à son ancienne exigence d'un retrait simultané du Liban de *« toutes les forces étrangères »*.

J.-P. L.

A l'ouverture du procès d'Albufeira

LE PALESTINIEN ACCUSÉ NIE ÊTRE L'ASSASSIN D'ISSAM SARTAOUI

Albufeira. – Le jeune Palestinien accusé du meurtre d'Issam Sartaoui, le représentant de l'O.L.P., le 10 avril 1983 à Albufeira, au Portugal, a nié mercredi 4 janvier, lors de l'ouverture de son procès, avoir lui-même tiré. Issam Sartaoui avait été abattu dans le hall de l'hôtel où se tenait une réunion de l'Internationale socialiste à laquelle il assistait en observateur.

Revenant sur les aveux qu'il avait faits au moment de son arrestation, immédiatement après le meurtre, l'accusé a affirmé n'avoir tiré que pour détourner l'attention. Il a reconnu appartenir au groupe Abou Nidal qui a revendiqué l'attentat. Mais il a en revanche refusé de décliner sa véritable identité. Lors de son arrestation, il était en possession d'un faux passeport marocain au nom de Youssef el Awad.

Youssef el Awad fait l'objet de trois chefs d'accusation : meurtre avec préméditation de Issam Sartaoui, tentative d'homicide contre son secrétaire, M. Anouar Abou Ech Eicheh et port d'arme prohibé. Dix-huit témoins doivent déposer devant le tribunal d'Albufeira où l'accusé sera défendu par une avocate commise d'office, Me Fatima Pontes. L'accusé risque une peine de vingt-quatre ans de prison. – *(A.F.P., Reuter.)*

PROCHE-ORIENT

A TUNIS

Une partie de la direction du Fath s'accommoderait d'un « éclatement » de l'O.L.P.

Le colonel dissident palestinien Abou Moussa a été exclu du Conseil militaire suprême de l'O.L.P. réuni à Tunis, a indiqué ce jeudi 5 janvier en milieu de journée l'agence de presse palestinienne Wafa. La plus haute instance militaire palestinienne, présidée par M. Yasser Arafat, chef de l'O.L.P., et par Abou Jihad, commandant adjoint des forces palestiniennes, a également exclu quatre autres officiers supérieurs : les colonels Mohamed Tarik et Mohamed Zahran, le lieutenant-colonel Mahmoud Hamdane, dit Abou Adoui, et le commandant Youssef El-Ajjouri, représentant du F.P.L.P.-Commandement général (organisation pro-libyenne dirigée par M. Ahmad Jibril).

De notre envoyé spécial

Tunis. — Le Fath ayant rétabli en son sein (*le Monde* du 5 janvier) un semblant d'unité avec la publication, mercredi soir 4 janvier, d'une longue déclaration de son comité central, les dirigeants de la principale organisation de la résistance se sont aussitôt attelés à la tâche de sauver l'Organisation de libération de la Palestine (O.L.P.) de l'éclatement.

La centrale des fedayin n'a plus qu'une existence formelle. Six des huit mouvements qui la constituent ont suspendu leur participation aux organes dirigeants, en particulier au comité exécutif, et ont fait savoir qu'ils se retireraient définitivement si M. Yasser Arafat, président de l'O.L.P., n'était pas destitué. Il ne resterait plus alors au sein du front palestinien que le Fath et un groupuscule d'obédience irakienne, le Front de libération arabe. Une seconde O.L.P., regroupant les six groupes dissidents, pourrait alors se constituer à Damas.

Tel est l'enjeu des négociations engagées, mercredi soir, entre le Fath et les représentants de trois mouvements contestataires qui étaient arrivés dans la journée à Tunis, venant de la capitale syrienne : MM. Abdelhalim Mallouh, membre du bureau politique du Front populaire (de M. Georges Abache), Yasser Abd Rabbo, secrétaire général adjoint du Front démocratique (de M. Hawatmeh), et M. Soliman Najjab, membre du bureau politique du Parti communiste palestinien, devront déterminer si la visite de M. Arafat au président Moubarak, au Caire, le 22 décembre, constitue ou non un revirement politique équivalent à une *« trahison »*.

Les trois autres organisations absentes de Tunis, d'obédience syrienne ou libyenne — la Saïka, le Front populaire — commandement général (de M. Ahmad Jibril) et le Front de la lutte (de M. Samir Ghocheh), — ont vraisemblablement d'ores et déjà pris la décision de rompre. D'ailleurs, les dirigeants du Fath estiment qu'ils ne peuvent plus coexister avec des mouvements qui, fin 1983, ont combattu les armes à la main les loyalistes regroupés à Tripoli autour de M. Arafat. *« Un bain de sang nous sépare »*, déclare Abou Jihad, le commandant en chef adjoint des fedayin, qui a dirigé la résistance aux assauts de l'armée syrienne et de ses alliés palestiniens. Et il ajoute : *« Ils ont été pires que les Israéliens. Nous avons subi davantage de pertes à Tripoli que lors du siège de Beyrouth en 1982. Ils ont tué un millier de nos combattants et blessé deux mille autres. C'est la première fois dans notre histoire que des Palestiniens massacrent d'autres Palestiniens. »*

La déclaration publiée mercredi 4 janvier par le comité central du Fath dénonce ces dissidents comme étant des *« traîtres »* et des *« agents stipendiés »* de la Syrie et de la Libye; celles-ci sont mises dans le même sac qu'Israël et les Etats-Unis, dont l'action convergente a abouti à chasser les fedayin loyalistes, d'abord de Beyrouth, ensuite de Tripoli.

Le divorce étant ainsi consommé avec les trois groupements d'obédience syrienne et libyenne, les dirigeants du Fath s'appliquent à récupérer les trois autres organisations qui n'ont pas participé aux combats de Tripoli. Leur retour au bercail de l'O.L.P. est d'autant plus souhaitable qu'elles entraînent dans leur sillage plus du quart des membres du Conseil national palestinien (le « parlement » de la résistance) et peut-être davantage si la contestation de M. Arafat devait se répandre parmi les sympathisants du Fath.

La déclaration du comité central de cette organisation a été conçue, semble-t-il, pour résorber le mécontentement qu'a suscité la rencontre Arafat-Moubarak au Caire. *« L'initiative personnelle du président de l'O.L.P. est jugée contraire aux règles de la « direction collective », et des mesures disciplinaires seront prises pour que de tels actes ne se reproduisent plus »*, indique le texte. Les dirigeants du Fath confieront sans doute à leurs interlocuteurs venus de Damas qu'un blâme et un sévère avertissement ont été adressés au chef de l'O.L.P.

L'aide du Caire

Ce dernier, expliquent-ils en privé, ne pourra plus agir à sa guise. Deux commissions *ad hoc* ont été constituées pour définir, avec précision, le contenu et les limites du double dialogue que la résistance a l'intention d'engager avec l'Egypte et la Jordanie. Les décisions prises par ces commissions devront obtenir la sanction d'abord du comité exécutif de l'O.L.P. — dans lequel les organisations dissidentes sont représentées, — ensuite du Conseil national palestinien. Ainsi, tout « dérapage » pourrait être évité. En guise de « garantie » supplémentaire, le comité central du Fath réitère solennellement son opposition aux accords de Camp David et au plan Reagan, et il précise que M. Arafat n'a consenti aucune concession politique au président Moubarak.

Pourquoi le président de l'O.L.P. s'est-il, dès lors, rendu au Caire ? Le chef palestinien a répondu qu'il ne pouvait pas faire autrement, compte tenu du soutien multiforme (on parle d'armements) que l'Egypte lui avait fourni pendant le siège de Tripoli, et surtout lors de son évacuation de la métropole septentrionale du Liban. Il a affirmé que des navires de guerre égyptiens avaient rejoint les bâtiments français pour escorter le bateau vers le canal de Suez. Mieux : le président Moubarak a obtenu du premier ministre israélien, M. Shamir, au cours d'une conversation téléphonique, l'assurance que l'Etat hébreu n'entraverait pas le déplacement du président de l'O.L.P. Reprenant à son compte les explications de M. Arafat, le comité central du Fath salue l'attitude de l'Egypte, qui, souligne-t-il, est le seul pays arabe à avoir assuré, avec la France, la sécurité des fedayin et de leur chef.

Concernant le contenu de sa conversation avec le président Moubarak, M. Arafat assure qu'il n'a accepté de discuter que d'une éventuelle initiative diplomatique franco-égyptienne destinée à favoriser le règlement du conflit au Proche-Orient. Le président de l'O.L.P. souhaite que Paris et Le Caire remettent sur le tapis le projet de résolution que les deux capitales avaient présenté en août 1982 au Conseil de sécurité pour susciter des négociations entre Israël et la centrale des fedayin.

Cette version de la visite du Caire risque fort de ne pas satisfaire les représentants des organisations dissidentes, qui soupçonnent M. Arafat de vouloir s'intégrer dans un *« processus de paix américaine »* parrainé par l'Egypte et la Jordanie. Ils ont sans doute relevé dans le communiqué du comité central du Fath l'absence de toute référence au traité de paix signé entre Le Caire et Jérusalem. De toute évidence, le dialogue avec l'Egypte que le Fath appelle de ses vœux n'est pas conditionné par la dénonciation des accords de Camp David.

Si cette ambiguïté et d'autres encore ne sont pas dissipées au cours des présentes négociations, il est probable que l'éclatement de l'O.L.P. ne pourra pas être évité. Certains dirigeants du Fath disent, en privé, qu'une telle éventualité ne serait pas, malgré tout, catastrophique. *« Nous serions ainsi libérés*, nous confiait l'un d'eux, *des contraintes que nous imposent nos partenaires, et nous appliquerions, seuls, une stratégie réaliste que comprennent et approuvent au moins 75 % des Palestiniens. »*

ERIC ROULEAU.

Israël

LE PROCÈS D'UN UNIVERSITAIRE FRANÇAIS ACCUSÉ D'ESPIONNAGE AU PROFIT DE L'O.L.P.

« C'est la faute à la presse ! »

De notre correspondant

Tel-Aviv. — La presse peut-elle influencer le jugement d'un adolescent au point de l'inciter à embrasser une cause — palestinienne en l'occurrence — servie par des méthodes violentes ? Quel rôle jouent les médias dans le modelage idéologique des jeunes cerveaux ? Où s'arrête le devoir d'informer ? *Où commence la mise en condition ?*

Ces vieilles questions cent fois débattues ont resurgi, mardi 3 janvier, dans une salle d'audience du tribunal de district de Tel-Aviv où comparaissait un enseignant alsacien de vingt-sept ans, Henri Eichholtzer, accusé d'espionnage par l'Etat d'Israël.

Son avocat, Mᵉ Roland Roth, avait choisi, *en guise de défense*, d'instruire le procès de deux journaux français, *Libération* et *le Monde*, qui, selon lui, ont contribué à créer *« l'ambiance idéologique où baignait la jeunesse estudiantine française des années 70 »* et à cause de laquelle l'accusé a pu *« sincèrement croire obéir à un impératif moral en se mettant au service des Palestiniens »*. Pendant une matinée les experts cités par la défense ont cherché à étayer cette thèse.

Les faits, eux, ne sont pas contestés, l'accusé ayant passé des aveux complets dès le soir de son arrestation, le 10 juillet 1983. Après avoir subi un entraînement militaire dans des camps palestiniens du Liban, il vint en Israël en mai 1978 avec pour *mission de photographier le marché en plein air de Tel-Aviv et la tour Shalom*, un impressionnant building du centre-ville. Ces deux bâtiments devaient servir d'objectifs à des attentats programmés par l'O.L.P.

L'accusé reconnaît aussi avoir remis deux passeports, dont le sien, à des militants palestiniens. Accomplissant quelques mois plus tard son service militaire en Algérie, il transmit un rapport à son *« contact »*, accompagné, assure-t-il, d'une lettre où il exprimait son désir de rompre avec l'O.L.P. *« Je me posais*, a-t-il dit, *des questions sur l'usage qui serait fait des photos. Comme je répugne à la violence, je me sentais mal à l'aise. »*

En septembre 1982, l'armée israélienne met la main, à Beyrouth, sur les archives de l'O.L.P. Elles serviront aux services secrets de Jérusalem à identifier tous les compagnons de route de la centrale palestinienne qui, de par le monde, lui ont, un jour ou l'autre, prêté main forte. Revenu en Israël comme touriste en juillet dernier, il est aussitôt arrêté, avoue et exprime des regrets. La première audience de son procès eut lieu début septembre. Un mois plus tard, il était sérieusement brûlé lors d'une mutinerie provoquée par des prisonniers qui protestaient contre leurs conditions de détention, et il souffre encore aujourd'hui de ses blessures.

Mardi, à Tel-Aviv, Mᵐᵉ Annie Kriegel, professeur à l'université de Paris et éditorialiste au *Figaro*, a déploré *ex cathedra « les ravages intellectuels causés par les idéologies radicales qui encouragent au fanatisme dans la mesure où elles empêchent le libre fonctionnement de l'intelligence »*. Elle a fustigé le *« radicalisme chrétien tiers-mondiste »* qui a conduit à une *« déjudaïsation du Christ présenté comme un Christ palestinien, vision particulièrement attrayante pour un jeune chrétien alsacien »*.

Ouvrages et citations à l'appui, le professeur Hayim Hatzitz fit grief à *Libération* et au *Monde « d'avoir, pendant des années, présenté une information visant à inculquer à leurs lecteurs que le gouvernement d'Israël s'inspirerait des pratiques nazies, tandis que les Palestiniens étaient assimilés aux juifs victimes du nazisme »*. Ni l'accusation ni les juges n'ont paru impressionnés par ces outrances. *« Il est impossible*, a lancé l'avocat général à l'adresse de l'accusé, *que vous n'ayez pas lu dans ces mêmes journaux l'exposé d'attentats tels que celui survenu aux Jeux olympiques de Münich. »* Le président du tribunal a souligné *« l'inconvenance qu'il y a à faire le procès de la presse quand celle-ci n'est pas là pour se défendre »*.

J.-P. LANGELLIER.

AFRIQUE

LES ÉMEUTES EN TUNISIE

DANS TUNIS DÉVASTÉE

Les symboles de l'Occident...

De notre envoyé spécial

Tunis. — *« Quand ils sont arrivés, je leur ai dit : « Prenez » tout. » Je pensais qu'ils ne casseraient rien. Regardez... »* Le vieux bonnetier du quartier du Passage montre sa boutique dévastée, en balayant le trottoir jonché de débris de sa vitrine. Ils étaient, mercredi 4 janvier, des centaines et des centaines à faire de même avenue de Paris, rue Charles-de-Gaulle, rue de Palestine et pratiquement dans toutes les artères de Tunis ravagées par les émeutiers de la veille.

Le spectacle est désolant. Les dégâts, considérables, sont plus importants que lors de l'explosion sociale du 26 janvier 1978, qui avait déjà traumatisé le pays. Presque tous les magasins ont souffert, mais les émeutiers se sont particulièrement acharnés contre quelques symboles de l'Occident, et plus généralement de la société de consommation : Air France, les agences de voyages, les banques, les parfumeries, une boutique à l'enseigne de la « Dolce Vita » et surtout les supermarchés. Ici ou là, il ne reste rien, strictement rien que les quatre murs noircis par des brasiers. *« C'est un miracle si notre immeuble n'a pas brûlé. Le feu commençait déjà à se propager depuis le magasin »*, raconte un habitant de la rue du Caire. Ailleurs, comme à Téhéran en 1978, on a amoncelé le matériel au milieu de la chaussée pour y mettre le feu.

Comment ne pas penser aussi à l'Iran devant ces quelque deux cents autobus renversés, brûlés, brisés, ces six trains ravagés, alors qu'ils venaient d'être importés d'Europe, ces machines de chantier ultra-modernes rendues inutilisables, ces carcasses de voitures particulières calcinées ou les quatre roues en l'air ? Heureux étaient les automobilistes qui n'avaient qu'à remplacer leur pare-brise.

Mercredi soir, la télévision a montré toutes ces images de dévastation, *« des biens achetés avec l'argent du peuple »*, a souligné le présentateur. Et l'on parle de plus de 1 million de dinars (1) de pertes. L'indignation des Tunisiens n'en a été que plus grande, et ils se demandent *« comment a-t-on pu en arriver là ? »* Mais la question porte autant sur le vandalisme en lui-même que sur les circonstances qui lui ont permis de se donner libre cours, quasiment en toute quiétude, pendant plusieurs heures. — P. B.

(1) 1 dinar = 11,50 F environ.



Dessin de PLANTU.

Une révolte en deux temps

(Suite de la première page.)

La colère, apparemment spontanée, s'est traduite par de petites jacqueries auxquelles personne — même dans l'opposition — n'a d'abord accordé grand intérêt. Dans un pays où, généralement, la rumeur précède l'événement, l'écho de cette agitation n'est parvenu que plusieurs jours après à Tunis.

Entre-temps le mouvement s'est étendu très progressivement à tout le Sud. Dans un deuxième temps, et surtout dans les grandes agglomérations, l'orchestration politique a été évidente. La tactique sophistiquée utilisée par les émeutiers a alors été la même que celle employée ensuite à Tunis de façon spectaculaire. Certains des slogans étaient également significatifs, tel celui-ci : *« Il n'y a qu'un Dieu unique et Bourguiba est l'ennemi de Dieu. »* De là à mettre en cause des courants islamistes, il n'y a qu'un pas que certains n'hésitent pas à franchir.

D'autres tournent plus volontiers leurs regards vers la Libye, et une information donnée par l'agence de presse libyenne n'a pas manqué de provoquer à Tunis une grande surprise sinon quelque irritation. En effet, l'agence JANA a annoncé que, après s'être entretenu avec le premier ministre, M. Mzali, le colonel Kadhafi avait décidé de dépêcher une délégation à Tunis en vue d' *« une coordination et d'une coopération visant à dépasser la conjoncture actuelle »*. Pour autant que l'on sache, l'offre n'a pas été prise en considération. *« La Tunisie n'a besoin de personne sinon qu'on lui fiche la paix »*, nous a déclaré un responsable tunisien. Néanmoins une délégation dépêchée par le « guide » de la révolution libyenne serait arrivée dans la soirée de mercredi à Tunis, non pas pour proposer une quelconque assistance mais pour assurer au gouvernement de M. Mzali que la Libye n'est pour rien dans les événements actuels.

Alors que le pays vit dans l'inquiétude du lendemain et attend de nouvelles clarifications de la part du gouvernement, celui-ci a donné, mercredi, la priorité à la mise au point d'un accord avec la centrale syndicale U.G.T.T. sur les augmentations de salaires devant compenser les hausses décidées. Aux termes de cet accord, croit-on savoir, une enveloppe de plus de 30 millions de dinars — au lieu des 11 envisagés par le gouvernement — sera dégagée du budget au profit de la revalorisation générale des salaires. *« Nous avons abouti à des résultats que je considère comme bons et positifs »*, a reconnu le président de l'U.G.T.T., M. Habib Achour, avant de préciser que, pour être effectif, le texte devra être approuvé vendredi par la commission administrative. C'est d'ores et déjà un important acquis pour le gouvernement, qui ne devrait plus craindre de remous syndicaux, voire une grève générale, dont M. Achour avait brandi, un peu hâtivement, semble-t-il, la menace.

PAUL BALTA et MICHEL DEURÉ.

Des réformes modernistes inachevées et contestées

La scène se passe au quartier Latin, à Paris, il y a quelques semaines. Pour un débat sur l'islam sont réunis des Tunisiens vivant à Paris, en grande majorité étudiants. *Tous sont opposés au président* Bourguiba. Certains croient encore que Marx peut « sauver » leur pays. D'autres pensent que seul Mahomet a ce pouvoir.

Alors que les premiers, conscients de l'impact populaire des seconds, se *montrent* désireux de coopérer avec eux, ceux-ci récusent leur soutien, un jeune barbu — le signe extérieur du militant islamique — lançant soudain à l'adresse d'un étudiant communiste : *« C'est aux gens comme vous que nous réglerons leur compte les premiers quand nous en aurons le pouvoir ! »*

Commentaire désabusé d'un universitaire tunisien en poste en France : *« Nous sommes guettés par un islamisme botté (1) plus ou moins populiste, qui n'aura rien de plus pressé que de remettre en cause les changements opérés par Bourguiba. »*

Alors que la Tunisie fait souvent figure, en Occident, de nation arabo-islamique sagement modernisée, *dans* le respect de son identité culturelle et religieuse, la réalité, à l'intérieur, est souvent différente. Au reste, le débat autour de l'adaptation de la société tunisienne à son *temps* ne date pas d'aujourd'hui.

La cabale du grand mufti

Dans l'entre-deux-guerres déjà, sous le protectorat français, alors que le réformiste Tahar Haddad écrivait : *« Notre salut est au prix de l'éducation de la femme »*, le grand mufti de Tunis était l'un des éléments moteurs de la cabale qui, à travers le monde arabe, conduisit à la *disqualification du cheikh* non conformiste égyptien Ali Abderrazak, auteur de la théorie — au reste très défendable si on s'en tient au Coran — selon laquelle Mahomet n'a pas institué de symbiose entre l'islam et l'Etat.

Aujourd'hui, aux yeux de nombre de Tunisiens qui ne se réclament pas tous du mouvement islamiste, *« Tahar Haddad ne vaut guère mieux qu'Ali Abderrazak »*, et, partant, sont *« condamnables »* des réformes bourguibistes comme le statut de la femme. Celui-ci fut promulgué dès août 1956 à la demande de M. Bourguiba par le bey Lamine, alors que l'indépendance venait à peine d'être restaurée. Les principales innovations de ce texte furent le remplacement de la répudiation unilatérale à l'initiative de l'homme par le divorce judiciaire, l'interdiction de la polygamie et le droit de garde des enfants réservé à la mère.

Il fallut toute la poigne du Combattant suprême pour imposer des modifications qui nous paraissent aller de soi mais firent et font encore figure de *« révolution »*, voire de *« sacrilège »*, en Tunisie. La résistance passive fut telle que la voie vers l'égalité complète de l'homme et de la femme ne dépassa jamais le stade des vœux pieux : en Tunisie, encore aujourd'hui, l'homme hérite d'une part double de celle de la femme. De même, les efforts personnels du président Bourguiba pour démontrer le caractère à son avis « anti-économique » du jeûne de Ramadan tournèrent court, à tel point *qu'on a pu voir*, ces dernières années, à Sfax notamment, des jeûneurs s'en prendre publiquement à des non-jeûneurs.

Les partisans d'un retour à l'application à la lettre de la loi coranique, comme déjà dans une dizaine d'Etats, de la Mauritanie au Pakistan en passant par l'Iran, le Soudan ou les Emirats arabes unis, ne cachent plus aujourd'hui leur hostilité à une entreprise d'aggiornamento qui, à leurs yeux, n'est qu' *« occidentalisation »* et *« contamination de l'islam par des méthodes chrétiennes ou athées, étrangères à la vraie religion de Dieu »*, selon le prédicateur tunisien d'une mosquée de la région parisienne.

J.-P. PÉRONCEL-HUGOZ.

(1) En août 1983, dix-neuf militaires tunisiens, dont un capitaine, ont été condamnés à des peines de six à huit ans de prison pour appartenance au parti clandestin de la *Libération islamique* (*le Monde* du 17 août).

● *L'Union des travailleurs immigrés tunisiens accuse le gouvernement.* — Le gouvernement tunisien *« porte l'entière responsabilité de la situation »* actuelle et de *« ses conséquences tragiques »*, a estimé, mardi à Paris, l'Union des travailleurs immigrés tunisiens (UTIT), qui *« s'élève contre la répression aveugle et sanguinaire »* menée par le *« pouvoir tunisien »*.

AMÉRIQUES

L'ENVOYÉ SPÉCIAL DE M. REAGAN
FAIT UNE TOURNÉE AU COSTA-RICA, AU SALVADOR ET AU NICARAGUA

Agitation diplomatique et affrontements armés

M. Richard Stone, envoyé spécial permanent du président Reagan pour l'Amérique centrale, a lancé, le mercredi 4 janvier, à San-José-de-Costa-Rica, un appel en faveur de la « démocratisation » de la région. *« Il y a deux voies : celle de la démocratie et celle du conflit »*, a déclaré M. Stone, avant de se rendre, ce jeudi, au Salvador et au Nicaragua, les deux pays les plus agités de l'isthme.

Généralisation des conflits ou *perspectives de paix ? Au seuil* de 1984, la situation reste dangereuse en Amérique centrale. Les diplomates reprennent leurs valises et leurs dossiers ; mais, dans le même temps, les affrontements se multiplient au Salvador, au Guatemala et au Nicaragua.

M. Stone, envoyé spécial de M. Reagan, visite une nouvelle fois au pas de charge des capitales qui reflètent mal les tensions croissantes *de l'intérieur. La commission* Kissinger pour l'Amérique centrale, composée de douze membres appartenant *aux deux partis, démocrate et républicain*, doit remettre son rapport à la Maison Blanche le 10 janvier.

L'Assemblée européenne envoie dans la région, du 7 au 13 janvier, une délégation dirigée par M. Piet Dankert. Enfin, les représentants des pays du groupe dit « de Contadora » (Mexique, Venezuela, Colombie, Panama) doivent se retrouver cette semaine pour faire le point sur une mission de bons offices, déjà bien *difficile, qui a été sérieusement affaiblie* par la décision nicaraguayenne de saisir directement l'Assemblée générale des Nations unies des tensions *en Amérique centrale. Une initiative* jugée intempestive même par le gouvernement mexicain qui reste pour*tant le principal avocat des sandinistes.*

Le nouveau départ de M. Stone pour l'Amérique centrale a *été salué* avec une chaleur particulière par M. Reagan, comme s'il voulait répondre publiquement aux *critiques* de plus en plus acerbes des « conservateurs » de la Maison Blanche à l'égard d'un homme qui a engagé un dialogue direct avec des représentants qualifiés de la guérilla salvadorienne. Comme s'il tenait aussi à réaffirmer que Washington n'exclut pas une « solution négociée » des crises d'Amérique centrale, tout en maintenant la pression militaire et *économique sur le régime sandiniste* et en réclamant au Congrès une augmentation de l'assistance militaire à *une armée* salvadorienne *durement* touchée « au moral » par les derniers et spectaculaires succès de l'insurrection.

Selon le *Wall Street Journal*, la commission Kissinger va précisément mettre l'accent dans son rapport sur le facteur « sécurité » et proposer de porter l'assistance militaire au Salvador à *180 millions de dollars. Elle* recommanderait, d'autre part, d'exclure le Nicaragua d'une éventuelle aide *économique américaine importante* à la région. L'équipe — bien loin d'être homogène — dirigée par *M. Kissinger est chargée de dégager* des perspectives à long terme ; mais elle doit aussi préparer le terrain pour la *rentrée parlementaire* de fin janvier, où la politique de Reagan en Amérique centrale risque à nouveau d'être sur la sellette.

L'année de la paix honorable ?

M. Stone, lui, travaille dans le « court terme » et il s'efforce de rassembler les maigres indices d'espoir. Il attend beaucoup, semble-t-il, de la réunion, à la fin de cette semaine, à Panama, des représentants des pays du groupe de Contadora avec les ministres des affaires étrangères du Guatemala, du Salvador, du Honduras, du Nicaragua et du Costa-Rica. M. Paz Barnica, le Hondurien, se veut résolument optimiste.

Il est vrai qu'il a été militant des droits de l'homme dans son pays avant d'être au gouvernement et qu'il entretient des relations personnelles très amicales avec M. Miguel d'Escoto, son collègue nicaraguayen. Il estime aujourd'hui que le Nicaragua *« a montré ces dernières semaines des signes de souplesse dans la recherche d'une solution pacifique »* et il espère que *« 1984 sera l'année d'une paix honorable assurée par les Centre-Américains eux-mêmes »*.

Il reste que les contrôles de la mise en œuvre de cette « paix » ne sont ni faciles à imaginer ni aisés à appliquer. *Et le Nicaragua,* qui a multiplié les « gestes » de bonne volonté depuis deux mois sans convaincre vraiment ses adversaires de l'intérieur et de l'extérieur, se retrouve à la table de négociation en face d'un « bloc » de quatre pays (Guatemala, Salvador, Honduras, Costa-Rica) dont les *propositions de règlement* sont encore très éloignées des siennes.

Comment contrôler réellement le trafic d'armes et les frontières, parfois *théoriques* et souvent difficiles d'accès, où se déroulent des affrontements sporadiques ? Comment *s'assurer du départ réel* de tous les conseillers militaires étrangers de tous les Etats de la région ? Deux *thèmes délicats, parmi d'autres,* qui ont contribué jusqu'ici à bloquer les négociations proposées par le groupe de Contadora. Le seul vrai succès dont pouvait, à la fin de l'année dernière, *se prévaloir* le groupe était d'avoir finalement réussi à faire s'asseoir à la même table pour une *séance de travail les ministres des affaires étrangères* du Nicaragua et du Honduras, qui ne cessent d'autre *part à longueur d'année de s'adresser* des « notes de protestation » sur les incidents de frontière...

Une situation bloquée

Politiquement et militairement, la situation est bloquée. Au Salvador d'abord, où les enjeux restent importants pour Washington dans la perspective des élections du 25 mars. Le major d'Aubuisson, leader de l'extrême droite et vainqueur des élections générales de mars 1982, se présente cette fois à l'élection présidentielle. Son adversaire *principal* est M. Napoleon Duarte, dirigeant d'un parti démocrate chrétien que les *Etats-Unis souhaitaient remettre en selle* il y a deux ans et qui est aujourd'hui sur la défensive. C'est la droite la plus dure *qui* fait la loi à San-Salvador, et les excès des escadrons de la mort ont contraint le représentant de Washington à menacer publiquement les dirigeants salvadoriens d'une suspension de l'aide américaine.

Celle-ci apparaît pourtant indispensable pour maintenir l'équilibre militaire, bien que les derniers exploits de la guérilla — en particulier le dynamitage d'un nouveau pont sur le *rio Lempa* — doivent être situés dans leur vrai contexte. Les insurgés entendent manifester leur force et leur *présence dans la perspective d'une* éventuelle et encore improbable négociation. Ils savent aussi qu'ils ne peuvent dépasser le seuil qui déclencherait une intervention directe des États-Unis.

Cette *relance diplomatique se* déroule toujours sur fond de combats, d'assassinats politiques et d'enlève*ments, au mépris des droits humains* les plus élémentaires. La loi de la jungle reste prioritaire en Amérique centrale. *Le Conseil pour les affaires de* l'hémisphère (COHA — une organisation américaine privée et libérale) a *placé le Guatemala et le Salvador* en tête de sa liste des pays d'Amérique latine coupables des plus graves violations des droits de l'homme. Selon cette organisation, plus de dix mille non-combattants sont morts en 1983 dans ces deux pays de faits de violence politique. La majorité d'entre eux auraient été victimes des escadrons de la mort et des forces de sécurité.

Prêtres, professeurs et coopérants américains enlevés et assassinés : la *remontée de la violence et de la terreur* au Guatemala depuis l'arrivée au pouvoir du général Mejia, *le 8 août* 1983, a atteint de telles proportions que l'espoir caressé par les nouveaux dirigeants d'une reprise de la coopération militaire avec les États-Unis s'est estompé. Pour tenter de redresser l'image de son pays à l'extérieur, le général Mejia a nommé de nouveaux ambassadeurs aux États-Unis et en Italie. *« Même nos meilleurs amis nous abandonnent »*, a dit le général à un groupe d'hommes d'affaires. Conséquence : le Guatemala manifeste moins d'enthousiasme pour participer au projet américain de réactivation du Condeca (Conseil de défense de l'Amérique centrale), un organisme de coordination militaire créé dans les années 60 pour faire face à la menace cubaine, tombé en désuétude après la guerre entre le Salvador et le Honduras de 1969, et qui pourrait aujourd'hui être le cerveau d'une éventuelle opération militaire combinée contre le Nicaragua.

Tout va très vite en Amérique centrale. *Un exemple :* la Banque interaméricaine de développement venait à peine d'approuver un prêt de 6 millions de dollars au Salvador pour la reconstruction d'un pont détruit par la guérilla en 1982 sur le rio Lempa qu'un autre pont sautait...

MARCEL NIEDERGANG.

El Salvador

DES OFFICIERS COMPLICES DES « ESCADRONS DE LA MORT » SONT MUTÉS A L'ÉTRANGER.

Plusieurs officiers supérieurs salvadoriens ont été mutés à l'étranger sous la pression des Etats-Unis, a-t-on appris le mercredi 4 janvier à San-Salvador, de sources militaires. Parmi eux figurent deux membres des services de renseignements accusés de complicité avec des membres des Escadrons de la mort d'extrême droite. Ces sanctions suivent de peu le passage, en décembre, du vice-président américain, M. George Bush, qui avait remis à ses interlocuteurs une liste de personnalités officielles, dont plusieurs membres des forces armées compromis dans ce genre d'activité. Il avait indiqué que leur mutation devait être acquise avant le 10 janvier 1984, faute de quoi l'aide militaire de Washington au Salvador serait réduite.

D'autre part, l'armée a reconnu, le 4 janvier, la mort de cent soldats et de plusieurs officiers lors de l'attaque, le 30 décembre, de la caserne d'El-Paraiso (à 60 kilomètres au nord de la capitale) par un groupe de guérilleros. De même source, on indique que les rebelles auraient perdu deux cent cinquante hommes. Le Front Farabundo Marti de libération nationale (F.M.L.N.) assurait, pour sa part, avoir capturé deux cents gouvernementaux.

Enfin, le ministre de la défense a donné, le 4 janvier, des instructions aux militaires afin qu'ils observent la plus stricte neutralité lors de la campagne pour l'élection présidentielle du 25 mars prochain. — *(A.F.P., A.P., Reuter.)*

OFFICIERS MINISTÉRIELS ET VENTES PAR ADJUDICATION


Pour cette rubrique s'adresser :
7, rue Ste-Anne - 75038 Paris Cedex 01 - 261.51.52

Vente Palais de Justice de Pontoise (95) - Jeudi 19 janvier 1984, à 14 heures
PROPté à PARMAIN (95) s/TERRAIN de 3 841 M2 **M. à Px 200 000 F**
8 bis, R. DU VIEUX-CHEMIN-DU-POTAGER et R. Valentin-Baly - 8 Pces cuisine - garage - Consign. 20 000 F - Renseignements à Pontoise (95)
SCP PETIT-MALAVOY Avocats. T. 032-20-77. 23, rue de la Bretonnerie

VENTE au Palais de Justice, NANTERRE - Mercredi 25 janvier 1984 à 14 h.
IMMEUBLE - BOIS-COLOMBES (92)
21, r. JEAN-JAURÈS comp. LOCAUX COMMERCIAUX 2 APPARTEM. - 52 LOGEM. - Cont. 790 m²
M. à P. : 1.500.000 F **S'ad. Me BOISSEL, avocat Paris** 14, rue Sainte-Anne. Tél. : 261-01-09

Vente au Palais de Justice de Meaux (77), le jeudi 19 janvier 1984 à 10 h.
PROPté à VAUDOY-EN-BRIE (77) lieudit « Montauban » Superficie : 72,08 a
Mise à Prix : 300 000 F Rens. Me NORET, avocat à Meaux (77) 19, place Henri-IV. Tél. : 434-00-27.

Vente sur saisie immobilière au Palais de Justice d'Evry (Essonne)
le MARDI 17 JANVIER 1984, à 14 heures
UN PAVILLON situé à IGNY
(Essonne)
31, allée du Québec. MISE A PRIX : 100 000 FRANCS
Consignation préalable indispensable pour enchérir par chèque certifié ou en espèces. Renseignements : Mes TRUXILLO et AKOUN, avocats associés à EVRY (91), 4, bd de l'Europe. Tél. : 079-39-45.

VENTE par adjudication sur licit. en l'étude et par le ministère de Me PETTRE, notaire à Ecouen (95), 52, rue du Maréchal-Leclerc, le JEUDI 12 JANVIER 1984 à 15 heures, en TREIZE LOTS :
à ÉCOUEN (95)
1) **MAISON d'HABIT., libre à la vente - M. à P. 450.000 F**
4, rue de la République - Contenance : 817 m²
2 à 13) **DIVERSES TERRES DE CULTURE**
18 a 20 ca : M. à P. 54.600 F ; 1 ha 11 a 19 ca : M. à P. 111.190 F ;
11 a 69 ca : M. à P. 35.070 F ; 1 ha 11 a 30 ca : M. à P. 55.650 F ;
1 ha 35 a 60 ca : M. à P. 135.600 F ; 3 ha 92 a 40 ca : M. à P. 392.400 F ;
10 a 70 ca : M. à P. 4.280 F ; 8 a 90 ca : M. à P. 3.560 F ;
97 a 10 ca : M. à P. 43.695 F ; 20 a : M. à P. 10.000 F ;
4 ha 97 a 50 ca : M. à P. 223.875 F ; 26 a : M. à P. 52.000 F.
Rens. et vis. : Me PETTRE, Notaire à Ecouen (95). Tél. : 990-04-01.

AMÉRIQUES

Argentine

Un millier de prisonniers auraient été jetés d'hélicoptère en haute mer durant la période de répression

Les langues commencent à se délier en Argentine à propos de la période de répression des années 1976-1978 contre la guérilla d'extrême gauche et ses présumés « complices », progressistes ou libéraux, marxistes ou chrétiens, intellectuels ou syndicalistes.

Le mercredi 4 janvier, l'hebdomadaire *la Semana* a publié un certain nombre de détails sur les méthodes utilisées durant ces *années de la « sale guerre »* à l'encontre de détenus. Ils sont donnés par un sous-officier, M. Raul Vilarino, trente-cinq ans, ex-membre du Groupe de répression nº 3, créé dès 1975 sur l'ordre de l'amiral Emilio Massera à l'école de mécanique de la marine. M. Vilarino dénonce, en particulier, les tortures ordonnées et pratiquées par le chef des études de l'école, le capitaine Arduino, ainsi que par le capitaine Astiz, et par le chef des services de renseignement, le capitaine de corvette Jorge Eduardo Acosta, et par un médecin prénommé Alberto, surnommé « Mengele ».

Le terrain de sport de l'école, situé à quelques mètres du Rio de la Plata, servait de lieu de crémation des cadavres. D'autres détenus étaient lancés d'hélicoptères en mer, après avoir été mis dans un état comateux par des injections de drogue.

Un témoignage concordant, publié par l'hebdomadaire *Siete Dias*, a été fourni par un officier parlant sous couvert de l'anonymat. Selon cet homme, qui fait partie de la marine, *« les terroristes ou réputés tels étaient enlevés, torturés, puis anesthésiés. Dès qu'ils dormaient, ils étaient déshabillés, ficelés les uns aux autres et jetés hors des appareils »*, où ils avaient été embarqués. Plus d'un millier de personnes auraient subi ce sort, selon ce personnage. Au début, les militaires n'avaient pas étudié les points de chute des corps, de sorte que des cadavres réapparaissaient sur la côte au sud de Buenos-Aires.

Le témoin confirme que des incinérations de cadavres ont eu lieu à l'école de mécanique de la marine à Buenos-Aires. Il indique, enfin, que l'une des disparues de nationalité étrangère, dont la presse internationale avait fait grand cas, la jeune Suédoise Dagmar Hagelin, a été exécutée d'une balle dans la tête par le capitaine Alfredo Astiz. — *(A.F.P.)*

Buenos-Aires s'efforce de hâter le règlement de plusieurs différends territoriaux

L'Argentine et le Chili vont trouver dans les quelques mois à venir une solution pacifique à leur différend territorial à propos des îlots situés au débouché du chenal de Beagle, à l'extrême sud du continent américain, a déclaré, le mercredi 4 janvier, le ministre argentin des affaires étrangères, M. Dante Caputo.

Les deux pays en étaient arrivés au bord de la guerre, fin décembre 1978, à propos des îles Picton, Nueva et Lennox, revendiquées par l'Argentine. Le Saint-Siège avait alors offert sa médiation. Le cardinal Samoré avait mis au point une proposition de règlement, aussitôt acceptée par le Chili, mais refusée par la junte argentine.

D'autre part, le gouvernement britannique s'est déclaré prêt à étudier le nouvel appel formulé la veille par le président argentin, M. Raul Alfonsin, en vue d'un règlement de la question des Malouines; mais il également rappelé que la question de la souveraineté de l'archipel n'est pas négociable pour Londres.

La Grande-Bretagne, indique un communiqué du Foreign Office, souhaite renouer des relations normales avec l'Argentine, mais *« en commençant par des domaines pratiques où un accord serait possible »*. Londres a déjà fait des propositions en ce sens : reprise des relations commerciales et économiques normales; rapatriement sur le continent américain des morts argentins de la guerre de mai-juin 1982, et, enfin, reprise des relations diplomatiques.

La déclaration de M. Alfonsin, le 3 janvier, précisait que Buenos-Aires était disposé à garantir sérieusement les intérêts des quelque mille huit cents Kelpers (habitants des Malouines) en vue d'un transfert de la souveraineté. Aux *« droits démocratiques garantis par la Constitution »* argentine s'ajouteraient des *« droits spéciaux »* en faveur des Kelpers, à négocier entre Londres et Buenos-Aires. — *(A.F.P., A.P., Reuter.)*

● *Départ de l'ambassadeur d'Argentine en France.* — Nommé ambassadeur d'Argentine en France, en août 1981, à un moment difficile des relations entre Paris et Buenos-Aires — en raison principalement du problème des « disparus » — M. Gerardo Schamis doit quitter la France à la mi-janvier pour les Etats-Unis, afin d'y diriger un institut de relations internationales. Il part en ayant réussi à instaurer d'excellentes relations avec les dirigeants français (il a, en particulier, contribué à la libération de neuf ressortissants franco-argentins, qui étaient détenus dans son pays) et il a su, en 1982, pendant la guerre des Malouines, obtenir le soutien de tous les diplomates latino-américains en poste à Paris.

Etats-Unis

LES ENFANTS NOIRS « PARTICULIÈREMENT » BIEN NOURRIS...

Washington *(A.F.P.)*. — La faim n'est pas un problème majeur aux Etats-Unis, et les enfants noirs comptent parmi les mieux nourris de la population américaine, a affirmé, mercredi 28 décembre, le Dr George Graham, membre de la commission d'enquête sur la faim créée en août dernier par le président Reagan.

Le Dr Graham, qui est pédiatre et professeur à l'université Johns Hopkins de Baltimore, a reconnu que certains Américains étaient mal nourris, notamment des enfants et des vieillards. Mais, a-t-il dit, *« ce n'est pas un problème national »*. Il a ajouté que les enfants noirs *« forment probablement le groupe de population le mieux nourri des Etats-Unis »* et en a donné pour preuve le nombre important de Noirs parmi les athlètes américains.

La commission sur la faim, qui est composée de treize membres, doit se réunir le 9 janvier pour approuver un texte final qui indiquerait notamment que les rapports sur l'étendue du phénomène aux Etats-Unis sont *« exagérés »*.

La conférence des maires américains, plusieurs gouverneurs et les associations humanitaires sont cependant d'un avis contraire. Ils ont manifesté leur préoccupation, affirmant que la malnutrition a été considérablement aggravée dans le pays par les économies budgétaires.

DÉMISSION DU SECRÉTAIRE ADJOINT A LA DÉFENSE

Washington *(A.F.P., Reuter)*. — M. Paul Thayer, secrétaire adjoint à la défense, accusé d'infraction à la loi sur les transactions boursières, a remis mercredi 4 janvier sa démission au président Reagan. Ancien directeur général de plusieurs sociétés, dont la firme d'armement L.T.V., basée à Dallas, M. Thayer avait été nommé par M. Reagan au Pentagone en janvier 1983. Dans sa lettre de démission, il dénie *« tout fondement »* aux accusations formulées contre lui par l'agence gouvernementale chargée de surveiller les marchés boursiers.

Les faits qui sont reprochés à M. Thayer — la divulgation d'informations confidentielles, — et qui sont antérieurs à son entrée au Pentagone, auraient permis à certaines de ses relations d'affaires de réaliser d'importants profits.

DIPLOMATIE

LA PRÉPARATION DE LA CONFÉRENCE SUR LE DÉSARMEMENT EN EUROPE

L'Union soviétique n'avancera aucune proposition nouvelle

indique M. Gromyko

M. Andrei Gromyko, ministre soviétique des affaires étrangères, a évoqué, mercredi 4 janvier, au cours d'un déjeuner offert à Moscou à son collègue allemand, M. Oskar Fischer, les conditions dans lesquelles s'ouvrira, le 17 janvier prochain à Stockholm, la Conférence sur le désarmement en Europe (C.D.E.). *« Les Etats-Unis et les pays de l'OTAN, qui ont prêté leur territoire au déploiement des missiles américains*, a-t-il déclaré, *tentent maintenant de calmer les peuples d'Europe de l'Ouest. Ils essaient de donner l'impression que rien ne s'est produit, et appellent l'U.R.S.S. à reprendre les négociations de Genève. (...) Que personne n'espère que l'Union soviétique et les Etats socialistes feront le jeu de ceux qui recourent à la phraséologie pacifique en cherchant à camoufler des actions à caractère diamétralement opposé.*

« Poursuivre les négociations après que les Etats-Unis ont commencé à déployer leurs missiles nucléaires, c'est-à-dire dans les conditions où elles serviraient à camoufler les projets de l'OTAN d'accumulation des armements, signifierait contribuer à tromper les peuples. (...) Si les pays de l'OTAN font montre d'une approche réaliste des questions de sécurité, s'ils prouvent qu'ils ont la volonté de revenir à la situation qui existait avant le déploiement des missiles, je le répète : avant leur déploiement, l'Union soviétique sera prête, de son côté, à le faire. »

M. Gromyko a indiqué que son pays avait la *« ferme intention »* d'œuvrer, à la conférence de Stockholm, à la conclusion d'*« accords qui serviront réellement le renforcement de la paix sur le continent »*. Mais il a laissé entendre que l'U.R.S.S. n'avancerait aucune proposition nouvelle à l'occasion de la C.D.E., et a rappelé que M. Andropov avait dressé, dans sa déclaration du 24 novembre dernier (par laquelle il justifiait notamment le retrait soviétique des pourparlers eurostratégiques de Genève et annonçait un accroissement important du potentiel nucléaire de l'U.R.S.S.), un véritable *« programme d'action pour l'avenir »*, programme qui serait mis en œuvre *« dans son intégralité »*.

Le Kremlin et ses alliés vont en fait proposer aux Occidentaux, à Stockholm, a encore indiqué M. Gromyko, de *« procéder à un examen pratique »* des propositions soviétiques sur la conclusion d'un traité *« de non-recours à la force et de sauvegarde des relations de paix »* entre l'OTAN et le pacte de Varsovie. Mais, comme l'a fait récemment la *Pravda*, le ministre soviétique a insisté sur le fait que les Occidentaux avaient tort de présenter la rencontre prévue dans la capitale suédoise par la C.S.C.E. de Madrid comme une sorte de reprise des négociations de Genève.

Sa rencontre avec M. George Shultz, secrétaire d'Etat américain, est toujours fixée au 18 janvier. La veille de l'ouverture de la C.D.E., le 16, il doit s'entretenir en tête à tête à Stockholm avec M. Claude Cheysson et rencontrer son collègue britannique, Sir Geoffrey Howe. M. Shultz, de son côté, profitera de sa venue à Stockholm pour se rendre également à Oslo. Avant d'assister à l'ouverture de la conférence, le secrétaire d'Etat américain doit avoir, en outre, les 15 et 16 janvier, une série d'entretiens à Londres avec les responsables britanniques. — *(A.F.P., A.P., Tass.)*

EUROPE

U.R.S.S.

Un projet de réforme scolaire

MARXISME-LÉNINISME LANGUE RUSSE ET FORMATION TECHNIQUE

Moscou *(A.F.P., Reuter.)*. — Les petits Soviétiques iront bientôt à l'école à partir de l'âge de six ans, au lieu de sept ans, ils devront être mieux formés aux *« conceptions marxistes-léninistes »*, se défaire de leur *« candeur politique »*, mieux maîtriser la langue russe — quelle que soit leur nationalité d'origine — et acquérir plus tôt une formation technique : tels sont les principes de l'important projet de réforme scolaire, rendu public mercredi 4 janvier par la presse de Moscou.

Selon le projet de loi, l'école primaire et secondaire devra non seulement transmettre des *« connaissances »*, mais aussi former des *« constructeurs actifs du communisme »*, — conformément aux recommandations formulées par M. Iouri Andropov au cours du plénum « idéologique » du comité central, en juin dernier. Le projet insiste aussi sur le *« développement du patriotisme soviétique et de l'internationalisme prolétarien »* et sur *« l'augmentation de la vigilance envers l'impérialisme »*, rendue nécessaire par la trop grande *« candeur politique »* des jeunes.

D'autre part, la langue russe, *« choisie volontairement comme moyen de communication entre les nationalités de l'U.R.S.S. »*, devra désormais être *« maîtrisée »* à l'issue des onze ans de scolarité — ce qui, visiblement, n'est pas le cas jusqu'à présent dans diverses Républiques « non russes ».

La réforme prévoit aussi que l'accent sera mis sur l'enseignement technique, pour pallier, semble-t-il, le manque de main-d'œuvre qualifiée. Enfin, les maîtres seront désormais formés en cinq ans au lieu de quatre, et les hommes seront encouragés à choisir cette profession, exercée actuellement essentiellement par des femmes.

Tchécoslovaquie

TROIS NOUVEAUX PORTE-PAROLE POUR LA CHARTE 77

Prague *(A.F.P.)*. — La Charte 77, principal mouvement dissident de Tchécoslovaquie, aura, vendredi 6 janvier, trois nouveaux porte-parole : Mme Jana Sternova, MM. Jiri Ruml et Vaclav Benda, a-t-on appris mardi à Prague. Ils remplacent Mmes Rut Krizkova et Anna Marvanova et M. Jan Kozlik, tandis que deux autres porte-parole de la Charte 77 *sont emprisonnés* : il s'agit de MM. Rudolf Battek (depuis le 4 juin 1980) et Ladislav Lis (depuis le 5 janvier 1983).

Mme Sternova, soixante-deux ans, femme de chambre, a été exclue du parti communiste en 1969 pour son opposition à l'intervention soviétique. Journaliste et vieux militant communiste, M. Ruml, cinquante-huit ans, actuellement ouvrier, a été exclu du parti en 1969 pour les mêmes raisons. Il avait été arrêté en 1979 et détenu treize mois sans être jugé. Il avait déjà été exclu du P.C.T. en 1963 pour avoir critiqué la lenteur de la déstalinisation, mais il avait été réhabilité pendant le « printemps de Prague » (1968). M. Vaclav Benda, trente-sept ans, docteur en philosophie, diplômé de mathématique et d'informatique, est un militant catholique exclu de tout emploi lié à ses compétences en raison de son militantisme à la Charte 77 et au VONS (comité de défense des personnes injustement poursuivies). Il a été chauffagiste d'hôtel avant d'être arrêté en 1979, et condamné à quatre ans de prison dans le « procès du VONS ». Il a été libéré le 28 mai dernier.

Pologne

LA MORT D'UN PROCUREUR STALINIEN

Stefan Kalinowski, procureur de la République populaire de Pologne de 1950 à 1956, et à ce titre grande figure des procès politiques de l'ère stalinienne, est mort à l'âge de soixante-seize ans, a-t-on annoncé mercredi 4 janvier à Varsovie. Titulaire des plus hautes distinctions du régime, Kalinowski avait notamment organisé une série de procès dirigés contre des centaines d'officiers de l'armée de l'intérieur (l'organisation de la résistance polonaise pendant l'occupation allemande) et joué un rôle important dans la lutte contre l'Église catholique, et en particulier le cardinal Wyszynski, emprisonné de 1953 à 1956.

La veille de sa mort, survenue vendredi 30 décembre, l'ancien procureur général avait retrouvé plusieurs de ses anciens « partenaires » de l'époque, au cours d'une cérémonie de remise de médailles commémorant la création, quarante ans plus tôt, du premier Parlement du régime communiste. Il y avait là, parmi les personnes honorées, Jakub Berman, ancien membre du bureau politique et patron de fait de la police secrète, et l'ancien ministre de l'intérieur Stanislaw Radkiewicz — deux hommes eux aussi considérés comme responsables des emprisonnements et des tortures que subirent, au début des années 50, plusieurs milliers d'opposants « anticommunistes », et aussi des peines de mort qui furent prononcées dans certains cas. — *(U.P.I.)*

C.E.E. :

Mme Thatcher menace

La Grande-Bretagne *« prendra des mesures pour sauvegarder sa position »* si la Commission européenne ne lui verse pas 42 millions de livres (504 millions de F.F.) encore dus sur sa ristourne à sa contribution nette au budget de 1982, a déclaré mercredi soir 4 janvier à Londres le premier ministre, Mme Margaret Thatcher.

Si cet argent n'est pas remboursé, et si quelque 450 millions de livres dus au titre du budget de 1983 ne le sont pas non plus comme prévu en mars, *« Nous aurons à prendre des mesures pour sauvegarder notre position »*, a déclaré Mme Thatcher dans une interview à la télévision commerciale Channel Four.

Pressée de dire si elle *« prendrait effectivement des mesures »*, Mme Thatcher a répondu : *« Mais certainement nous avons besoin de cet argent, il est à nous, il nous est dû, il nous a été promis. »*

La résolution de la Grande-Bretagne de *« prendre des mesures »* a été notifiée ce mercredi dans une lettre du secrétaire au Foreign Office, sir Geoffrey Howe, qui a été remise à Bruxelles au président de la commission européenne, M. Gaston Thorn, a précisé Mme Thatcher. La déclaration du premier ministre contient, selon les observateurs à Londres, une menace implicite de gel des versements britanniques au budget communautaire.

ASIE

Afghanistan

DES COMBATS AURAIENT LIEU QUOTIDIENNEMENT A KANDAHAR

Des affrontements ont lieu quasi quotidiennement depuis plusieurs semaines à Kandahar, seconde ville d'Afghanistan, dans le sud-ouest du pays. Selon des sources diplomatiques occidentales à Islamabad, les résistants qui occupent une position à proximité de l'agglomération ont bombardé au mortier et à la roquette, le 22 décembre, le quartier général de la seconde armée afghane, tuant trente et un militaires, dont un certain nombre de Soviétiques. Les maquisards auraient perdu une douzaine d'hommes au cours de l'attaque.

Des avions et des hélicoptères ont riposté le jour de Noël par un raid sur la ville, dont on ignore s'il a fait des victimes et des dégâts. Les Soviétiques, soupçonnant certains officiers afghans de complicité avec la résistance, ont perquisitionné leurs logements, indique-t-on de mêmes sources.

Selon celles-ci, les gouvernementaux ne contrôlent pratiquement pas Kandahar la nuit. La plupart des écoles sont fermées, les résistants contraindraient le bazar à cesser ses activités chaque jour à midi et auraient installé un « tribunal islamique » non loin de la ville. Devant la fréquence des combats, de nombreux habitants auraient cherché refuge au Pakistan. — *(A.P., A.F.P., U.P.I., Reuter.)*

MORT DE RICHARD HUGHES doyen des correspondants étrangers en Extrême-Orient

Richard Hughes, considéré comme le doyen des correspondants de presse étrangers en Extrême-Orient, est décédé le 4 janvier à Hongkong. Il était âgé de soixante-dix-sept ans.

[Né à Melbourne en 1906, Richard Hughes avait commencé sa carrière de journaliste au début des années 30. En poste à Tokyo au commencement de la seconde guerre mondiale, il avait ensuite travaillé aux Etats-Unis et en Afrique du Nord, avant de rejoindre à nouveau le Japon. Il s'était plus tard installé à Hongkong pour y couvrir notamment les événements de Chine. Ancien collaborateur de multiples journaux australiens, britanniques et américains, il était encore au moment de sa mort correspondant du *Times*, ainsi que l'un des chroniqueurs les plus lus de la revue de Hongkong, *The Far Eastern Economic Review*.]

A TRAVERS LE MONDE

Cambodge

● ACCROCHAGES ENTRE LES FORCES VIETNAMO-CAMBODGIENNES ET KHMERS ROUGES. — Des accrochages ont eu lieu, dimanche 1er et lundi 2 janvier, entre forces vietnamo-cambodgiennes et éléments khmers rouges, à proximité de la frontière thaïlandaise, dans le district de Poipet, a-t-on appris de source militaire à Bangkok. — *(A.F.P.-A.P.)*

Guinée

● APPELS EN FAVEUR DES VICTIMES DU SÉISME. — Le chef de l'Etat éthiopien, M. Menguistu, président en exercice de l'O.U.A. (Organisation de l'unité africaine), a lancé un appel, mardi 3 janvier, à tous les membres de l'Organisation, en faveur des victimes du tremblement de terre de Guinée. D'autre part, l'association Solidarité guinéenne a également lancé un appel à tous les *« Guinéens de l'extérieur »*, ainsi que, plus généralement, à la solidarité internationale, pour venir en aide aux sinistrés.

* Les dons en argent doivent être adressés au compte : C.E. 23418-39, Crédit industriel et commercial, 64, rue de la Chaussée-d'Antin, 75009 Paris (établir les chèques à l'ordre de Solidarité guinéenne - « Séisme Guinée »). Les dons en nature doivent être adressés au Secours populaire français, 106, rue du Bac, 75007 Paris. (Préciser « Séisme Guinée »).

Haute-Volta

● DÉBUT DES PROCÈS POLITIQUES. — Le général Sangoulé Lamizana, ancien président de la République voltaïque de 1966 à 1980, a été accusé, mardi 3 janvier, par un tribunal populaire de la révolution de Ouagadougou d'avoir *« détourné ou dissipé »* plus de 490 millions de francs C.F.A. (9,8 millions de francs français). Plusieurs anciens responsables politiques, parmi lesquels l'ancien président, le colonel Zaye Zerbo, qui gouverna de 1980 à 1982, doivent être jugés dans les prochains jours. — *(A.F.P.)*

Irak

● REMANIEMENT MINISTÉRIEL. — M. Karim Mahmoud Hussein, ministre irakien de la jeunesse, a été nommé directeur du bureau présidentiel et secrétaire général du Conseil du commandement de la révolution; M. Nouri Fayçal Shahir, gouverneur de Babel, cumulera ses fonctions avec celles de ministre de la jeunesse, et M. Kamel Yassine Rachid, ministre de l'administration locale, démis de ses fonctions, sera remplacé par le gouverneur de Kerbella, M. Adnan Daoud Selemane, indique un décret publié samedi 31 décembre à Bagdad. — *(A.F.P.)*

● ACCORD ENTRE LE POUVOIR ET LES KURDES ? — Selon des sources diplomatiques étrangères, le président Saddam Hussein a signé, en décembre, avec un chef de la rébellion kurde, M. Jalal Talabani, un accord prévoyant un cessez-le-feu dans le Kurdistan irakien et une plus grande autonomie pour les 2,5 millions de Kurdes de la région. — *(Reuter.)*

Pays-Bas

● MANIFESTATIONS DE MOLUQUOIS. — Des affrontements violents ont opposé, mercredi 4 janvier, de jeunes Moluquois armés de barres de fer et de cocktails Molotov à une centaine de policiers dans la ville de Capelle Aan De Ijssel, près de Rotterdam. Les jeunes gens s'opposaient à l'expulsion des locataires de sept maisons qui ne payaient plus leur loyer. — *(A.F.P.)*

Pérou

● ATTENTATS DU SENTIER LUMINEUX A CHICLAYO. — Deux bombes, posées sans doute par des guérilleros du Sentier lumineux, ont explosé dimanche 1er janvier à Chiclayo, à 800 kilomètres, au nord de Lima, causant des dégâts évalués à 7 000 dollars environ. Par ailleurs, les autorités ont attribué à des attentats terroristes contre six pylônes à haute tension les pannes d'électricité qui ont plongé dans l'obscurité totale plusieurs villes dont la capitale, dans la nuit du 31 décembre au 1er janvier. — *(A.F.P.)*

Le Monde

politique

L'affaire des « avions renifleurs »

Le président de la République fera connaître *« en temps venu »* son opinion sur l'affaire des « avions renifleurs ». Il refuse pour le moment de faire une mise au point dans *« ce tourbillon de polémique »*. C'est ce qu'a affirmé M. François Mitterrand, interrogé mercredi 4 janvier à l'Elysée lors de la traditionnelle présentation des vœux de la presse.

« A aucun moment, je n'ai été personnellement mêlé à cette affaire »*, a encore indiqué M. Mitterrand. *« J'ai appris qu'il y avait un problème, une affaire, je ne savais pas laquelle, il n'y avait pas de document ». « Je savais quoi ? »* a encore demandé le président de la République. *« Ils savent bien ce qu'ils n'ont fait transmettre. Ils n'ont qu'à le dire. Certains ont dit que je savais depuis dix-huit mois. A supposer que cela soit juste, les autres savaient depuis beaucoup plus longtemps... »

Pour M. Mitterrand, *« le premier ministre s'est très bien exprimé là-dessus ». « Il faut aborder ce problème avec beaucoup de sagesse en évitant de se laisser entraîner par des passions inutiles »*, a-t-il ajouté. Sa seule conviction est finalement qu'*« il vaut mieux laisser les papiers aux autres »*.

L'affaire des « avions renifleurs » présente un *« caractère exceptionnellement grave »* et devrait conduire *« certains responsables politiques et notamment MM. Giscard d'Estaing, Barre et Chalandon à manifester moins d'arrogance »*, affirme d'autre part le bureau exécutif du parti socialiste, le mercredi 4 janvier.

Le parti socialiste, qui estime que, rendant le rapport public, *« le gouvernement répond à l'attente des Français »*, note que cette affaire *« montre que la pratique du secret, le rejet de la méthode scientifique, la légèreté en matière de contrôle (...), sont un danger pour le bon fonctionnement des entreprises et de l'Etat, un dévoiement des règles de la République ». « Au mépris des conclusions du rapport, aucune poursuite n'a été alors engagée contre les auteurs étrangers de cette escroquerie, aucune sanction n'a été prise sur le plan intérieur ; au contraire, une tentative systématique d'étouffement a été mise en œuvre à l'initiative de ces mêmes autorités politiques »*, ajoute la déclaration du P.S.

M. André Chandernagor, premier président de la Cour des comptes, a reçu la lettre du premier ministre demandant à la Cour de déterminer la nature juridique des exemplaires du rapport Giquel détruits par M. Bernard Beck. Cette lettre accompagnait l'exemplaire remis par un collaborateur de M. Barre à l'hôtel Matignon le 23 décembre 1983.

Selon un sondage réalisé par téléphone, les 3 et 4 janvier, par l'institut Louis Harris et publié par *le Matin de Paris* du 5 janvier, 44 % des personnes interrogées estiment que le gouvernement a eu raison de publier le rapport rédigé par M. Giquel. Pour 23 %, il a eu tort. Le même sondage indique que 31 % des personnes interrogées voient la position de M. Valéry Giscard d'Estaing affaiblie par cette affaire (contre 8 % qui pensent qu'elle est renforcée, et 40 % qui l'estiment sans changement), 32 % font le même constat à propos de M. Raymond Barre (contre 5 % et 37 %) et 21 % à propos de M. Pierre Mauroy (contre 18 % et 35 %).

Le rôle de M. Pesenti, brasseur d'affaires lombard

De notre envoyé spécial

Milan. – La composante italienne de l'affaire des « avions renifleurs » se précise. Elle conduit au monde politico-financier catholique et le Vatican se profile à l'arrière-plan. Le premier élément nouveau est le rôle d'intermédiaire qu'aurait joué, à partir de 1976, une société financière de Zurich, la Ultrafin, dans la distribution des fonds reçus d'ELF-ERAP par la Fisalma, société des « inventeurs », aux différents créditeurs italiens de celle-ci. Or, il s'avère que l'Ultrafin était une filiale du Banco Ambrosiano de Roberto Calvi, dont on connaît les liens avec l'Institut pour les œuvres de religion (I.O.R.), la banque du Vatican.

Le second élément, le plus important, est évidemment la présence dans l'opération de M. Carlo Pesenti, brasseur d'affaires lombard, le seul parmi les membres du consortium étranger parrainant l'affaire dont le nom soit mentionné par le rapport de la Cour des comptes.

M. Carlo Pesenti, âgé de soixante-seize ans, qui vit quasiment retiré à proximité de la frontière franco-italienne, gérant de loin son empire, après avoir été victime de plusieurs infarctus, est l'un des grands personnages de la haute finance italienne. Au temps de sa toute-puissance, il ne cédait le pas qu'aux Agnelli, qui lui avaient racheté la firme automobile Lancia en 1969. Aujourd'hui, son empire, qui allait du ciment à la banque en passant par la presse et les assurances, commence à vaciller.

Par sa société financière Italmobiliare, il contrôle certes encore la banque provinciale lombarde, la RAS (seconde société d'assurances italienne), Italcimenti, qui détenait 50 % du marché italien, Francotosse (électromécanique), la Financière Bastogi et deux quotidiens, *Il Tempo* de Rome et *La Notte* de Milan. Seulement, il a aussi des dettes considérables. En outre, M. Pesenti est poursuivi pour trois affaires : *un prêt mystérieux de l'I.O.R. et deux opérations révélées par le krach de la Banco Ambrosiano.*

Lorsque, en 1946, M. Carlo Pesenti prit en main les rênes de l'affaire familiale, seule l'Italcimenti existait, *société créée à la fin du siècle* dernier par son oncle Antonio, ami personnel de Mussolini, qui fit sa fortune dans l'exportation de ciment en Abyssinie. Trop compromis avec le fascisme, celui-ci préféra passer la main à Carlo qui, bien que ses idées ne fussent pas très éloignées de celles de son oncle, s'était montré plus prudent. Celui qu'on a surnommé « Carletto pigliatutto » (« le petit Charles qui rafle tout ») ne tardera pas à se constituer un empire industriel et surtout financier.

Le grand atout de cet *homme*, qu'on dit âpre au gain *et prudent*, originaire de Bergame, une citadelle de l'Italie blanche, fut précisément ses liens avec le monde politique et financier catholique. Ami de M. Giulio Andreotti, actuel ministre des affaires étrangères, et de M. Emilio Colombo, qui avait ce portefeuille dans les précédents gouvernements, il va contribuer au milieu des années 60 au sauvetage des six banques du sénateur démocrate-chrétien Terenzio Guglilmone, évitant ainsi à la D.C. le scandale de leur faillite pour créer, en les regroupant, l'Institut bancaire italien (IBI).

Ses liens avec le monde catholique ne s'arrêtent pas là. Avec Roberto Calvi, *M. Pesenti* a été l'un des grands banquiers alliés *étroitement à l'Institut pour les œuvres de religion (I.O.R.)*, la banque *du* Vatican. D'abord *comme coactionnaire* dans la banque provinciale lombarde et dans Italcimenti, puis pour différentes opérations, dont l'une fut ce prêt de 50 milliards de lires consenti, en 1972, par la banque vaticane à Italmobiliare, qui, indexé en francs suisses, allait se transformer en 1979 *en un remboursement de 160 milliards de lires : une opération pour le moins mystérieuse* et peu rentable pour un fin financier comme M. Pesenti. A moins que cette opération n'ait été qu'une couverture à une sortie de 160 milliards de lires des caisses de l'Italmobiliare, à laquelle se serait donc prêté Mgr Marcinkus, alors administrateur délégué de l'I.O.R., qui signa l'accord (dont, au demeurant, il n'y a plus trace).

Qui dit lien avec l'I.O.R. suppose lien, également, avec Roberto Calvi. Ce dernier, retrouvé mort en juin 1982 à Londres, était président du Banco Ambrosiano. Une bonne partie des actions des sociétés du groupe Pesenti avaient été déposées en garantie auprès du Banco Ambrosiano, afin d'obtenir des financements. En outre, en *1981*, lorsque la *famille Agnelli revendit les 10 % d'actions qu'elle possédait dans* l'Italmobiliare, c'est l'*Ambrosiano* qui les acheta pour les revendre aussitôt aux sociétés financières de Panama... couvertes par les fameuses lettres de parrainage de l'I.O.R., source de la controverse, aujourd'hui, sur la responsabilité ou non de la banque vaticane dans la faillite de l'Ambrosiano. Enfin, M. Pesenti fut le principal actionnaire de la banque de Roberto Calvi détenant 4 % du capital (il a perdu *dans* ce krach quelque 100 milliards).

Tout est loin d'être limpide dans *les relations* Calvi-Pesenti. Ce dernier est en effet poursuivi par la justice, d'*une part comme membre du conseil d'administration du Banco Ambrosiano, et également pour avoir*, par le biais de l'*une de ses sociétés* financières, racheté en sous-main, pour le compte de Calvi, quelque 50 milliards d'actions de la banque de ce dernier.

Un dernier point concerne les rapports de M. Pesenti avec l'Union de banques suisses et, en particulier, avec M. Philippe de Weck. Au milieu des années 60, l'Italcimenti risqua de tomber dans les mains de Michele Sindona (vraisemblablement banquier de la Mafia très lié au Vatican, en prison aux Etats-Unis pour banqueroute frauduleuse). Sur une intervention de M. Colombo, alors ministre du Trésor, Sindona accepta *de revendre à M. Pesenti les actions en sa possession (45 milliards de* lires). C'est auprès des banques suisses, et notamment de l'U.B.S., qu'il trouvera les fonds. Depuis 1969 il reste très lié aux milieux bancaires helvétiques (il possède une banque à Zurich.

Or, l'U.B.S. paraît très mêlée à des opérations accomplies par des personnalités de la vie italienne dont l'honorabilité s'est avérée quelque peu douteuse. L'U.B.S. fut notamment la banque de Sindona, celle de Licio Gelli, maître de la loge P2. *Elle fut également utilisée* par Roberto Calvi *pour payer, avant sa* fuite, 20 millions de dollars à Carboni, l'affairiste arrêté pour complicité dans sa disparition.

M. Pesenti était donc lié à des personnes mêlées directement ou indirectement à l'opération des « avions renifleurs ». Il reste que, dans les milieux financiers milanais, on est étonné qu'un homme aussi méfiant que lui se soit laissé attirer dans cette affaire. *La seule explica*tion plausible est qu'il y ait été *poussé par ses relations, notamment dans les milieux politico-financiers* catholiques. La présence d'un cardinal parmi les « parrains » de l'opération semble attester, en tout cas, que ces milieux n'y étaient pas étrangers. On fait valoir en outre la présence, parmi les membres du consortium de parrainage, d'une banque espagnole. Certains, à Milan, se demandent *s'il ne s'agirait pas du* Banco occidentale de Madrid, *mise en* liquidation, *qui a pour particula*rité une participation croisée avec l'I.O.R., et dans laquelle les intérêts de l'Opus Dei étaient largement représentés.

PHILIPPE PONS.

Liaisons ecclésiastiques et romaines

Dans ce roman embrouillé, M. Pesenti, lié étroitement à l'Institut pour les œuvres de *religion* (IOR), n'est pas le seul personnage lié au Vatican. M. Daniel Boyer, homme d'affaires américain, très lié à l'« inventeur » belge Alain de Villegas, contrôle la Prelate Corporation. Cette *société de droit luxembourgeois est dépositaire exclusive du* copyright de la Biblioteca apostolica vaticana. Elle édite dans plusieurs pays d'Europe des ouvrages d'art sur les collections du Vatican. Un contrat qui suppose de bonnes relations avec le Saint-Siège.

L'ancien président de l'Union de banques suisses, *M. Philippe de Weck, fut pour sa part l'une* des trois personnalités *nommées* par le pape pour examiner les liens entre la Banco Ambrosiano et l'IOR (*le Monde* du 15 juillet 1982). Il est catholique, *« fait exceptionnel* [à son poste] *dans les milieux bancaires zurichois »*, note le rapport Giquel.

Au détour de ce rapport, on apprend *aussi que de mystérieuses « personnalités ecclésiastiques »* ont assisté, le 24 juin 1978, à la signature du second accord entre la société Fisalma, le comte Alain de Villegas et ELF-ERAP. *Une autre source indique qu'il s'agissait simplement, en fait, d'un religieux suisse,* invité personnel de M. de Weck. *D'autres ecclésiastiques pouvaient à l'occasion servir de caution* morale au consortium qui a soutenu les « inventeurs ».

Mᵉ Violet, un des hommes-clés de toute l'affaire, a été fait commandeur de l'ordre de Saint-Grégoire sous le pontificat de Paul VI. Mᵉ Violet connaît apparemment bien M. Pesenti. Le *6 mai 1970, par exemple, les deux hommes ont participé ensemble à un « dîner Charlemagne » à Aix-la-Chapelle, en compagnie d'autres personnalités de* la droite européenne, dont M. Antoine Pinay et le comte de Villegas.

M. Pesenti y avait été invité par Florimond Damman, président de l'Académie européenne des sciences politiques, un club *bruxellois* anticommuniste proche de *la démocratiechrétienne, sur recommandation personnelle* de Mᵉ Violet. *« Ecrivez à M. Pesenti à l'adresse d'Italcementi et faites-lui envoyer une invitation »*, recommandait Mᵉ Violet à Florimond Damman dans une lettre du 20 mars 1970. M. Giulio Andreotti, ministre italien des affaires étrangères, *était lui aussi assidu aux réunions organisées par* Mᵉ Violet.

DANIEL SCHNEIDERMANN.

LA PRÉPARATION DE LA LOI SUR LA PRES

Le gouvernement et les députés socialistes maintiennent leur volonté de ne pas exclure les journ des partis politiques de la réforme

La presse des partis politiques n'échappera pas aux règles sur la transparence et la concentration que le projet de loi gouvernemental veut imposer à l'ensemble des journaux français. L'affaire semble maintenant pratiquement réglée. *Le premier ministre*, en recevant le lundi *2 janvier les responsables socialistes* de la *commission* des affaires culturelles de l'Assemblée nationale, puis les dirigeants communistes en charge du dossier, avait maintenu sa position de départ. Il n'eut guère de difficultés à convaincre ses premiers interlocuteurs, ceux-ci étant depuis longtemps persuadés de l'impossibilité d'exclure les partis politiques du champ d'application de la loi ; tous les socialistes ne partagent pas, pour autant, cette position ; M. Jean-Pierre Michel (P.S., Haute-Saône), *rapporteur pour avis de la commission des lois, a encore rappelé dans le Quotidien de Paris* du 4 janvier sa préférence pour une décision différente. Mais, sur ce point il est minoritaire.

Les communistes ont, de leur côté, évolué : ils ne s'opposent plus formellement au choix de M. Pierre Mauroy, et donc au principe du maintien de l'article 2 du projet, qui définit les personnes physiques ou morales à qui il s'applique. Ils ont obtenu en compensation la limitation des pouvoirs de la commission pour la transparence et le pluralisme, puisqu'un amendement socialiste à l'article 20 devrait préciser *que pourraient lui être opposées*, dans sa *recherche de renseignements*, des limitations *« résultant du libre exercice de l'activité des partis politiques » ;* ainsi, par exemple, elle ne pourrait se faire communiquer le fichier des abonnés à un journal d'un parti qui, bien souvent, est aussi celui de ses adhérents. Le P.C., pour autant, n'est pas entièrement satisfait de la rédaction de l'article 20 et, en attendant un accord définitif, il maintient ses réserves sur l'article 2.

Mais, au cours de cette rencontre à l'hôtel Matignon, c'est la seule modification importante aux pouvoirs de la commission qui a été admise, avec, en plus, probablement, une nouvelle rédaction de l'article 21, qui *énumère* les agents de l'administration *« habilités à procéder aux vérifications requises par la commission »*, ne serait-ce que pour tenir compte de la récente décision du Conseil constitutionnel qui a annulé l'article 89 de la loi de finances pour 1984 sur les pouvoirs d'investigation des agents du fisc. Il est aussi prévu de réduire le délai de trois mois – prévu par l'article 14 – pendant lequel la commission pour la tranparence peut suspendre le rachat d'un titre.

Mais tous les élus socialistes ne partagent pas cette vision des choses ; ceux qui sont membres de la commission des lois sont plus sensibles que ceux de la commission des affaires culturelles et que l'entourage de M. Mauroy au risque d'inconstitutionnalité. Les députés socialistes, convoqués le mardi 10 janvier, devraient avoir à trancher entre les deux thèses, jusqu'ici le groupe en réunion plénière n'a pas discuté des points délicats de ce projet.

Pour le reste, le premier ministre *a accepté* les autres aménagements *souhaités* par les socialistes : exclusion des hebdomadaires des *limitations à la concentration ; définition* par la zone de diffusion et l'importance accordée aux informations nationales et internationales des quotidiens nationaux ; possibilité de détenir un quotidien national et un quotidien régional, à condition de ne pas dépasser, dans chaque cas, du marché ; obligation pour l'é rédactionnelle d'être composé journalistes professionnels.

Dans ces conditions, la con sion des affaires culturelle l'Assemblée, convoquée par le vernement, s'est mise au trav mercredi 4 janvier à 15 he L'opposition – et particulière les députés U.D.F. – continue sa part *ses manœuvres de ret ment : longue défense des am*ments, dépôt de s amendements... Les tentative président, M. Claude Evin (Loire-Atlantique), d'accélérer débats en s'appuyant sur le r ment de l'Assemblée n'ont l'heure pas été couronnée succès, le R.P.R. venant au se de l'U.D.F. Aussi, mercredi so commission n'avait-elle pas ac l'examen de l'article 2, mis réserve » lors des réunions du de décembre. Il est donc diffic savoir quand elle pourra ac l'*examen* de ce texte, alors *M. Evin aurait souhaité que cel fait le mercredi 11 janvier.*

De cette partie de bras d engagée entre l'opposition majorité à la commission dépe date de convocation du Parle *en session* extraordinaire pou permettre de débattre de ce p de loi sur la presse.

THIERRY BRÉHIE

M. CHIRAC : l'essentie est de rassembler notre n

M. Chirac, en adressant ses mercredi 4 janvier, à l'ensemb conseillers de Paris appartenan majorité municipale aussi bien l'opposition, a mis l'accent su souhait de voir l'*« unité des çais »* renforcée en 1984 tant au local que national. Le maire capitale a déclaré : *« Ce qu essentiel aujourd'hui est de ra bler notre nation. C'est la cer d'appartenir à une même nat un même peuple qui impos limites à la division. »*

Parlant des relations entre l' sition et la majorité, il a rappel formule de Georges Pompido disait : *« Le gouvernement a l'opposition réagit »*, et a cont *« Que les opposants aient des divergentes sur les moyens à n en œuvre, c'est la démoc L'important est de travailler un esprit constructif en évita querelles et les procès d'int qui dénaturent le jeu normal compétition entre la majori l'opposition. »*

M. Chirac a émis le vœu q redressement de la situation é mique du pays puisse s'amorc 1984 et que *« davantage d'init et de responsabilité soient la aux Français »*.

Le maire de Paris a enfin sou que *« le gouvernement s'atta faire un effort maximum en f d'une meilleure sécurité »*. Aux taires français servant au Lib au Tchad il a souhaité que *mission puisse être couronn succès et qu'il n'y ait pas année à déplorer d'autres times »*.

'OLITIQUE

Après l'émission « Les dossiers de l'écran »

IUMANITÉ » : Reagan a uvé un porte-parole fana- è en la personne d'Yves ntand.

mmentant les déclarations . mardi 3 janvier par Yves and au cours de l'émission dossiers de l'écran » diffusée Antenne 2, Claude Lecomte jeudi 5 janvier, à la « une » de nanité, quotidien du P.C. : *Reagan a trouvé en France un -parole fanatisé en la personne s Montand. (...) Pourquoi une opération ? Pourquoi cette soi- péciale annoncée à grand ren- le trompe par les concurrents nêmes ? La droite cherche- un candidat de rechange ? Il ai qu'avec Giscard usé, Barre romis, Chirac carnassier, les sont limités. Bien sûr, l'acteur odestement :* « Reagan, qui est n président, n'avait pas réussi la comédie, ce qui n'est pas cas. »

Voilà où mène aujourd'hui en ce le rêve conservateur améri- Que les Etats-Unis aient fait mauvais cow-boy un bon prési- bien réactionnaire amène cer- à penser que l'on pourrait bien d'un bon comédien un petit cien pour vieille cause. En ie, *aller du* Milliardaire *au* ident. *Du bien mauvais* ia. »

M. HAMON : un langage de vérité

M. Léo Hamon, ancien secrétaire d'Etat, président d'Initiative républicaine et socialiste (I.R.S., gaulliste de gauche), a déclaré, mercredi 4 janvier : « *Si nul n'est tenu d'épouser toutes les positions prises par le plus populaire de nos artistes, chacun est interpellé par ses remises en question. Les hommes politiques qui, prisonniers des routines dans leur pensée et dans leur discours, négligeraient cette interpellation commettraient une grande erreur : leur assurance ne les protégerait pas contre les mouvements du sentiment populaire venus des profondeurs.*

» *Nous voulons, quant à nous, insister aujourd'hui sur l'appel à un langage de vérité dans la présentation par les partis et les syndicats des problèmes essentiels. Sur l'approbation de la fermeté manifestée par le chef de l'Etat en politique internationale, sur la dénonciation de l'excès dans les manœuvres et les démarches d'affrontement et sur l'édification des nécessaires rapprochements auxquels il faudra bien venir entre tendances aujourd'hui opposées. Ces sentiments sont les nôtres. Puisse le pays, délaissant le jeu des extrêmes, soutenir ceux qui entendent faire passer ces sentiments profonds dans la réalité politique.* »

Le communiqué officiel du conseil des ministres

Le conseil des ministres s'est réuni, le mercredi 4 janvier, au palais de l'Elysée sous la présidence de M. François Mitterrand. Au terme des délibérations, le communiqué suivant a été diffusé :

● **ACCORD INTERNATIONAL**

La France participera au capital de la banque de développement des Caraïbes. — Le ministre des relations extérieures a présenté un projet de loi autorisant l'adhésion de la France à l'accord portant création de la banque de développement des Caraïbes.

La décision de la France de participer au capital de cette banque traduit la volonté de notre pays de contribuer à l'action internationale conduite en faveur du développement des Etats de cette région du monde.

● **PRIX, REVENUS ET COUTS**

1984 : une année décisive pour réduire l'obstacle majeur de l'inflation. — Le premier ministre a présenté une communication sur les grandes lignes de la politique en matière de prix, de revenus et de coûts en 1984.

Des progrès ont été réalisés depuis dix-huit mois dans la lutte contre l'inflation. Mais ils sont insuffisants, notamment au regard des résultats obtenus en ce domaine par nos principaux partenaires économiques.

Réduire rapidement l'écart des prix entre la France et ses partenaires reste donc, plus que jamais, la priorité du gouvernement. A cette fin, il demande pour 1984 à l'ensemble des agents économiques de se référer par avance à l'objectif d'évolution des prix qu'il a fixé. Ainsi, pour l'ensemble de l'année 1984, les évolutions nominales, qu'il s'agisse des prix ou des revenus, devront être prédéterminées et contenues dans la limite de 5 % en glissement annuel.

Ces principes seront notamment appliqués à l'évolution des salaires dans le secteur public, dont les orientations pour 1984 viennent d'être fixées par le premier ministre, ainsi qu'à l'évolution des prestations sociales. Dans le même esprit, une action particulière sera menée pour modérer l'évolution des rémunérations en pourcentage, des loyers et baux commerciaux, des marges commerciales, ainsi que des distributions de dividendes pour lesquelles le gouvernement adressera des recommandations aux organisations patronales.

La politique de contrôle des prix tiendra compte des résultats observés en 1983. Ainsi, les produits industriels qui ont respecté les accords passés en début d'année, et d'abord ceux qui participent à la bataille économique internationale, verront leurs prix progressivement libérés en 1984.

En revanche, les services qui n'ont pas respecté les accords de 1983 verront leurs dépassements comptabilisés dans les prix de 1964. Les commissaires de la République ont reçu d'autre part des consignes de fermeté quant au contrôle des prix des services.

L'évolution des tarifs publics respectera, elle aussi, l'objectif de prix gouvernemental tout en tenant compte de la situation spécifique de chacune des entreprises concernées.

Le gouvernement veillera également à ce qu'une concurrence plus intense s'exerce à tous les stades de l'activité économique.

Tous les agents économiques sont ainsi invités à participer à l'effort collectif de désinflation.

Mais l'inflation doit être aussi combattue par une maîtrise rigoureuse des coûts. Le gouvernement y contribuera, pour sa part, en poursuivant l'objectif de la réduction des prélèvements obligatoires à partir de 1985, en favorisant la diminution des coûts financiers et en contenant l'évolution des tarifs publics.

● **RECHERCHE SCIENTIFIQUE**

Une politique de coopération et d'ouverture en liaison avec l'ensemble des acteurs de la recherche. — Le ministre de l'industrie et de la recherche a présenté au conseil des ministres une communication sur les grandes orientations de l'action du Centre national de la recherche scientifique (C.N.R.S.).

Principal organisme public de recherche, le C.N.R.S. a pour mission prioritaire de développer la recherche dans tous les domaines de la connaissance, et en particulier en recherche fondamentale. Il lui appartient également de valoriser les résultats de cette recherche.

Une politique active d'ouverture et de coopération permettra des rapprochements fructueux entre recherche, développement technologique dans les secteurs de pointe et applications industrielles.

1. La coopération du C.N.R.S. avec l'ensemble des acteurs de recherche sera développée :

— avec les universités : celles-ci pourront passer avec le C.N.R.S. des conventions-cadres. L'importance des moyens accordés par le C.N.R.S. aux formations universitaires associées sera maintenue. Les décisions permettant de créer de nouvelles associations ou de mettre fin à des associations existantes seront prises en liaison avec les universités et le ministère de l'éducation nationale et tiendront compte de la qualité des recherches, de leur adéquation aux priorités scientifiques nationales et du respect des équilibres régionaux ;

— avec les autres organismes de recherche : plusieurs accords permettront notamment la coordination de l'action du C.N.R.S. et de l'Institut national de la recherche en informatique et en automatique (INRIA) dans le domaine de la filière électronique, l'ouverture avec le Centre national d'études des télécommunications (CNET) d'un laboratoire de micro-électronique à Bagneux, la création avec le Centre national d'exploitation des océans (CNEXO) d'un laboratoire mixte d'aquaculture en Charente-Maritime ;

— avec les entreprises industrielles : la signature de conventions telles que celles qui existent avec Saint-Gobain, E.D.F., Roussel Uclaf et Renault sera encouragée. Le C.N.R.S. pourra créer avec les entreprises des laboratoires mixtes, des groupements scientifiques communs, des filiales ;

— avec les partenaires sociaux : le C.N.R.S. engagera une coopération sur des thèmes de recherche qui ont un intérêt primordial pour le monde du travail, comme celui de l'insertion et des conséquences sociales des nouvelles technologies ;

— avec les régions : des conventions pluriannuelles pourront être signées, à l'image de ce qui vient d'être fait avec les régions Nord-Pas-de-Calais et Provence-Côte-d'Azur. Dans ce cadre, le C.N.R.S. contribuera au développement de pôles de recherche régionaux.

2. La mobilité volontaire des chercheurs sera encouragée.

Des procédures destinées à faciliter la mobilité des personnels du C.N.R.S. vers les autres organismes publics de recherche et vers les entreprises seront définies. De son côté, le C.N.R.S. accueillera dans ses laboratoires des ingénieurs de l'industrie et des organismes techniques de l'Etat.

Le statut des chercheurs du C.N.R.S. et celui des enseignants supérieurs organiseront des passerelles entre ces deux corps.

Les échanges de jeunes chercheurs titulaires du doctorat entre le C.N.R.S. et les laboratoires européens seront encouragés.

Enfin, le C.N.R.S. présentera régulièrement ses activités au grand public et participera à l'information et à la formation scientifiques en utilisant les nouveaux modes de communication, en particulier les réseaux câblés.

● **ÉGALITÉ ENTRE HOMMES ET FEMMES**

Le programme d'action pour l'année 1984 sera axé sur l'emploi et la formation professionnelle, l'éducation et l'orientation et l'égalité civile. — Madame le ministre délégué chargé des droits de la femme a présenté une communication sur les orientations retenues pour 1984 en ce qui concerne l'égalité entre hommes et femmes.

Ces orientations, définies à la suite d'un récent comité interministériel chargé des droits de la femme, concernent en particulier :

1) *L'emploi et la formation professionnelle :*

— Un programme d'action pour améliorer l'accès des femmes à l'emploi sera présenté en mars 1984, sur la base des conclusions d'un groupe de travail interministériel chargé d'évaluer, en ce qui concerne les femmes, l'efficacité du dispositif actuel de lutte contre le chômage ;

— Une insertion plus égalitaire des femmes dans les stages de formation professionnelle des secteurs d'activités reconnus comme prioritaires par le IXe Plan, en particulier la filière électronique, sera recherchée ;

— Un nouveau pas dans la voie de l'égalité d'accès aux différents corps de la fonction publique sera franchi par la suppression des dispositions qui restreignaient l'accès des femmes aux trois corps d'agents des douanes.

2) *L'éducation et l'orientation :*

Une convention entre le ministère des droits de la femme et le ministère de l'éducation nationale prévoira les mesures visant à :

— Lutter contre le sexisme à l'école ; un groupe de réflexion et d'impulsion sera chargé de veiller à la prise en compte de cette préoccupation dans les programmes scolaires ; la formation des maîtres sera adaptée dans la même perspective et une action de sensibilisation sera menée auprès des élèves instituteurs dans les quatre-vingt-dix écoles normales ;

— Diversifier l'orientation professionnelle des filles : un collaborateur, placé auprès de chaque recteur, sera chargé de l'impulsion et de la coordination des actions menées dans ce but.

3) *L'égalité civile :*

Une réforme instituant l'égalité des époux dans les régimes matrimoniaux et dans la gestion des biens des enfants est en cours d'étude. Des dispositions seront prises afin que les femmes puissent porter, dans les documents administratifs, le titre qu'elles souhaitent (madame ou mademoiselle).

Les rapports, récemment déposés par Mme Toutain, député, sur l'égalité fiscale des membres d'un couple, et par Mme Même, conseiller d'Etat, sur les droits propres des femmes à la retraite, seront étudiés par deux groupes de travail interministériels, qui auront à déterminer les propositions susceptibles de recevoir application.

● **VEHICULES D'OCCASION**

Un dispositif de contrôle analogue à celui qui existe déjà dans les autres pays européens sera progressivement mis en place. — Madame le secrétaire d'Etat chargé de la consommation a présenté au conseil des ministres une communication relative au contrôle de certaines catégories de véhicules d'occasion, destiné à prévenir les tromperies portant sur l'état des véhicules et à réduire les risques d'accident.

Les mesures à prendre seront examinées au cours d'une prochaine réunion du comité interministériel de la sécurité routière.

● **PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT**

L'amélioration de l'environnement est l'une des clés du développement. La France peut mener une action importante en ce domaine. — Madame le secrétaire d'Etat chargé de l'environnement et de la qualité de la vie a présenté une communication sur l'effort du gouvernement en faveur de l'environnement dans la coopération internationale.

L'environnement fait partie intégrante des conditions du développement, par le rôle qu'il joue pour la santé publique, l'accès à l'eau, la gestion économe des ressources, la protection des sols, la maîtrise des grandes croissances urbaines, la mise en place de technologies adaptées aux conditions propres à chaque pays.

Pour mieux mobiliser les ressources et les capacités dont la France dispose dans ces domaines, le ministre délégué chargé de la coopération et du développement et le secrétaire d'Etat chargé de l'environnement et de la qualité de la vie ont engagé plusieurs actions :

1) Un programme « environnement-développement » sera élaboré au cours des premiers mois de l'année. Il fixera le cadre général des actions à mener pour le renforcement de la dimension environnement dans les actions de coopération ;

2) Des moyens d'information et de formation, adaptés à la demande des pays intéressés, seront mis en œuvre. Les coopérants français seront sensibilisés à l'environnement et au transfert des techniques appropriées.

L'articulation entre les programmes français, l'aide communautaire et les actions multilatérales sera renforcée.

La participation française au programme des Nations unies pour l'environnement sera accrue de 10 % en 1984, celle relative au programme « Homme et biosphère » de l'UNESCO sera intensifiée.

MESURES INDIVIDUELLES

Le conseil des ministres du mercredi 4 janvier a adopté les mesures individuelles suivantes :

— M. Georges Oved, administrateur civil hors classe, est nommé conseiller maître à la Cour des comptes.

***

— M. Maurice Bouvier, inspecteur général de l'administration, est admis, sur sa demande, à faire valoir ses droits à la retraite.

[Né le 6 avril 1920 à Nogent-le-Roi (Eure-et-Loir), M. Maurice Bouvier est entré dans l'administration en 1943. Commissaire de police en 1952, il gravit les échelons hiérarchiques de la préfecture de police de Paris en étant successivement adjoint au chef de la brigade criminelle (1957), chef de la brigade criminelle (1961), directeur adjoint de la police judiciaire (1966) et directeur de la police judiciaire (1970). Il rejoint l'administration centrale en 1974, en étant nommé par le nouveau ministre de l'intérieur, M. Jacques Chirac, directeur central de la police judiciaire à la direction générale de la police nationale, poste qu'il abandonnera en septembre 1981, pour quitter définitivement la police et rejoindre l'inspection générale de l'administration au ministère de l'intérieur.

Le nom de M. Bouvier est lié à la plupart des grandes affaires criminelles de ces vingt dernières années. Il dirigea les enquêtes sur l'attentat contre le général de Gaulle, au Petit-Clamart, sur la disparition du leader progressiste marocain Mehdi Ben Barka et, comme directeur central, supervisa celle sur l'assassinat du prince de Broglie.]

***

— M. Michel Pechère, ingénieur en chef des ponts et chaussées, est nommé directeur du Port autonome de Marseille.

[Né le 6 février 1935 à Uccle (Belgique), M. Michel Pechère, ancien élève de l'Ecole polytechnique, est ingénieur au Port autonome de Marseille de 1964 à 1975 (responsable de l'opération Fos au sein de l'établissement) avant de diriger le Port autonome de Dunkerque depuis 1976.]

***

— M. Thierry Lehuérou-Kerisel, ingénieur en chef des ponts et chaussées, est nommé directeur du Port autonome de Dunkerque.

[Né le 7 janvier 1943 à Paris, M. Lehuérou-Kerisel, ancien élève de Polytechnique, a commencé sa carrière à Cherbourg. Il a ensuite occupé plusieurs postes au port de Rouen. Il était, depuis le mois de septembre 1981, directeur adjoint des ports et de la navigation maritime au ministère de la mer.]

UN DÉBAT A TF 1 SUR LES THÈSES D'ANDRÉ GLUCKSMANN

« Gagner et ensuite frapper »

rès l'exposé fait par M. Fran- Mitterrand le 17 novembre der- Antenne 2 sur les euromissiles, Sinclair proposait mercredi vier sur TF 1 dans son émission tion spéciale » un débat autour thèses d'André Glucksmann. -ci, dans son livre *la Force du* e (*le Monde* du 17 novembre) nce le pacifisme et souligne la ssité pour l'Europe et pour l'Oc- *t de ne pas céder au chantage à ocalypse » qu'exerce à travers ouvement l'Union soviétique.*

ns les guerres qu'ils se sont li- jusqu'à l'entrée dans l'ère nu- e a expliqué Glucksmann, cha- protagoniste devait « *frapper gagner* ». Il faut au contraire au- hui « *gagner et ensuite frap-* En d'autres termes désarmer ement l'adversaire avant de er sa force et de le soumettre. est selon lui la stratégie des di- nts soviétiques qui nourrissent vis de l'Europe occidentale et onde les mêmes ambitions que , à ceci près que le chef du Reich voulait voir lui-même vement *de son programme* *que le communisme se donne* ps de l'histoire pour aboutir.

mière question tournée vers nagne de l'Ouest où le paci- a pris le plus d'ampleur : celui-ci est-il dans la main des Soviétiques ? Deux interviews — l'une de M. Egon Bahr, l'un des principaux artisans de l'opposition du S.P.D. aux Pershing, l'autre de l'écrivain Hans-Christoph Busch, sympathisant des pacifistes — ont posé la question du statut de la République fédérale dans la confrontation Est-Ouest. Pour Glucksmann il est clair qu'on ne peut demander à l'Allemagne d'être en première ligne de la défense européenne tout en lui refusant la maîtrise de sa propre défense, c'est-à-dire l'arme nucléaire. « *Après trois générations,* a-t-il dit, *le péché d'Auschwitz doit être effacé.* » C'est aussi l'avis qu'exprimera en fin d'émission Mme Simone Veil pour qui « *la R.F.A a le droit d'être considérée comme un pays majeur en matière de défense (...), soit qu'on la défende en accord avec elle, soit qu'elle se défende elle-même* ». « *Les Allemands,* a-t-elle dit, *ont été déresponsabilisés. C'est pourquoi on a observé dans ce pays cette marée très dangereuse du pacifisme.* »

Deuxième question posée à l'amiral en retraite Antoine Sanguinetti, l'une des personnalités du mouvement de la paix français, lié au parti communiste : la menace soviétique est-elle établie ? Pour l'ancien major général de la marine, l'Occident dispose d'une « *supériorité globale indéniable tant en armements stratégiques que tactiques, conventionnels et navals* », et l'installation des Pershing ouvre en fait, sous prétexte de défendre l'Europe, la possibilité d'une guerre nucléaire limitée à son territoire. Faux, a répliqué Glucksmann, elle lie au contraire le sort de l'Europe à celui des Etats-Unis. A supposer que tel ne soit pas le dessein des stratèges américains, a-t-il dit, les Occidentaux disposent de « *la seule façon de contrôler le monstre nucléaire : la démocratie* ».

Deux documents — des extraits d'émissions à caractère militaire de la télévision soviétique et un film de propagande prêtés par l'ambassade — ont illustré l'état d'esprit entretenu par les dirigeants de Moscou : bellicisme à l'intérieur, rhétorique pacifiste à l'extérieur. M. Pierre Juquin, membre du bureau politique du P.C.F. a refusé de commenter ces documents pour s'en tenir au rappel de la position de son parti sur la défense de la France et sur le désarmement. « *Comment pouvez-vous voter le budget d'une défense tournée contre l'Union soviétique ?* », a demandé Glucksmann en mettant en doute la sincérité des communistes. « *Nous refusons, nous, de prendre en otages l'Europe et la planète* », a répliqué M. Juquin. Anne Sinclair ne pouvait que prendre acte de l'impossibilité d'un dialogue entre les deux hommes.

Mgr Jean-Marie Lustiger, archevêque de Paris, a expliqué la position des évêques qui jugent « *légitime que la France veuille se défendre* », la question étant de savoir si l'on peut « *défendre par les moyens de l'adversaire le bien que vise cet adversaire* », c'est-à-dire s'agissant de l'Union soviétique et de son idéologie, la liberté de l'Europe. Le problème posé est alors d'un autre ordre ; c'est, selon l'archevêque, celui d'un « *véritable désarmement de l'agressivité humaine* », celui du respect d'autrui dans sa liberté.

Il faut refuser, a dit Mme Veil, le sophisme par lequel les « *pacifistes* » se présentent eux-mêmes comme les ennemis de la guerre et leurs adversaires comme ses partisans ou ses fauteurs. C'est au contraire, a-t-elle expliqué, en assumant le risque de la guerre qu'on la prévient et « *en maintenant l'équilibre des forces qu'on évite la guerre nucléaire* ».

Emission brouillonne ? Pas tant qu'Anne Sinclair n'a cru devoir s'en excuser. On ne saurait lui reprocher, malgré l'absence de représentants du mouvement de paix indépendant du P.C.F., d'avoir donné la prééminence aux positions d'André Glucksmann qui, pour l'essentiel, résume le consensus des forces politiques françaises, à l'exception du P.C.F., sur cette question.

On aura pu mesurer le changement d'époque depuis le temps où l'Union soviétique pouvait apparaître aux téléspectateurs français comme la patrie pacifique des Ballets du Bolchoï, des visites de dirigeants débonnaires et de l'étudiante « *au joli nom* » qui montrait la Place Rouge à Gilbert Bécaud. Aujourd'hui Glucksmann n'a sans doute surpris — sinon choqué — personne en suggérant d'ouvrir l'émission par un dessin animé américain de 1942 montrant le grand méchant loup Adolf faisant main basse sur les naïfs petits cochons roses...

PATRICK JARREAU.

CORRESPONDANCE

« Les nouveaux chouans »

= Aude de Kerros, présidente Alliance pour une nouvelle re, nous écrit, en invoquant le de réponse, à la suite de notre e du 3 novembre consacré, sous e « Les nouveaux chouans », à aille de la culture entre la gau- t la droite :

es amalgames, la caricature entre de l'article, les glisse- r de sens faussent complète- la nature et la raison d'être liance pour une nouvelle re, association que vous citez damment et dont je suis la pré- te.

Tout comme Art et Lumière mble des artistes, l'Alliance mble des associations cultu- (troupes de théâtre, ensem- musicaux, ateliers, maisons tion, festivals, etc.). Cette iation s'inscrit dans le déve- ment des libertés associatives ont la base de la démocratie, mble-t-il

C'est grâce au support que sentent les associations que coup d'artistes peuvent s'expri- aujourd'hui. Elles ont donc à nnaître et à œuvrer en rapport les créateurs puisqu'elles ont le e d'être au contact des aspira- réelles du public et constituent eur diversité un terain favora- la vie artistique.

Pourquoi, ensuite, les artistes nous sommes ont-ils ressenti le n d'entamer un dialogue avec us et les responsables culturels municipalités ? Tout simple- parce qu'ils sont dans la France d'aujourd'hui ceux qui peuvent accueillir les œuvres, les expositions, les pièces de théâtre, les concerts que nous voulons faire connaître. Parce qu'ils sont les intermédiaires entre les artistes, les associations et le public. Nous n'y pouvons rien, c'est ainsi. Un artiste doit pouvoir montrer ses œuvres au public.

» *La diversité des individus et des associations qui nous composent est telle qu'il n'est pas possible de dire que nous colportons une culture répondant à des critères idéologiques particuliers. Nous raisonnons en créateurs et non en idéologues.*

» *J'en profite pour signaler que les partis politiques ne « disposent » pas de nous, que nous en sommes totalement indépendants et décidés à le rester.* »

[Pas plus que les précédentes émanant d'autres associations (*le Monde* du 19 novembre), les explications de la présidente de l'Alliance pour une nouvelle culture n'apportent un démenti aux faits rapportés dans l'article visé, qui se bornait à constater — en se référant, entre autres exemples, à la composition du bureau de l'Alliance pour une nouvelle culture — que certains élus et militants de l'opposition, associés parfois à des membres de mouvements d'extrême droite, utilisent volontiers les activités de certaines associations culturelles à des fins éminemment politiques. Le fait que leurs objectifs politiques ne soient pas partagés par certains de leurs associés, préoccupés uniquement d'action culturelle, n'enlève rien à la réalité de ce constat. — A. R.]

هكذا من الأصل

L'ANTI-RIDES



Doyle Dane Bernbach. V.A.G. France S.A. 02600 Villers-Cotterêts. Tél. : 96.08.03.

Tout le monde cherche à réparer des ans l'irréparable outrage. Tout le monde souhaite voir l'objet aimé garder une triomphante jeunesse... Tout le monde devrait posséder une automobile Volkswagen.

Car les Volkswagen sont garanties. Très bien garanties. Pour une raison bien simple : Volkswagen est certain de leur qualité.

D'abord, il y a la garantie pièces et main-d'œuvre qui protège votre voiture pendant 1 an, sans limitation de kilométrage.

Ensuite, la garantie-peinture. Volkswagen est tellement sûr de la solidité de ses peintures qu'elles sont garanties pendant 3 ans.

Enfin, la garantie anti-corrosion. La plus précieuse, peut-être, car la rouille ne s'attaque pas seulement à l'aspect de votre voiture, ell[e] est aussi un danger pour sa santé.

C'est pour cela que la garantie anti-corrosion est la plus longue : 6 ans. Pour le[s] voitures comme pour les gens, la jeunesse est le bien le plus précieux. Volkswage[n] le sait. Et voilà pourquoi votre voiture ne prendra pas une ride.

VOLKSWAGEN, C'EST TOUJOURS POUR LONGTEMPS

Le Monde

société

DANS LA REVUE « ÉTUDES »

Le Père Verspieren accuse certains hôpitaux français d'accélérer la mort de malades qui souffrent

La revue jésuite *Études* publie, ıns son numéro de janvier, un arti- e du Père Patrick Verspieren, ıcien directeur du centre Laënnec ımônerie des médecins catholi- ıes), qui dénonce le recours, par le rsonnel soignant de certains hôpi- ux français à des *« cocktails lyti- ıes »*, *« mélanges de drogues don- ies en perfusion à des doses telles ı'ils plongent le patient dans nconscience et accélèrent le pro- ssus de la mort »*.

Si certains soignants en sont rivés là, malgré les moyens dont spose la médecine, écrit le Père erspieren, membre de la Compa- ıie de Jésus, c'est que la notion ême d'un soulagement efficace des uffrances extrêmes *« se heurte core en France à l'incrédulité et ı scepticisme »*. *« Les médecins*, oute-t-il, *restent pour la plupart ésarmés devant la souffrance de lui qui meurt. »*

Cette attitude psychologique des ignants provoque, écrit le Père erspieren, par contrecoup, une autre réaction : *« Si la médecine devient incapable de maintenir un état minimum de santé, il vaut mieux que l'homme meure »* (...). *« Telle est la conviction qui, à mon avis, se répand de plus en plus dans la société. »*

Il s'agit en fait, ajoute l'article, de la peur *« d'entrer en relation avec celui qui se sent mourir »*. Cette angoisse dresse entre les soignants et le mourant *« un mur de silence* (...). *Angoisse et douleur s'amplifient mutuellement, et le malade est ainsi entraîné dans le cercle vicieux de la « souffrance totale » qui devient rapidement insupportable non seulement à l'intéresssé, mais aussi à son entourage »*.

D'où le recours aux *« cocktails lytiques »* que dénonce le Père Verspieren : *« De tels mélanges de drogues sont employés constamment, systématiquement même dans certains services hospitaliers. Ils y sont devenus la médication habituelle des derniers jours de la vie. Même lorsque le malade ne le demande pas. Même quand il ne ressent pas de souffrances sévères ou de grandes angoisses. » « Et*, ajoute l'auteur, *que penser de ces injonctions adressées aux infirmières qui règlent le débit des perfusions : « Je ne veux plus voir M. X... au retour du week-end » ? »*.

« Notre société a perdu l'habitude de côtoyer la mort », ajoute le Père Verspieren. Elle doit s'attaquer résolument au problème du soulagement de la souffrance. Ainsi l'ont fait en Grande-Bretagne notamment certains professionnels de la santé qui savent trouver le temps, la disponibilité nécessaire et le courage d'affronter la relation avec celui qui meurt. *« La création en France de quelques petites unités de soins où l'on manierait avec précision les thérapeutiques de la douleur de celui qui meurt est donc une nécessité impérative »*, conclut le Père jésuite.

Incompétence ou archaïsme

Le Père Verspieren a joué depuis : longues années, à la tête du cen- e Laënnec, un rôle de pionnier ɔur que changent des attitudes ı'il dénonçait vigoureusement à égard de la douleur. Non, disait-il, ılle-ci n'est pas rédemptrice. Elle ilit celui qu'elle frappe et le ionge dans la solitude et la étresse.

Son message a été mal compris, ırfois mal reçu et quasiment tou- urs mal appliqué. Les praticiens ançais, à part de très rares excep- ɔns, ignorent tout en effet du trai- ment de la douleur, et ils ne reçoi- ɛnt aucun enseignement à ce sujet, ıs plus que les infirmières. Les ıres « centres de la douleur » créés ı France avec un grand retard sur- vent avec difficulté et n'ont pu ɔtenir la reconnaissance officielle qui leur permettrait d'organiser un enseignement systématique.

Le recours aux moyens extrêmes, tel le placement d'une perfusion plongeant le malade dans l'inconscience, reste extrêmement rare bien qu'il soit dans certains cas indispensable. Un tel acte n'est pas, en effet, monnaie courante dans les hôpitaux, ne serait-ce que parce qu'un malade inconscient pose des problèmes de prise en charge particulièrment difficiles, et parce que ceux qui savent manipuler ce type de cocktail lytique sont très peu nombreux.

Il appartient aux facultés de médecine et de pharmacie et aux écoles d'infirmières de remédier à ces carences, conduisent, et c'est sans doute cela qu'a voulu dénoncer avec quelque excès le Père Verspieren, à l'usage de moyens lourds ou inopérants là où des méthodes plus simples mais insuffisamment connues ont fait leurs preuves.

Aucune de ces méthodes n'exige la technologie complexe qui caractérise les grands hôpitaux. Il importe donc également de développer l'hospitalisation à domicile, inexistante en France, et les lieux d'accueil du type Saint-Christophe ou les Dames-du-Calvaire, à Paris, ce qui est, cette fois, du ressort des pouvoirs publics.

Loin de *« favoriser l'euthanasie active »*, le corps médical français et son autorité de tutelle gardent, à l'égard de la douleur et de la mort, des attitudes, hélas, largement dominées par l'incompétence, l'indifférence ou l'archaïsme.

Dr ESCOFFIER-LAMBIOTTE.

AU PROCÈS PARIBAS

Les folles dépenses d'une maîtresse femme

Et si les carnets de Léonce Boissonnat, ces pièces maîtresses de l'accusation, n'étaient pas à tout coup écrits d'Evangile ? La question a surgi, mercredi 4 janvier. Et Mme Jacqueline Fayard a fait montre, à soixante-trois ans, de la pugnacité d'une maîtresse femme, avec un je-ne-sais-quoi qui fait croire à l'affirmation d'un bon droit.

Mme Fayard fut avec son mari, une pionnière de l'industrie du plastique. A Sainte-Sigolène (Haute-Loire), ils employaient quatre cents salariés. A l'automne de leur vie, il se trouva que des groupes européens leur proposèrent d'acheter leurs usines si florissantes. Après examen, ils donnèrent la préférence, en avril 1977, aux Hollandais d'Unilever.

Jusque-là, ils ignoraient l'un et l'autre Paribas. Dans leur province, la B.N.P. locale et la Société lyonnaise leur suffisaient. Ce furent ces Hollandais qui demandèrent que l'opération se fît par le canal de Paribas. Il en fut donc ainsi et, pour 16 600 000 francs, les Fayard se donnaient un droit luxueux à la retraite. La somme fut versée pour un quart sur un compte bloqué pendant quatre ans, à titre de garantie. Le reste, plus de 12 millions, allant à un compte joint au nom de M. et Mme Fayard, libres d'en disposer immédiatement comme ils l'entendaient.

Or voici qu'en 1980, après la saisie par les Douanes des carnets Boissonnat, on trouva sur une de leurs pages une mention « Mme Fayard » suivie de chiffres en francs suisses correspondant à une valeur de 2 300 000 francs, assortis d'indications de revenus correspondants disponibles. Ici, une observation s'impose. Pourquoi est-il fait mention, pour ce qui concerne Mme Fayard, de revenus pour l'année 1976 ? A cette époque, ni elle ni son mari, chacun l'admet, n'ont jamais mis les pieds à Paribas.

« On a moissonné ma vie »

Alors, si cette Mme Fayard des carnets n'était pas Mme Fayard de Sainte-Sigolène ? Elle le dit haut et fort, Mme Jacqueline Fayard. *« Les Fayard ? Rien que chez nous, il y en a trente-quatre, et à Paribas, il y avait dix-sept Mme Fayard parmi les clients. »*

Du reste, Mme Fayard de Sainte-Sigolène et son époux vécurent à grandes guides. Achat de tableaux de maître : Ingres, Sisley, Corot, etc. pour 4 230 000 francs, 1 000 000 de francs de travaux, 900 000 francs encore pour des voyages de rêve, comme celui de l'Orient-Express, des croisières, sans parler des 3 530 000 francs qu'il fallut payer au fisc et des 1 200 000 francs de bijoux. A cela, aucune honte :

— *« Moi, monsieur le président, quand je fais des dépenses, je les fais et je me dépêche aussitôt de les oublier. »*

Alors, non, vraiment, pas de compte en Suisse et pas de poire pour la soif. Que reste-t-il ? Il reste que toutes les folles dépenses évoquées par Mme Fayard n'atteignent pas, malgré tout, les 16 600 000 francs de la vente de l'usine.

« On arrive à 14 millions, dit le président. Il en manque 3.

— Heureusement, dit cette femme superbe. *Mais je vous garantis qu'ils ne sont pas en Suisse.*

— Comment expliquez-vous pourtant ces détails des carnets de Boissonnat ?

— Qu'est-ce qui vous dit que c'est moi qui y suis nommée ? Tenez, on trouve à côté de mon nom cette mention vraiment curieuse : « pour son petit copain ». « Dites froidement que j'avais un gigolo ! Ce sont là des choses humiliantes pour moi. Par les temps qui courent, je fais peut-être vieux jeu, mais c'est comme ça.

— Cela pourrait vouloir désigner votre mari.

— Mon mari, petit copain ? Mais quoi encore !

— Je vous propose une interprétation qui puisse ne pas vous blesser.

— Vous êtes vraiment trop aimable. Depuis cinq ans, on a moissonné ma vie dans tous les sens. On m'a promenée partout. Vous croyez que c'est agréable ? »

JEAN-MARC THÉOLLEYRE.

LES DISPOSITIONS DE LA RENTRÉE SCOLAIRE 1984

- Premier degré : *chaque département répartira ses enseignants*
- Collèges : *la réforme est mal engagée*
- Lycées : *on pourra redoubler la première*

Cinq circulaires préparant la ren- ée scolaire 1984 ont été rendues ıbliques, jeudi 5 janvier, par les rvices de M. Alain Savary. Adres- es aux recteurs d'académie, elles sent, comme chaque année, à mo- liser l'administration pour la pré- ıration de la prochaine année sco- ire et à tracer les grandes lignes de politique ministérielle, tant sur le an pédagogique qu'en matière de ɛstion des moyens budgétaires.

• **PREMIER DEGRÉ.** — L'un ɛs points soulignés est le renforce- ɛnt de la *« gestion globale des ɔstes par département »*. Cela si- ıifie qu'il appartiendra à chaque épartement de répartir les postes 'instituteurs selon les besoins en ıaternelles, en élémentaires, en ımplacements, sans faire appel aux ɔisins, ni, à plus forte raison, au mi- stère.

COLLÈGES. — La rentrée 1984 ɔrrespond à la *« première étape de ıise en œuvre de la rénovation des ɔllèges »* dans 10 % à 15 % des éta- lissements sur la base du volonta- at. Les collèges retenus, qui bénéfi- ient en 1983-1984 d'actions de ɔrmation spécifiques, devraient no- ımment *« avoir une politique en ıatière d'orientation, de travail ɔllectif des enseignants, d'utilisa- on du temps scolaire, de groupe- ıent des élèves, de relation avec environnement, d'utilisation des ɛssources documentaires, de tra- ail en commun avec le niveau élé- ıentaire et l'enseignement techni- ue »*. Les enseignants, dont les ìches *« ne sauraient se limiter à ıire des cours »*, sont invités dans ɛs établissements volontaires à tra- ailler collectivement et à constituer ne structure de réflexion et des quipes pédagogiques.

Le ministère se refuse à quantifier ationalement *« les heures que les nseignants consacrent à leur tra- ail en commun et aux élèves en de- ors des heures de classe »*. Pour- ınt, les professeurs d'enseignement énéral des collèges (P.E.G.C.) qui nseignent dans les établissements olontaires pour la rénovation béné- ìcieront d'une décharge ramenant ɛurs obligations de service à dix- uit heures de cours (au lieu de ingt et une), plus trois heures onsacrées à la constitution 'équipes pédagogiques. Cette me- ure est justifiée par la volonté de ré- server les disparités actuelles d'horaires qui *« gênent incontestablement le travail collectif »* (les professeurs certifiés doivent seulement dix-huit heures de cours).

• **LYCÉES ET LYCÉES D'ENSEIGNEMENT PROFESSIONNEL (LEP).** — Pas de grandes nouveautés à prévoir pour la rentrée 1984, même si le texte annonce que les conclusions du rapport de M. Antoine Prost sur les lycées *« seront tirées dans les prochaines semaines »*. Le texte énumère des actions — développement des enseignements artistiques, introduction de la philosophie dans certaines sections technologiques, extension des classes-passerelles entre les LEP et les lycées... — pour améliorer la réussite des élèves. A propos de l'orientation en classe de première, où la décision de redoubler est prise, depuis l'an dernier, par la famille ou l'élève, le directeur des lycées reconnaît que *« certaines décisions n'ont pas été prises de façon responsable »*. Malgré cet *« échec relatif »*, le directeur recommande le dialogue qui permet aux élèves et aux familles de parvenir à un choix cohérent. Si ce dialogue n'a pas pu s'établir et que le choix fait par la famille ou l'élève majeur est irréaliste, *« le conseil pourra proposer le redoublement en motivant sa décision »*.

Peu d'innovations

Les circulaires 1984 marquent une continuité par rapport aux textes correspondant des années précédentes et présentent peu d'innovations. Les objectifs que M. Savary rappelle lui-même dans l'une des circulaires sont constants : lutter contre les inégalités, transformer l'école pour améliorer sa qualité et démocratiser son fonctionnement. *« On ne réforme pas le système éducatif. Il doit se transformer »*, écrit le ministre dont l'une des idées-forces reste la concertation entre toutes les parties prenantes aux changements, parents d'élèves et élus locaux compris.

Le texte décharge les professeurs d'enseignement général de collèges (P.E.G.C.) d'établisements volontaires pour la rénovation de trois heures de cours par semaine (dix-huit heures au lieu de vingt et une) alignant leur obligation de service sur celle des professeurs certifiés pour permettre à tous les professeurs de travailler en équipe. Cette décharge horaire satisfera les adhérents du SNI-P.E.G.C. Mais elle ne s'accompagne d'aucune précision sur les obligations des autres catégories d'enseignants en matière de concertation et de tutorat, points-clés des propositions Legrand, alors que ces catégories d'enseignants par la voix de leurs syndicats n'ont jamais caché leur hostilité à la nouvelle définition de leur service. La volonté du ministère de *« ne pas quantifier nationalement »* les heures de concertation et de tutorat et l'unification des obligations de cours pourrait bien conduire des professeurs à refuser ces nouvelles tâches dont dépend pourtant la tentative de rénovation des collèges.

Ph. Be.

L'usage de la cocaïne se répand aux Etats-Unis et en Europe

L'usage de la cocaïne est en augmentation aux Etats-Unis. Selon les estimations officielles, cinq millions de personnes environ consommeraient au moins une fois par mois de cette drogue et vingt millions d'Américains en auraient prisé au moins une fois.

L'ampleur de l'usage a entraîné une saturation du marché et une baisse des prix. Les trafiquants ont de plus en plus de difficultés pour écouler leur marchandise. Ils cherchent actuellement à ouvrir des marchés en Europe, où la consommation de cocaïne a également augmenté au cours de cette année. Pour la première fois en France, les saisies de cocaïne en 1983 ont dépassé les saisies d'héroïne (180 kilos d'héroïne et 200 kilos de cocaïne).

Une récente enquête établie à partir des réponses de milliers d'usagers américains s'adressant à Cocaïne Helpline, un service téléphonique d'aide aux toxicomanes, met l'accent sur les dangers d'une drogue qui passe pour ne pas entraîner d'accoutumance. Selon le *New York Times*, de nombreux correspondants de Cocaïne Helpline auraient fait état de troubles dépressifs, d'anxiété et de panique.

Ces indications sont confirmées dans un pré-rapport que publie le Trait d'union, une association d'aide aux toxicomanes sortant de prison, que dirige le docteur Francis Curtet. *« Le bond en avant de la consommation de la cocaïne*, indique-t-il, *est le fait marquant de l'évolution de la toxicomanie en France, en 1983. »* Elle représente cette année 15,2 % des drogues consommées par les consultants du Trait d'union (ce chiffre n'était que de 9,7 % en 1982). *« Ce fait est extrêmement grave*, souligne de responsable du Trait d'union, *car il confirme que la mode des Etats-Unis est en train de s'implanter en France, malgré nos mises en garde répétées à l'encontre d'une drogue presque aussi « dure » que l'héroïne, contrairement à ce que voudraient laisser croire certains milieux de la jet society et du show-business. »*

Faits divers

La soucoupe dans le jardin

De notre correspondant

Toulon. — Le 8 janvier 1981 vers 17 heures, Renato Nicolaï était occupé, dans son jardin, à la construction d'un abri. Soudain, il entend un léger sifflement. Bizarre... Sa maison est assez éloignée de Trans-en-Provence, un village de 3 200 habitants situé à 6 kilomètres au nord de Draguignan (Var). Il lève les yeux. Stupeur. *« Il y avait un objet rond d'environ 3 mètres de diamètre et 1,50 mètre de hauteur, légèrement bombé et de couleur de plomb. A sa base, on voyait quatre hublots. L'engin était suspendu à 50 centimètres du sol, immobile. Au bout d'une minute, je me suis approché et il s'est alors envolé verticalement, très vite, sans bruit, sans poussière... »*

S'exprimant avec un fort accent toscan, M. Nicolaï regrette cependant que sa femme ait été si bavarde. *« Elle en a parlé à une voisine, qui en a parlé à un autre... Alors j'ai été obligé de prévenir les gendarmes... »*

Le lendemain, la brigade de gendarmerie de Draguignan était sur les lieux pour recueillir le témoignage de M. Nicolaï et procéder à des prélèvements de terre et de végétaux à l'endroit où l'engin mystérieux avait laissé une empreinte circulaire de 3 mètres sur 4 centimètres de profondeur.

De cette aventure on parlera peu dans le village, où Renato Nicolaï a la réputation d'un homme affable, mais secret. Cependant, les chercheurs de l'INRA chargés d'analyser les prélèvements iront de surprise en surprise. Outre le compactage anormal du sol à l'endroit présumé de l'atterrissage, ils constateront sur un silex un frottement de surface *« comparable à un effet de ponçage »* ainsi que d'autres effets mécaniques et thermiques résultant d'un échauffement « dont la valeur n'a pas excédé 600 degrés ». Les échantillons contiennent une faible quantité de sodium, de titane et de magnésium et des résidus de combustion. L'analyse des végétaux révélera une baisse générale de la teneur pigmentaire proportionnelle à la distance du lieu du phénomène (dans un rapport variant de 1 à 10).

Ces « traumatismes virginiques » attesteraient d'un vieillissement anormal des jeunes pousses. De plus, les chercheurs ont observé des transformations chlorophyliennes liées, peut-être, à l'action d'un champ énergétique de type électrique.

« Un événement de grande ampleur »

Ces conclusions, qui ont rendu perplexes des scientifiques, ont été publiées dans un rapport du GEPAN (Groupement d'études des phénomènes aérospatiaux non identifiés). Tout en constatant qu'*« un événement de grande ampleur est survenu en cet endroit »*, Ce rapport reste prudent. Au plan physique, il estime que *« les interprétations possibles (choc, frottement...) restent cependant trop diverses et vagues pour que l'on puisse considérer qu'elles fournissent une confirmation définitive des narrations du témoin »*. D'autre part, au plan biochimique, les conclusions du rapport font valoir qu'a été obtenu un *« remarquable faisceau de résultats »*, mais que *« les connaissances actuelles sur les traumatismes que peuvent subir les végétaux restent trop parcellaires pour que l'on puisse dès à présent fournir une interprétation précise et unique »*.

Un peu las de répéter son histoire, cent fois par jour, depuis que le GEPAN s'est prononcé, Renato Nicolaï s'est promis, s'il voit une autre soucoupe un jour, de n'en parler qu'aux savants. Il regrette de ne pas avoir pu approcher l'engin et ses éventuels occupants. Il ajoute, dépité : *« Ils ont peut-être eu peur. »*

Au village, on se contente de sourire... non qu'on mette en doute l'histoire et le rapport, mais on est secret à Trans, *« où personne ne sait qui l'on enterre quand sonne le glas »*, explique le jeune kinésithérapeute. A peine si l'on voit de l'insolite. Comme l'explique l'abbé Roux, curé du village : *« L'Evangile va jusqu'aux extrémités du monde. Si vous regardez le tympan de la cathédrale de Vézelay, vous y verrez des personnages à trois jambes... »* Puis, ajoute l'abbé, *« la proximité du camp militaire de Canjuers, les charges parfois trop fortes et les obus qui s'égarent font qu'on est moins surpris. Et puis, si ce sont des gens venus d'ailleurs, ils ne se sont pas manifestés. Ce sont des êtres à sauver. Ils n'ont qu'à revenir. Je veux bien m'en occuper »*.

JOSÉ LENZINI.

EN BREF

« Iparretarrak » revendique une fusillade contre des C.R.S.

Un correspondant anonyme se réclamant du mouvement clandestin basque Iparretarrak a revendiqué, mercredi 4 janvier, par des appels téléphoniques à Radio-Adour-Navarre et à l'agence bayonnaise de *Sud-Ouest*, les coups de feu qui avaient été tirés, mardi, contre un casernement de C.R.S. à Anglet (Pyrénées-Atlantiques). *« Le tir des armes automatiques a été intentionnellement dirigé*, a expliqué ce correspondant, *sur les véhicules et le cantonnement de manière à éviter le C.R.S. qui montait la garde. »*

Des membres de l'organisation Iparretarrak, mouvement composé de militants autonomistes français, avaient tué deux C.R.S en mars 1982 à Saint-Etienne-de-Baïgory (Pyrénées-Atlantiques) et un gendarme, en août dernier, dans un camping de Léon, dans les Landes.

Nouvelles alertes à la bombe dans des gares

Plusieurs fausses alertes à la bombe ont à nouveau provoqué des retards et des perturbations durant la journée du mercredi 4 janvier. Ainsi, un T.G.V. qui avait quitté la gare de Paris-Lyon à 12 heures a-t-il dû être stoppé à Vaumort (Yonne), à une centaine de kilomètres de Paris et ses 300 passagers transférés à bord d'une autre rame spécialement acheminée sur place. Un train a été retardé d'une dizaine de minutes en gare de Mulhouse (Haut-Rhin) ; en gare de Toulouse-Matabiau, pour la quatrième journée consécutive, une fausse alerte a momentanément perturbé le trafic, ainsi qu'à Figeac (Lot), dont la gare avait déjà été l'objet, la veille, d'une alerte injustifiée.

D'autre part, la deuxième victime de l'explosion survenue le 31 décembre à la gare Saint-Charles de Marseille a pu être identifiée. Il s'agit d'un fonctionnaire polonais âgé de trente-huit ans, Marek Skwiryt, qui était inspecteur régional à la jeunesse pour la province de Cracovie (Pologne).

La mutation du commandant Beau

Le commandant Jean-Michel Beau, ancien chef de la section de recherches de la gendarmerie à Paris, inculpé en août 1983 de subornation de témoins dans l'affaire des trois Irlandais de Vincennes soupçonnés d'être des terroristes en 1982, occupe maintenant un poste de responsabilité à la direction de la protection et de la sécurité de la défense, l'ancienne sécurité militaire. Il fait ainsi partie de la dizaine d'officiers de gendarmerie affectés à ce service dirigé par un officier général de la gendarmerie nationale.

هكذا من الاصل

Le Monde

LIVRES

DEUX FEMMES DANS LA RÉVOLUTION FRANÇAISE

Germaine de Staël, cette belle intelligence

• Un témoin privilégié

A SIX ans de son deuxième centenaire, la Révolution française laisse dans la conscience nationale ce trouble subtil, cette rupture équivoque où se nouent encore quelques-unes de nos contradictions essentielles. Perplexe devant l'héritage, Tocqueville estima qu'elle continuait finalement l'Ancien Régime, quand Michelet crut qu'elle en sanctionnait la dégénérescence. Plus récemment, la recherche iconoclaste de François Furet bouscula les interprétations marxistes d'Albert Soboul. Entre-temps, Jaurès avait aperçu dans l'incendie de 1789 les premières lueurs socialistes, et Taine répertorié sans faiblir ses immenses dégâts.

Glorieux, célébré, l'événement déconcerte ou divise. Finalement, personne n'accompagne d'un cœur ferme ses innombrables victimes jusqu'à l'échafaud. Roi contre Assemblée, constitutionnels contre jacobins, Montagne contre Gironde, Robespierre contre Danton, thermidoriens contre terroristes, pour ne rien dire des hébertistes, enragés ou autres babouvistes, cela fait quand même du monde à guillotiner. La Bastille prise au pas de charge, les privilèges abolis le 4 août, l'enthousiasme retombe. Impossible d'acclamer ensuite une hécatombe de cinquante mois.

Si la postérité s'interroge encore sur son sens exact, les contemporains hésitèrent davantage encore. Le nez sur l'événement, presque tous hésitent ou se trompent. Parmi les plus perspicaces, un Rivarol, un Mallet du Pan n'en retiennent qu'une vision fragmentaire.

Comme la peinture, l'histoire ne s'apprécie convenablement qu'à distance. Cependant, quel privilège de pouvoir dire : *« J'étais là ! »*, quand Louis XVI prononça son premier discours devant les états généraux ; quand l'émeute parisienne ensanglanta Versailles ; quand les massacres de septembre remplirent la place de Grève d'une multitude farouche. Le témoignage acquiert une force singulière quand il s'accompagne d'une intelligence politique aiguë, et d'un instinct journalistique du détail pittoresque. A vingt-trois ans, Germaine de Staël réunissait en 1789 les deux qualités sous ses boucles brunes.

Fille du Genevois Necker, chargé de rétablir les finances de la monarchie en déclin, elle approchait grâce à son cher papa le monde clos de la cour. Bavarde, ambitieuse, galante sous les yeux d'un époux consentant, elle intriguait aussi avec les bourgeois d'affaires désireux de prendre le pouvoir à travers les changements constitutionnels. Elle se fit même l'égérie de quelques gentilshommes ralliés au tiers état depuis le serment du Jeu de paume.

Les moutons de Panurge

Par ses conseils, sa frénésie d'exercer une influence, elle participa directement à l'agitation générale. Mais en étrangère d'ascendance helvétique et prussienne, protégée par le passeport diplomatique de son mari suédois, toujours prête à rejoindre au plus vite son cher lac Léman si les choses tournaient mal à Paris. Ce confort lui donna envers les événements le recul intérieur indispensable pour bien les juger, mais si difficile à ses contemporains.

Dans une confidence à Metternich, Napoléon, qu'elle détestait et exaspérait, la traita de *« machine à mouvement qui remue les salons »*. A mi-chemin des Mémoires et de la réflexion philosophique, ses *Considérations sur la Révolution française* remuent bien des souvenirs, et beaucoup d'idées.

La plume vive et forte, assaisonnée d'un rien d'enjouement, elle raconte les drames, les épisodes célèbres survenus sous ses yeux, mais s'efforce d'en tirer simultanément une morale, parfois même une doctrine. Comme son compatriote Mallet du Pan, elle porte des jugements peu amènes sur l'excitation particulière aux Français dans les moments de crise, et leur trouve avec les fameux moutons de Panurge des ressemblances toujours d'actualité : *« Dès qu'on a trouvé dans les temps de troubles une phrase un peu spécieuse, les hommes de partis et surtout les Français trouvent un plaisir singulier à la répéter ; les arguments qu'on pourrait y opposer sont sans effet sur leur esprit ; ce qu'il leur faut, c'est penser et parler comme les autres, afin d'être certains d'en être applaudis. »* Dans la France contemporaine, ce conformisme se constate encore tous les jours.

Après la prise de la Bastille, Varennes, le 10 août 1792, Thermidor, les ralliements équivoques se répétèrent vingt fois. Toujours attentive aux travers du caractère national, notre observatrice estime, sans excès d'indulgence : *« Le parti qui passe pour le plus fort devient vite tout-puissant, car tout le monde s'y réunit... Ils ont besoin de s'exciter mutuellement par la communication de leurs idées : le silence profond, la résolution solitaire ne sont pas dans leur caractère. »* Dès la transformation des états généraux en Assemblée nationale, l'intérêt personnel des principaux meneurs se greffe sur les débordements collectifs. Depuis les gradins de la Constituante, Germaine saisit parfaitement leurs combinaisons. Jusqu'à l'attaque des Tuileries, le roi dispose d'une popularité dangereuse pour ses adversaires. La fille de son ancien ministre estime qu'il devait, ce jour-là, *« se mettre à la tête de ses troupes et combattre ses ennemis »*. Mais il refuse *« d'exposer la vie des Français pour sa défense personnelle »*. Cette répugnance condamne sa famille et ses partisans à une complète extermination. Au lieu de monter à cheval, il utilise constitutionnellement son *veto*. Ce choix décide de sa perte, car *« il n'y a rien de si violent en France que la colère qu'on a contre ceux qui s'avisent de résister sans être les plus forts »*.



★ *Illustration de JEAN-PIERRE CAGNAT.*

Apte aux grandes analyses intellectuelles, Germaine aborde aussi les événements avec son émotion de femme amoureuse. Loin de nuire, le mélange des genres l'amène à saisir, grâce à sa sensibilité, des rapports de forces complexes qu'elle condense alors en peu de mots. Présente dans la salle des Menus-Plaisirs quand Louis XVI y accueille les états généraux, elle note ainsi : *« Le roi prononça son discours avec sa simplicité accoutumée ; mais les physionomies des députés exprimaient plus d'énergie que celle du monarque, et ce contraste devait inquiéter dans des circonstances où, rien n'étant encore établi, il fallait de la force des deux côtés. »*

GILBERT COMTE

(Lire la suite page 12.)

billet

Lire Diderot ?

APRÈS une année Stendhal à mon goût un peu trop foisonnante et révérencieuse (comme si le vingtième siècle avait voulu le venger de la désinvolture avec laquelle l'a traité le dix-neuvième), voici l'année Diderot, celle du bicentenaire de sa mort (1784).

Elle sera plus modeste. D'abord parce que Diderot n'a pas, et de loin, le « public » de Stendhal. A preuve : tout le monde sait ce que sont des sentiments stendhaliens, le culte stendhalien de l'énergie, ou les stendhaliens eux-mêmes. Essayez donc pour Diderot : diderotiens ? diderotistes ? Ça ne marche pas. C'est le genre de signe qui fait le partage entre l'écrivain-institution et les autres ; et qui ne trompe pas.

Ensuite, parce qu'au fond, et même si cinquante ans seulement séparent Jacques le Fataliste d'Armance, nous sentons (ou nous croyons sentir) que l'un appartient à notre histoire, l'autre à notre préhistoire.

Dépassé, Diderot ? Antédiluvien ? Oui, en un sens. Il combat l'Ancien Régime, mais il est profondément d'Ancien Régime lui-même, ou au moins du dix-huitième siècle, dans sa façon de sentir la société, les hommes, les femmes. Il n'a pas de trait assez dur pour les aristocrates et les « religieux » ; mais c'est un aristocrate de la plume, et un religieux dans tout son théâtre. Un religieux laïque, bien sûr.

Et surtout, c'est un homme si divers ! Si multiple ! Si peu saisissable ! A poursuivre le parallèle entre Stendhal et lui, on tomberait dans le ridicule. Mais tout de même : on peut aimer tout Stendhal, qui « vient bien », d'un seul tenant. Le moyen avec ce touche-à-tout de Diderot ? Comment, aujourd'hui, s'intéresser à la fois à l'Encyclopédie et à la Religieuse ? Au Neveu de Rameau et aux Principes de politique des souverains ? Aux Salons et à Jacques le Fataliste ?

Il faudrait être partout, et cette prodigieuse activité-curiosité-liberté de l'esprit, à laquelle Stendhal participe encore un peu (voici notre parallèle refermé), n'est plus du tout de notre temps ni de nous. Avouerais-je pour ma petite part que, diderolâtre sans nuances pour les trois œuvres « libres » (Jacques, le Neveu, la Religieuse), encore chaud pour le Rêve de d'Alembert ou l'Entretien avec la maréchale, j'ignore à peu près tout du reste de cette œuvre immense ?

C'est un peu là-dessus que butent les organisateurs de l'année Diderot. Les neuf séances de travail prévues au Centre international d'études pédagogiques de Sèvres, du 4 au 9 juillet, la dixième (Diderot et le théâtre) à la maison de la culture de Reims, le 9 juillet, permettront aux spécialistes de Diderot de faire le point.

La télévision se serait honorée en nous offrant à cette occasion un Jacques le Fataliste que nous croyons tout à fait réalisable (en en retranchant l'épisode de Mme de la Pommeraye), et passionnant. Ce ne sera certainement pas pour 1984. Quant à la grande édition nationale des Œuvres, prévue en trente-trois tomes, dont quatorze parus (chez Hermann), nous lui consacrerons un « dossier » en temps voulu.

JACQUES CELLARD.

(Lire en « Vie littéraire » le programme des manifestations.)

Marie-Antoinette, cette jolie naufrageuse de la monarchie

• La reine vue par Stefan Zweig

LORSQU'ILS abordent la Révolution française, les historiens dissèquent, examinent, tournent et retournent ses causes principales, sans les distinguer clairement des motifs secondaires. Louis XVI par sa faiblesse, la reine avec son orgueilleuse impopularité, aggravèrent-ils la crise jusqu'à la rendre irréparable, quand un peu d'énergie et d'adresse pouvait peut-être tout préserver ? Question angoissante pour les politiques, puisqu'elle subordonne leurs combinaisons aux impondérables du psychologique !

Né à Vienne l'année où Freud y obtenait son doctorat en médecine, Stefan Zweig s'intéressa aussi à la vie intérieure des êtres. Parvenu lui-même à la maturité, il se passionna vers 1930 pour une illustre compatriote, la petite archiduchesse Marie-Antoinette de Habsbourg, montée sur le trône de France dans l'euphorie de ses dix-neuf ans. Entre l'*« Autrichienne »* dépensière, arrogante, vilipendée par les Jacobins, et la pure, l'admirable victime de toute une tradition royaliste, il s'efforça honnêtement de découvrir le vrai personnage. Avec ses vertus, ses défauts, mais surtout l'évolution de son caractère lentement mûri par le malheur.

Dans sa documentation, Stefan Zweig méprise trop les *Mémoires* de Mme Campan, ne cite pas ceux de Weber malgré leur intérêt, mais tire le meilleur parti des lettres échangées entre la jeune souveraine et sa mère, l'infiniment respectable Marie-Thérèse d'Autriche. Comme François Fejtö dans son récent *Joseph II*, l'auteur éprouve une tendresse mâtinée d'admiration pour la vieille impératrice consciencieuse qu'épouvantaient les frasques de sa fille. D'intelligence moyenne, plutôt bonne, très jolie mais versatile, frivole, superficielle, dépensière, égarée par un déplorable entourage, celle-ci n'en fait qu'à sa tête. Consciente du drame en préparation, sa mère l'accable en vain d'avertissements prémonitoires : *« Vous vous précipitez par votre faute dans les plus grands malheurs »*, écrit-elle, sans soupçonner qu'ils se termineront sur un échafaud après un procès d'une parfaite ignominie.

Sous la guillotine, Marie-Antoinette déploiera un courage admirable. Il ne la sauvera pas plus qu'il ne ressuscitera la monarchie. Dans le récit de sa longue déchéance, Stefan Zweig dresse un portrait conventionnel de Louis XVI mais exact. Minutieux chaque fois qu'il décortique une âme, l'auteur aborde moins sérieusement l'histoire générale. Soutenir que, une demi-douzaine d'années avant la Révolution, *« on ne voit* en France *que stagnation et ruines..., les dettes s'élever, l'armée et la flotte dépérir, les colonies se détacher du pays »*, défie simplement la raison.

Louis XVI n'en imposa pas plus à sa femme qu'aux révolutionnaires. Tocqueville en tête, la postérité reconnaît qu'il entama d'utiles réformes, équipa contre l'Angleterre la meilleure marine française jamais parue sur les océans, dota son armée d'une artillerie si moderne qu'elle servit sous toutes les guerres de la Révolution et de l'Empire, et gagna là bien des batailles. Loin de perdre des colonies, le faible souverain récupéra même le Sénégal, après son intervention victorieuse aux Etats-Unis, et s'intéressa même à l'Annam. Entre ces erreurs stupéfiantes, Stefan Zweig propose quelques explications souvent séduisantes de la tragédie royale.

G. C.

★ MARIE-ANTOINETTE, de Stefan Zweig, traduit de l'allemand par Alzir Hella. Grasset, 440 p., 98 F.

★ LA PITIÉ DANGEREUSE (348 p., 46 F) et LE CHANDELIER ENTERRÉ (248 p., 36 F), un roman et un recueil de nouvelles de Stefan Zweig, sont également réédités dans la collection « Les cahiers rouges », chez Grasset.

le feuilleton

« HISTOIRES DE VERTIGE », de Julien Green

« LES JEUX DU TOUR DE VILLE », de Daniel Boulanger

Conteurs des contours

S'IL existe un problème commun aux écrivains et aux artistes du visuel, peintres, photographes, cinéastes, c'est celui du cadre : quoi montrer et quoi laisser dans le noir, où faire passer la limite entre ce qui sera visible et ce qui ne sera que soupçonné, comment exercer cet arbitraire, comment décider ce que le créateur sait, croit savoir, cache, suggère, exclut...

La nouvelle, par sa nécessité d'aller vite en besogne, nous introduit dans cette confidence mieux que les textes longs. Les frontières avec le néant sur lequel se découpe toute œuvre s'y voient davantage. Dans certains cas, on ne voit qu'elles. Ne serait-ce pas les meilleurs cas ?

Julien Green est un écrivain des bordures, un de ces conteurs des contours. Contre les expliqueurs à tout crin, il a toujours revendiqué pour l'artiste le droit de scruter l'obscurité des êtres — ou leur feu, c'est pareil, — sans avoir à se justifier ni à les justifier. Si les freudiens et autres « censés savoir » lisent entre ses lignes des chocs du premier âge, c'est leur affaire. Devant les exégèses de toutes sortes, il n'y a de salut pour les auteurs qu'obscurantiste !

Les *short stories* de Green que le Seuil réunit sous le titre *Histoires de vertige* ont été écrites pour la plupart entre 1921 et 1932, soit avant les grands romans ou parallèlement à eux. Dès ses débuts, l'auteur de *Chaque homme dans sa nuit* n'écrit que pour cerner, sans les discerner, les troubles qui lui font prendre la

par Bertrand Poirot-Delpech

plume. Déjà s'annonce une curiosité horrifiée mais complice, et parfois fascinée, pour la folie la plus sombre *(l'Apprenti psychiatre)*, pour le péché de beauté *(la Leçon)*, pour une certaine austérité des choses *(Chambres à louer)*, pour les violences ou les peurs infligées et subies, les corridors, les culpabilités, pour l'infini, ses délices et ses poisons *(Rêve de l'assassin)*.

LE mystère par excellence, n'est-ce pas « l'autre », comme est titré un des grands romans de Green ? *Fabien* nous fait approcher cet inimaginable à travers le plaisir inquiet, fautif, qu'il y a à épier un être aimé qui se croit seul, à respirer ses vêtements à son insu. Green n'a pas son pareil pour faire sentir à quel point le désir et la démence ont partie liée : même attente contenue, en surplomb de ténèbres sans bord, imparcourables, donc innommables. Mettre un nom sur la douceur vive qu'une femme vieillissante trouve à la visite régulière d'un gamin, ce serait comme d'exposer brusquement une momie à l'air libre !

Nous percevons d'autant mieux les zones d'ombre que les moyens de les pressentir nous sont fournis comme par mégarde, au moment où on s'y attend le moins, où rien ne les impose. Ainsi de *la Révoltée*. On ne comprendra tout à fait ses passions et ses indignations de pensionnaire que si on a surpris, au début, sa joie maniaque à regarder, de sa fenêtre d'enfant, piaffer les chevaux d'un omnibus, signes à peine marqués, mais éclatants, du désir fougueux qui la constitue.

IL y a beaucoup de vieilles filles dans ces nouvelles. C'est vrai de toute l'œuvre de Green. La réédition de *Mont-Cinère* le rappellerait s'il en était besoin. Dès ce premier roman, écrit à vingt-cinq ans (heureusement rétabli dans le texte intégral que l'éditeur d'origine avait amputé de cinquante pages pour raisons « commerciales »), on sent l'art greenien du détail révélateur, qu'on dirait susurré d'inconscient à inconscient. La taille du cou de la grand-mère ou les points de couture inégaux de la petite-fille en disent plus long sur les secrets des deux personnages que bien des notations plus explicites : ces secrets qui font qu'une avarice ne ressemble à aucune autre, ou que la folie incendiaire paraît la seule issue logique d'un tourment...

(Lire la suite page 14.)

histoire

Un Américain au secours de Louis XVI

• *Un ambassadeur plein d'entregent*

BRILLANT orateur, fin politique, spécialiste des questions financières, ayant participé à la lutte pour l'indépendance, à la rédaction de la Constitution et à la création de la Banque d'Amérique du Nord, l'avocat et homme d'affaires Gouverneur Morris (qui doit ce prénom curieux au nom de famille de sa mère, Sarah Gouverneur, descendante d'immigrés protestants français) semblait destiné à faire partie de cette cohorte d'hommes illustres qui ont gouverné la nouvelle république des États-Unis. Mais l'homme était trop non conformiste pour se plier aux contraintes d'une carrière politique classique. Aussi décida-t-il de prendre de l'air et devint, par un heureux hasard, le témoin direct – d'abord comme observateur, puis comme conseiller occulte, enfin, de 1792 à 1794, comme ambassadeur des États-Unis – du grand chamboulement de la Révolution française.

De son arrivée en France en janvier 1789 à son retour aux États-Unis en 1798, il note presque chaque jour, dans son Journal, ses impressions, ses réflexions sur les événements, ses rencontres, les menus faits de sa vie quotidienne. Esprit libre et réaliste, curieux de tout, brillant causeur, grand amateur de femmes (il a perdu une jambe à Philadelphie en fuyant précipitamment la maison d'un mari trompé), il est facilement admis dans la haute société et devient un habitué des salons parisiens.

Son opinion sur la situation sociale et politique est claire et ne variera pas pendant tout son séjour : pour lui, une réforme profonde des institutions est nécessaire, mais la société française est trop dissolue, trop faible et immorale pour supporter la république, celle-ci ne pouvant mener qu'à l'anarchie, puis à la dictature. La France a besoin d'un exécutif fort, qui ne peut être que le roi, et celui-ci doit s'appuyer sur les forces montantes pour réaliser un gouvernement d'union. D'où ses efforts désespérés pour sauver Louis XVI à la fois de l'influence de son entourage et des assauts des « démagogues » et le convaincre de s'allier aux plus sérieux des jacobins pour prendre la tête de la révolution. Dans ce but, il ne ménagera pas ses avis et ses entremises, allant jusqu'à faire parvenir au roi des projets de discours et de réformes, et à préparer des plans d'évasion lorsque la situation de Louis XVI devient désespérée.

Après le 10 août 1792, Gouverneur Morris, tout en constatant l'échec de cette politique, reste à son poste, estimant qu'un peuple a le droit de se donner le gouvernement qu'il désire, même si c'est pour son malheur et qu'il faut préserver à tout prix les relations d'amitié entre les États-Unis et la France. Il est alors le seul représentant d'un pays étranger à Paris. Il passe la période de la Terreur dans sa propriété de Seine-Port, en s'efforçant d'aider ses amis aristocrates en péril.

Lorsqu'il est mis fin à ses fonctions d'ambassadeur, il ne peut se résoudre à quitter un continent où il se passe des choses si intéressantes. Il parcourt l'Europe, faisant le tour des cours royales et des cercles d'émigrés (il ne désespère pas de voir Louis XVIII jouer le rôle que Louis XVI n'a pas su assumer) et continuant à vaquer à ses affaires. Il rentrera aux États-Unis avec une solide fortune (les périodes troublées sont toujours bonnes pour le négoce), un peu las, mais ravi d'avoir été mêlé à des aventures aussi excitantes, la tête pleine du souvenir de ses bonnes fortunes.

Il finira par se marier avec une femme pauvre et vertueuse, qui adoucira ses vieux jours et se plongera, après la mort de son époux en 1816, dans la lecture des douze volumes de son Journal, dont elle caviardera les passages les plus lestes.

S'appuyant sur ce document, Jean-Jacques Fiechter nous présente avec cette biographie de Gouverneur Morris, une vision très particulière de la Révolution française, qui a la chaleur de l'amitié et le charme de l'exotisme.

FRÉDÉRIC GAUSSEN.

★ UN DIPLOMATE AMÉRICAIN SOUS LA TERREUR. LES ANNÉES EUROPÉENNES DE GOUVERNEUR MORRIS (1789-1798), de Jean-Jacques Fiechter, Fayard, 460 p., 98 F.

★ Signalons la réédition du célèbre pamphlet LE SENS COMMUN, écrit en 1776 par un homme qui fut, lui aussi, directement mêlé aux deux révolutions américaines et françaises : Thomas PAINE. (Aubier, 218 p., 69 F).

Germaine de Staël, cette belle intelligence

(Suite de la page 11.)

Derrière le faible monarque, la cour songe moins à préserver un principe qu'à maintenir des privilèges. La sévère Germaine exécute son aveuglement d'une phrase, elle aussi applicable à d'autres circonstances : « *Il fallait sacrifier ce qui était impossible à défendre pour sauver ce qui pouvait être maintenu.* » Aux privilégiés de combien de régimes la remarque ne s'applique-t-elle pas encore ?

Ce témoignage intelligent ne doit pourtant pas se consulter sans quelques précautions. Émotive, partiale même sous son calme helvétique, la noble dame ne résiste pas toujours à ses nerfs ou à ses passions. Extatique devant son papa, dithyrambique pour le sot La Fayette, elle encense très scrupuleusement ses amis et la Constitution anglaise, mais prête d'inimaginables horreurs à ses adversaires. En 1789, elle rencontre Robespierre dans le salon paternel et frémit devant ses traits « *ignobles* », son « *teint pâle* », ses « *veines d'une couleur verte* ». La royaliste Mme de La Tour du Pin croisa aussi le député d'Arras, à la même époque. Elle en garde le souvenir moins répugnant d'un personnage « *en habit vert pomme et supérieurement coiffé avec une forêt de cheveux blancs* ».

Pareil à Frankenstein ou pimpant comme un maître des cérémonies, l'Incorruptible partagera bientôt avec Mirabeau, Barnave, Sieyes et quelques autres illustres orateurs de la Constituante la cruelle déception de ne pas dominer les forces qu'il déchaîna. Au sujet de ses amis aristocrates ralliés au tiers état, Mme de Staël constate qu'ils manquèrent bientôt de ressources « *à cause de leur petit nombre* ». Cette formule-là aussi s'applique à d'autres. Elle concerne même tous les meneurs successifs du mouvement.

A la différence de son modèle anglais ou de son imitation russe, la Révolution française ne trouva ni son Cromwell pour la conduire ni son Lénine pour l'enraciner. Du serment du Jeu de paume au 18 Brumaire, Mirabeau, La Fayette, Dumouriez, Vergniaud, Danton, Robespierre, Barras, s'épuisent à la tâche, pour ne rien dire des Lameth, Adrien Duport, Brissot et consorts, disparus dans ses tourbillons. Si le véritable homme d'État se reconnaît à l'œuvre de longue haleine, aucun de ces messieurs n'en mérite le nom. Richelieu et Bismarck, c'est quand même autre chose...

Réfugiée en Suisse pendant la Terreur, Germaine regagne Paris sous le Directoire. Elle rouvre son salon, et dispose d'assez d'influence pour hisser Talleyrand jusqu'au ministère des relations extérieures. « *M. de Talleyrand avait besoin qu'on l'aidât pour arriver au pouvoir ; mais il se passait ensuite très bien des autres pour s'y maintenir* », gémira-t-elle plus tard, quand cet amant aussi expéditif qu'utilitaire l'abandonnera aux représailles de Napoléon.

Sur la tombe des enthousiastes rhéteurs de 1789 se profile maintenant un personnage d'une autre dimension. Ce jeune, ce glorieux général d'Italie, Germaine voudrait bien l'embobiner. Aux femmes de talent, il préfère sagement les amoureuses sans arrière-pensées, car il en existe. Sans doute estimait-il leurs rivales intellectuelles assommantes dans l'intimité. A peine au lit, voilà qu'elles attrapent un livre ou récitent un discours. Par compensation, Talleyrand épousera une imbécile, ce qui pousse un peu loin le besoin de repos...

Germaine ne pardonnera jamais à Bonaparte son indifférence. Toujours méthodique, elle le poursuit de sa hargne jusqu'à Waterloo. Rendue presque sotte par la haine, elle lui dédie cependant quelques beaux passages. De même qu'elle voyait, dix ans plus tôt, Louis XVI demi-captif à quelques pas, Necker-de Staël regarde maintenant Bonaparte entrer en maître dans le palais de l'ancien roi. « *Quand sa voiture fut arrivée dans la cour des Tuileries,* rapporte-t-elle, *ses valets ouvrirent la portière et précipitèrent le marchepied avec une violence qui semblait dire que les choses physiques elles-mêmes étaient insolentes lorsqu'elles retardaient la marche de leur maître.* » Dans ces quelques mots passe aussi le souffle d'un grand livre, et l'énergie d'une belle intelligence.

GILBERT COMTE.

★ CONSIDÉRATIONS SUR LA RÉVOLUTION FRANÇAISE, de Mme de Staël, présentées et annotées par *Jacques Godechot*. Tallandier, collection « In-Texte », 693 p., 95 F.

★ Signalons aussi la réédition du premier tome de l'HISTOIRE SOCIALISTE DE LA RÉVOLUTION FRANÇAISE, de Jean Jaurès, édition revue et annotée par Albert Soboul, préface par Ernest Labrousse. Éditions sociales, 516 p., 98 F.

au fil des lectures

Poésie

Les derniers recueils de Luc Bérimont

Parisien ennemi des parisianismes, Luc Bérimont, mort il y a quelques jours (le Monde du 30 décembre), s'est toujours tenu à l'écart des avant-gardes et des excès langagiers. Poète proche de l'école de Rochefort, qu'illustrèrent en particulier René-Guy Cadou et Jean Rousselot, *il a préféré l'élégie à l'absurde et l'églogue – façon moderne – à la remise en cause philosophique.* Spontané, gracieux, il a été le poète des émotions immédiates et des descriptions qui savent allier l'image joyeuse à un sentiment de sympathie avec les hommes, les plantes, les bêtes. Cette inspiration au grand air ne nécessite pas de longs préparatifs : on se plaisait à la lire comme le message direct d'un tempérament à cœur ouvert.

Les deux derniers livres de Luc Bérimont publiés simultanément, *Reprise du récit* et *Grenier des caravanes*, traduisent un ton nouveau et donnent l'impression d'une nécessité autrement tendue, comme si les profondeurs du poète, soudain, apparaissaient sous son parti pris de joie, de bonhomie et d'extase légère. Après le bonheur vient l'angoisse du bonheur. Les certitudes vacillent, et le verbe, jadis ou calin ou enjoué, va, en ligne directe, vers la plaie et l'interrogation. La simplicité même se fait pathétique.

« On se rencogne en sa maison
Le feu tiré
[la lampe étrange
On se veut coq sans fumier
Un loup sans lieu
[un champ sans trèfle
On est le fer pour le volet
On se cogne à soi
[On bat vide »

Grenier des caravanes, surtout, contient d'admirables poèmes où la glorification de la vie et de l'amour, de la présence et de la nature n'exclut plus la dimension tragique. A la fin de la fête perpétuelle, il ne reste que sa nostalgie. A la sortie de l'amour, il y a l'impossibilité de le revivre. Lorsque le poème radieux s'est écrit, il convient de révéler son envers, c'est-à-dire la strophe qui ne pardonne rien et qui enregistre la peur du néant. Au plaisir sans arrière-pensée, Luc Bérimont substitue une grandeur digne, grave et nue.

ALAIN BOSQUET.

★ REPRISE DU RÉCIT, de Luc Bérimont. Rougerie, 148 p., 60 F.

★ GRENIER DES CARAVANES, de *Luc Bérimont*, bois gravés de Roger Toulouse. Éditions Caractères (7, rue de l'Arbalète, Paris-5e), 118 p., 1000 F.

Lettres étrangères

La grise Irlande de McGahern

Les enfants de l'Irande sont tristes. De James Joyce à Flann O'Brien en passant par J.M. Synge, ils portent jusque dans leurs rires le poids d'une mémoire fouettée par les embruns de la nostalgie. John McGahern ne déroge pas à la « loi » du pays : en témoignent des récits comme *l'Obscur* (1) ou *le Pornographe* (2). *Journée d'adieu*, qui vient de paraître, s'insère chronologiquement entre les deux romans précités.

On y retrouve le narrateur sous les traits d'un instituteur qui effectue, dans l'école où il a travaillé plus de neuf ans, sa dernière journée de service. Il est en effet licencié pour ne pas avoir déclaré aux autorités religieuses son mariage. Suprême péché ! Tout au long de ces ultimes heures, il revoit les événements qui l'ont conduit à cette situation : la mort de sa mère, le conflit l'opposant à un père violent et autoritaire, des aventures amoureuses.

Si McGahern respecte la linéarité du déroulement des faits, il ne s'oblige pas à présenter les retours en arrière comme tels. Dans sa logique, le passé et le présent font partie du même moule, et ce, pour une raison très simple : face à sa mère, qu'il adore, ou face au directeur de l'école qui l'emploie, il se retrouve toujours confronté au carcan des relations sociales obligées et de la religion.

La seule façon pour lui de s'en sortir, c'est de se mettre hors la loi. D'où le rejet. Mais aussi une certaine liberté, la possibilité de s'affirmer hors les divins sentiers, que ceux-ci mènent à l'église ou au pub. Il n'en reste pas moins le sentiment d'appartenir à un peuple enfoncé dans sa tourbe, isolé sur son île. C'est ici que McGahern nous donne ses plus belles pages, celles où s'inscrivent les empreintes de la terre qu'il porte en lui. Sa topographie n'a rien à voir avec celle des guides touristiques ; on devrait davantage parler d'une sorte de géographie intérieure du narrateur. Ses déchirements, ses passions, apparaissent comme autant de gouffres et de rocs immuables. C'est un paysage émouvant, poignant parfois.

BERNARD GÉNIÈS.

★ JOURNÉE D'ADIEU, de John McGahern, traduit de l'anglais par Alain Delahaye. Presses de la Renaissance, 276 p., 79 F.

(1) Editions de la Sphère.
(2) Editions Presses de la Renaissance.

la vie littéraire

Ah, ces lecteurs...

On se souvient de la polémique qui avait surgi – à l'initiative de Jean-Edern Hallier – à propos du dernier livre de Jacques Attali, *Histoires du temps : l'auteur était accusé de ne pas avoir cité toutes ses sources et d'avoir purement et simplement recopié certains livres* dont il s'était inspiré. Jacques Attali avait répliqué en disant que sa bibliographie était si abondante (elle comptait 274 titres !...) qu'il n'avait pas voulu surcharger son livre d'innombrables appels de note – et qu'il avait bien pu oublier quelques guillemets par-ci, par-là...

Mais pour la publication de son ouvrage en livre de poche il a pris ses précautions. La bibliographie est passée de 274 références à... 308, et il a fait précéder son texte de la note suivante : « *Le présent livre ne se prétend pas un ouvrage historique à proprement parler, mais, notamment dans ses premières parties, une réflexion à partir de matériaux et d'analyses accumulés au fil des temps par témoins et chercheurs. Afin de mettre en évidence ces références à l'ample bibliographie qui figure en fin de volume, l'auteur, répondant à l'attente d'un certain nombre de lecteurs, a fait figurer dans cette nouvelle édition l'ensemble des appels de note correspondants.* » Et il termine par ces mots désabusés : « *Il s'en excuse auprès de ceux qui pourraient au contraire estimer que la lisibilité de son livre s'en trouve amoindrie.* » Ah ces lecteurs ! Jamais contents... – F. G.

Les premières manifestations de l'Année Diderot

On n'attendra pas le 30 juillet, jour de la mort du philosophe, pour faire de 1984 l'Année Diderot. Dès le 12 janvier sera créée, à Reims, une pièce insolite de Jacques Kraemer, *le Manuscrit trouvé à Langres : « la Fille infortunée » de Didérot*. Le 20 janvier, toujours à la Maison de la culture de Reims, une journée entière marquera l'ouverture officielle de l'Année : en une « Rencontre des régions autour de *l'Encyclopédie vivante* », des conférences, des « tables rondes », une exposition, évoqueront aussi bien l'œuvre de Diderot que les problèmes posés, aujourd'hui, par tout projet encyclopédique. MM. Jack Lang et Bernard Stasi prendront la parole au cours de cette manifestation assurée du concours de l'UNESCO et de nombreuses instances gouvernementales, régionales et locales (on ne s'étonne que de l'absence de l'université de Reims) ; en soirée sera présenté le spectacle de J. Kraemer.

D'autres initiatives jalonneront l'Année Diderot. A Paris : à la *Comédie-Française une reprise nouvelle de Est-il bon, est-il méchant ? (février), un numéro spécial d'Europe (mai), une « table ronde » sur l'édition des Œuvres (si le C.N.R.S. le veut bien) et un grand colloque* international (juillet), une exposition sur les « Salons » à l'hôtel de la Monnaie (octobre-décembre) ; à Langres : une exposition de peintures, des concerts, des conférences, une pièce de Christophe Delachaux (*le Philosophe*). A l'étranger, les points forts seront des colloques avec une importante participation française, notamment à Leningrad (mai), Edimbourg (septembre), Kyoto (novembre), Halle et Tunis (décembre). – ROLAND DESNÉ.

★ Pour la journée du 20 janvier, demander renseignements et invitations à : Maison de la Culture, 3, chaussée Bocquaine, B.P. 1183, 51057 Reims Cedex. Tél. : (26) 40-23-26.

★ Pour les manifestations langroises, s'adresser à Roland May, Musée du Breuil, 52200 Langres.

★ Pour le colloque international de Paris : Jacques Chouillet, 7, route de la Reine, 92100 Boulogne-Billancourt.

L'indispensable complément du « Mourre »

On dit « le Larousse », « le Littré », « le Robert » et, depuis cinq ans, « le Mourre ». Une excellente vente au moment des étrennes, cette année encore. De fait, les historiens, mais également le grand public, trouvent, dans les huit volumes du *Dictionnaire encyclopédique d'histoire*, pratiquement infaillible, toutes les références qu'ils peuvent souhaiter.

La Chronologie universelle, de Jacques Boudet (Bordas, 656 pages reliées, 290 F.), qui peut être employée séparément, en est le très utile complément. Quand la « nouvelle histoire » minimise les événements pour valoriser le vécu des hommes et les forces profondes qui régissent leur devenir, il convient de disposer de repères, faute de quoi on s'égare dans le tourbillon des années et des siècles comme dans le magma des populations dispersées sur le globe de la préhistoire à nos jours.

Ici, une double armature : des tableaux juxtaposés montrant fidèlement ce qui s'est passé en France et ailleurs, dans le même temps, le recensement appliqué aussi bien aux actes politiquement et militairement importants qu'aux faits économiques, scientifiques, religieux, artistiques, culturels, techniques, etc. Exemple : l'abbaye de La Chaise-Dieu est fondée par Robert de Torlande quand naît, en Espagne, le Cid Campeador, alors que le patriarche de Constantinople, Michel Keroularios, détache l'Eglise d'Orient de Rome.

Un précis d'histoire comparée, parfaitement maniable, ainsi peut se définir l'ouvrage de Jacques Boudet, dont la consultation est facilitée par un index alphabétique des noms d'hommes et de lieux. – GINETTE GUITARD-AUVISTE.

« Europe » indésirable à Dreux

La revue *Europe*, fondée par Romain Rolland, qui a célébré cette année ses soixante ans est désormais introuvable à la bibliothèque municipale de Dreux (Eure-et-Loir). Ayant appris la soudaine disparition de la revue des rayons de la bibliothèque, MM. Pierre Gamarra et Charles Dobzynski ont écrit, au nom du comité *Europe*, à M. Jean Hieaux, maire de Dreux (proche du R.P.R.), *pour s'en étonner.*

« *Votre revue n'a pas été interdite* », a notamment répondu M. Hieaux. « *Notre intention a été de proposer aux Drouais un éventail élargi de publications. Nous avons notamment prévu des titres dans les domaines économique, financier, artistique et sportif. Le domaine littéraire étant particulièrement bien représenté,* a conclu le maire de Dreux, *il a été décidé de réduire le nombre de revues touchant à ce domaine.* »

« *Cette réponse de M. Hieaux ne fait que confirmer que les habitants de Dreux ne trouveront plus désormais* Europe *sur les rayons de leur bibliothèque,* estime M. Gamarra, *même si cette interdiction de fait se déguise sous les formules contradictoires « proposer un éventail élargi de revues » et « réduire le nombre des revues ».*

vient de paraître

Roman

HENRI DE LATOUCHE : *Fragoletta.* – Les éditions Desjonquères rééditent ce roman d'aventures, d'amour et de politique au sous-titre évocateur : *Naples et Paris en 1799.* Henri de Latouche fut le premier rédacteur en chef du *Figaro* et influença sans aucun doute tous les grands du romantisme. (Éditions Desjonquères, 354 p., 79 F.)

Poésie

JEAN MARCENAC : *Poésies 1932-1969.* – « *Poésie politique* » est la seule qualification que Jean Marcenac revendique pour son œuvre, lui qui se sent héritier du surréalisme et poète de la Résistance. (Temps actuels, 227 p., 75 F.)

Histoire littéraire

PIERRE MASSON : *André Gide, voyage et écriture.* Une relecture de l'œuvre de Gide, évoquant sa manière de voyager. Il accomplissait une sorte de « *voyage à la poursuite d'un éternel absent* ». (Presses universitaires de Lyon, 431 p., 115 F.)

Archéologie

COLIN RENFREW : *les Origines de l'Europe.* – Directeur du département d'archéologie de l'université de Cambridge, l'auteur réfute les explications traditionnelles des grands progrès de la préhistoire. Il en appelle à une nouvelle approche interdisciplinaire de l'archéologie pour découvrir comment les différentes réalisations de l'Europe préhistorique ont eu lieu *sans* l'aide d'immigrants ni de techniques d'origine orientale. (Flammarion, 324 p., 130 F.)

Essais

GEORGES BASTIEN : *Socialité.* – Sous forme d'une lettre familière à un jeune cadre, par le directeur d'une école d'ingénieurs, un livre de réflexion « *ni à gauche, ni à droite, ni au centre : au cœur de la vie* ». (Nouvelles éditions Dubresse, 17, rue Duguay-Trouin, 75006 Paris, 184 p., 57 F.)

JEAN MARKALE : *Mélusine.* – Mélusine est une *fée du terroir poitevin* attachée à *Lusignan* et ses environs. Mais, bien au-delà du folklore, elle est la divinité féminine des anciens temps avec toute son ambiguïté et peut-être, selon Jean Markale, l'image de l'androgyne primitif. (Éditions Retz, 203 p., 89 F.)

Document

ANNE HORMIÈRE, FRANÇOISE CAPDET, GENEVIÈVE PIQUEMAL : *A mort l'Espagnol.* – L'histoire de Segundo Boldan, déserteur de l'armée carliste qui, en 1876 à Prades (Pyrénées-Orientales), assassina le supérieur du petit séminaire. En quelques semaines, l'assassin, l'« étranger », un illettré, fut jugé et guillotiné sur la place publique. (Éditions du Chiendent, Marcevol, 66320 Vinca, 205 p., 65 F.)

en bref

• LE PRIX FRANCE-BELGIQUE, décerné alternativement à un écrivain belge et à un écrivain français, vient d'être attribué à Henri-Paul Eydoux pour *les Châteaux du soleil* (Librairie académique Perrin). Le jury franco-belge, constitué par l'Association des écrivains de langue française (ADELF), dont le siège est à Paris, s'est réuni le 19 décembre à Bruxelles. Il comprenait, du côté belge, M. Albert Ayguesparse, Mme Berthe Delepinne, MM. Louis Dubrau, Georges-Henri Dumont et Georges Sion. Les jurés français étaient MM. Alain Bosquet, Robert Cornevin, Auguste Viatte et Mme Françoise Mallet-Joris. L'ouvrage couronné est une découverte des nombreux châteaux du Proche-Orient établis par les croisés.

• L'ASSOCIATION DES ÉCRIVAINS DE LANGUE FRANÇAISE (ADELF) a attribué son vingt-quatrième grand prix littéraire de l'Afrique noire à l'écrivain congolais Sony Labou Tansi pour son roman *l'Anté-peuple* (Seuil).

PRÉCISIONS. – Dans l'article de Jacques Cellard, *Féeries et diableries* (*Le Monde des livres* du 23 décembre), nous avons omis de mentionner l'éditeur du *Folklore de France* de Paul Sébillot. Il s'agit des éditions Images (25, rue Beaurepaire, 75010 Paris), diffusion Payot.

Les Éditions du Cherche Lune (10, rue Saint-Bié, 41100 Vendôme. Tél. (54) 85-13-05) qui ont publié *le Folklore de la Beauce et du Perche* assurent elles-mêmes leur diffusion.

essais

Les dernières «annotations» de Lou Andreas-Salomé

● *Une dialectique permanente*

DANS une de ses dernières grandes lettres à Freud, en 1929, Lou Andreas-Salomé lui faisait gloire d'avoir élaboré la psychanalyse en dépassant constamment « *la contradiction entre l'orientation personnelle du désir et celle que lui impose l'esprit* ». Elle était ainsi la première analyste à définir l'une des données fondamentales du drame de Freud et à la poser comme le noyau même de la psychanalyse.

Elle en savait beaucoup sur ce thème. C'est l'une des conclusions que suggèrent ces « carnets intimes », ou plutôt ces « annotations » (selon le titre allemand) écrites entre 1934 et 1936, presque jusqu'à sa mort. Elle vivait en sursis, vieille femme allongée, traquée par le diabète et les crises d'urémie, seule avec Ernst Pfeiffer, le dernier et jeune compagnon, dont elle fit son légataire universel. Les restrictions qu'il apporte à la publication des textes connus ou inédits de Lou Andreas-Salomé sont regrettables, en particulier s'agissant du journal, dont les quelques extraits livrés montrent l'importance pour une lecture véritable de l'œuvre.

Ainsi les annotations de ces carnets paraissent-elles un peu dans le vide. Ce sont des essais, presque des aphorismes développés, qui rapportent, « *non pas des thèses, mais des atmosphères* » et doivent « *s'entendre comme un cycle de Préludes* », note joliment Jacques Le Rider, commentateur et traducteur de cette édition française. Lou en a-t-elle voulu le titre ? Les a-t-elle rassemblés elle-même ? L'ensemble est-il dû à Pfeiffer ? Deux chapitres en étaient déjà connus — l'un sur la dernière rencontre avec Freud en 1928, l'autre évoquant Rilke, — ayant été publiés dans *Ma vie*.

Les autres chapitres parlent de personnages jusqu'alors innommés sous sa plume : Otto Weininger, Ludwig Klages et surtout Kleist. Ou bien elle brode sur des mots qui la ramènent toujours indirectement à la période de sa vie antérieure à la rencontre avec la psychanalyse. Il serait difficile d'en tirer un système de pensée. Les questions posées non pas dans le souvenir mais dans une sorte d'éternel présent sont bien celles qui rendaient cette rencontre inéluctable : qu'est-ce que le « sujet » ? L'affrontement du « vrai » et du « réel » ? La conciliation de l'« objectivité » avec la « réalité » ? Les poids respectifs du « vrai historique » et du « vrai psychique » ? De quel prix le sujet paie-t-il le traumatisme initial qui résulte du processus initial de « différenciation » ?

Or c'est dans une dialectique permanente, voire dans un véritable déchirement, que Lou Andreas-Salomé s'interroge, en n'hésitant pas à dire que « *la psychanalyse freudienne* » a été à la fois le lieu où sa « *pensée s'est trouvée convaincue au plus haut point d'être chez elle* » et celui à l'intérieur duquel elle s'est éprouvée simultanément « *comme détachée, absolument étrangère* ».

Associant les contraires dans un même souffle, sinon dans les mêmes mots, cette formulation est très freudienne. Les pages suivantes explicitent les raisons de son adhésion à la thérapeutique ou à la méthode d'investigation de Freud. Ailleurs, des réflexions sur les concepts freudiens — en particulier sur le refoulement — induiraient à conclure à de décisives méconnaissances de ces concepts si une lecture plus attentive n'y faisait déceler précisément l'incessant combat entre « *l'orientation personnelle du désir et celle que lui impose l'esprit* », ce combat même qui fonda le dialogue de Lou et de Freud.

Elle était portée au mysticisme, très sensible aux philosophies du « *Lebenspathos* » qu'évoque Jacques Le Rider dans sa préface très nourrie. Elle était toujours fascinée par les leurres nés de l'imagination, hantée par la quête de l'Unité, de l'incorporation au Tout, et prompte à basculer « *chez les constructeurs de système, Jung ou Adler* », comme l'admettait Freud. Et ces annotations le montrent bien.

Les faits pourtant sont là : elle n'a pas basculé, a nettement rejeté « *les synthèses prématurées et par conséquent tout à fait stériles* » de Jung, toutes les « *naïves philosophailleries* » et les « *abris fabriqués avec des visions du monde* ». Elle a constamment tenu « *le fil conducteur de la notion de sexualité* » mise en lumière par Freud, comme le relève Marie Moscovici dans sa préface au recueil *l'Amour du narcissisme* (Gallimard, 1980), dont ces carnets reprennent plusieurs thèmes. Et ses plus anciennes préoccupations concernant la métaphore du miroir, la place du scopique dans l'individuation, jamais contestées par Freud, en ont fait une anticipatrice extrêmement actuelle.

Or, écartant une fidélité à Freud si largement attestée, la réduisant implicitement à une parenthèse à l'intérieur d'une autre fidélité possible, Jacques Le Rider estime que Lou Andreas-Salomé « *aurait succombé à la tentation du jungisme, si elle l'avait mieux connu* ». Présupposée ou conclusion de son travail, cette interprétation oriente des équivalences de termes qui prêtent à débats.

Introduire « l'âme », lorsqu'il s'agit de « psychisme », « intuition » lorsqu'il est question de « contemplation visuelle » (*Schauung*, terme repris à Klages comme le développe une note de l'édition allemande), « confessions » lorsque Lou pose que toute découverte, toute reconnaissance (*Erkennen*), se fonde sur une énonciation, une profération langagière (*Bekennen*), cela apparente indubitablement Lou à Jung, privilégie le philosophique, en gommant tout ce qui relève du physique (la vue, la parole). Cela renvoie Lou à ces « visions du monde », dont elle a toujours éprouvé mais rejeté la tentation, en prônant la rigueur freudienne de l'observation des faits.

Le débat n'est pas nouveau. Les philosophes germanistes français, traducteurs de Freud, l'ont provoqué depuis longtemps. Il n'est pas clos car il engage, pour les psychanalystes, l'essence même de la théorisation freudienne. Situer ce désaccord n'est pas nier le prix du travail de Jacques Le Rider. Sa version des « carnets intimes » ou des « annotations » contraste pourtant avec ce que les traductions des œuvres antérieures et de la correspondance nous disaient de Lou. Cette mise en perspective permet difficilement une récupération par le jungisme.

JACQUES NOBECOURT.

★ CARNETS INTIMES DES DERNIÈRES ANNÉES, de Lou Andreas-Salomé. Hachette, 214 p., 72 F.

Une amitié stellaire

ÉTUDIANTE à Zurich, Lou Salomé avait impressionné le professeur Aloïs Biedermann qui l'hébergeait. Ce dernier, subjugué par les dons exceptionnels de son élève, écrivait à la mère de Lou : « *Mademoiselle votre fille est une femme très particulière : elle a le caractère pur d'un enfant et, en même temps, elle a un esprit qui n'a rien d'enfantin ni de féminin et une volonté autonome ; sur ces deux plans, elle est un diamant.* »

Depuis la publication de leur correspondance (PUF), on sait quels tourments, quels espoirs insensés, quelles aurores sublimes, quels minuits profonds éveilla en Nietzsche l'amitié stellaire de Lou. Il se projetait en elle au point d'écrire : « *Je crois que la seule différence entre nous est celle de l'âge. Nous avons vécu et pensé de la même façon.* » Mais, à la différence du professeur Biedermann, Nietzsche rêvait de posséder le diamant Lou, ce qui était la plus sûre manière de le perdre.

Anne Boudart analyse finement les relations entre ces deux êtres portés par un « égoïsme sacré » dans une nouvelle revue trimestrielle : *Oui la philosophie*, dirigée par Jean-François Braunstein et éditée par Bruno Huisman. Ce premier numéro, consacré au masculin-féminin, comporte des études de Jean Attali, Claire Margat-Barbéris, André Scala, François Ribès, Eric Spitz, Bruno Huisman et Bertrand Ogilvie.

R. J.

★ OUI LA PHILOSOPHIE, nº 1. Editions Bruno Huisman (15, rue Campagne-Première, 75014 Paris), 63 p., 35 F.

Au bal masqué avec Schopenhauer

CE que l'on peut attendre de la philosophie, c'est *qu'elle nous rende la vie plus légère*, en nous en dévoilant la nature fictive et ludique, en nous renseignant sur son caractère facultatif et en nous aidant à nous désencombrer des idoles, des préjugés, des croyances, des illusions et des sentiments qui conspirent à notre asservissement. A la fin de son existence, le seul conseil moral que donnait Wittgenstein à ses étudiants était : « *Apprenez à vous débarrasser de tout* », faisant ainsi écho à Socrate, qui, à la vue d'objets de luxe exposés pour la vente, se serait écrié : « *Combien il y a de choses dont je n'ai pas besoin !* »

Arthur Schopenhauer, que l'on peut créditer d'une vision plutôt réaliste de l'humanité lorsqu'il comparait cette dernière, d'un point de vue intellectuel, à un asile d'aliénés, d'un point de vue moral, à un repaire de brigands et d'un point de vue esthétique à une taverne d'ivrognes, a néanmoins jugé utile de publier, sous le titre : *Aphorismes sur la sagesse dans la vie*, un bref traité d'eudémonologie. Il s'en explique dans son introduction : « *Je prends ici la notion de sagesse dans la vie dans son acception immanente, c'est-à-dire que j'entends par là l'art de rendre la vie aussi agréable et heureuse que possible.* »

Il faut se féliciter que l'oncle Arthur, après avoir fait passer dans nos esprits le souffle froid du néant, ait condescendu à nous offrir ce viatique : il rendra d'éminents services aux jeunes gens et aux jeunes filles qui s'en imprégneront. Ils pourront juger de la valeur exacte de leur moi dans les très belles pages où Schopenhauer met en parallèle la supériorité intellectuelle et le goût de la solitude.

Ces aphorismes réjouiront également par leur style sarcastique et leur psychologie de vieux garçon misanthrope tous ceux qui, approchant du terme de leur existence, prennent enfin conscience que cette dernière n'était qu'un bal masqué ou une comédie « *dont la représentation, commencée par des hommes vivants, s'achève par des automates revêtus des mêmes costumes.* »

ROLAND JACCARD.

★ APHORISMES SUR LA SAGESSE DANS LA VIE, d'Arthur Schopenhauer, traduit de l'allemand par J.-A. Cantacuzène. P.U.F., collection « Quadrige », 174 p., 36 F.

Extraits

« On distingue parmi les humains ceux qui se sentent divisés en un passé et un avenir, et ceux qui vivent le présent avec toujours plus de densité, toujours plus de plénitude, — si bien que le sens du vieillissement change considérablement. Les Orientaux trouvent naturel d'insister moins sur le dépérissement de ce qui passe que sur la perfection de ce qui s'achève, comme approfondissement de la réalité. Nous au contraire, nous commençons à ne plus voir ce qui advient que sous l'aspect toujours plus sinistre de la mort. — comme tout ce qu'on observe d'un regard extérieur, donc mortifère. La vieillesse de Gœthe a réalisé un changement de perspective, en même temps que s'affirmait sa prédilection pour l'Orient. »

∴

« Après avoir rédigé mes souvenirs dans Ma vie, *j'ai compris qu'ils appelaient une correction fondamentale qui me classerait nettement dans la lignée des caractères de non-refoulement, peut-être même au-delà de la complète normalité. Toute ma vie, j'en ai fait l'expérience : que de fois ce qui me paraissait tout naturel et innocent s'est précisément révélé choquant, que de fois la chose toute simple que j'avais en vue a tourné à la sensation publique ! J'avais beau essayer, sans esprit de défi, de me plier au jugement d'autrui, je ne tardais pas à l'oublier et je reprenais mon indépendance au point que, sans propos délibéré, mes oreilles devenaient sourdes aux louanges ou aux reproches. »*

∴

« Ma vie durant, tous les enjeux intellectuels ont pris pour moi l'allure de passions, tandis que toutes mes passions restaient soumises à un besoin de clarification. Je me souviens d'une discussion avec Freud sur ce sujet. Il y décelait une forme de sensibilité non féminine, car elle ne conduisait pas à désirer particulièrement un emballement amoureux réciproque. Comme je lui objectais que rien justement n'éveillait en moi plus ardente reconnaissance que le pouvoir d'un homme de me rendre amoureuse, Freud répondit avec son fin sourire : « Certes, » pour ce genre de personnes, être » rendu amoureux est même plus né» cessaire que d'être aimé, et c'est » ce qu'il y a en eux de non-féminin. » Car savez-vous ce que c'est en pro» fondeur ? De la froideur. »

Des fragments inédits d'Otto Weininger

OTTO WEININGER, « *juif viennois converti au protestantisme, antiféministe et antisémite enragé* », est le grand oublié de la fièvre produite par la traduction de *Vienne fin de siècle* (1), de Carl E. Schorske. Admiré de Karl Kraus, Adolf Loos, Alban Berg ou Ludwig Wittgenstein, l'auteur de *Sexe et Caractère* (2) nous est pourtant familier depuis l'étude remarquable de Jacques Le Rider, *le Cas Otto Weininger* (3).

Dans le dernier numéro de la revue *l'Infini*, Le Rider propose de « *relire les principaux apophtegmes de* Sexe et Caractère *comme autant de diagnostics de la « décadence » viennoise* ». Le « cas » de Weininger n'est pas aussi isolé qu'on fait mine de le croire. Comme l'inquiétude de Nietzsche et de Baudelaire, sa « *misogynie héroïque* » n'est qu'une forme de l'attente et de l'horreur d'un monde nouveau.

A la suite de son essai, Le Rider propose des *Fragments et aphorismes* de Weininger, inédits en français. « *L'imminence du suicide*, écrit-il, *dépouille ces lignes de toute gratuité.* » Nous en donnons quelques-unes.

RAPHAËL SORIN.

« Le maître du chien est celui qui n'a rien de canin en soi. C'est pourquoi il a un chien. Il possède l'élément canin de l'extérieur. »

∴

« Le chien est ce criminel qui tente sans cesse de contredire les autres afin de se justifier (aboyer !). Il ne le peut cependant qu'en devenant l'esclave d'un maître. »

∴

« L'homme qui rate son suicide ? C'est le criminel parfait, car il veut la vie pour se venger. Tout mal est vengeance ! »

∴

« Le saint sourit sans savoir pourquoi. Il ne rit pas librement. Le saint est l'homme le plus malheureux, bien qu'il ne cherche que le bonheur. »

∴

« La femme serait le sphinx ? Pas d'impression ni de sottise plus lamentable. On veut à tout prix chercher quelque chose derrière la femme, parce qu'on s'attend à tout, excepté à ceci : il n'y a précisément rien. On en vient ainsi à l'idée de l'identifier au sphinx avec lequel elle n'a pourtant pas la moindre ressemblance. »

★ OTTO WEININGER, FÉMINISME ET VIRILITÉ A VIENNE, de Jacques Le Rider, in : *l'Infini* 4, Editions Denoël, 54 F.

(1) Seuil (voir *le Monde* du 9 décembre 1983).
(2) L'Age d'Homme, 1975.
(3) P.U.F., 1982.

correspondance

A propos de la lecture à Clermont-Ferrand

A la suite de notre enquête sur la lecture à Clermont-Ferrand (« le Monde des livres » du 2 décembre 1983), où nous déplorions notamment l'insuffisance des bibliothèques de cette ville, son maire, M. Roger Quilliot, ancien ministre, apporte les précisions suivantes :

La ville de Clermont-Ferrand consacre actuellement plus de 12 % de son budget global aux dépenses culturelles, ce qui la place à un rang excellent en pourcentage du budget total parmi les communes de France. (...) La ville s'est attachée tout à la fois à tenir compte de la nécessité de conforter les secteurs dits « traditionnels » de la culture et de promouvoir des actions innovantes.

Dans le domaine des bibliothèques, je note que les crédits qui leur sont attribués atteignent 12,5 % des dépenses culturelles de la ville.

Jusqu'en mars 1982, les bibliothèques de lecture publique disposaient de 1 042 mètres carrés ouverts au public, qui s'ajoutent aux 4 810 mètres carrés de la bibliothèque municipale et interuniversitaire, qu'il faut bien prendre en compte puisqu'elle est ouverte à tous les Clermontois.

En mars 1982, l'ouverture de la bibliothèque de Croix-de-Neyrat a augmenté ces surfaces de plus de 880 mètres carrés, auxquels s'ajoute une salle polyvalente de 250 mètres carrés. Il existe également deux bibliothèques de quartier et deux bibliobus.

Enfin, le personnel de cette bibliothèque correspond à la demande : une municipalité ne peut, sous prétexte de normes, atteindre des coûts de fonctionnement hors de proportion avec la demande ; la culture n'échappe pas aux règles d'une saine gestion.

En 1984, nous commencerons la construction et l'aménagement d'une médiathèque, en centre-ville, de 1 370 mètres carrés, afin de moderniser et de rationaliser le service de lecture publique (...).

Vous avez par ailleurs commis deux erreurs : je n'ai jamais été « le secrétaire » de Camus. Universitaire, je lui ai consacré près de quinze ans de ma vie, éditant en particulier ses œuvres dans la « Pléiade ».

D'autre part, j'ai écrit cinq livres. Comment pouvez-vous dire que la lecture ne me paraîtrait pas essentielle ? J'ai seulement dit et répété que, comme Camus et les Grecs, je respecte autant le sport que la culture intellectuelle.

∴

De son côté, M. Claude Wolff, maire de Chamalières, nous écrit :

La ville de Chamalières dispose depuis une quinzaine d'années d'une bibliothèque populaire dont l'importance s'accroît chaque année. (...) Elle compte, à l'heure actuelle, plus de 10.000 ouvrages, et 4.500 cartes de lecteurs ont été délivrées. (...) La participation de la ville de Chamalières au fonctionnement de la bibliothèque municipale de Clermont-Ferrand n'est pas conséquence d'un sous-développement de cette commune en la matière, mais s'inscrit dans le souci de la municipalité de permettre l'accès des habitants de cette commune à un équipement culturel beaucoup plus important, beaucoup plus étendu, résultant de l'importance même des moyens de la ville de Clermont-Ferrand et de son caractère de ville universitaire.

la feuilleton

Conteurs des contours

(Suite de la page 11.)

Le rebord où Green aime à se risquer, et à nous aventurer avec lui, c'est souvent un moment privilégié où se joue l'essentiel. De blanche et défendue par sa blancheur, la page menace de virer au noir sans stade intermédiaire lisible *(le Grand Œuvre de Michel Hogier)*. Il existe, dans la vie, des déclics à partir desquels rien ne sera plus pareil. Ce sera le choc d'un tableau : rappelez-vous celui du Jeu de paume, dont il importe pe qu'il soit l'origine ou la trace d'un émoi; il sera à jamais, dans l'iistoire individuelle de Green, l'emblème de cet émoi.

Ce pourra être un miroir, cet autre tableau, cet accès au *premier des « autres »* que figure, pour lui-même, l'adolescent. On refait un monde, avec une glace mobile, on se l'approprie, on l'incline à volonté : voir les jeux de Harold dans *l'Enfer*. Autres bordures chères à Green : celles qui *séparent du monde le cœur des jeunes gens, et le jour de la nuit.*

Ah ! ce moment béni (ou cet endroit de rêve, on ne sait plus, tant l'espace et la durée font noces, alors) où le couchant incendie un salon bien défendu par ses tulles et ses velours, effleure un cadre, jette des coups de cymbales dans le silence des tentures ! Dans *Portrait de femme, l'Escalier, la Réponse, Une vie ordinaire,* dans à peu près toutes les nouvelles, cet instant-lieu ineffable surgit, tôt ou tard, venu de Virginie, de Passy ou des Invalides, riche de ces confins qui contiennent tous les autres, *entre mélancolie et bonheur,* entre détresse et espoir fou qu'un tel doré adoré, signe de finitude, ne finisse pas !

DANIEL BOULANGER, aussi, joue de ce qu'il ignore. Comme la bonne douzaine de recueils déjà publiés, les nouvelles réunies sous le titre *les Jeux du tour de ville* mettent en mouvement tout un petit monde de secrets, de doubles vies, de songes.

Jusqu'ici, la vie collective telle qu'elle fleurissait au début du siècle dans les gros bourgs de province servait de lien et de figure implicites aux histoires imaginées par Boulanger. Cette fois, comme dans *Mémoires de la ville,* les hauts ou mauvais lieux de son décor de prédilection deviennent des personnages à part entière. On se souvient comme d'êtres vivants, aussi vivants que les êtres de chair qui s'y côtoient, de la gare, du café, de l'église, des remparts, du jardin public, dont la véritable biographie nous est contée en italique entre deux nouvelles, comme en contrepoint, en contrechamp, pour parler le vocabulaire cinématographique que Boulanger, auteur de près de cent scénarios, connaît bien.

CE *n'est pas la première fois que les structures de la mémoire,* de l'écriture, de l'imagination, des destins et du plaisir de lire (de se perdre dans la lecture) sont comparées aux quadrillages étranges d'une ville, du moins lorsque les habitants décidaient de leur cadre de vie. *On passe d'une destinée à l'autre, en* écrivant et en lisant, comme on passe d'un mur en démolition, avec ses papiers peints usés à la tête des lits, à une ruelle ou à une échauguette inaperçues. Peu de lectures, autant que celle-ci, laissent l'impression d'une excursion dans une cité à la fois familière et jamais vue.

Le familier, c'est la mémoire collective de la France profonde, ses pavés polis par des générations de pieds nus courant après les charrois, paille et rats du Moyen Age, photographes cambrés de la Belle Epoque, pâtisserie après l'office, nécessité des trajets, arrondis des pierres que la fontaine use, habitudes flottantes et solides comme des odeurs...

L'imprévu, c'est la fantaisie qui s'empare des endroits et des êtres les plus calmes : ce qui fait qu'une épouse modèle s'encanaille, qu'un conférencier divague, qu'un sage tue. C'est le fumet du péché, le besoin brusque de faire sauter la baraque, de brader une honorabilité pesante comme une dalle. En un mot, la faim sauvage, dont la sexuelle, les belles fringales qui ne regardent pas aux conséquences.

SI ces effractions allègres du bon plaisir se produisent de préférence dans un bon vieux temps mal daté mais situable « avant », c'est que la modernité a fait du vilain. Dans le béton et à moto, à pleins gaz, finies les bonnes senteurs d'enfance. Boulanger n'aime pas les non-villes de maintenant et les pétarades en cuir. Il voudrait que le bourg garde le charme suranné des sorties de messe, et le rose la pâleur trop lavée des bas de torero. Il entend que les mots, tels les enfants, continuent de naître, et de faire leur chemin, par hasard et jeu.

Très important, le jeu ! C'est grâce à lui que le poète peut embellir le réel à coups de sonorités *(cf. Dragegir,* suite aux *Retouches,* qui paraît ces jours-ci), dire d'un cri de coq qu'il est « vert », et d'une avenue que le matin lui donne de la « moralité »...

Boulanger ou le droit pour tous de faire jouer les mots entre eux comme des odeurs, vous savez, ces odeurs qui, d'être appariées, ressuscitent un monde, une envie, une présence, une minute de tranquillité profonde.

BERTRAND POIROT-DELPECH.

★ HISTOIRES DE VERTIGE, de Julien Green. Seuil, 222 p., 75 F. Relire *L'AUTRE SOMMEIL*. Gallimard, « L'imaginaire », 140 p., 28 F, et MONT CINÈRE, réédité dans sa version intégrale. Le Seuil, 279 p., 79 F.

★ LES JEUX DU TOUR DE VILLE, de Daniel Boulanger. Gallimard, 318 p., 69 F.

★ DRAGEOIR, de Daniel Boulanger, Gallimard, 134 p., 60 F.

portrait

Le retour de Maurice Maeterlinck

● *Une poésie lyrique sans ride*

LA gloire de Maurice Maeterlinck a été immense, démesurée et, dans les quarante dernières de ses quatre-vingt-sept années, trop lourde pour un homme abandonné de son génie. Incapable de se renouveler après la première guerre mondiale, il a connu le dédain et la désaffection, surtout que, délaissant la poésie et le théâtre, il s'est enfoncé, durant une quinzaine de volumes, dans une théosophie à la fois éthérée et imprécise, profonde et peu convaincante. Aussi son purgatoire se prolonge-t-il, et l'on ne retient de sa production que ce *Pelléas et Mélisande*, que Claude Debussy, Gabriel Fauré et Arnold Schönberg ont mis en musique, entre 1898 et 1902. Le temps est venu, avec l'heureuse republication de ses poèmes et de *la Princesse Maleine*, en format de poche, de le redécouvrir.

Passer pour un écrivain immortel dès l'âge de vingt-huit ans est une dure épreuve. *« Supérieure en beauté à ce qu'il y a de plus beau dans Shakespeare » :* c'est ainsi qu'Octave Mirbeau salue, dans un article retentissant, *la Princesse Maleine*. Ecrasé, Maurice Maeterlinck lui répond, non sans douleur : *« Cela vient trop tôt, je suis trop jeune : cela n'est pas juste, et je crois que ces moments doivent se payer, peut-être terriblement. »* Il n'empêche qu'il va de triomphe en triomphe, et que sa modestie s'estompe rapidement. Prix Nobel à cinquante et un ans, mondialement célèbre grâce à *l'Oiseau bleu*, fait comte par le roi Albert, il amasse une colossale fortune. De surcroît, les surréalistes, dans leur premier manifeste, se souviennent des images oniriques des *Serres chaudes* et font de lui l'un des précurseurs de leur mouvement.

Il a un autre mérite, qui n'est pas mince, et que l'oubli a recouvert. Il est l'auteur du premier drame sur l'occupation allemande et sur le silence que peuvent opposer les occupés aux autorités ennemies : *le Bourgmestre de Stilmonde* inaugure un genre, en 1918, dont les exemples ne viendront qu'un quart de siècle plus tard, et qui n'attire guère l'attention. *La Princesse Maleine, Pelléas et Mélisande* sans la partition, *Monna Vanna*, entre autres pièces, sont-elles jouables aujourd'hui ? De même, on peut s'interroger sur l'intérêt actuel à relire deux essais lyriques, au tirage impressionnant jadis : *la Vie des abeilles* et *l'Intelligence des fleurs*. Malgré le charme du style et la minutie des recherches, il est évident que ces livres sont scientifiquement dépassés. Encore faudrait-il se demander si la valeur documentaire peut se comparer à une valeur esthétique incontestable.

Ce qui nous est offert ces jours-ci, c'est la poésie de Maurice Maeterlinck, telle qu'elle est contenue dans *Serres chaudes*, paru en 1889 à Paris — l'auteur a alors vingt-sept ans — et dans *Douze Chansons* (plus tard portées à quinze), paru également à Paris en 1896. Dès le premier poème, une atmosphère étrange se définit : un impressionnisme qui n'est pas celui de Mallarmé et qui respire de choses à moitié dites et d'attitudes humaines mal élucidées :

O serre au milieu des forêts !
Et vos portes à jamais closes !
Et tout ce qu'il y a sous votre [coupole !
Et sous mon âme en vos analogies !
Les pensées d'une princesse qui a [faim,
L'ennui d'un matelot dans le dé[sert,
Une musique de cuivre aux fenê[tres des incurables...

Chez Baudelaire, les symboles tendent à une sorte de capture du moi secret ; chez les compagnons de Mallarmé, ils s'accompagnent d'un souci esthétique où le langage même se tord, s'analyse, joue à n'être pas direct. Ici, le climat — il faudrait dire : la latitude et le méridien — est différent, comme si toute présence était à soi-même un malentendu. On entend des échos et on voit des ombres, sans explication, et on comprend vite que ces passages demeureront inexpliqués. De surcroît, ce poème, comme les suivants, est habité de personnages qui, en somme, le traversent sans s'attarder. Chez Mallarmé ou Régnier, les dieux grecs et latins, les faunes et les nymphes, font de fréquentes apparitions ; chez Maeterlinck, rien n'est méditerranéen, et l'on est plus près d'Ibsen que de Virgile.

Autant que dans un poème, nous sommes, à chaque page, dans un théâtre, à la fois muet et à peine explicite. On profère des sentences, on parle par allusions de faits anciens, et une certaine douleur s'exprime, qui ne tient pas à l'habitude romantique du moi exacerbé, mais à des bribes de drames au loin, soit dans des mémoires infidèles, soit dans des événements dont on n'a pas retenu l'essentiel. Des ombres se promènent, porteuses de drames, d'espoirs ou de prières. Les horizons comme les cœurs sont hantés. La Flandre — un peu désincarnée — se profile, avec ses villes mortes, comme chez Georges Rodenbach, ou avec ses rythmes pesants, comme chez Emile Verhaeren, les deux compatriotes du poète. Mais ici, aucune insistance ne vient souligner les rapports étranges et les psychologies ne sont pas reprisées ; toutes vivent de leurs lacunes, de leurs manques, de leurs trous.

Lorsque le trouble atteint le je, Maeterlinck ne tente pas de l'écarter. La tradition, depuis Baudelaire, veut que la plainte s'adresse au siècle, à qui l'on dit son mépris, ou qu'on appelle à l'aide, en vain. Ici, le *dérangement — ou l'inadaptation —* est accepté, sans l'idée d'un salut du cœur ni de la raison. Il ne s'agit pas de résignation, mais d'une curieuse connivence avec un monde irrationnel, dont on partage les approximations, mais qu'on ne veut pas dominer. La psychanalyse est proche, comme la nécessité d'échapper aux *volontés déformantes*. L'irrationnel, par ailleurs, n'est pas considéré comme une réponse aux désarrois de l'esprit ou des sens : il a la même valeur que les éléments analysables, de sorte que Maeterlinck refuse une hiérarchie quelconque dans le brassage des illuminations, des certitudes, des incertitudes.

J'apporte mon mauvais ouvrage
Analogue aux songes des morts,
Et la Lune éclaire l'orage
Sur la faune de mes remords :
Les serpents violets des rêves
Qui s'enlacent dans mon som[meil,
Mes désirs couronnés de glaives,
Des lions noyés au soleil...

Pour la première fois, dans la poésie de l'époque, il n'est pas fait de différence entre l'aspect solaire et l'aspect nocturne de l'homme. Les sentiments justifiables se mêlent aux sentiments qu'on ne peut justifier. Un amalgame se produit ainsi au niveau de l'affectivité. De même, alors que le mouvement littéraire se divise entre partisans du vers rimé et défenseurs du vers libre, Maeterlinck accepte, sans militantisme aucun, les deux formes : elles lui sont également naturelles.

Quant aux *métaphores*, si elles sont explicables, elles font place souvent à des images complexes et imprévues, qu'on peut considérer comme gratuites ou extasiées, mais que les surréalistes tiendront pour l'expression parfaite du rêve et de l'irrationnel. Maeterlinck parle, entre cent autres, des *« cloches vertes de l'espoir »*, de *« l'herbe mauve des absences »*, des *« faubourgs de mon âme »*, des *« brebis de mes tentations »*, et il décrit ainsi sa mélancolie : *« Je souffre une soif sans étoiles. »*

Il arrive que, quittant l'isolement et la moiteur de ses serres, Maeterlinck cède à un discours plus libre, proche de l'éloquence, mais en réalité comparable à ces litanies flamandes qu'il a su traduire avec amour ; c'est alors une bizarre communion qui s'installe entre des femmes furtives, des hommes sortis de la nuit des temps, au bord d'un canal ou à l'ombre de quelque monument gothique ; des légendes et des proverbes désormais perdus semblent les pousser vers un destin sommambule. Déjà Milosz et Apollinaire, vingt et trente ans avant leur heure, semblent peupler ces poèmes :

O ces regards pauvres et las !
Et les vôtres et les miens !
Et ceux qui ne sont plus et ceux [qui vont venir !...
...Et ces regards insolites !
Il y en a sous la voûte desquels on [assiste à l'exécution d'une vierge [dans une salle close,
Et ceux qui font songer à des [tristesses ignorées !
A des paysans aux fenêtres de [l'usine,
A un jardinier devenu tisserand,
A une après-midi d'été dans un [musée de cires,
Aux idées d'une reine qui regarde [une malade dans le jardin,
A une odeur de camphre dans la [forêt,
A enfermer une princesse dans [une tour, un jour de fête,
A naviguer toute une semaine sur [un canal tiède...

Cette sortie hors de l'espace moite et refermé ne saurait durer. Les derniers poèmes du recueil reprennent leurs miroitements d'interrogations perpétuelles, de gestes interrompus, d'évocations partielles où l'énigme ne doit pas être résolue. Une manière d'attente se précise, à la fois d'êtres qui ne pourront pas venir et de gestes symboliques qui ne pourront pas s'achever. Insatisfaction est ici synonyme de béatitude, comme mysticité est synonyme de fuite devant Dieu : on ne l'invoque que pour s'assurer de son indifférence. Et la modernité est certaine, à chaque ligne : l'homme est, dans son âme comme dans sa conscience, un passager qui ne saurait reconnaître sa propre identité.

Les *Quinze Chansons* relèvent davantage du théâtre, voire du théâtre lyrique. Dépouillées, elles sont ou des monologues ou des dialogues, qui disent l'angoisse éblouie, l'absence, la quête de l'impossible ; elles dissimulent des drames. Elles ne retiennent pas les images de jadis et ne permettent pas de bousculades verbales. Tout y est tendu, grave et d'une simplicité apparente. On devine déjà que Maeterlinck s'apprête à quitter la poésie, et que seuls la scène et l'essai vont désormais l'accaparer. Ce qu'il a apporté à notre lyrisme, en moins de soixante-dix pages, entre Mallarmé et Claudel, c'est le mystère exprimé avec justesse, le charme de l'approximation, l'inutilité de rationaliser les élans, la mémoire, les états seconds. Il y a mis une perfection qui va au-delà des règles et comme une innocence toute de grâce irrésistible. Aucun de ses quarante-huit poèmes n'a pris une ride.

ALAIN BOSQUET.

★ SERRES CHAUDES, QUINZE CHANSONS, LA PRINCESSE MALEINE, de Maurice Maeterlinck. Poésie/Gallimard. 306 p., 28,50 F.



Dessin de BÉRÉNICE CLEEVE.

« Chanson »

Les trois sœurs aveugles
(Espérons encore !)
Les trois sœurs aveugles
Ont leurs lampes d'or.

Montent à la tour,
(Elles, vous et nous)
Montent à la tour,
Attendent sept jours.

Ah ! dit la première,
(Espérons encore !)
Ah ! dit la première,
J'entends nos lumières.

Ah ! dit la seconde,
(Elles, vous et nous)
Ah ! dit la seconde,
C'est le roi qui monte...

Non, dit la plus sainte,
(Espérons encore !)
Non, dit la plus sainte,
Elles se sont éteintes.

« Ame »

Mon âme !
O mon âme vraiment trop [à l'abri !
Et ces troupeaux de mes désirs [dans une serre !
Attendant une tempête [sur les prairies !

Allons vers les plus malades :
Ils ont d'étranges exhalaisons.
Au milieu d'eux, je traverse
un champ de bataille avec [ma mère.
On enterre un frère d'armes [à midi,
Tandis que les sentinelles [prennent leur repas.

Allons aussi vers les plus [faibles :
Ils ont d'étranges sueurs ;
Voici une fiancée malade,
Une trahison le dimanche
Et des petits enfants en prison.
(Et plus loin, à travers [la vapeur,)
Est-ce une mourante à la porte [d'une cuisine ?
Ou une sœur épluchant
des légumes au pied du lit [d'un incurable ?

Allons enfin vers les plus [tristes :
(En dernier lieu, car ils ont [des poisons.)
Oh ! mes lèvres acceptent [les [baisers d'un blessé !

Toutes les châtelaines sont
mortes de faim, cet été, dans [les tours de mon âme !

Voici le petit jour qui entre [dans la fête !
J'entrevois des brebis le long [des quais,
Et il y a une voile aux fenêtres [de l'hôpital.

Il y a un long chemin de mon [cœur à mon âme !
Et toutes les sentinelles sont [mortes à leur poste !
Il y eut un jour une pauvre
petite fête dans les faubourgs [de mon âme !
On y fauchait la ciguë [un dimanche matin ;
Et toutes les vierges du couvent
regardaient passer
les vaisseaux sur le canal, [un jour de jeûne et de soleil,
Tandis que les cygnes
souffraient sous un pont [vénéneux ;
On émondait les arbres autour [de la prison,
On apportait des remèdes une [après-midi de juin,
Et des repas de malades
s'étendaient à tous [les horizons !

Mon âme !
Et la tristesse de tout cela,
mon âme ! et la tristesse de [tout cela !

Le Monde

culture

MUSIQUE

« ORLANDO », de Haendel

L'opéra baroque en tournée

Le grand poème épique de l'Arioste Orlando furioso *fut, au dix-huitième siècle, l'une des sources les plus constantes d'inspiration pour les compositeurs lyriques. Composé en 1732 sur un livret auquel il semble que le compositeur lui-même ait participé, mais dont l'auteur demeure inconnu, l'opéra de Haendel culmine, musicalement et dramatiquement, dans les scènes où la folie du héros peut se donner libre cours aux deuxième et troisième actes. Pour faire contrepoids à cette démence amoureuse, l'auteur du livret lui oppose ici le mage Zoroastro qui est la sagesse même, tandis qu'une jeune pastourelle, Dorinda, incarne le bon sens, notamment lorsqu'elle chante* « l'amour est un vent qui tourne la tête »...

A côté de ces personnages contrastés, l'insignifiant Medoro, rival heureux d'Orlando, et la suave Angelica, sa maîtresse, pâlissent un peu ; on a peine à croire que Dorinda soupire, elle aussi, pour Medoro, et qu'Angelica s'obstine à préférer au bouillant Orlando un amant aussi tiède, mais c'est là la condition même des péripéties de l'histoire.

En choisissant cet ouvrage tenu généralement pour l'un des chefs-d'œuvre de Haendel et en obtenant le soutien de la ville de Caen ainsi que du Centre d'action culturelle d'Orléans et du Loiret, le jeune Atelier de recherche et de création pour l'art lyrique (ARCAL) a fait preuve d'un bel esprit d'aventure. Celle-ci a commencé en juillet 1983 au château de Malhesherbes gracieusement mis à la disposition des chanteurs qui ont pu ainsi atteindre, sous la direction d'Henri Ledroit (haute-contre et titulaire du rôle-titre en alternance avec Gérard Lesne), à cette unité de style et à cette qualité de l'interprétation qui resteront sans doute le trait dominant de cette production itinérante créée à Orléans le 27 novembre et qui achèvera son tour de France à Versailles le 27 janvier au terme d'une vingtaine de représentations.

A mi-parcours, ce spectacle a fait halte à Paris fin décembre au Théâtre de la Bastille dans des conditions qui obligent à une certaine prudence dans la critique puisque l'ensemble instrumental, dirigé par Diégo Masson et composé de musiciens habitués au répertoire baroque, se trouvait placé dans un coin de la salle et, à cause de la distance, accompagnait l'opéra plus qu'il n'y participait réellement. C'est à cela qu'on attribuera certaines imprécisions de l'orchestre et une sorte de laisser-aller qui contrastaient avec la justesse d'intonation, l'exactitude de la déclamation et la finesse stylistique des chanteurs. Après une dizaine de représentations, on pouvait imaginer que la cohésion serait devenue plus intime.

Il y aura bientôt trois ans qu'on salue les qualités éminentes d'Henri Ledroit : la conviction de son interprétation vocale et dramatique du rôle d'Orlando confirme ce qu'on attendait ; il n'y a donc pas lieu d'y revenir, sinon pour remarquer que ces qualités ne se trouvent pas au même degré chez Vincent Darras qui incarne un Medoro trop excessivement passif. Angelica (Elisabeth Baudry) n'a pas de peine à dominer cet amoureux transi ; pour Zoroastro, on pourrait rêver d'une stature vocale plus impressionnante que celle que lui confère Daniel Salas (mais cette réserve ne vise nullement ses qualités intrinsèques), en sorte que la révélation de cette distribution, d'une très haute tenue et d'une parfaite homogénéité, il faut le rappeler, reste la Dorinda de Catherine Dune, qui possède toute la fraîcheur et la vivacité du personnage tant dans son comportement que dans sa façon de chanter.

Le décor et les costumes d'Anne Surgers façon « vingtième siècle regardant le dix-huitième essayant d'imaginer ce que pouvait être le huitième », *ont de réelles qualités esthétiques ; la mise en scène de Christian Gangneron est d'une efficacité remarquable dans les récitatifs, témoignant d'un talent certain dans la direction d'acteurs, mais elle apparaît toujours un peu superflue dans les airs où, par définition, il ne se passe rien qui exige d'être mis en espace : cela donne donc presque toujours une impression de remplissage, mais reste toutefois dans des limites assez raisonnables.*

GÉRARD CONDÉ.

★ Prochaines représentations les 6 et 7 janvier à Orléans, le 11 à Angoulême, le 13 à Thonon-les-Bains, le 17 à Cergy-Pontoise, le 20 à La Rochelle, le 21 à Poitiers, le 24 à Aix-en-Provence, les 26 et 27 à Versailles.

Deux nominations

M. JEAN LEBRAT, DIRECTEUR DE L'ÉTABLISSEMENT PUBLIC DU GRAND LOUVRE

M. Jean Lebrat, ingénieur des ponts et chaussées, est nommé directeur de l'Établissement public du Grand Louvre, projet d'aménagement et de modernisation du domaine national du Louvre et des Tuileries. Rappelons que M. Émile Biasini est le président de l'Établissement public.

[Né en 1933, M. Jean Lebrat a acquis l'expérience des grands travaux publics lancés par l'État. Il était, depuis 1979, directeur technique de la Société d'économie mixte chargée du secteur de l'aménagement des Halles (SEMAH). Chef du bureau d'études du canal du Nord, de 1959 à 1963, il avait été détaché à l'Établissement public de la Défense, où il s'est notamment occupé de la réalisation de la station du RER, des voiries qui y sont imbriquées, puis de la coordination du boulevard circulaire.]

M. MARC BLEUSE DIRECTEUR DU CONSERVATOIRE NATIONAL SUPÉRIEUR DE PARIS

M. Marc Bleuse, compositeur, inspecteur général de la musique chargé de l'enseignement, est nommé, pour cinq ans, directeur du Conservatoire national supérieur de musique de Paris. Il succède à M. Raymond Gallois-Montbrun, qui occupait ce poste depuis 1962, et a demandé à faire valoir ses droits à la retraite, indique un communiqué du ministère de la culture.

[Né en 1937, M. Marc Bleuse a fait ses études musicales à Lyon, puis à Paris, dans ce Conservatoire qu'il va diriger. Il a obtenu son diplôme de composition en 1970. Titulaire du certificat d'aptitude aux fonctions de directeur de conservatoire, il a dirigé de 1970 à 1974 l'École nationale de musique de Perpignan. Il a été nommé, en 1975, inspecteur principal de la musique et, en 1982, inspecteur général.

Dans son communiqué, le ministère de la culture rend hommage à son « *action en faveur d'une pédagogie adaptée à notre temps* », et rappelle qu'une des tâches de M. Marc Bleuse sera de « *préparer et d'organiser* » l'installation du Conservatoire au sein de la future cité musicale de la Villette, en 1987.]

■ PRÉCISION. – L'auteur du « catalogue raisonné de l'œuvre peint » d'Émile Bernard a perdu son patronyme dans l'article que nous avons consacré à cet artiste (*le Monde* du 3 janvier). Il s'agit du professeur Jean-Jacques Luthi.

Le « Mahler », d'Henry-Louis de La Grange

(Suite de la première page.)

Il a tout lu, tout traduit, exploré les archives aux quatre coins du monde, et les articles de presse de l'époque dans chaque ville, recoupé les sources à la limite du possible, établi les dates des moindres faits, et de ce travail fabuleux de chartiste est sorti cette biographie, qui suit presque chaque jour la vie de Mahler, objective et lucide, mais brûlante d'enthousiasme contenu.

L'auteur ne s'est pas contenté de déverser chronologiquement un tombereau de fiches. Sans cesse, il reconstitue le milieu, l'atmosphère, il cerne les dispositions d'esprit, le labeur et les rêves du musicien, l'état de ses relations avec ceux qui l'entourent, le mouvement des idées, les rapports de force, en une sorte de « sondage » permanent, étayé par des synthèses extrêmement précieuses : telles la description de la Sécession viennoise, si importante pour l'environnement humain et l'imaginaire du compositeur (pp. 242-252), l'analyse des théories scéniques de Lugné-Poe, Reinhardt, Appia, Craig, aboutissant aux grandes réalisations d'Alfred Roller, sommet du règne de Mahler à Vienne, une des clés de la dramaturgie moderne jusqu'à Wieland Wagner (pp. 300-320) ; tels surtout l'immense portrait physique et moral (pp. 915-941) et le tableau passionnant de la vie et de l'œuvre de Mahler à l'Opéra (pp. 811-862).

Une nouvelle raison de vivre et de créer

C'est en effet un aspect capital de son existence et qui révèle autant son caractère que la multiplicité de ses talents. Il cumulait les fonctions de directeur, chef d'orchestre et metteur en scène, parce qu'il y voyait l'unique moyen de parvenir (avec le génie décoratif de Roller) à des représentations parfaites, mais au prix d'un labeur harassant : directeur « *tyrannique* », dans une tension incessante avec les musiciens et les chanteurs à qui il demande toujours plus, pourchassant l'indifférence et la négligence, remettant en cause à la dernière minute ses mises en scène, répétant inlassablement jusqu'à ce que « *l'intensité du sentiment musical incendie d'enthousiasme* » tous les exécutants pour « *plonger le public dans un état de transe* », Mahler finira par brûler sa vie.

S'il fut peut-être le premier directeur d'opéra moderne, s'il a laissé le souvenir de spectacles sublimes, il lui fallut reconnaître que « *le théâtre d'opéra permanent (avec une troupe d'une lourdeur exceptionnelle) est une institution absolument contraire à nos principes artistiques* », car les productions les plus exemplaires, conquises au prix d'efforts inouïs, ne peuvent être maintenues et se dégradent rapidement. C'est la première condamnation du théâtre de répertoire et l'on sait que le débat est toujours actuel.

Ce deuxième tome est aussi celui de la rencontre et du mariage de Mahler avec Alma Schindler, et l'on sait l'influence que cette femme merveilleusement belle, complexe et versatile, a eu sur sa vie et son œuvre. Mariage romanesque, où le coup de foudre arrache littéralement Alma au sommet de sa passion pour le compositeur Alexandre von Zemlinsky, mariage entre deux êtres « *aussi mal assortis que le feu et l'eau* », où Mahler s'impose aussi tyranniquement qu'à l'Opéra : « *Tu dois te donner à moi sans conditions, tu dois soumettre ta vie future, dans tous ses détails, à mes besoins et ne rien désirer que mon amour* », lui écrit-il dès leurs fiançailles ! Vaincue, frustrée, « *la nature profonde d'Alma se révoltera sans cesse contre l'emprise psychique et physique* » de son époux, lui infligeant à la fin de sa vie les pires tourments, après lui avoir donné les plus grands bonheurs, « *une nouvelle raison de vivre et de combattre, et bien sûr de créer* ».

Cependant, à travers ces sentiments et toutes ces activités qui mettent en scène les mille aspects de la personnalité de Mahler, on s'attachera surtout à ce qui concerne la genèse de ses œuvres et l'éclairage qu'elles en reçoivent.

Ces années marquent un tournant après les symphonies imprégnées du *Knaben Wunderhorn*, d'un souffle lyrique transcendant. En 1901, au cours d'une grave maladie, il a frôlé la mort, et cette expérience (ainsi que les angoisses des premières années de vie commune avec Alma) propagera longuement ses ondes dans les *5e* et *6e Symphonies* et les *Kindertotenlieder*, même dans une période de bonheur sans ombres comme l'été 1904 ; les *7e* et *8e Symphonies* sont une nouvelle avancée vers un monde poétique et hymnique, avant les chants désespérés du *Lied von der Erde* et des *IXe* et *Xe Symphonies*.

Il est passionnant de voir Mahler aux prises avec son génie pendant les deux seuls mois d'été qu'il octroie chaque année à son œuvre dans sa maison de Maiernigg, au bord du Wörthersee : la composition en quelques instants (et presque « *inconsciente* ») du *Tamboursg'sell* ; les terreurs de la stérilité qui l'accablent fréquemment à son arrivée ; « *l'émotion mystique* » qui le saisit au pied des Tre Croci, dans les Dolomites, et va lui permettre d'achever d'un seul jet la *VIe Symphonie* ; et plus encore cette invasion du « *spiritus creator* » qui, le premier jour des vacances de 1906, « *le secoue et le fouette pendant huit semaines, lui dicte* (la monumentale *Huitième*) *jusqu'à ce que le plus gros soit achevé* ».

Mahler cependant est avare de détails sur son travail et l'on sait gré à Henry-Louis de La Grange d'avoir relevé tous les indices qui peuvent nous renseigner à travers les textes et les exégèses de ses amis, qui nourrissent aussi ses grandes analyses synthétiques en fin de volume.

Un combat pathétique contre l'incompréhension

Mais il est une autre face du compositeur qui apparaît en pleine lumière : c'est le combat épuisant qu'il a mené pour faire connaître ses œuvres, dont il a dirigé les premières auditions presque partout, en Autriche, en Allemagne et à l'étranger.

Combat pathétique d'un immense créateur contre l'incompréhension la plus bornée. Pour quelques triomphes, que d'échecs et de rebuffades sous les sarcasmes d'une presse, à Vienne surtout, d'une violence incroyable. Henry-Louis de La Grange a dépouillé toutes les critiques qu'il cite abondamment pour chaque concert (et chaque représentation de l'Opéra de Vienne), à l'excès sans doute, car nombre de ces diatribes ne méritaient pas tant d'honneur. On ne sera pas aussi pessimiste que l'auteur sur le rôle néfaste des journalistes, car, malgré leurs outrances, ils ont fortement contribué, par leur violence même, à la célébrité de Mahler (comme ce sera le cas, de nos jours, pour Pierre Boulez). Et quant au discernement critique, le compositeur, souvent très clairvoyant (par exemple sur la *Salomé* de Strauss), ne s'en est pas moins lourdement trompé sur les symphonies de Dvorak (p. 65), Tchaïkovsky (p. 71), Brahms (p. 450) ou la *Neuvième* de Bruckner (« *le comble de l'absurdité* », p. 907). Mais il est de fait que lui-même a été particulièrement maltraité, non sans trouver aussi quelques brillants défenseurs.

On n'épuise pas un tel ouvrage en un compte rendu. Bien d'autres points mériteraient d'être signalés ; ainsi les rapports de Mahler avec les artistes et les personnages les plus divers, toujours précisément situés et dépeints, et surtout les nombreux témoignages sur le talent fabuleux du chef d'orchestre, dont il ne reste, hélas, aucun document sonore. On peut du moins prédire au lecteur de multiples joies à travers cet imposant ouvrage qui se lit comme un roman vrai de Balzac ou de Tolstoï, ressuscitant une personnalité exceptionnelle et une époque non moins fascinante.

JACQUES LONCHAMPT.

★ Henry-Louis de La Grange, *Gustav Mahler*, tome II : *l'Age d'or de Vienne*, 1 284 p., relié, avec 71 illustrations en noir, 350 F. Le troisième et dernier volume paraîtra en septembre 1984.

DANSE

Rencontre

Carlotta Ikeda, la star du Buto

Pantalon de cuir, ample chandail rehaussé de fils d'or, Carlotta Ikeda se laisse envahir par un sourire qui rehausse ses pommettes. Le temps d'un regard, on retrouve le sphinx, la bête mythique, la sorcière rouge apte à toutes les métamorphoses.

Révélée à Paris en 1978 dans un spectacle apocalyptique, *le Dernier Eden*, directrice du seul groupe buto féminin, Ariadone, elle est devenue malgré elle une star de la danse dont on subit la présence magnétique. « *Non, je ne suis pas une vedette*, affirme Carlotta Ikeda, *je suis une danseuse d'une classe inférieure et je veux le rester.* » Ce qui ne signifie pas qu'elle manque d'ambition. « *A l'origine*, dit-elle, *je faisais partie du groupe du Daïrakudan, mais peu à peu les hommes se sont raréfiés. C'est la raison pour laquelle je me suis retrouvée à la tête d'une compagnie de femmes. Ce n'était pas un choix politique. Mais il m'a paru intéressant d'exposer sur scène la spécificité du corps féminin et de jouer en particulier de sa fragilité.* »

Le buto ou plutôt l'ankokubuto, « danse des ténèbres », est né vers 1960 sous l'impulsion d'Hijikata, qui reste encore aujourd'hui le maître à penser. C'était alors, en réaction contre un Japon américanisé, un mouvement contestataire qui cherchait à frapper par des images choc. Dans les années 70, il a connu un déclin : « *Pour la nouvelle génération*, explique Carlotta Ikeda, *la « danse des ténèbres » ne signifie plus rien. Pour ma part, j'ai pensé que puisque la société changeait, il fallait la suivre dans son évolution. Pour permettre au buto d'évoluer, il fallait donner la priorité à la technique de la danse.*

» *Au début, le buto était l'affaire de gens de théâtre, de musiciens, d'intellectuels. N'importe qui pouvait le pratiquer. Aujourd'hui, il est devenu une forme moderne de la danse japonaise. Moins conceptuel, il recherche un certain dépouillement, une simplicité, comme le no. Il y a moins d'effets, moins d'images, et le corps a plus d'importance. Mais la technique n'est pas une fin, ce n'est qu'un moyen pour aller au-delà de soi-même. L'important, c'est le désir de danser, un désir mêlé de peur, d'angoisse, et qui peut être douloureux.* »

Ainsi Carlotta Ikeda refuse de considérer le buto comme une danse à caractère sacré, même si la symbolique reste attachée au bouddhisme : « *Il s'agit tout au plus d'une coutume qui imprègne la vie quotidienne. L'essentiel pour moi est de transmettre une émotion, de communiquer avec le spectateur, de le faire rêver. Et tant pis si les symboles lui échappent.* »

Lorsqu'on demande à Carlotta si elle aime son corps, qu'elle a tendance parfois à enlaidir sur scène, elle éclate de rire : « *Certainement, je l'aime, énormément ! C'est un instrument prodigieux. Il faut des années pour le connaître. Il y a en moi des choses encore inexprimées que je dois faire mûrir. Mon corps est comme une fleur que je dois épanouir sur la scène, et pour cela je dois danser tous les jours et jusqu'à ma mort j'espère.* »

Au Théâtre de Paris, Carlotta Ikeda danse un solo de soixante-dix minutes compsé en collaboration avec son chorégraphe attitré, Ko Musobushi. Tous deux paraissent antithétiques : la belle et la bête, la lumière et les ténèbres, le blanc et le noir, elle est transcendée par une pluie de sel, lui, momie couverte de déjections.

« *Finalement*, dit Carlotta Ikeda, *nous sommes complémentaires. Moi, je procède par intuition ; lui travaille sur le concept. J'improvise des mouvements, il choisit parmi ces mouvements, ordonne le spectacle, décide des lumières, de la musique. Mon solo, U.T.T., est un voyage, l'itinéraire d'une femme japonaise de la vie à la mort, ou peut-être de la mort à la naissance. Il est tout blanc parce que le blanc chez nous est la couleur du mariage mais aussi de la mort. Le blanc intervient également sous forme d'une pluie de sel, c'est un rituel purificateur qui renvoie à l'innocence. La signification du titre ? Si on demandait à Ko, il donnerait sûrement plusieurs interprétations. Pour moi, c'est simplement un cri, une onomatopée, comme si on recevait un coup brutal dans le ventre : Utt !* »

MARCELLE MICHEL.

★ Théâtre de Paris.

Images

Un album de photographies vient de paraître, réalisé par le journaliste japonais Hanaga, qui suit l'évolution du buto depuis vingt ans. Il en présente les grands maîtres, comme Hijikata et Kazuo Ohno, les différentes lignées, et les comportements. A travers cette suite d'images sulfureuses, on peut comprendre un des objectifs principaux du buto : « Montrer la beauté au sein du grotesque. »

★ *The Butoh* (Distribution : Flammarion), 80 pages, 160 francs.

SPECTACLES

théâtre

LES SPECTACLES NOUVEAUX

LE PRINCE ETERNEL - Tourtour (887-82-47), 20 h 30.
LE SUICIDAIRE - Espace Marais (884-09-31), 20 heures.
SOURIRE OBLIGÉ - Cité-Galerie (589-38-69), 20 h 30.
L'OISEAU VERT - T.E.P. (797-96-06), 20 h 30.
QUI A PEUR DE VIRGINIA WOOLF (en anglais). Galerie 55 (326-63-51), 20 h 30.

Les salles subventionnées et municipales

COMÉDIE-FRANÇAISE (296-10-20), 20 h 30 : Félicité.
PETIT ODÉON (Théâtre de l'Europe) (325-70-32), 18 h 30 : la Prise de l'école de Madhubaï.
PETIT TEP (797-96-06), 20 h 30 : Clair d'Usine.
BEAUBOURG (277-12-33). Débats. 18 h 30 : La peine capitale : une terreur légale dans cent vingt pays (conversation-rencontre organisée par Amnesty International). Cinéma-Vidéo : 13 h. Portrait de B. Bettelheim : Vivre à l'école orthogénique ; à 16 h : Albert Camus ; à 19 h : Barbara à Pantin ; Cinéma polonais : 17 h 30 : De part en part ; 19 h : Voir cinémathèque.
THÉÂTRE MUSICAL DE PARIS (261-19-83), 20 h 30 : Sophisticated ladies ;
CARRÉ SILVIA-MONFORT (531-28-34), 20 h 30 : J.-P. Farré ; le Dernier Soliste.

Les autres salles

A. DEJAZET (887-97-34) 20 h 30 : Séance friction.
CARREFOUR DE L'ESPRIT (633-48-65), 20 h 30 : Zod, zod, zod...iaque.
CARTOUCHERIE, Épée de bois (808-39-74), 20 h 30 : Rue noire.
COMÉDIE DES CHAMPS-ÉLYSÉES (720-08-24), 20 h 45 : Chacun sa vérité.
COMÉDIE ITALIENNE (321-22-22), 20 h 30 : la Manie de la villégiature.
DAUNOU (261-69-14), 21 h : la Chienlit.
DÉCHARGEURS (236-00-02), 20 h 30 : Oscar et Wilde ; 22 h : les Eaux et Forêts.
EDOUARD-VII (742-57-49), 21 h : Mademoiselle Julie.
ESPACE KIRON (373-50-25), 20 h 30 : le Sixième Jour.
ESSAION (278-46-42), I. : 21 h : Agatha.
GAITÉ-MONTPARNASSE (322-16-18), 20 h 45 : Grand-père.
HUCHETTE (326-38-99), 19 h 30 : la Cantatrice chauve ; 20 h 30 : la Leçon ; 21 h 30 : Pinok et Matho.
LUCERNAIRE (544-57-34), I. 18 h 30 : le Fou et le Créateur ; 20 h 30 : les Journées orageuses de Garounski ; 22 h 15 : Journal intime de Sally Mara. – II. 18 h 30 : Rocatonpila ; 20 h 15 : Six heures au plus tard ; 22 h 30 : le Frigo. – Petite salle, 18 h 30 : Pique et pique et follet drame ; 22 h 30 : Oy, Moyshele, mon fils.
MADELEINE (265-07-09), 20 h 45 : les Serpents de pluie.
MARAIS (278-03-53), 20 h 30 : Le roi se meurt.
MATHURINS (265-90-00), 21 h : le Bonheur à Romorantin.
MICHEL (265-35-02), 21 h 15 : On dînera au lit.
MOGADOR (285-45-30), 20 h 30 : Cyrano de Bergerac.
MONTPARNASSE (320-89-90), Petite salle, 20 h 30 : le Journal d'un homme de trop.
PALAIS-ROYAL (297-59-81), 20 h 45 : la Fille sur la banquette arrière.
PALAIS DES SPORTS (828-40-90), 20 h 30 : Un homme nommé Jésus.
PLAISANCE (320-00-06), 20 h 45 : la Pierre de la folie.
PORTE-SAINT-MARTIN (607-37-53), 21 h : K 2.
POTINIÈRE (261-44-16), 20 h 45 : Il Signor Fagotto.
RADEAU DE LA MÉDUSE (320-91-37), 20 h : Don Juan aux enfers.
RENAISSANCE (208-18-50), 20 h 30 : Vincent et Margot.
TAI TH. D'ESSAI (278-10-79), I. : 20 h 30 : l'Ecume des jours ; II. 20 h 30 : Huis clos.
TEMPLIERS (278-91-15), 20 h : Mitton ; 21 h : Monsieur Tristan Bernard.
THÉÂTRE D'EDGAR (322-11-02), 20 h 15 : les Babas-cadres ; 22 h : Nous on fait où on nous dit de faire.
THÉÂTRE DE DIX-HEURES (606-07-48), 20 h : Naïves Hirondelles ; 22 h 15 : Au secours papa, maman veut me tuer.
THÉÂTRE NOIR (346-91-93) 20 h 30 : la Boutique.
THÉÂTRE DU TEMPS (355-10-88), 21 h : Médée.
TOURTOUR (887-82-48), 18 h 30 : Un mari à la porte.
TRISTAN-BERNARD (522-08-40), 21 h : les Dix Petits Nègres.

Les cafés-théâtres

AU BEC FIN (296-29-35), 20 h 30 : Toha-Bohut ; 22 h : le Président.
BEAUBOURGEOIS (272-08-51), 19 h 30 : la Spécialité.
BLANCS-MANTEAUX (887-15-84), I : 20 h 15 : Areuh = MC2 ; 21 h 30 : les Démones Loulou ; 22 h 30 : les Sacrés Monstres. – II : 20 h 15 : les Caïds ; 21 h 30 : Last Lunch, Dernier Service ; 22 h 30 : Fouillis.
CAFÉ DE LA GARE (278-52-51), 20 h : Chant d'épandage
CAFÉ D'EDGAR (322-11-02), I : 20 h 15 : Tiens, voilà deux boudins ; 21 h 30 : Mangeuses d'hommes ; 22 h 30 : Orties de secours. – II. : 20 h 15 : Dieu m'tripote ; 21 h 30 : le Chromosome chatouilleux ; 22 h 30 : Fais voir ton Cupidon.
LE PETIT CASINO (278-36-50), 21 h : Je veux être pingouin ; 22 h 15 : Attention, belles-mères méchantes.
POINT-VIRGULE (278-67-03), 20 h 15 : Tranche de vie ; 21 h 30 : le Ticket ; 22 h 30 : Moi je craque, mes parents raquent.
PROLOGUE (575-33-15), 20 h 30 : Automobilocratie.
SENTIER DES HALLES (236-37-27), 20 h 15 : On est pas des pigeons.
SPLENDID SAINT-MARTIN (208-21-93), 20 h 30 : la Surprise.
LE TINTAMARRE (887-33-82), 20h 15 : Phèdre ; 21 h 30 : Apocalypse Na ; 22 h 30 : le Céleri jaune, Spectacle branché.
TROIS SUR QUATRE (327-09-16), 20 h 30 : Quelque estaminet.
VIEILLE GRILLE (707-60-93), 20 h 30 : P. Miserez.

Le music-hall

BOBINO (322-74-84), 20 h 45 : A. Métayer.
CITHEA (357-99-26), 22 h : Fascination.
COMÉDIE DE PARIS (281-00-11) 21 h : Lâche-moi les claquettes.
L'ÉCUME (542-71-16), 20 h 30 : D. Jumeau.
LUCERNAIRE (544-57-34) 21 h : Ch. Bernard.
OLYMPIA (742-25-49) 20 h 30, Y. Duteil.
PALAIS DES GLACES (607-49-93) 20 h 30, Ph. Avron.
STUDIO BERTRAND (783-64-66), 21 h : Marilyn je t'aime.
TROTTOIRS DE BUENOS-AIRES (260-44-41) 22 h : René, Daniel, W. Rios.

Les cirques

CIRQUE GRUSS (245-85-85), 20 h 30 : Festival mondial du cirque de demain.
CIRQUE MASSILIA (878-15-12), 20 h 30.

Jeudi 5 janvier

Les concerts

Théâtre des Champs-Elysées, 20 h 30 : Nouvel Orchestre Philharmonique, dir. U. Segal (Strauss, Mahler).

En région parisienne

MEUDON, C.C.M. (626-41-20), 20 h 45 : Treize à table.

cinéma

Les films marqués (*) sont interdits aux moins de treize ans, (**) aux moins de dix-huit ans.

La Cinémathèque

CHAILLOT (704-24-24)

15 h : Harry James (1916-1983) : La Femme aux chimères, de M. Curtiz ; 19 h : Festival des 3 continents-Nantes 1983 : Absence, de S. Chraibi ; Horizons, de R. Norman ; 21 h : Cinéma japonais (1900-1970) : Jinaiya, héros sacré, de S. Makino ; Amer sur la route, de M. Murata.

BEAUBOURG (278-35-57)

15 h : Happy Land, de I. Pichel ; 17 h : Au nom du père, de M. Bellocchio ; 19 h, Cinéma polonais : Samson, de A. Wajda.

Les exclusivités

ADIEU FOULARDS (Fr.) : Movies, 1er (260-43-99) ; Ambassade, 8e (359-19-08) ; Maxéville, 9e (770-72-86) ; Montparnos, 14e (327-52-37) ; Images, 18e (522-47-94).
L'AMIE (All., v.o.) : Studio de la Harpe, 5e (634-25-52).
A LA POURSUITE DE L'ÉTOILE (Ital., v.o.) : Cluny Ecoles, 5e (354-20-12) ; Biarritz, 8e (723-69-23).
ANDROIDE (A., v.f.) : Arcades, 2e (233-54-58).
LES ANGES DU BOULEVARD (Chi., v.o.) : Olympic Luxembourg, 6e (633-97-77).
A NOS AMOURS (Fr.) : Gaumont Halles 1er (297-49-70) ; Impérial, 2e (742-72-52) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; St-André-des-Arts, 6e (326-48-18) ; Elysées Lincoln, 8e (359-36-14) ; Ambassade, 8e (359-19-08) ; 14 Juillet Bastille, 11e (357-90-81) ; Athéna, 12e (343-00-65) ; Parnassiens, 14e (329-83-11).
L'ART D'AIMER (franco-it.) : Monte-Carlo, 8e (225-09-83).
AU NOM DE TOUS LES MIENS (Fr.) : Marbeuf, 8e (225-18-45) ; Paramount Opéra 9e (742-56-31) ; Paramount Montparnasse, 14e (329-90-10).
LES AVENTURIERS DE L'ARCHE PERDUE (A., v.f.) : Capri, 2e (508-11-69).
LE BAL (Fr.-It.) : Gaumont Halles, 1er (297-49-70) ; Vendôme, 2e (742-97-52) ; Studio de la Harpe, 5e (634-25-52) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Pagode, 7e (705-12-15) ; Gaumont Champs-Elysées, 8e (359-04-67) ; Français, 9e (770-33-88) ; 14 Juillet Bastille, 11e, (357-90-81) ; Olympic Entrepot, 14e (545-35-38) ; Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06) ; P.L.M. Saint-Jacques, 14e (589-68-42) ; Bienvenüe Montparnasse, 15e (544-25-02) ; Gaumont Convention, 15e (828-42-27) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79) ; Images, 18e (522-47-94).
LA BALLADE DE NARAYAMA (Jap., v.o.) : Quintette, 5e (633-79-38).
LA BELLE CAPTIVE (Fr.) : Denfert (H. sp.), 14e (321-41-01).
BOAT PEOPLE (Chin., v.o.) : U.G.C. Odéon, 6e (325-71-08) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; Parnassiens, 14e (329-83-11).
CARMEN (Esp., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (233-42-26) ; Quintette, 5e (633-79-38) ; Parnassiens, 14e (320-30-19).
CHALEUR ET POUSSIÈRE (HEAT AND DUST) (Ang., v.o.) : Lucernaire, 6e (544-57-34) ; Marbeuf, 8e (225-18-45).
CLASS (A., v.o.) : Publicis Matignon, 8e (359-31-97).
LES COMPÈRES (Fr.) : Gaumont Halles, 1er (297-49-70) ; Richelieu, 2e (233-56-70) ; Paramount Odéon, 6e (325-59-83) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; George V, 8e (562-41-46) ; Paramount City, 8e (562-45-76) ; Français, 9e (770-33-88) ; Maxeville, 9e (770-72-86) ; U.G.C. Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; Fauvette, 13e (331-60-74) ; Paramount Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06) ; Gaumont Sud, 14e (327-84-50) ; Gaumont Convention, 15e (828-42-27) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79) ; Paramount Maillot, 17e (758-24-24) ; Pathé Clichy, 18e (522-46-01) ; Secrétan, 19e (241-77-99) ; Gaumont Gambetta, 20e (636-10-96).
DANS LA VILLE BLANCHE (Sui.) St-Ambroise, 11e (700-89-16) (H. sp.).
LES DENTS DE LA MER No 3 (A., v.o.) : Forum, 1er (233-42-26) ; U.G.C. Danton, 6e (329-42-62) ; Ermitage, 8e (359-15-71) ; Paramount City, 8e (562-45-76). – V.f. : Rex, 2e (236-83-93) ; Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; U.G.C. Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; U.G.C. Gobelins, 13e (336-23-44) ; Paramount Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Paramount Orléans, 14e (540-45-91) ; U.G.C. Convention, 15e (828-20-64) ; Murat, 16e (651-99-75) ; Paramount Montmartre, 18e (606-34-25).
LES DIEUX SONT TOMBÉS SUR LA TÊTE (Bots.-A., v.f.) : Impérial Pathé, 2e (742-72-52).
DIVA (Fr.) : Rivoli Beaubourg, 4e (272-63-32) ; Cinoches, 6e (633-10-82) ; Grand Pavois, 15e (554-46-85).
EN HAUT DES MARCHES (Fr.) : Denfert (H. sp.), 14e (321-41-01).
ERENDIRA (Franco-Mex., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (233-42-26) ; Quintette, 5e (633-79-38) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; Parnassiens, 14e (320-30-19). – (V.f.) : Lumière, 9e (246-49-07).
L'ETE MEURTRIER (Fr.) Ambassade, 8e (359-19-08).
FAUX-FUYANTS (Fr.) : Marais, 4e (278-47-86).
FLASHDANCE (A., v.o.) : Saint-Michel, 5e (326-79-17) ; Marbeuf, 8e (225-18-45). – (V.f.) : Français, 9e (770-33-88).
FRÈRE DE SANG (A., v.o.) (*) : 7e Art Beaubourg, 3e (278-34-15) (H. sp.).
FURYO (Jap., v.o.) : Calypso, 17e (380-30-11).
GANDHI (Brit., v.o.) : Cluny Palace, 5e (354-07-76).
GARÇON (Fr.) : Paramount Odéon, 6e (325-59-83) ; Gaumont Colisée, 8e (359-29-46) ; Français, 9e (770-33-88) ; Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06).
GET CRAZY (A., v.o.) : Escurial, 13e (707-28-04) ; Espace Gaîté, 14e (327-95-94).
LE GRAND CARNAVAL (Fr.) : Gaumont Halles, 1er (297-49-70) ; Richelieu, 2e (233-56-70) ; Berlitz, 2e (742-60-33) ; Ambassade, 8e (359-19-08) ; U.G.C. Normandie, 8e (359-41-18) ; Nation, 12e (343-04-67) ; Fauvette, 13e (331-60-74) ; Gaumont Sud, 14e (327-84-50) ; Montparnos, 14e (327-52-37) ; Gaumont Convention, 15e (828-42-27) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79) ; Pathé Wepler, 18e (522-46-01) ; Gaumont Gambetta, 20e (636-10-96).
JAMAIS PLUS JAMAIS (A. v.o.) : Forum, 1er (233-42-26) ; Ciné Beaubourg, 3e (271-52-36) ; U.G.C. Danton, 6e (329-42-62) ; Normandie, 8e (359-41-18) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79). – (V.f.) : Rex, 2e (236-83-93) ; U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32) ; U.G.C. Montparnasse, 6e (544-14-27) ; U.G.C. Boulevard, 9e (246-66-44) ; U.G.C. Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; U.G.C. Gobelins, 13e (336-23-44) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Montparnos, 14e (327-52-37) ; U.G.C. Convention, 15e (828-20-64) ; Paramount Maillot, 17e (758-24-24) ; Images, 18e (522-47-94).
LES JOUEURS D'ECHECS (Ind., v.o.) : Epée de Bois, 5e (337-57-47).
LUCKY LUKE, LES DALTON EN CAVALE (Franco-américain) : Ambassade, 8e (359-19-08) ; Montparnos, 14e (327-52-37) ; Grand Pavois, 15e (554-46-85) ; Gaumont Convention, 15e (828-42-27).

LES FILMS NOUVEAUX

LE CHOIX DES SEIGNEURS, film américain de Giacomo Battiato, v.o. : Gaumont-Halles, 1er (297-49-70) ; Cluny-Palace, 5e (354-07-76) ; Gaumont-Ambassade, 8e (359-19-08), v.f. : Gaumont-Richelieu, 2e (233-56-70) ; Gaumont-Berlitz, 2e (742-60-33) ; Bretagne, 6e (222-57-97) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27) ; Images, 18e (522-47-94).
LA NUIT DES JUGES, film américain de Peter Hyams, v.o. : Forum, 1er (233-42-26) ; Quintette, 5e (633-79-38) ; Paramount-Odéon, 6e (325-59-83) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Georges-V, 8e (562-41-46) ; Parnassiens, 14e (320-30-19), v.f. : Gaumont-Richelieu, 2e (233-56-70) ; Français, 9e (770-33-88) ; Paramount-Bastille, 12e (343-79-17) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03) ; Gaumont-Sud, 14e (327-84-50) ; Montparnasse-Pathé, 14e (320-12-06) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27) ; Murat, 16e (651-99-75) ; Clichy-Pathé, 18e (522-46-01)
ET VOGUE NAVIRE, film italien de Federico Fellini, v.o. : Gaumont-Halles, 1er (297-49-70) ; St-Germain-Huchette, 5e (633-63-20) ; U.G.C.-Odéon, 6e (325-71-08) ; U.G.C.-Rotonde, 6e (633-08-22) ; Pagode, 7e (705-12-15) ; U.G.C.-Normandie, 8e (359-41-18) ; Gaumont Colisée, 8e (359-29-46) ; 14 Juillet-Bastille, 11e (357-90-81) ; 14 Juillet-Beaugrenelle, 15e (575-79-79) ; Mayfair, 16e (525-27-06), v.f. : U.G.C.-Opéra, 2e (261-50-32) ; U.G.C.-Boulevard, 9e (246-66-44) ; Nations, 12e (343-04-67) ; Miramar, 14e (320-89-52) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27).
RUE BARBARE, (*), v.f. : film français de Gilles Behat : Forum, 1er (297-53-74) ; Paramount-Marivaux, 2e (296-80-40) ; Paramount-Odéon, 6e (325-59-83) ; Publicis-St-Germain, 5e (222-72-90) ; Paramount-Mercury, 8e (562-75-90) ; Publicis-Champs-Élysées, 8e (720-76-23) ; St-Lazare Pasquier, 8e (387-35-43) ; Paramount-Opéra, 9e (742-56-31) ; Max-Linder, 9e (770-40-04) ; Paramount-Bastille, 12e (343-79-17) ; Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount-Gobelins, 13e (707-12-28) ; Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Paramount-Orléans, 14e (540-45-91) ; Parnassiens, 14e (320-30-19) ; Convention-Saint-Charles, 15e (579-33-00) ; Passy, 16e (288-62-34) ; Paramount-Maillot, 17e (758-24-24) ; Paramount-Montmartre, 18e (606-34-25).
20 ANNÉES DE CINÉMA GÉORGIEN (Reprises et inédits), v.o. : Cosmos, 6e (544-28-80).

LUDWIG-VISCONTI (It., v.o.) : Studio des Ursulines, 5e (354-39-19).
LE MARGINAL (Fr.) : Gaîté Boulevard, 2e (233-67-06) ; Le Paris, 8e (359-53-99) ; Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; Miramar, 14e (320-89-52) ; Tourelles, 20e (364-51-98).
MEGAVIXENS (A., v.o.) (**) : 7e Art Beaubourg, 4e (278-34-15) ; Paramount Odéon, 6e (325-59-83) ; Elysées Lincoln, 8e (359-36-14) ; Parnassiens, 14e (329-83-11). – V.f. : Hollywood Boulevard, 9e (770-10-41).
MISS OYU (Jap., v.o.) : 14 Juillet Parnasse, 6e (326-58-00).
LE MONDE SELON GARP (A., v.o.) : Lucernaire, 6e (544-57-34).
MONTY PYTHON A HOLLYWOOD (A., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (271-52-36) ; Cluny Ecoles, 5e (354-20-12) ; U.G.C. Rotonde, 6e (633-08-22) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; U.G.C. Boulevard, 9e (246-66-44).
LES MOTS POUR LE DIRE (Fr.) : Marbeuf, 8e (225-18-45).
OCTOPUSSY (A. v.o.) : Marbeuf, 8e (225-18-45) ; v.f. : Gaîté-Rochechouart, 9e (878-81-77).
PAPY FAIT DE LA RÉSISTANCE (Fr.) : Berlitz, 2e (742-60-33) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06).
PREMIERS DÉSIRS (Fr.) : Arcades, 2e (233-54-58) ; Marignan, 8e (359-92-82).
PRINCESSE (Hong., v.o.) : Epée de Bois, 5e (337-57-47).
LES PRINCES (Fr.) : Cinoches Saint Germain 6e (633-10-82).
QUAND FAUT Y ALLER, FAUT Y ALLER (A., v.o.) : U.G.C. Danton, 6e (329-42-62) ; Ermitage, 8e (359-15-71). – V.f. : U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32) ; Paramount Marivaux, 2e (296-80-40) ; Rex, 2e (236-83-93) ; U.G.C. Montparnasse, 6e (544-14-27) ; Paramount City, 8e (562-45-76) ; Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; Paramount Bastille, 12e (343-79-17) ; Paramount Galaxie, 13e (580-18-03) ; U.G.C. Gobelins, 13e (336-23-44) ; Paramount Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00) ; U.G.C. Convention, 15e (828-20-64) ; Paramount Maillot, 17e (758-24-24) ; Pathé Clichy, 18e (522-46-01) ; Secrétan, 19e (241-77-99).
LE RETOUR DU JEDI (A., v.o.) : Movies, 1er (260-43-99). – V.f. : U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32) ; Rex, 2e (236-83-93) ; Bienvenüe Montparnasse, 15e (544-25-02).
LE ROI DES SINGES (Chinois, v.f.) : Marais, 4e (278-47-86).
RUE CASES-NÈGRES (Fr.) : Capri, 2e (508-11-69) ; U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32) ; Ciné Beaubourg, 3e (271-52-36) ; Quintette, 5e (633-79-38) ; 14 Juillet Parnasse, 6e (326-58-00).
LE SACRE DE LA NAISSANCE (Fr.) : Saint-André des Arts, 6e (326-48-18).
SIGNES EXTÉRIEURS DE RICHESSE (Fr.) : U.G.C. Montparnasse, 6e (544-14-27) ; U.G.C. Biarritz, 8e (723-69-23) ; U.G.C. Boulevard, 9e (246-66-44).
STAR WAR LA SAGA (A., v.o.), la Guerre des Etoiles, l'Empire contre-attaque, le Retour du Jedi : Escurial, 13e (707-28-04).
TCHAO PANTIN (Fr.) : Forum 1er (297-53-74) ; Rex, 2e (236-83-93) ; U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32) ; Paramount Marivaux, 2e (296-80-40) ; Saint-Germain Studio, 5e (633-63-20) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; U.G.C. Odéon, 6e (325-71-08) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; Colisée, 8e (359-29-46) ; Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; U.G.C. Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; Athéna, 12e (343-00-65) ; Paramount Galaxie, 13e (580-18-03) ; Gaumont Sud, 14e (327-84-50) ; Paramount Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Miramar, 14e (320-89-52) ; Bienvenüe Montparnasse, 15e (544-25-02) ; Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79) ; Victor Hugo, 16e (727-49-75) ; Pathé-Wepler, 18e (522-46-01) ; Secrétan, 19e (241-77-99).
TOOTSIE (A., v.f.) : Opéra Night, 2e (296-62-56).
LA TRACE (Fr.) : Ciné Beaubourg, 3e (271-52-36) ; Studio Alpha, 5e (354-39-47) ; U.G.C. Danton, 6e (329-42-62) ; Rotonde, 6e (633-08-22) ; U.G.C. Champs-Elysées, 8e (359-12-15) ; U.G.C. Boulevard, 9e (246-66-44) ; U.G.C. Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00).
LA TRAGÉDIE DE CARMEN (Fr.) version Delavault ; version Gal ; version Sanrova : 14 Juillet Parnasse, 6e (326-58-00).
LA TRAVIATA (It., v.o.) : Bonaparte, 6e (326-12-12).
LES TROIS COURONNES DU MATELOT (Fr.) : Panthéon, 5e (354-15-04).
LA ULTIMA CENA (Cub., v.o.) (H. sp.) : Denfert, 14e (321-41-01).
UN AMOUR EN ALLEMAGNE (Franco-all., v.o.) : Elysées Lincoln, 8e (359-36-14).
UN BON PETIT DIABLE (Fr.) : Forum Orient Express, 1er (233-42-26) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Saint-Lazare Pasquier, 8e (387-35-43) ; Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; Maxéville, 9e (770-72-86) ; Athéna, 12e (343-00-65) ; Nations, 12e (343-04-67) ; Fauvette, 13e (331-60-74) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06) ; Pathé Clichy, 18e (522-46-01).
UN BRUIT QUI COURT (Fr.) : Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18).
UN FAUTEUIL POUR DEUX (A., v.o.) : Saint-Michel, 5e (326-79-17) ; Ambassade, 8e (359-19-08) ; George-V, 8e (562-41-46) ; Parnassiens, 14e (320-30-19). – V.f. : Berlitz, 2e (742-60-33) ; Lumière, 9e (246-49-07) ; Montparnos, 14e (327-52-37).

COMMUNICATION

'E LA SOCIALE (Fr.) : Lumière, 9e (246-49-07).
A TELLEMENT DE PAYS POUR ALLER (Fr.) : Marais, 4e (278-47-86).
WARGAMES (A., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (233-42-26) ; Ciné Beaubourg, 3e (271-52-36) ; Saint-Germain Huchette, 5e (633-63-20) ; Publicis Champs-Elysées, 8e (720-76-23) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; 14 Juillet Bastille, 11e (357-90-81) ; Parnassiens, 14e (329-83-11) ; Kinopanorama, 15e (306-50-50). – V.f. : Impérial, 2e (742-72-52) ; Richelieu, 2e (233-56-70) ; Berlitz, 2e (742-...33) ; Bretagne, 6e (222-57-97) ; Fauvette, 13e (331-60-74) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Pathé Clichy, 18e (522-...01) ; Gaumont Gambetta, 20e (636-...96).
...IG (A.) : U.G.C. Opéra, 2e (261-...32) ; Epée de Bois, 5e (337-57-47).

...andes reprises

...OR (Fr.) : Templiers (H. sp.), ...34-56).
... (A., v.f.) : Paramount-...tre, 18e (606-34-25).
...YPSE NOW (A., v.o.) (*) : ...pollion, 5e (354-51-60).
...RISTOCHATS (A., v.f.), Napo-... 17e (380-41-46).
...BAS FONDS (Fr.) : St-...é-des-Arts, 6e (326-80-25).
...DE RUNNER (A., v.o.) : Rivoli ...aubourg, 4e (272-63-32) ; (v.f.) : ...éra Night, 2e (296-62-56).
...NCHE-NEIGE ET LES SEPT ...AINS (A., v.f.) : Grand Rex, 2e (236-...93) ; U.G.C. Montparnasse, 6e (544-...27) ; U.G.C. Odéon, 6e (325-71-08) ; ...Royale, 8e (256-82-66) ; U.G.C. Ermitage, 8e (359-15-71) ; U.G.C. Gobelins, 13e (336-23-44) ; Mistral, 14e (539-...43) ; U.G.C. Convention, 15e (...28-20-64) ; Murat, 16e (651-99-75) ; ...poléon, 17e (755-63-42)) ; Pathé Clichy, 18e (522-46-01).
...PLAISIR QU'ON DIT CHARNEL ... v.o.) (*) : Epée de bois, 5e (337-...7).
...TAINS L'AIMENT CHAUD (A., ...) : Studio Bertrand, 7e (783-64-66).
... ET LA PEAU (FR.) (*) : Saint-...rin, 5e (354-50-91).
...INQ MILLE DOIGTS DU DOC-...R T. (A., v.o.) : Action Christine ... (325-47-46).
...LE DE VERRE (A.) : Olympic ...mbourg, 6e (633-97-77).
...ES DE LA FOLIE ORDINAIRE ...v.o.) : Templiers (H. sp.), 3e (272-...).
...ONTES DES MILLE ET UNE ...TS (It., v.o.) (**) : Champo, 5e ...-51-60).
...RIDER (A., v.o.) (*) : Studio Ga-..., 5e (354-72-71) ; Boîte à films, 17e ...-44-21).
...IANUELLE (Fr.) (**) : Paramount-..., 8e (562-45-76).
...PIRE DES SENS (Jap., v.o.) (**) : ...mpliers (H. sp.), 3e (272-94-56) ; ...nfert, 14e (321-41-01) ; Grand Pavois, ... (554-46-85).
...ENFANTS DU PARADIS (Fr.) : ...nelagh, 16e (288-64-44).
...SERHEAD (v.o.) (**) : Escurial ... sp.), 13e (707-28-04).
...FABULEUSE HISTOIRE DE DO-...LD ET DES CASTORS JUNIORS ...v.f.) : Napoléon, 17e (755-63-42).
...FAN LA TULIPE (Fr.) : Acacias, ... (H. sp.) (764-97-83) ; Rialto ...sp.), 19e (607-87-61).
...IY ET ALEXANDRE (Suéd., v.o.) : ...elagh, 16e (288-64-44).
...TRUD (Dan., v.o.) : Marais, 4e (278-...6).
...ME SHELTER (A., v.o.) : Vidéo-..., 6e (325-60-34).
...SEMENTS PROGRESSIFS DU ...LAISIR (H. sp.) (Fr.) (**) : Denfert, ... (321-41-01).
...MMETT (A., v.o.) : Studio Bertrand, ... (783-64-66).
...LLZAPPOPIN (A., v.o) : Ranelagh, ... (288-64-44).
L'IDIOT (Jap., v.o.) : A.-Bazin, 13e (337-74-39).
L'IMPOSSIBLE M. BÉBÉ (A., v.o.) : Acacias, 17e (764-97-83).
JEREMIAH JOHNSON (A., v.f.) : Calypso, 17e (380-30-11).
JÉSUS DE NAZARETH (It., v.f.) : Grand Pavois, 15e (554-46-85).
JONATHAN LIVINGSTON LE GOELAND (A., v.o.) : St-Ambroise (H. sp.), 11e (700-89-16) ; Cinoches, 6e (633-10-82).
LAURA (A., v.o.) : Action Christine, 6e (325-47-46).
...OLITA (A., v.o.) : Action Christine, 6e (325-47-46) ; Olympic Balzac, 8e (561-10-60).
... MAITRESSE DU LIEUTENANT ...RANÇAIS (A., v.o.) : Rialto, 19e (607-61)..
...MARIAGE DE MARIA BRAUN ... v.o.) : Rialto, 19e (607-87-61).
...IGHT EXPRESS (A., v.f.) (**) : ..., 2e (508-11-69).
...LLIARDAIRE (A., v.o.) : Action ...tine, 6e (325-47-46).
...YORK, NEW-YORK, (Vers. int.) : ...pso, 17e (380-30-11).
...YORK 1997 (A., v.f.) : Club, 9e ...0-81-47).
...ANGE MÉCANIQUE (A., v.o.) (**) : Studio Galande (H. sp.), 5e (354-72-71).
... PASSION DE JEANNE D'ARC ...Dan.) : Templiers, 3e (272-94-56).
...ANTOM OF THE PARADISE (A., ...) (*) : Rivoli Beaubourg, 4e (272-...32) ; Saint-Lambert, 15e (532-91-68).
...RTRAIT D'UNE ENFANT DÉCHUE (A., v.o.) : Olympic Balzac, 8e (561-10-60) ; Olympic St-Germain, 6e (222-...23).
...NSO (It., v.o.) : Logos III, 5e (354-...34) ; Olympic, 14e (545-35-38) ; Acacias, 17e (764-97-83).
...INING (A., v.o.) (*) : Forum, 1er (297-...74) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Parnassiens, 14e (329-83-11) ; (v.f.) : Saint-Lazare Pasquier, 8e (387-35-43) ; Maxéville, 9e (770-72-86) ; Nation, 12e (343-04-67).
...PERVIXENS (A., v.o.) : Studio Logos, (354-42-34).
...T ROSE (A., v.o.) : Contrescarpe, 5e ...25-78-37).
...URS DE DAMES (A., v.o.) : Action ...les, 5e (325-72-07).
...NOUVEL AMOUR DE COCCI-...LLE (A., v.f.) : Rex, 2e (236-83-93) ; ...poléon, 17e (755-63-42).
...ALSEUSES (Fr.) (*) : Rialto, 19e ...87-61).
...E EST BELLE (A., v.o.) : 14-Juillet ...ase, 6e (326-19-68) ; Olympic Bal-..., 8e (561-10-60) ; 14-Juillet Bastille, ...357-90-81).
...JOLENT (A., v.o.) : Ciné 13, 18e ...-15-12).
...OLEUR DE BICYCLETTE (It., ...) : Olympic Luxembourg, 6e (633-...7).
...OYEUR (Brit., v.o.) : Logos I, 5e ...-42-34) ; Olympic, 14e (545-35-38).

L'anniversaire de « Résistances »

Deux millions de fidèles

Le magazine *Résistances* a un an ce mois-ci. Né en janvier dernier, ce magazine « à haut risque » – comme le définit Michel Thoulouze qui l'a créé avant d'en confier la présentation et la préparation à Bernard Langlois –, fait partie aujourd'hui du paysage de la télévision. Fruit du travail de toute une équipe, journalistes de la rédaction ou collaborateurs occasionnels, il bénéficie même d'une image de marque ayant su éviter trois écueils majeurs : le parti pris idéologique, la mise en spectacle de l'horreur et le ton de lamentation. Mois après mois, il a dénoncé les diverses atteintes aux droits de l'homme dans le monde, de l'Est à l'Ouest, du Nord au Sud. Un an : une occasion de poser à Bernard Langlois quelques questions, de dresser un bref bilan.

Résistances fait partie des émissions de prestige qu'on envoie à l'étranger dans les grandes rencontres internationales de télévision, *dit Bernard Langlois.* Le Québec les Pays-Bas sont en discussion avec nous pour en reprendre l'idée en l'adaptant.

– Et le public ?

– Les chiffres d'audience tournent autour de deux millions à deux millions et demi de télespectateurs. Le courrier révèle des gens très concernés, qui ne manqueraient pour rien une émission, et extrêmement réactifs. Les militants considèrent qu'il s'agit de leur émission. Chacun des groupes d'Amnesty International, par exemple, souhaiterait que l'on traite du prisonnier politique dont il a la charge. Le magazine crée des liens particuliers avec le public.

– Vous pensez qu'il est bon de personnaliser une émission qui traite des droits de l'homme ?

– Ce n'est pas bon : c'est incontournable. Comme les présentateurs des journaux télévisés. Je n'ai jamais partagé l'idée « soixante huitarde » que tout le monde peut présenter une émission.

– Peut-on évaluer l'impact des sujets dans les pays concernés ? L'effet de Résistance ?

– Très difficile ! Il y a juste un an, c'était en janvier dernier, on a réalisé à Prague, l'interview de Olga Havel, la femme de l'écrivain alors emprisonné. Il a été libéré trois mois plus tard. Je me garderais bien de prétendre que c'est grâce à l'émission. Est-ce que cela a hâté les choses ? Comment mesurer ? On se rend parfois compte plus tard de l'effet d'un reportage. Antenne 2, par exemple, n'a pu envoyer de cameraman en Pologne au moment du voyage du pape : on n'a pas eu de visa parce qu'on avait tourné clandestinement un reportage, pour *Résistance* justement.

– Vous vous attendiez à des pressions, vous en avez eu beaucoup en un an ?

– ...Non. Des coups de fil anonymes parfois, comme après le reportage sur les crimes d'honneur concernant les femmes au Moyen-Orient. Pas de pressions officielles, sauf une lettre de protestation de l'ambassade d'Israël.

– Parmi tous les reportages réalisés jusqu'à présent pour Résistances, *beaucoup le sont-ils clandestinement ?*

– Presque tout ce qu'on fait dans les pays de l'Est est clandestin. En Amérique latine, où les dictatures sont plus dangereuses mais moins organisées, on trouve toujours un moyen de s'arranger. Quant à l'Afrique, on ne s'est pas encore donné suffisamment les moyens d'y travailler.

– Michel Thoulouse parlait d'un magazine « à haut risque », pour l'équipe mais aussi financièrement. Avec des sujets qui ne reviennent pas...

– Le pourcentage d'échec n'est pas très grand, que je sache. Pour l'équipe, oui, les risques sont beaucoup plus importants. Il ne faut pas les sous-estimer ni les sur-estiner non plus. Dans les pays de l'Est, où il est *très* difficile de tourner, on est généralement pris en charge par des gens – organisés – qui, *eux*, prennent de hauts risques. En Amérique latine, c'est à la fois plus facile et plus dangereux, parce que plus incontrôlé. Une équipe de télévision étrangère s'est fait massacrer au Pérou. En Asie, le mélange de bureaucratie, de castes pourries et de grand laisser-aller général permet de s'arranger. Il y a des ghettos où il n'est pas drôle d'aller... »

Propos recueillis par
CATHERINE HUMBLOT.

★ *Résistances*, Antenne 2, jeudi 5 janvier, 21 h 40.

UNE EXPOSITION DANS LE XIIIe ARRONDISSEMENT

La préfiguration du câble parisien

Il flottait un je-ne-sais-quoi de mutin, mardi 3 janvier, dans la mairie du treizième arrondissement de Paris. Avec comme un léger parfum de défi. M. Jacques Chirac et son adjoint, M. Jacques Toubon, inauguraient l'exposition que la municipalité consacre jusqu'au 12 janvier à « La télévision par câble à Paris » (1), avec le concours du ministère des P.T.T.

Comment faire pour simuler les neuf chaînes que prévoit le projet parisien (*le Monde* du 11 novembre 1983) ? Il y a, bien entendu, les trois du service public. Et après ?

La Ville de Paris et les P.T.T. ont tout simplement puisé chez nos voisins. Ainsi peut-on voir sur les écrans des stands R.T.L.-Télévision, Télé Monte-Carlo (T.M.-C.), Sky-Channel la chaîne anglaise par satellite que reçoit déjà l'hôtel Méridien à titre expérimenta – T.V. 5 – le groupement des télévisions européennes francophones qui diffuse également par satellite, C.T.E. ou Canal Tour Eiffel, une maquette de la chaîne municipale que voudrait promouvoir l'entourage de M. Chirac, et Télévidéothèque, autre maquette représentant ce que la vidéothèque de Paris pourrait offrir comme service.

L'ensemble « a de la gueule » si l'on peut dire. Il reste que cette répétition générale, pour avoir lieu, a dû quelque peu enfreindre ou anticiper les règles du jeu. Comme pour prendre date...

Passons sur *le Marginal* que C.T.E. propose aux visiteurs alors que la loi n'autorise sa diffusion hors salles qu'un an après sa sortie (octobre 1984).

Le gouvernement, on le sait, n'a pas encore arrêté sa position en ce qui concerne la reprise d'émissions de télévisions étrangères par des réseaux câblés. R.T.L., T.M.-C. et Sky-Channel ne respectent pas les normes françaises en matière de films et de publicité. Or la municipalité de Paris a déclaré qu'elle renoncerait au câble si elle n'obtenait pas le droit de reprendre des chaînes étrangères lui permettant de rentabiliser plus facilement le réseau.

Pour l'exposition, c'est la Haute Autorité de la communication audiovisuelle qui a donné son feu vert. Elle indique ainsi clairement sa volonté d'être, à l'avenir, l'unique organisme de réglementation des programmes sur réseau, rôle que la loi sur l'audiovisuel ne lui reconnaît, avec une certaine ambiguïté, que pour les programmes « locaux ». Mais qu'est-ce qui est « local » ?

Ce ne sont certes pas les membres du secrétariat d'Etat aux techniques de la communication qui auraient pu répondre, mardi dernier, ou ceux du ministère de la culture. Ils n'étaient pas invités...

E. R.

(1) « La télévision par câble à Paris », 7, rue Philippe-de-Champagne, 75013 Paris. De 12 h à 20 heures (nocturnes jusqu'à 22 heures samedi 7 janvier).

Le magnat Rupert Murdoch tente de prendre le contrôle du groupe américain Warner

Le magnat australien de la presse, M. Rupert Murdoch, vient d'annoncer son intention de prendre le contrôle du groupe américain Warner Communications. M. Murdoch, qui avait déjà porté sa participation dans le capital de Warner de 1 % à 6,7 % en octobre 1982, essaye aujourd'hui de racheter 49,9 % du géant américain. Warner avait tenté de s'opposer à cette prise de contrôle en annonçant, la semaine dernière, un accord d'association avec la société Chris-Craft.

Célèbre comme « major compagnie » hollywoodienne, le groupe Warner est aussi un des principaux propriétaires de réseaux câblés aux États-Unis par l'intermédiaire de sa filiale commune avec American Express (Warner Amex) et un des leaders du jeu vidéo, grâce à sa filiale Atari. Les pertes récentes de cette dernière société ont entraîné pour Warner un déficit de 425 millions de dollars pour les neuf premiers mois de 1983.

Le groupe de M. Murdoch possède de nombreux intérêts dans la presse américaine : le *Chicago Sun Time*, le *Boston Herald*, le *New York Post*, le *New York Magazine* et le *Village Voice* lui appartiennent. Mais le milliardaire américain s'est récemment diversifié dans l'audiovisuel. Il a pris le contrôle de la société britannique Satellite Television, qui diffuse par l'intermédiaire du satellite européen E.C.S. 1 un programme de télévision privée à destination des réseaux câblés européens. M. Murdoch a acheté, également aux États-Unis, la firme Skyband, qui s'apprête à lancer un service de télévision directe par satellite.

Jeudi 5 janvier

PREMIÈRE CHAINE : TF 1

20 h 35 Téléfilm : Deux Filles sur un banc.
De A. Le Page et C. Watton, réal. A. Ferrari. Avec E. Wiener, S. Haudepin.
Georgette et Marie, invitées à un mariage, rencontrent deux hommes libres, aimables, gais et se laissent prendre au mirage de l'amour.

22 h 10 Téléthèque : Arnaud Desjardins ou l'Orient en 16 mm.
Le portrait d'un orientaliste à travers les extraits les plus significatifs de ses œuvres télévisées.

23 h 10 Journal.

DEUXIÈME CHAINE : A 2

20 h 35 Série : Marco Polo.
De D. Butler et G. Montaldo.
Quatrième épisode des aventures du grand voyageur. Très lent.

21 h 40 Résistances.
Magazine des droits de l'homme, de B. Langlois. *Brésil : mourir de faim ; Pologne : parole de clandestin ; Débat à l'occasion du 35e anniversaire de la déclaration des Droits de l'homme.*

22 h 55 Journal.

TROISIÈME CHAINE : FR 3

20 h 40 Cinéma sans visa : le Jeu de la pomme.
Film tchèque de V. Chytilova (1976), avec D. Blahova, J. Menzel, E. Steinmarova (v.o. sous-titrée).
Une jeune sage-femme venue de la campagne travaille dans une maternité de Prague où les médecins s'intéressent un peu trop aux infirmières. Elle entreprend de donner une leçon à l'un d'eux, Don Juan impénitent. Réduite longtemps au silence après la fin du « printemps de Prague », la réalisatrice a retrouvé ici le ton fantasque, insolent, des Petites marguerites *et fait passer dans la comédie une certaine critique sociale.*

22 h 10 Témoignages.
Avec A. Liehm, écrivain tchèque émigré en France ; L. Pernoud, écrivain ; E. Bouix, comédienne, et S. Toubiana, rédacteur en chef des Cahiers du cinéma.

22 h 40 Journal.

23 h Prélude à la nuit.
Sonate pour flûte, alto et harpe *de C. Debussy.*

FR3 PARIS ILE-DE-FRANCE

17 h 5 Dessins animés : Du plomb dans la neige.
17 h 10 Mais, qu'est-ce qui fait courir la marquise ?
17 h 23 Monsieur l'ordinateur.
17 h 35 Magazine du rock : Rocking chair.
18 h 5 Comptes sur table.
18 h 30 Paul Iribe le magnifique.
18 h 45 François le fidèle (François Nourrissier).
18 h 55 Dessins animés : les Misérables.
19 h Informations.
19 h 15 Info régionales.
19 h 35 Elle sauve les naufragés : Argos.

FRANCE-CULTURE

20 h, Nouveau répertoire dramatique : Des chiens en liesse, de P. Bouchet. Avec D. Manuel, J.-P. Cisiffe, R. Varte, I. Ehni.
22 h 30, Nuits magnétiques : Le Mozambique.

FRANCE-MUSIQUE

20 h 30, Concert (en direct du Théâtre des Champs-Elysées à Paris) : *Lieder*, de R. Strauss ; *Symphonie n° 4*, de Mahler, par le Nouvel Orchestre philharmonique, dir. M. Janowski, sol. A. Auger, soprano.
22 h 30, Fréquence de nuit : Feuilleton Haendel-Hindemith ; 23 h 10, Ouverture sur le Grand Nord.

Vendredi 6 janvier

PREMIÈRE CHAINE : TF 1

11 h 30 Vision plus ; 12 h : Le rendez-vous d'Annik ; 12 h 30 : Atout cœur.
13 h Journal.
18 h Série : Le neveu d'Amérique.
18 h 15 Le village dans les nuages.
18 h 40 Variétoscope.
18 h 55 7 heures moins cinq.
19 h Météo.
19 h 15 Émissions régionales.
19 h 40 Jeu : Les petits drôles.
20 h Journal.
20 h 35 Variétés : Porte-bonheur, *de P. Sabatier et R. Grumbach, avec, entre autres, Jane Birkin, Francis Huster...*

21 h 55 Feuilleton : La chambre des dames.
D'après J. Bourin.
Troisième épisode d'un feuilleton coquin, une fresque médiévale signée Yannick Andréi, assisté de Jeanne Bourin. Avec Marina Vlady en mère comblée mais en femme inassouvie et Henri Virlojeux, romanesque et pudique.

22 h 50 Bravos.
Magazine du spectacle de J. Artur et C. Garbisu.
Tchin-tchin, *au Théâtre Montparnasse ; le nouvel Opéra de la Bastille ;* le Roi Victor, *au T.B.B. ;* Pleurer de rêve *au Théâtre Antoine, P. Desproges au Théâtre Fontaine, etc.*

23 h 35 Journal.

DEUXIÈME CHAINE : A 2

10 h 30 ANTIOPE.
12 h Journal (et à 12 h 45).
12 h 5 Jeu : l'Académie des neuf.
13 h 35 Feuilleton : Les amours romantiques.
13 h 50 Aujourd'hui la vie.
14 h 55 Série : Drôles de dames.
15 h 45 Reprise : L'Histoire en question.
Le dernier jour de Pompéi (diff. le 15 déc.).
17 h Itinéraires
« Ghetto Blaster », la rencontre de deux cultures et de deux musiques : celles de l'Occident et de l'Afrique.
17 h 45 Récré A2.
18 h 30 C'est la vie.
18 h 50 Des chiffres et des lettres.
19 h 15 Émissions régionales.
19 h 40 Le théâtre de Bouvard.
20 h Journal.

20 h 35 Feuilleton : Fabien de la Drôme.
De J. Cosmos et S. Lorenzi, réal. M. Wyn.
Suite du grand feuilleton-western. Chevauchées, bagarres, coups de fusil dans la France du Directoire. Une action simple, efficace, une morale manichéenne. Bref un vrai western mais une lecture politique vivante d'une des époques les plus troublées de l'histoire.

21 h 35 Apostrophes.
Magazine littéraire de B. Pivot.
Sur le thème : « Les intellectuels et la vérité », sont invités : Jean-Denis Bredin *(l'Affaire)*, Jean-Marie Domenach *(Lettre à mes ennemis de classe)*, notre collaborateur Roland Jaccard *(L'âme est un vaste pays)*, Hélène Parmelin *(la Désinvolture)*, Claude Roy *(Permis de séjour)*.

22 h 50 Journal.

23 h Ciné-club (cycle France années 40) **: Paradis perdu.**
Film français d'A. Gance (1939), avec F. Gravey, M. Presle, E. Popesco, R. Le Vigan, Alerme, G. Landry, J. Marken (N.).
Un jeune peintre s'éprend d'une cousette et l'épouse après être devenu modéliste de haute couture. La guerre de 1914 éclate. La jeune femme meurt en mettant une fillette au monde, tandis que son mari est au front. Drame humain d'un amour brisé et de la vie d'un homme marqué par le souvenir. Grande intensité lyrique, sentimentale, émotionnelle. On appréciera particulièrement le jeu de Fernand Gravey et de Micheline Presle, celle-ci dans deux rôles.

TROISIÈME CHAINE : FR 3

17 h Télévision régionale.
Programmes autonomes des douze régions.
19 h 50 Dessin animé : l'Inspecteur Gadget.
20 h Les jeux.

20 h 35 Vendredi : Que sont mes camarades devenus ?
Magazine d'A. Campana.
Les réalisateurs Serge Avedikian et Jacques Kebadian poursuivent leur travail de mise en mémoire de la parole arménienne, à travers les exils du vingtième siècle. Ici, un voyage en Arménie soviétique, une photo de classe, vingt ans plus tard, où Avedikian désormais français montre son pays d'origine.

21 h 30 Journal.

21 h 50 Ben Zimet ou la ballade du petit juif qui a trouvé une demi-lune dans un champ de maïs.
Zimet chante des mélodies hébraïques, d'inspiration liturgique, d'une voix d'entonnoir, sortie d'un gosier d'où s'échappent des milliers de mots. Un voyage aux confins de l'Europe, dans les maisons obscures des ghettos de Pologne. La réalisation, signée Jean-Paul Sassy, est un mélange de décors réels (le Tarn) et artificiels (superbes) et s'offre parfois quelques folies surréalistes.

22 h 45 Prélude à la nuit.
Quatuor n° 14, de Mozart, par le Quatuor Rosamonde.

FR 3 PARIS ILE-DE-FRANCE

17 h 5 Dessin animé : du Plomb dans la neige.
17 h 10 Un regard s'arrête.
(Les techniques de l'émail.)
17 h 35 Le monde à Paris.
(Culture africaine.)
17 h 50 Les Six de Bourgogne chez M. Lorrain.
18 h 5 Au-delà de l'ombre : Evaristo.
18 h 30 Le monde des médecines différentes.
(Les insomnies.)
19 h 55 Dessin animé : les Misérables.
19 h Informations.
19 h 15 Infos régionales.
19 h 35 Les Indiens dans le monde contemporain.

FRANCE-CULTURE

7 h 2, Matinales.
8 h, Les chemins de la connaissance : Martin Buber ; à 8 h 32, les métamorphoses de l'espace.
8 h 50, Echec au hasard.
9 h 7, La matinée des arts du spectacle.
10 h 45, Le texte et la marge, avec Jean Lartéguy.
11 h 2, Musique : concerts à Ville-d'Avray (à 13 h 30 et à 16 h).
12 h 5, Agora.
12 h 45, Panorama.
14 h, Sons.
14 h 5, Un livre, des voix : *Isabelle d'Egypte et autres récits*, d'A. von Arnim.
14 h 47, Les après-midi de France-Culture : les inconnus de l'histoire (un prince syrien du XIIe siècle au temps des croisades).
18 h 30, Feuilleton : Le grand décret.
19 h, Actualités magazine.
19 h 30, Les grandes avenues de la science moderne : la paléomycologie.
20 h, Documentaire : l'Amérique de Reagan, par E. Laurent.
21 h 30, Musique : black and blue (la Caraïbe).
22 h 30, Nuits magnétiques : Arrêts fréquents.

FRANCE-MUSIQUE

0 h, Fréquence de nuit : 1 h, œuvres de Mozart, Schubert, Bach ; 3 h, Rachmaninov, Beethoven ; 4 h 10, œuvres de Brahms, Viotti.
6 h 2, Musiques du matin.
7 h 10, œuvres de Haydn, Elgar.
7 h 45, Le journal de musique.
8 h 12, Magazine.
9 h 2, D'une oreille l'autre : Haydn, Bartok, Weber, Dvorak.
12 h, Actualité lyrique.
12 h 35, Jazz s'il vous plaît.
13 h, Avis de recherche : Ravel, Berberian, Sveridoff.
13 h 30, Jeunes solistes : E. Elias, piano.
14 h 4, Equivalences : Langlais.
14 h 30, Les enfants d'Orphée.
15 h, L'après-midi des musiciens, duos sur partitions : Chopin, Thomas, Spohr, Schubert...
17 h 5, Repères contemporains : Dubedout, Hurel, Graton...
18 h, L'imprévu.
19 h 5, Concert : Festival estival de Paris ; œuvres de Muffat, Stadlmayer, Eberlin, Hofhaimer, Houven, Biber, par la Maîtrise et l'Ensemble instrumental de la cathédrale de Salzbourg.
20 h, Jazz : Le clavier bien tempéré.
20 h 30, Concert, donné au Théâtre des Champs-Elysées en novembre 1983 : *le Bal masqué*, de Verdi, par l'Orchestre national de France et les chœurs d'hommes de Radio-France, dir. G. Gelmetti, chef des chœurs, M. Lasserre de Rozel, chef de chant, M. Paubon.
23 h, Fréquence de nuit : Ouverture sur le Grand Nord.

INFORMATIONS « SERVICES »

LA MAISON

La palette du « blanc »

On retrouve, dans les nouvelles collections de linge de maison, les mêmes tendances qu'en décoration : romantisme et géométrie.

Pour le lit, tons pastels et charme poétique avec les draps « Rêverie », paysage estompé (Anne de Solène), « Véranda » crayonnés en rose ou parme (Tel Lapidus) et le petit homme de Folon, partant dans l'espace avec un croissant de lune comme valise, dans un dégradé en pointillé de bleu et rose saumon (Trois Suisses). Douceur également avec des guirlandes de rubans en fins traits roses ou bleus (Olivier Desforges), des fleurs plates sur un fond de légères rayures (Printemps) et l'esquisse de petits arcs-en-ciel (Monoprix). Le linge de toilette en éponge de velours de Christian Dior est à rayures taffetas gris pâle, orange, bleu et blanc.

Les nappes sont comme des aquarelles : paniers d'où sortent feuillages et fleurs, en rose, jaune, vert et grège (José Houel) et bouquets pastels sur un fond de tonnelle (Linvoges).

Des dessins géométriques et des effets de mosaïques représentent la seconde tendance du blanc 84 ». Primrose Bordier a composé un patchwork de couleurs fraîches pour la parure de lit « Tartalane » de Descamps ; mêmes tonalités pour des motifs en étoile, à la façon des quilts américains (Bassetti). Des tissus unis, jaunes, verts, roses, gris et marine, sont assemblés pour former un grand dessin géométrique sur la housse de couette « Aïno » d'Agalys. Très sobre, un drap est imprimé de chevrons et de ton bordeaux ou tabac (Galeries Lafayette). Sur des serviettes en tissu éponge, jeux de triangles en rose, vert, orange ou bleu sur fond gris jaspé (Daniel Hechter) et losanges géants alliant rose, gris et champagne pour « Quartet » de Jalla.

La nappe « Penjab », de Georges Moutet, est traversée par une triple rayure bordée de fils de Lurex, sur fond rose ou cuivre. « Géométrique » est une nappe gris perle ou bleu turquoise à motifs des années 30 réactualisés par Primrose Bordier (Le Jacquard français).

Pour les dynamiques qui aiment les couleurs vives, Mary Quant a dessiné une housse de couette jonchée de grosses fleurs tropicales (« Richmond », de Dorma). Larges rayures grises placées sur fond rouge, ou de ton noisette sur bleu vif, pour une autre housse de couette doublée de jaune, avec serviettes et peignoir éponge assortis (La Redoute). Tonique aussi, la nappe en toile cirée de Zofia Rostad où le violet des figues éclate sur le rouge uni (Vénilia).

Pour la chambre des juniors, le choix des dessins devient intéressant. Les petits aimeront le village de couleurs tendres de Fremaux et les pingouins, morses ou chouettes très stylisés dessinés par Cilou Zelkine, Française vivant au Canada (Garnier-Thiébaut). Les passionnés de jeux vidéo retrouveront leurs graphismes colorés sur les draps, taies et housses de couette « Vidéomania » de Springmaid. Les plus grands rêveront d'exploits dans les draps décorés de motos (Camtex) ou de voiliers (Béra).

JANY AUJAME.

loterie nationale

LISTE OFFICIELLE DES SOMMES A PAYER TOUS CUMULS COMPRIS, AUX BILLETS ENTIERS

TERMINAISONS	FINALES ET NUMEROS	SOMMES GAGNEES
		F.
1	11	200
	81	200
	641	500
	701	500
	891	500
	9 191	2 000
	49 841	10 000
2	42	200
	1 102	2 000
	9 272	2 000
	9 342	2 200
3	3	100
4	364	500
	534	500
5	65	200
	675	500
	9 075	2 000
	42 285	10 000
	44 535	10 000
	50 575	10 000
6	166	500
	326	500
	4 916	2 000
	06 556	10 000

TERMINAISONS	FINALES ET NUMEROS	SOMMES GAGNEES
		F.
6	43 846	10 000
7	7	100
	147	600
	397	600
	767	600
8	648	500
	848	500
	2 988	2 000
	63 198	10 000
	96 768	10 000
9	09	200
	359	500
	439	500
	739	500
	959	500
	989	500
	9 789	2 000
	60 549	10 000
	071 309	4 000 200
0	330	500
	960	500
	0 290	2 000
	3 000	2 000
	79 030	10 000
	267 510	1 000 000

LOTO — TIRAGE N° 01 — 2 22 26 27 28 37 — NUMERO COMPLEMENTAIRE 10

Tranche des Rois — 84 — TIRAGE DU 4 JANVIER 1984 — 1re

loterie nationale

LISTE OFFICIELLE DES SOMMES A PAYER TOUS CUMULS COMPRIS, AUX BILLETS ENTIERS

Finales et numéros	Les sommes à payer sont indiquées tous cumuls compris pour un billet entier
4	Tous les billets terminés par 4 gagnent 100 F dans toutes les séries
6	Tous les billets terminés par 6 gagnent 100 F dans toutes les séries
21	Tous les billets terminés par 12 gagnent 200 F dans toutes les séries Tous les billets terminés par 21 gagnent 400 F dans toutes les séries

Finales	Numéros gagnants dans toutes les séries										Sommes gagnées
534	0345	1345	2345	3345	4345	5345	6345	7345	8345	9345	400 F.
	0354	1354	2354	3354	4354	5354	6354	7354	8354	9354	500
	0435	1435	2435	3435	4435	5435	6435	7435	8435	9435	400
	0453	1453	2453	3453	4453	5453	6453	7453	8453	9453	400
	0534	1534	2534	3534	4534	5534	6534	7534	8534	9534	4 100
	0543	1543	2543	3543	4543	5543	6543	7543	8543	9543	400

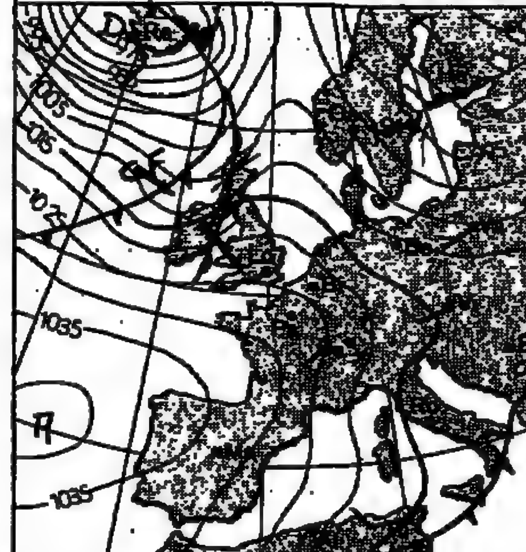
Finales	Numéros gagnants	Sommes gagnées Série 00	Sommes gagnées Autres séries	Numéros gagnants	Sommes gagnées Série 00	Sommes gagnées Autres séries
7367	3677	10 000 F.	1 000 F.	7367	1 505 000 F.	15 500 F.
	3767	10 000	1 000	7376	10 100	1 100
	3776	10 100	1 100	7637	10 000	1 000
	6377	10 000	1 000	7673	10 000	1 000
	6737	10 000	1 000	7736	10 100	1 100
	6773	10 000	1 000	7763	10 000	1 000

Finales	Numéros gagnants	Sommes gagnées Série 39	Sommes gagnées Autres séries	Numéros gagnants	Sommes gagnées Série 39	Sommes gagnées Autres séries
7295	2579	10 000 F.	1 000 F.	7259	10 000 F.	1 000 F.
	2597	10 000	1 000	7295	4 000 000	40 000
	2759	10 000	1 000	7529	10 000	1 000
	2795	10 000	1 000	7592	10 000	1 000
	2957	10 000	1 000	7925	10 000	1 000
	2975	10 000	1 000	7952	10 000	1 000
	5279	10 000	1 000	9257	10 000	1 000
	5297	10 000	1 000	9275	10 000	1 000
	5729	10 000	1 000	9527	10 000	1 000
	5792	10 000	1 000	9572	10 000	1 000
	5927	10 000	1 000	9725	10 000	1 000
	5972	10 000	1 000	9752	10 000	1 000

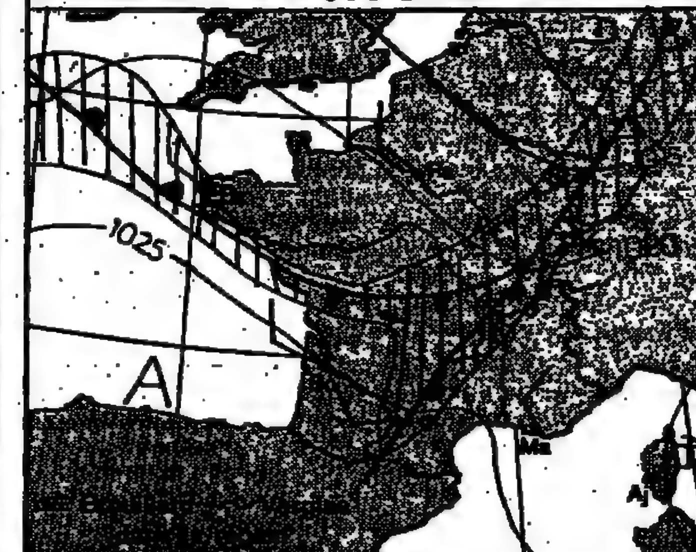
84 **ARLEQUIN** TIRAGE DU 4 JANVIER 1984 2e

MÉTÉOROLOGIE

SITUATION LE 5-1-84 A 0 h G.M.T.



PRÉVISIONS POUR LE 06.01.84 DÉBUT DE MATINÉE



PRÉVISIONS POUR LE 6 JANVIER A 0 HEURE (G.M.T.)



Évolution probable du temps en France entre le jeudi 5 janvier à 0 heure et le vendredi 6 janvier à minuit.

En bordure est de l'anticyclone, un vent de Nord-Ouest rapide et frais balaie la France. Dans ce courant perturbé, des zones de pluie et de neige touchent tour à tour toutes les régions.

Vendredi : début de matinée nuageux avec pluie en plaine et neige en montagne à basse altitude, des Pyrénées et de l'Aquitaine au Massif Central, au Jura et au nord des Alpes. Localement, sur le Massif Central, attention aux pluies verglaçantes. Sur la moitié nord et en bordure de la Méditerranée, ciel souvent dégagé avec seulement des nuages passagers. Les températures au lever du jour seront à nouveau partout positives, le pôle de fraîcheur restant le Nord-Est avec environ 0 °C. Il fera 2 à 3 °C dans les régions de l'intérieur et 4 à 5 °C sur les côtes de la Manche, de l'Atlantique et de la Méditerranée.

En cours de journée, le temps deviendra variable sur la majeure partie de la France. L'instabilité se développera mais les averses seront assez rares sur la moitié ouest. Les averses toucheront surtout les régions à l'est de la Seine, le nord des Alpes et le Jura. Ciel assez menaçant également sur les Pyrénées par moment. Dans la vallée du Rhône, le Mistral soufflera.

En milieu d'après-midi, il fera 2 à 4 °C de l'Alsace à la Franche-Comté, 4 à 6 °C ailleurs, avec tout de même une pointe à plus de 10 °C en bordure de la Méditerranée.

Complément montagne pour le week-end

Pendant deux ou trois jours, le vent de nord-ouest continuera à souffler sur la France. Un nouvelle perturbation va traverser le pays du nord-ouest au sud-est dans la journée de samedi.

Depuis le milieu de la semaine, des quantités assez importantes de neige fraîche sont tombées régulièrement sur tous les massifs même à basse altitude.

Samedi matin, neige à basse altitude sur Vosges et Jura. L'après-midi, les Pyrénées seront aussi touchées, il neigera au-dessus de 1100 mètres, sur le Massif Central, neige vers 300 mètres d'abord puis vers 900 mètres, dans les Alpes, la limite d'enneigement sera entre 600 et 800 mètres.

Dimanche, le ciel se dégagera en milieu de journée sur les Pyrénées, les chutes de neige s'arrêteront. Sur les Alpes, le Jura et les Vosges, le ciel restera chargé presque toute la journée, mais il ne neigera que par intermittence.

La pression atmosphérique réduite au niveau de la mer était, à Paris, le 5 janvier à 7 heures de 1027 millibars, soit 770,3 millimètres de mercure.

Températures (le premier chiffre indique le maximum enregistré au cours de la journée du 4 janvier; le second, le minimum de la nuit du 4 au 5 janvier) : Ajaccio, 12 degrés et 0; Biarritz, 9 et 4; Bordeaux, 9 et 0; Bourges, 5 et – 1; Brest, 8 et 4; Caen, 8 et 3; Cherbourg, 7 et 4; Clermont-Ferrand, 6 et – 1; Dijon, 5 et – 4; Grenoble, 7 et 1; Lille, 6 et – 1; Lyon, 6 et – 1; Marseille-Marignane, 9 et 4; Nancy, 3 et 0; Nantes, 8 et 1; Nice-Côte d'Azur, 14 et 5; Paris-Le Bourget, 6 et – 2; Paris-Montsouris, 6 et 1; Pau, 7 et 0; Perpignan, 10 et 5; Rennes, 8 et 1; Strasbourg, 5 et 2; Tours, 6 et 0; Toulouse, 7 et 1; Pointe-à-Pitre, 30 et 22.

Températures relevées à l'étranger : Alger, 12 et 6 degrés; Amsterdam, 7 et 2; Athènes, 16 et 7; Berlin, 6 et 1; Bonn, 6 et 1; Bruxelles, 5 et 0; Le Caire, 19 et 10; Iles Canaries, 21 et 18; Copenhague, 5 et 0; Dakar, 24 et 20; Djerba, 16 et 6; Genève, 4 et – 1; Jérusalem, 14 et 5; Lisbonne, 13 et 4; Londres, 7 et – 1; Luxembourg, 1 et – 2; Madrid, 8 et – 2; Moscou, 3 et – 1; Nairobi, 26 et 14; New-York, 4 et 3; Palma-de-Majorque, 14 et 1; Rome, 14 et 0; Stockholm, 0 et – 5; Tozeur, 15 et 5; Tunis, 18 et 8.

(Document établi avec le support technique spécial de la Météorologie nationale.)

JOURNAL OFFICIEL

Sont publiés au *Journal officiel* du jeudi 5 janvier 1984 :

UNE LOI

- Portant modification du code du travail et relatif au congé parental d'éducation et au travail à mi-temps des parents d'un jeune enfant.

DES ARRÊTÉS

- Relatif aux caractéristiques techniques et aux prix des logements neufs à usage locatif bénéficiant de prêts aidés par l'Etat.
- Relatif aux caractéristiques techniques et aux prix de revient des immeubles bâtis, améliorés ou acquis et améliorés avec l'aide de l'Etat pour y aménager des logements locatifs.
- Relatif aux prix témoins des logements améliorés ou acquis et améliorés à usage locatif ou en accession à la propriété bénéficiant de prêts aidés par l'Etat.
- Fixant le nombre de postes mis au concours de l'internat de pharmacie et la répartition de ces postes entre les interrégions pour l'année 1984.

PARIS EN VISITES

SAMEDI 7 JANVIER

« Exposition Turner », 11 heures, Grand Palais, Mme Saint-Girons.

« Le Musée Marmottan », 15 heures, 2, rue Louis-Boilly, Mme Bouquet des Chaux.

« Les appartements de la duchesse de Sully », 15 heures, 62, rue Saint-Antoine, Mme Legrégeois (Caisse nationale des monuments historiques).

« Exposition Turner », 17 h 30, Grand Palais (Les amis de l'histoire).

« G. de La Tour et les Le Nain », 10 h 30, Musée du Louvre, porte Denon (Arcus).

« La Conciergerie », 15 heures, dans le hall (Arts conférences).

« Turner », 15 h 30, Grand Palais (Connaissance d'ici et d'ailleurs).

« Hôtel de Lassay », 15 heures, métro Chambre-des-Députés (Mme Hauller).

« Enchantement de Mozart », 15 heures, 12, rue Monsieur (Paris et son histoire).

« Turner », 11 h 30, Grand Palais (Visages de Paris).

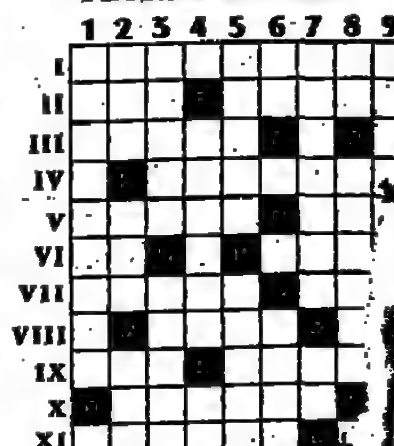
CONFÉRENCES

15 heures : Amphithéâtre Bachelard, 1, rue Victor-Cousin, M. G. Barthélémy : « Technologies appropriées et pratiques » (Université populaire de Paris).

15 heures : 1, rue Malot, Moune de Rivel : « La chanson antillaise » ; M. J. Rancy : « Le cirque est-il en train de mourir ? » ; M. P. Bertrand : « 1984, année de l'Europe » (le Nouveau Faubourg).

MOTS CROISÉS

PROBLÈME N° 3618



HORIZONTALEMENT

I. Se fichaient royaleme[...] République, non sans élég[ance]. II. Un sage s'en contente. [...] apprécié dans une assiette [...] un plateau. – III. N'épargna [...] Louis qu'on lui avait conf[...] IV. Ce que fait à grands coups [...] bec un canard agressif. – V. Se fai[...] battre avant de se donner, tout masochisme exclu. Accompagne une force de frappe. – VI. Eclat de rire. Bombe ou une fin pour celui qui la fait. – VII. Un tel chasseur se préoccupe plus de la classe que de la chasse. Dieu grec de l'Aurore. – VIII. Où se brisent bien des lames. – IX. Fit prendre des marrons à ses bleus pour une question de Noirs. Titi ou Toto. – X. Porte les palmes. – XI. Victimes d'une purge au sommet. Alternative.

VERTICALEMENT

1. Doit son succès à des mouvements de troupes légères ne manquant pas de panache. – 2. Tributaire d'un lien affectif ou effectif. Trahit celui qui l'aime. Cardinal que l'on ne saurait concevoir sans aube. – 3. Jeter à terre dans un louable dessein. Preuve d'une incontestable bonne foi. – 4. Extrémité d'une plante parfois proche de l'oignon. Copulative. – 5. Unité de compte du sommelier. Personnage. Collaborateur masqué. – 6. Particule d'appui. Ne s'entendent pas toujours bien. – 7. Héros romantique de Walter Scott. Personnel. – 8. Négation. Se font gratter sur les côtes. – 9. Unités de force. Chante au paradis.

Solution du problème n° 3617

Horizontalement

I. Vedette. – II. Epice. Ube. – III. Niches. An. – IV. Téta. Ki[...] V. Ruinais. – VI. Ote. Tas[...] VII. Lénifier. – VIII. Oc. Pro[...] IX. Quélus. Ut. – X. Us. Obo[...] XI. Insisté.

Verticalement

1. Ventriloque. – 2. Epieu. I[...] – 3. Diction. – 4. Echantillo[n...] 5. Tee. A.E.F. Ubu. – 6. Ski. I[...] – 7. Eu. Ister. Li. – 8. Bal. Ar[...] – 9. Tentes. Ut.

GUY BROUTY.

SPORTS

AUTOMOBILISME

La nouvelle formule 1 de Ligier est financée en partie par le Lot[o]

Guy Ligier, constructeur de monoplaces de formule 1, a pris un nouveau départ mercredi 4 janvier, dans les salons du premier étage de la tour Eiffel à l'occasion de la présentation de la J.S.-23 ; la voiture qui défendra ses couleurs dans le prochain championnat du monde. Après deux années de problèmes dus essentiellement à l'échec de son association avec le groupe P.S.A., le constructeur vichyssois a réuni cette fois assez d'argent pour espérer figurer honorablement sur les circuits.

Ses ressources proviennent désormais du Loto qui, dit-on, lui verserait 45 millions de francs et de son partenaire privilégié Gitanes qui se contentera, cette fois, de donner 12 millions de francs par l'intermédiaire de la Société d'exploitation industrielle de tabacs et d'allumettes (SEITA), Antar, filiale d'ELF, qui est le partenaire de Renault-Sport, souscrira aussi.

Au total, 70 millions de francs environ sont tombés dans l'escarcelle de l'écurie française. Ce ne sera peut-être pas suffisant pour espérer rivaliser, cette année encore, avec les écuries britannique ou italienne. Ligier bénéficiera des moteurs turbocompressés de la régie Renault dans la version nouvelle qui a été définie le 13 décembre dernier, et de la présence de deux nouveaux pilotes, l'Italien Andrea de Cesaris et le Français François Hesnault, qui ont pris la place de Jean-Pierre Jarier et du Brésilien Raoul Boesel.

A défaut d'être déjà célèbre, le pilote italien, âgé de vingt-cinq ans, fait partie des grands espoirs du pilotage en formule 1. Ce n'est pas encore le cas du Français dont le [pal]marès, à vingt-sept ans, dem[eure] relativement modeste.

La J.S.-23 est, en tout cas, dans la lignée de ses devan[cières]. Elle est belle et loin d'avoir l[a lour]deur de la J.S.-17, première [...] Ligier, que beaucoup considé[rent] comme la plus esthétique [...] conçue à Vichy. Elle ressemb[le] étrangement à la Brabham qui a ga[gné] le dernier championnat du monde de formule 1. Heureux pr[é]sage !

GILLES MARTINEAU.

● *Darniche hors course dans [le] rallye Paris-Alger-Dakar.* – La première épreuve spéciale du rall[ye] Paris-Alger-Dakar, disputée en [Al]gérie, entre Chebaba et In-Salah, [a] vu les victoires de Gabreau-Gab[...] sur Range Rover et de Drobecq [sur] Honda. L'équipage Darnich[e]-Giroux sur Lada a été mis ho[rs] course à la suite de difficultés [de] carter et de bielle.

Edité par la S.A.R.L. *le Monde*

Gérant : André Laurens, directeur de la public[ation]

Anciens directeurs : Hubert Beuve-Méry (1944-1969), Jacques Fauvet (1969-1982)

Imprimerie du « Monde » 5, r. des Italiens PARIS-IXe

Commission paritaire des journ[aux] et publications, n° 57 437.
ISSN : 0395 - 2037

LE CARNET DU Monde

Naissances

– Mme Léon THIOULOUSE,
M. et Mme Jean THIOULOUSE,
M. et Mme Jean-Daniel THIOULOUSE,
M. et Mme Eric THIOULOUSE,
sont heureux d'annoncer la naissance de leur arrière-arrière-petite-fille, arrière-petite-fille, petite-fille et fille,

Angie,

44, rue Véron,
Alfortville (94).

– Nicole HIRSCH
et Richard ZALMANSKI
ont la joie de faire part de la naissance de

Lou,

le 29 décembre 1983.
130, avenue du Maine,
75014 Paris.

Décès

– On nous prie de faire part du décès, survenu à Paris le 28 décembre 1983 à l'âge de quatre-vingt-sept ans, de

Mme Eugénie BESNAINOU,
née C. Deloro,

De la part des familles

Besnainou, Ancona, Deloro, Hatwell, Michel, Henne et Zarka.

Les obsèques ont eu lieu dans l'intimité au cimetière du Montparnasse.

– Le docteur Jean Grosbois,
Sa famille,
Ses amis,
ont la douleur de faire part du décès de

Mme Jean GROSBOIS,
née Simonne Leca,
avocat à la Cour d'appel d'Orléans,
ancien bâtonnier de l'ordre,
chevalier de l'ordre national du Mérite,

survenu le 2 janvier 1984.

Les obsèques ont eu lieu le mercredi 4 janvier 1984, en l'église et au cimetière Saint-Marc d'Orléans, dans l'intimité.

46, rue Saint-Marc,
45000 Orléans.

– Mme André Jasseron,
Renée Jasseron,
Marcelle et Philippe Tison
et leurs enfants,
Hélène Jasseron,
Antoinette et Pierre Jasseron
et leurs enfants,
Les familles Daber, Tison, parentes et alliées,
font part du décès de

M. André JASSERON,

survenu à Paris le 23 décembre 1983.

– Nous apprenons la mort de

M. Pierre-Jean MOATTI,
préfet de région honoraire,

décédé à l'âge de soixante et onze ans, le 1er janvier.

[Né le 21 janvier 1912 à Constantine (Algérie), licencié en droit, avocat à la cour d'appel de Paris, Pierre-Jean Moatti avait commencé en juin 1936 une carrière administrative comme attaché au cabinet du sous-secrétaire d'Etat aux travaux publics. Nommé sous-préfet hors classe en octobre 1944, il avait été chef de cabinet du ministre de l'intérieur en novembre de la même année, puis directeur du cabinet de Paul Ramadier, président du conseil en 1947. Nommé préfet de première classe en 1949, il devenait directeur de l'administration générale.

Préfet hors classe en 1951, Pierre-Jean Moatti a été à la tête de plusieurs départements, avant d'être nommé préfet de la région Bourgogne en 1967. Mis en congé spécial sur sa demande en 1973, il avait pris sa retraite en 1977.]

– M. Paul Moïse-Morel,
Le docteur et Mme Michel Louy-Moïse,
Mlle Laurence Moïse-Morel,
M. et Mme Jean-Pierre Kern,
M. et Mme Raymond Kern,
Le docteur et Mme Robert Moïse,
ont la douleur de faire part du décès de

Mme Paul MOISE-MOREL,
née Huguette Kern,

survenu à Strasbourg le 28 décembre 1983, après une courte maladie, à l'âge de cinquante-trois ans.

Les obsèques ont eu lieu le 30 décembre 1983.

23, allée de la Robertsau,
67000 Strasbourg.

– Mme Pierre Pasquier,
Michel-Pierre Pasquier
et ses enfants,
Françoise Pasquier,
font part du décès de

M. Pierre PASQUIER,
docteur en pharmacie,
chevalier de la Légion d'honneur,

survenu à Paris, en son domicile, le 27 décembre 1983.

Les obsèques ont été célébrées dans l'intimité.

2, rue de l'Arrivée,
75015 Paris.
1, rue des Fossés-Saint-Jacques,
75005 Paris.

– Shukri Hana Shammas
et son épouse Olga,
Maria Raja Kanazeh,
Shukri et Samar Muram Shammas,
ont la très grande douleur de faire part du décès de leur fils, époux et père,

Muram Shukri SHAMMAS,

survenu le 2 janvier 1984, à la suite d'un accident d'avion, à Chambéry (Savoie).

La cérémonie religieuse sera célébrée le vendredi 6 janvier 1984, à 13 h 45, en l'église Saint-Georges-Bizet, 7, rue Etienne, à Paris-16e, suivie de l'inhumation au cimetière de Montmartre.

Les condoléances seront reçues par la famille à son domicile, 30, avenue Marceau, à Paris-8e, les samedi 7 et dimanche 8 janvier 1984.

Nos abonnés, bénéficiant d'une réduction sur les insertions du « Carnet du Monde », sont priés de joindre à leur envoi de texte une des dernières bandes pour justifier de cette qualité.

– On nous prie d'annoncer le décès de

M. Raymond TEXIER,

le 4 janvier 1984, à l'âge de quatre-vingt-six ans.

De la part de
Mme Raymond Texier,
son épouse,
M. et Mme Pierre Texier,
Louis-David et Wilfried,
Le docteur et Mme Jean-Louis Texier,
Anne, Matthieu, Simon et François,
M. et Mme Guy Texier,
Clara, Benjamin et Jean-Baptiste,
ses enfants et petits-enfants,
Mme François Texier
et ses filles,
M. et Mme Laurent Texier
et leurs enfants,
Mme Georges Texier
et sa famille,

Les obsèques seront célébrées le vendredi 6 janvier 1984, à 13 h 45, en l'église Saint-Honoré d'Eylau, 66 *bis*, avenue Raymond-Poincaré, à Paris-16e.

Le présent avis tient lieu de faire-part.

70, boulevard Flandrin,
75116 Paris.

– Mme Roger Vezin,
son épouse,
M. et Mme Jean-Marie Vezin,
M. François Vezin,
M. et Mme Patrice Vezin,
M. Bertrand Vezin,
M. et Mme Pierre-Antoine Vezin,
M. et Mme Luc Vezin,
ses enfants,

Benoît, Marie, Marie-Sabine, Thomas, Antoine, Aurélie, Jean-Baptiste, Clarisse, Raphaële, Erwan, Mathilde et Adeline Vezin,
ses petits-enfants,

Parents et alliés,

ont la douleur de faire part du rappel à Dieu, dans sa quatre-vingt-quatrième année, de

M. Roger VEZIN.

La messe d'enterrement aura lieu le vendredi 6 janvier 1984, à 13 h 45, en l'église Saint-Dominique, sa paroisse, 20, rue de la Tombe-Issoire, à Paris-14e.

Cet avis tient lieu de faire-part.

48, rue de la Santé,
Paris-14e.

Avis de messes

– Une messe à l'intention de

M. Philippe de BUSSY,
rappelé à Dieu le 30 décembre 1983, sera célébrée le lundi 9 janvier 1984, à 18 heures, en l'église Saint-Philippe du Roule, 154, faubourg Saint-Honoré, à Paris-8e.
De la part de
Mme Philippe de Bussy,
Ses enfants et leur famille.
Ni fleurs ni couronnes.

SCIENCES

LES SOVIÉTIQUES FRANCHISSENT UNE ÉTAPE DANS LA MAITRISE DE LA FUSION THERMONUCLÉAIRE

Des physiciens soviétiques travaillant sur la fusion thermonucléaire contrôlée ont porté, selon l'agence Tass un plasma (gaz ionisé) à une température de 30 millions de degrés pendant 0,15 seconde. Ce qui est une étape vers la maîtrise de la fusion thermonucléaire en vue de produire de l'énergie. L'expérience a été faite dans le Tokamak-10 de l'institut Kourtchatov de Moscou, un tube annulaire où le plasma est maintenu concentré par de forts champs magnétiques, tandis que d'autres champs magnétiques induisent dans le plasma un courant électrique qui l'échauffe. Mais l'ingrédient essentiel en est un chauffage supplémentaire fourni par quatre gyrotrons, qui sont des « tubes » émetteurs d'ondes de très haute fréquence (environ 80 milliards de hertz), construits à l'institut de physique appliquée de Gorki. Les ondes sont absorbées par le plasma, et lui communiquent leur énergie.

Le chauffage par micro-ondes est une technique étudiée depuis plusieurs années pour amener le plasma à une température de l'ordre de 100 millions de degrés, nécessaire à l'amorçage des réactions de fusion entre noyaux atomiques. En France, une température de 20 millions de degrés a été atteinte en 1981.

ÉCHECS

KASPAROV DEVANCE KARPOV AU CLASSEMENT DE LA FIDE

Garry Kasparov, 2 710 points ; Anatoli Karpov, 2 700. Pour la première fois depuis 1975, l'actuel champion du monde ne se trouve pas en tête du classement annuel de la Fédération internationale d'échecs (FIDE). Karpov perd, sur 1982, dix points tandis que Kasparov en gagne vingt. Quant à Kortchnoi, il passe de la douzième à la troisième place.

La situation est identique chez les femmes, où la Suédoise Pia Cramling, qui n'est même pas qualifiée pour le tournoi des prétendantes, devance de vingt points la championne du monde Maya Tchibourdanidze.

CLASSEMENT 1983

Hommes : 1. Kasparov (U.R.S.S.), 2710 points ; 2. Karpov (U.R.S.S.), 2 700 ; 3. Kortchnoi (Suisse) et Lujbojevic (Yougoslavie), 2 635 ; 5. Andersson (Suède) et Vaganian (U.R.S.S.), 2 630 ; 7. Portisch (Hongrie), 2 625 ; 8. Huebner (R.F.A.) et Tal (U.R.S.S.), 2 620 ; 10. Hort (Tchécoslovaquie), Polugravsky (U.R.S.S.) et Spassky (U.R.S.S.), 2 615 etc.

Femmes : Cramling (Suède), 2 405 points ; 2. Tchibourdanidze (U.R.S.S.), 2 385 ; 3. Alexandria (U.R.S.S.), 2 370 ; 4. Gaprindasvili (U.R.S.S.), 2 330 ; 5. Ahmilovskaya (U.R.S.S.), 2 300 etc.

Le Monde

économie

SOCIAL

LA REPRISE DE LA NÉGOCIATION SUR L'ASSURANCE-CHOMAGE

Le C.N.P.F. pourrait reprendre à son compte la proposition de F.O.

Après huit réunions, qui n'ont pas permis un rapprochement des points de vue en présence, les négociations sur le futur système d'assurance-chômage peuvent-elles encore déboucher sur un accord ?

Telle est la question qui se pose alors que deux nouvelles réunions sont prévues pour les 5 et 10 janvier et que l'actuelle convention, signée en 1958, révisée en 1979, puis dénoncée en 1982 par le C.N.P.F., cesse légalement d'exister au 31 janvier 1984, après une ultime prolongation d'un mois. Au-delà, l'Etat serait amené à intervenir et à légiférer par ordonnance.

Mais les événements se précipitent. Dans la matinée du 5 janvier, le C.N.P.F. laissait ainsi entendre qu'il pourrait accepter la dernière proposition de F.O., formulée lors de la séance du 21 décembre.

Cette nouvelle est importante car, si l'on s'en tient aux positions adoptées jusqu'à présent par les partenaires sociaux, l'échec paraissait probable. Hormis des points de friction qui ne sont pas secondaires, loin s'en faut, la divergence essentielle entre les syndicats et le patronat porte en effet sur le préalable absolu que pose ce dernier de la séparation de l'actuelle UNEDIC en deux systèmes distincts (l'un d'assurance, qui relèverait des cotisations salariales versées par les employeurs et les salariés ; l'autre de solidarités, qui serait financé par l'Etat) ; les organisations syndicales ayant laborieusement élaboré un front commun pour proposer un système croisé dans lequel la participation de l'Etat serait clairement identifiée, mais l'autonomie de l'organisme paritaire garantie.

Querelle de mots ? Nuances ? A voir l'acharnement des deux parties à faire prévaloir leur logique, il est évident que le débat recouvre, au-delà des principes, des intentions et des politiques différentes. Tandis que le C.N.P.F. souhaite obtenir la totale maîtrise d'un système équilibré qui marquerait, sans ambiguïté, les limites de ses responsabilités présentes et à venir dans le chômage, les syndicats recherchent, tout à la fois, une protection inchangée – voire améliorée – des chômeurs indemnisés et l'assurance que la partition de l'UNEDIC n'aboutira pas à la création de deux catégories de chômeurs ou, pis encore, à l'abandon de dizaines de milliers de personnes par le système d'assurance.

L'optimisme du C.N.P.F.

Malgré l'existence de ces deux positions inconciliables en apparence, le C.N.P.F. affiche son optimisme, au moment d'aborder la dernière ligne droite des négociations. Pour M. Chotard, l'idée d'une séparation de l'actuelle UNEDIC sera progressivement imposée aux délégations syndicales. Le vice-président du C.N.P.F. se félicite de voir que *« nos deux conditions, l'autonomie et l'équilibre financier, ont enfin été reconnues pour ce qu'elles étaient »*. Autrement dit, les syndicats savent désormais que, pour sauver l'UNEDIC, organisme paritaire, ils doivent se résigner à accepter l'objectif premier du C.N.P.F., à savoir se débarrasser de la tutelle de l'Etat, ou de son ingérence. *« Nous avons été mandatés très fermement »*, commente le négociateur du C.N.P.F.

Pour ce faire, rien n'est trop beau aux yeux de M. Chotard. Il reconnaît aisément que le système d'assurance-chômage a joué un *« rôle d'amortisseur des difficultés »*, par le passé, et que *« nous en avons d'autant plus besoin aujourd'hui »* que la gestion du chômage apparaît comme une nécessité pour entreprendre les restructurations industrielles. Affirmant que *« le patronat représente, plus encore que le gouvernement, une constante de la vie sociale »*, M. Chotard considère qu'*« il vaut mieux s'entendre avec nous »* et se déclare prêt à *« aller jusqu'au bout »* pour faciliter un accord.

Au cours des deux prochaines réunions, M. Chotard veut bien envisager toutes les solutions pour améliorer les durées, les dégressivités ou les niveaux d'indemnisation. Ainsi, il se propose d'accepter, dans certains cas, que les demandeurs d'emploi ayant travaillé trois mois et non plus six mois soient maintenus dans le système d'assurance. *« Je suis sûr que tout sera signé le 10 janvier »*, conclut M. Chotard, qui aurait donc, en outre, opéré un rapprochement avec F.O.

Les organisations syndicales n'arrivent pas à des conclusions aussi optimistes. L'unité réalisée le 14 décembre, s'est bien vite fissurée. La C.G.C., déjà favorable à l'idée de séparation de l'UNEDIC n'a pu taire sa spécificité. Puis elle l'a même accentuée en revendiquant une indemnisation à 65 % du salaire antérieur à partir de 5 300 francs, ce qui favorise surtout les cadres. Le patronat serait prêt à prendre en compte cette démarche mais proposerait plutôt une garantie de prestations au moins équivalente à 60 % du salaire antérieur. F.O., qui avait été à l'origine de la contre-proposition intersyndicale établie à partir d'un projet amendé de la C.F.D.T., a soudainement avancé une seconde proposition en son nom propre, créant à son tour la consternation dans les rangs syndicaux.

Or, dans cette négociation, il apparaît que les attitudes de F.O., et dans une moindre mesure de la C.F.D.T., sont déterminantes, même si, par bravade, M. Yvon Chotard se déclare prêt à signer un accord avec une seule organisation *« comme cela s'est fait en 1958 »*. Que les organisations *« réformistes »* signent seules, et ce seront la C.G.T. et la C.F.D.T. qui protesteront d'autant plus que la nouvelle convention sera certainement avalisée par le gouvernement alors que c'est la gauche qui est au pouvoir. Que la C.F.T.C. et la C.G.C. signent seules, et le paradoxe devient inacceptable. Que, enfin, la C.G.T. se retrouve isolée, malgré tout le plaisir qu'en auraient certains, et ce seront la C.F.D.T. et le gouvernement qui auraient le plus à en souffrir...

La difficulté, ramenée à la quadrature du cercle, est donc incontournable, surtout si l'opposition syndicale à l'idée de séparation de l'UNEDIC, chère au C.N.P.F., se maintient.

Sur ce point toutefois, et c'est un premier signe, F.O. semble évoluer. *« Plutôt qu'une rupture des négociations »*, la délégation F.O. accepterait *« d'en passer par là »*, dit M. Antoine Faesch, son négociateur.

Le C.N.P.F. a-t-il été sensible à ce geste ? Toujours est-il qu'il y a répondu en acceptant de discuter du second projet de F.O., sans demander les modifications qu'il avait d'abord envisagées. Fort proche du projet patronal, le schéma de F.O. introduit les allocations de fins de droits, et donc les chômeurs de longue durée, dans le système d'assurance, mais en écarte les préretraités des conventions F.N.E. que le C.N.P.F. acceptait, pour partie, de prendre à la charge de l'UNEDIC. Sur le plan financier, le projet F.O. propose une augmentation de 0,20 % de la cotisation à la charge des seuls salariés, que les autres organisations syndicales avaient envisagé dans le contre-projet intersyndical, plus avantageux au plan des prestations. En outre, le projet F.O. conserve, pour le financement de la dette de l'UNEDIC, l'usage de la cotisation de solidarité des fonctionnaires (3,3 milliards de francs).

Il faudra maintenant, si les intentions du C.N.P.F. se vérifient, que F.O. se montre particulièrement convaincant à l'égard des autres organisations.

La C.F.D.T., bien consciente de son rôle de pivot dans toute cette affaire, est particulièrement visée. Tout en maintenant son désaccord *« de fond »* avec le projet patronal, elle oppose un ultime argument à la séparation. *« Si on veut maintenir les prestations à leur niveau actuel, le système d'assurance-chômage du C.N.P.F. n'est pas équilibré financièrement »*, dit-on rue Cadet. *« Ou alors il faut envisager soit une augmentation des cotisations, soit un effort supplémentaire de l'Etat. »* Le bureau national de la C.F.D.T. dans une déclaration, le 4 janvier, a, d'ailleurs, haussé le ton et rappelé son attachement à la proposition intersyndicale, réaffirmant que *« les organisations syndicles sont allées au maximum des économies possibles pour tenir compte de la contrainte financière »*. Réduire les indemnisations, poursuivait le texte, *« serait socialement insupportable »*.

Quant à la C.G.T., qui n'a jamais voulu entendre parler de la séparation de l'UNEDIC, elle peut se permettre de dire, comme M. Oswald Calvetti, au cours d'une conférence de presse, le 4 janvier, *« nous souhaitons que la situation actuelle se prolonge indéfiniment »*, puisqu'elle ne veut pas d'une modification de l'UNEDIC.

Longtemps inflexible, la C.G.T. a cependant rejoint la position syndicale commune, et s'y tient, au moment où d'autres semblent s'en éloigner.

Accord, pas accord ? De toute évidence, la partie qui se joue devient extrêmement serrée. L'ouverture que vient de faire le C.N.P.F. pourrait relancer une négociation qui s'enlisait depuis le 21 octobre. F.O. aura une grande responsabilité dans la suite des événements, tandis que le front syndical est démantelé. Tout le problème sera de savoir ce que feront, au bout du compte, la C.G.T. et plus encore la C.F.D.T.

L'Etat, quant à lui, qui s'était montré très, voire trop, silencieux depuis le début des négociations, commence à compendre l'inconvénient qu'il y aurait, pour lui, à ne pas favoriser la moindre chance d'accord. Si celui-ci se dessinait, le gouvernement serait donc maintenant disposé à entendre les parties, entre le 5 et le 10 janvier, croît-on savoir, pour faire pencher la balance.

ALAIN LEBAUBE.

AFFAIRES

EN PROPOSANT UN MAGNÉTOSCOPE EN 8 MM

Kodak s'attaque au marché de la vidéo

Le numéro un mondial de la photographie, Kodak, se lance dans la vidéo. La société américaine a présenté, le 4 janvier, un système de vidéo portable (caméra-magnétoscope) qui sera commercialisé aux Etats-Unis à partir de l'été au prix de 1 599 dollars (13 500 F environ).

Baptisé Camcorder, ce système utilisera une vidéocassette au nouveau format 8 mm.

On sait que les principaux constructeurs mondiaux – Philips et plusieurs firmes japonaises en l'occurrence – ont défini, dans le cadre d'un comité mondial, les normes d'un nouveau standard 8 mm destiné en principe à se substituer aux trois standards actuels (V.H.S., Betamax et V. 2000). Les tenants du standard V.H.S. (la société japonaise J.V.C. notamment), qui domine 70 % du marché mondial, semblaient cependant peu désireux de promouvoir ce nouveau format. Un débat avait opposé en France, à l'automne 1982, ceux qui prédisaient l'arrivée rapide du 8 mm et ceux qui voulaient miser sur le V.H.S. à travers un accord avec J.V.C. C'est cette solution qui l'avait emporté, Thomson signant un accord avec J.V.C. pour fabriquer des magnétoscopes classiques V.H.S.

L'initiative de Kodak risque donc fort de relancer la bataille. D'autant que la firme américaine a développé son système vidéo en 8 mm en coopération avec les groupes japonais Matsushita pour l'appareil et T.D.K. pour les bandes magnétiques. Les vidéocassettes 8 mm auront une durée de quatre-vingt-dix minutes et pourront être « lues » directement sur un écran de T.V. normal à travers un simple décodeur.

Philips avait présenté un système similaire à l'automne dernier lors du premier Vidcom à Cannes, mais avec une cassette d'une durée d'une heure seulement.

Kodak, qui a souffert ces dernières années de la concurrence japonaise sur le marché de la photo, reprend donc l'offensive. Son objectif, apparemment, est double. D'une part, le groupe suit l'évolution technologique de l'électronique qui fait « éclater » les barrières entre les secteurs traditionnels (photo, vidéo, super-8, etc.).

D'autre part, il apparaît comme l'un des vecteurs de la volonté américaine de reconquérir une large partie du marché de la vidéo, abandonné jusqu'à maintenant aux Japonais. Certes, pour ce faire, il coopère avec Matsushita et T.D.K. Mais cette « collaboration » s'inscrit, elle aussi, dans la nouvelle stratégie industrielle des Etats-Unis qui impose aux firmes japonaises – dans l'automobile et l'électronique notamment – de s'associer aux groupes américains sur les nouveaux produits s'ils veulent conserver une part des marchés conquis.

Pour l'Europe, pour la France et Thomson, cette alliance américano-japonaise représente en tout cas un risque majeur.

J.-M. Q.

L'ÉVOLUTION DE LA SITUATION A L'USINE TALBOT DE POISSY

La C.F.D.T. a proposé à la direction la mise en chômage technique des 1 905 licenciés

La situation est demeurée confuse et tendue toute la journée de mercredi à l'usine Talbot de Poissy. Après les violents incidents qui, malgré les efforts des responsables C.F.D.T. pour calmer les esprits, ont fait dans la matinée 39 blessés, selon le médecin de l'usine, de nouveaux heurts se sont produits vers 17 heures faisant quatre blessés légers, alors que des régleurs tentaient de faire repartir une chaîne.

En fin d'après-midi M. Jean-Pierre Noual, secrétaire de la section C.F.D.T., a présenté une ouverture : *« La situation est très grave et il faut en sortir, c'est pourquoi nous proposons cette nouvelle ouverture sur la base du non aux licenciements »*. M. Noual a demandé à la direction de Talbot de mettre en chômage technique les 1905 personnes concernées par les licenciements, proposition que selon lui la direction a refusé sans vraiment *« fermer la porte »*.

La Fédération de la métallurgie C.F.D.T. a estimé dans une lettre au premier ministre que cette mise en chômage technique *« pour une durée de trois mois serait mise à profit pour discuter des conditions de retour au pays sur la base du volontariat et pour préciser les autres éléments pouvant contribuer au traitement social des sureffectifs. (...) La reprise du travail dans la dignité et le calme passe par cette négociation »*. L'union régionale C.F.D.T. Ile-de-France organise une manifestation le 5 janvier devant le siège de Peugeot à Paris pendant la réunion du conseil d'administration. Quant à la direction de Talbot, elle a décidé d'assigner la C.F.D.T. en référé en procédure d'urgence pour le remboursement des heures de travail perdues lors de la journée de mardi (soit 3 millions de francs). Le tribunal de Versailles rendra son jugement vendredi.

Dans une interview à Europe 1, M. Georges Granger, secrétaire général de la Fédération de la métallurgie C.F.D.T., a par ailleurs affirmé que *« les procédés utilisés par le gouvernement de M. Mauroy étaient parfois pires que ceux de M. Barre »*. Il a de nouveau dénoncé le fait que cet accord P.S.A.-gouvernement *« ait été concocté dans le dos des organisations syndicales »*. Dans un communiqué, M. Jack Ralite a démenti que l'accord ait *« été négocié par le ministre de l'emploi avec la seule C.G.T. »*. M. Ralite indique qu'il a rencontré les fédérations C.G.T. et C.F.D.T. le 14 décembre avec M. Bérégovoy et ajoute que *« le samedi 17 décembre avec M. Pierre Mauroy, premier ministre, il a rencontré les fédérations C.G.T. et C.F.D.T. de la métallurgie pour les informer des résultats et des entretiens qu'il avait eus »* avec la direction de P.S.A. *« Au surplus il leur a précisé au nom du gouvernement qu'il y aurait des discussions dans l'entreprise entre les syndicats et la direction. »*

Dans un communiqué, M. André Sainjon, secrétaire général de la Fédération de la métallurgie C.G.T., souligne que son initiative d'un référendum *« a été favorablement et massivement accueillie par les travailleurs quelle que soit leur appartenance syndicale. Au point que les autres organisations syndicales dans l'entreprise ont été conduites, les unes après les autres à admettre la nécessité d'une telle consultation. (...) Le dernier mot doit revenir aux travailleurs »*. Symboliquement, mercredi, M. Akka Ghazzi, secrétaire du syndicat C.G.T. de Citroën-Aulnay, était présent à Talbot-Poissy, s'entretenant avec les immigrés. La section F.O. de l'usine a indiqué que, au cours d'une entrevue avec la direction, elle a *« dénoncé la présence de plus en plus importante d'éléments extérieurs à l'entreprise, aussi bien sous l'étiquette C.G.T. que C.F.D.T. »*. F.O. a critiqué *« l'irresponsabilité dont certains font preuve »*, ajoutant que la C.G.T. joue le *« pompier pyromane »*.

Le bureau exécutif du parti socialiste a mis en garde, dans un communiqué, contre *« tous ce qui contribue à diviser entre eux travailleurs français et immigrés, toute aggravation des divisions syndicales, toute violence ou surenchère minoritaire »* qui peuvent permettre à la direction de P.S.A. de *« pratiquer la politique du pire »*. Pour le P.S. *« la gauche ne porte aucune responsabilité dans la situation actuelle de Talbot »* qui *« résulte des choix gravement erronés du groupe privé P.S.A. (...) Ce qui compte aujourd'hui c'est que des garanties strictes soient données aux travailleurs et à leurs organisations syndicales pour former et reclasser les salariés qui restent touchés par des licenciements. Le parti socialiste demande aux pouvoirs publics d'être particulièrement vigilants sur ce point »*. Souhaitant des discussions tripartites sur l'aide au retour des travailleurs immigrés qui le demandent, le P.S. attend de la direction de P.S.A. qu'elle confirme *« publiquement les engagements qu'elle a pris, à la demande du premier ministre, d'investir 1,2 milliard de francs sur l'entreprise Talbot, garantissant ainsi son avenir »*.

La police est intervenue

(Suite de la première page.)

C'est une véritable guerre de position qui dévaste le B 3. Ce ne sont plus seulement des boulons, mais tout ce qui peut faire lourd, tout ce qui peut faire mal.

Toutes les pièces métalliques qui peuvent s'arracher le sont. On lance du haut des passerelles des pièces de carrosserie entières.

Près d'une heure, une longue heure durant, les contre-attaques succèdent aux attaques. *« Les gars, on se replie. On va faire le plein »*, lance un non-gréviste. Quelques sourires de satisfaction : *« Qu'est-ce qu'on leur a foutu dans la gueule. »* Mais aussi des mines consternées : *« Les bagnoles, qu'est-ce qu'elles vont déguster. »* Elles dégustent, en effet, servant de boucliers improvisés.

« Il faut se défendre, sinon à midi il n'y a plus d'usine. » Toute la haine accumulée des jours durant par la maîtrise se décharge. Pas un « homme en bleu » qui n'ait les mains pleines. Les plus violents sont cependant une dizaine d'hommes en civil, qui ont amené leur fronde avec eux. *« Les journalistes sont témoins que nous avons été agressés militairement »*, dit M. Jean-Pierre Noual.

Tout au long de l'affrontement, les militants C.F.D.T., effondrés, débordés, paniqués pour certains, s'efforcent de canaliser le torrent de haine. *« Maintenant, j'ai peur »*, dit M. Noual.

Vers 8 h 30, sur ordre de la direction, la maîtrise évacue le B 3. La C.F.D.T. est intervenue auprès de la direction pour réclamer l'envoi de C.R.S., que les deux camps commencent à attendre sur le parking, en un face-à-face haineux. Le jour se lève sur un B 3 dévasté. Dix minutes, un quart d'heure de trêve dans l'aube glacée. Un millier de non-grévistes jaugent deux cents ou trois cents grévistes. Et l'étincelle. Soudain, la maîtrise charge à coups de boulons emportés dans les poches, forçant les grévistes à refluer dans l'usine. Un vigile traîne la correspondante d'Antenne 2 au milieu des projectiles. *« Ah ! tu les as excités hier, connasse ! »* Violemment pris à partie des deux côtés, les journalistes de télévision sont dix, vingt, cent fois sommés de s'expliquer.

Dans l'usine, on s'organise pour soutenir un siège. On amoncelle des projectiles. En guise de barricades, on dispose devant l'entrée des carcasses de voitures arrachées à la chaîne. Trois accès du B 3 sont gardés « militairement ». Un bruit court : la direction aurait demandé aux non-grévistes restés dehors de refluer vers le B 4 et le B 5.

Peu importe, les préparatifs continuent. *« On ne va pas se laisser massacrer,* dit M. Jean-Pierre Noual, qui contribue à disposer les lances à incendie ; *si on peut éviter le contact physique, ce serait mieux. Mais on se défendra. »* Le préfet a averti la direction que la C.S.L. allait donner l'assaut. Lors de la charge du parking, c'est vrai, les « hommes en bleus » avaient cédé la place à une dizaine de costauds en civil armés de matraques, cognant pour cogner. Un hélicoptère survole l'usine.

« Les travailleurs empêchés de travailler ont réagi avec leur corps, avec leurs tripes. Nous avertissions la direction depuis trois mois, mais elle ne contrôle pas la situation. Elle n'est même pas capable de vendre les voitures », crie Hervé Martin, secrétaire de la C.S.L., qui se défend d'avoir donné des « consignes de violences ».

A 10 h 30, on déplorait, selon les observateurs, une trentaine de blessés dont deux gravement atteints. A l'appel de la direction, les cars étaient arrivés sur le parking, mais les non-grévistes n'avaient pas encore commencé à y embarquer. Certains journalistes, sur le parking, ont vu tirer des coups de feu. Le comité d'entreprise était toujours prévu pour 10 heures.

DANIEL SCHNEIDERMANN.

Peugeot va prendre ses distances à l'égard de Talbot

Peugeot va prendre ses distances juridiquement et financièrement à l'égard de Talbot. Après avis des comités des deux établissements, dont la tenue était prévue à 10 heures jeudi matin, Automobiles-Peugeot devait réunir dans l'après-midi un conseil d'administration. Celui-ci devait décider la cession des 95 % du capital détenus par la société dans la S.N.C.-Talbot à deux sociétés « écrans » Talbot-S.A. (pour 95 % et SORA S.A. pour 5 %). Des conseils d'administration de ces deux sociétés, convoqués dans la soirée de jeudi, devaient entériner ces décisions. Ce montage juridique a pour avantage, avoue la société, d'éviter à Automobiles Peugeot d'être entraîné dans un éventuel dépôt de bilan de Talbot, comme c'est la règle pour tous les associés d'une société en nom collectif.

Cette décision sert donc de fusible éventuel et de menace (*le Monde* du 29 décembre). Avant un éventuel dépôt de bilan, il faudra que cette décision soit enregistrée au tribunal de commerce, puis que l'usine soit fermée. De plus, si un dépôt de bilan intervenait avant six mois, le tribunal de commerce saisi pourrait légalement ne pas tenir compte de cette modification juridique et, en conséquence, y associer Automobiles Peugeot. Il s'agit donc plutôt d'une mesure conservatoire à moyen terme.

هكذا من الاصل



ÉNERGIE

Les hausses de tarifs prévues en 1984 ne permettront pas à G.D.F. d'éponger son déficit

Le secteur de l'énergie, plus que d'autres, illustre bien les contradictions de la politique gouvernementale, partagée entre le souhait à la fois de rétablir la vérité des tarifs publics, de réduire le déficit budgétaire et de maîtriser l'inflation. Après le charbon, le dossier gaz, moins spectaculaire mais tout aussi épineux, montre les limites de l'exercice.

Le problème posé était fort complexe : Gaz de France, qui a perdu l'an passé 2,5 milliards de francs, était sommé de rétablir, dès 1984, comme les autres entreprises publiques, l'équilibre de ses comptes. Dans le même temps, le gouvernement, contrairement à ses engagements passés, demandait à l'établissement de prendre en charge le surcoût « politique » du gaz algérien — estimé en 1984 à 1,4 milliard de francs — découlant des accords signés en 1982 avec l'Algérie et que l'État, à l'époque, avait accepté de prendre directement en charge (sur une ligne budgétaire du ministère des relations extérieures).

Or, sans même cette contrainte supplémentaire, Gaz de France ne pouvait atteindre l'équilibre qu'en augmentant massivement ses tarifs. 70 % de ses dépenses sont, en effet, liées au coût de son approvisionnement — qui est très sensibles à l'évolution des cours du dollar. Les économies de gestion demandées par les pouvoirs publics ne pouvaient, au mieux, apporter qu'une réduction de 1,5 % à 2 % de ses dépenses totales.

G.D.F. avait donc établi trois hypothèses de travail à partir du cours moyen du dollar prévisible en 1984 : une devise à 7,50 F nécessitait, pour équilibrer ses comptes, une hausse des tarifs de 5 % sur l'année, à 8 F, une hausse de 8 %, et à 8,50 F (cours actuel), une hausse de 11 %. La prise en charge du surcoût du gaz algérien majorait ces augmentations nécessaires de trois points.

Outre que les pouvoirs publics ne sont guère prêts à accepter des augmentations de tarifs publics supérieures à 10 % pour 1984 — l'objectif visé pour l'inflation est de 5 %, — des augmentations de prix excessives risquaient de mettre en cause l'avantage tarifaire indiscutable dont bénéficie G.D.F. vis-à-vis des autres sources d'énergie (électricité et fuel) et de compromettre sa stratégie, à moyen terme, fondée sur un élargissement de sa part du marché. Ce gain de consommationm est en effet indispensable si l'établissement veut, dans les années à venir, écouler la totalité du gaz qu'il recevra au titre des contrats signés. Déjà en 1983, l'équilibre entre ses livraisons et ses ventes n'a pu être atteint que grâce à un stockage accru : au total, quelque 27,3 milliards de mètres cubes ont été livrés en France, alors que la consommation n'a guère dépassé les 25,8 milliards de mètres cubes (chiffres de 1982).

La solution retenue par les pouvoirs publics est une cote mal taillée entre ces différentes contraintes. G.D.F sera autorisé à augmenter ses tarifs de 5 % le 15 février, puis, une seconde fois de manière « substantielle », à l'automne. Il est toutefois peu probable que ces hausses atteindront les 14 % en année pleine nécessaire pour éponger le déficit. C'est pourquoi l'objectif d'équilibre des comptes de l'établissement a été officiellement repoussé à la fin de 1985. C'est-à-dire qu'une nouvelle fois G.D.F. enregistrera en 1984 un déficit qui, en l'absence de subvention budgétaire, sera nécessairement financé par un alourdissement de son endettement (qui frôle déjà 30 milliards de francs). Cela ne résout pas les problèmes à moyen terme de l'établissement.

Gaz de France risque dès l'an prochain d'être obligé de ne pas enlever la totalité des quantités prévues par ses contrats, ce qui, compte tenu des clauses en usage, s'avérerait fort coûteux (la clause « take or pay » prévoit que le gaz non enlevé doit être payé). Des accommodements existent, certes, dans certains cas — avec les Pays-Bas notamment, — mais les contrats signés avec l'U.R.S.S. et l'Algérie offrent en revanche peu d'issues.

G.D.F. a entamé avec l'U.R.S.S. des négociations pour revoir en baisse le prix du gaz livré, mais il devra enlever dès 1984 un peu plus de 1 milliard de mètres cubes supplémentaires, et, dès 1986, quelque 8 milliards de mètres cubes de plus. Quant au contrat algérien — dont le bien fondé peut, avec le recul, être mis en question, même si depuis deux ans les montants des grands contrats conclus avec ce pays par l'industrie française ont été multiplié par 2,5, — il offre encore moins de souplesse. L'Algérie a pourtant accepté de renégocier sur les quantités les contrats passés avec la Belgique, l'Italie ou l'Espagne ; mais, pour l'heure, il ne semble pas que les autorités françaises soient prêtes à rouvrir la négociation.

V. M.

Pour prendre le contrôle de la compagnie

PENNZOIL S'ALLIE AVEC L'UN DES FILS DU FONDATEUR DE GETTY OIL

Pennzoil, une petite société texane, et M. Gordon Getty, fils du fondateur Paul Getty et principal actionnaire de la Getty oil, quatorzième compagnie pétrolière américaine, se sont mis d'accord pour acquérir la totalité du capital de Getty oil, pour une somme d'environ 5,3 milliards de dollars (45,05 milliards de francs). Pennzoil avait lancé la semaine passée (*le Monde* du 30 décembre) une offre publique d'achat sur 20 % du capital de la compagnie, tentant de profiter du désaccord existant entre ses dirigeants actuels et deux de ses principaux actionnaires, dont M. Gordon Getty, opposés à la politique de diversification engagée depuis quelques années.

L'alliance conclue entre Pennzoil et M. Gordon Getty, qui détient 40,20 % du capital, devrait leur permettre de racheter les 59,8 % d'actions de Getty restant dans le public pour une valeur de 110 dollars par action. A l'issue de l'opération, Getty oil fusionnera avec une compagnie dont le Sarah C. Getty trust (appartenant à M. Gordon Getty) détiendra 57 % et Pennzoil 43 % du capital. M. Getty deviendra président de la nouvelle société et M. M.J. Hugh Liedke (président de Pennzoil) le directeur général. L'accord prévoit en outre la vente d'une filiale de Getty oil spécialisée dans l'assurance, le produit de cette vente étant versé aux anciens actionnaires de la compagnie.

LE GROUPE MESA EST MIS EN MINORITÉ PAR LES ACTIONNAIRES DE LA COMPAGNIE PÉTROLIÈRE GULF OIL

Les dirigeants de Gulf Oil, la cinquième compagnie pétrolière américaine, ont gagné la première manche de la bataille qui les oppose à un groupe d'actionnaires minoritaires. Ce groupe, conduit par M. T. Boone Pickens, président d'une autre compagnie pétrolière, Mesa, bien moins importante que la Gulf, a acquis récemment 21,7 millions d'actions de Gulf (soit 13,2 % du total) et, jouant sur les règles en vigueur précédemment au sein du groupe pour les nominations du conseil d'administration, espérait obtenir un ou plusieurs sièges. Lors d'un vote, récemment, de l'ensemble des actionnaires (dont 86 % étaient représentés), les dirigeants de la Gulf ont obtenu 52,7 % des suffrages, pour approuver un transfert de sa domiciliation dans l'Etat du Delawere. Ce transfert permettra à Gulf de modifier les procédures d'élection au conseil d'administration. Le vote, considéré comme une sorte de référendum parmi les actionnaires de la compagnie, n'en a pas moins empêché M. Pickens de proposer au conseil une modification de la rémunération des actionnaires. Bien que minoritaires, M. Pickens et ses associés représentent cependant le premier groupe d'actionnaires de la Gulf, et les dirigeants de la compagnie peuvent difficilement les ignorer.

LE PRIX DU SUPER PASSE A 5,04 F PAR LITRE DANS LA RÉGION PARISIENNE

Le Comité des prix a entériné, le 4 janvier, la hausse pour le mois de janvier des prix des produits pétroliers. Cette hausse atteint 8 centimes par litre de super, qui passe en région parisienne à 5,04 F le litre, 9 centimes pour l'essence (passant à 4,71 F le litre), 9 centimes pour le gasoil (passant à 3.80 F) et 4 centimes pour le fuel domestique, qui passe à 2,63 F. Cette hausse résulte de divers ajustements : le relèvement de la taxe intérieure sur les produits pétroliers (TIPP) d'une part, la fixation à 8,15 F (au lieu de 8 F le mois précédent et 8,38 F au cours réel) de la valeur du dollar, pris en compte dans le calcul automatique des prix pétroliers d'autre part, la revalorisation de la marge des détaillants et enfin l'évolution des cours sur le marché libre du pétrole.

ÉTRANGER

● **Augmentation du chômage en R.F.A.** — En décembre, le chômage a augmenté en R.F.A. de 7,1 % en données brutes. Touchant 2 349 000 personnes (2 193 000 en novembre) soit 9,5 % de la population active (8,8 % en novembre et 9,1 % en décembre 1982). Cette poussée du chômage est attribuée par le gouvernement à des facteurs saisonniers. Les chiffres de décembre corrigés des variations saisonnières n'ont pas encore été publiés mais indiqueraient une baisse de 1 %.

AVIS FINANCIERS DES SOCIÉTÉS

NATIO-PLACEMENTS

Société d'investissement à capital variable

L'assemblée générale ordinaire des actionnaires, réunie le 3 janvier 1984 sous la présidence de M. Py, président du conseil d'administration, a entendu le rapport du conseil d'administration sur l'exercice 1982-1983 et approuvé les comptes qui lui étaient présentés.

Les sommes distribuables s'élèvent à 247 323 715,85 francs.

Elles permettent la distribution d'un dividende par action de 4 422,18 francs auquel s'ajoute un crédit d'impôt de 226,40 francs, soit un revenu global de 4 648,58 francs.

L'assemblée générale a fixé au 11 janvier 1984 la mise en paiement de ce dividende, qui sera matérialisé par le coupon nº 2 ventilé de la façon suivante :

- revenus d'obligations françaises non indexées : 2 362,85 francs plus crédit d'impôt de 226,40 francs.
- autres produits : 2 033,48 francs.
- lots et primes de remboursement exonérés de l'impôt sur le revenu des personnes physiques 25,85 francs et donnant droit pour les personnes morales soumises à l'impôt sur les sociétés à un crédit d'impôt de 3,41 francs.

Par ailleurs, l'assemblée générale a ratifié la nomination comme administrateur de M. Jean-René Brunon, coopté par le conseil d'administration en remplacement de M. Guy Lapomme, démissionnaire.

CAISSE NATIONALE DE L'ENERGIE

Obligations 15,70 % décembre 1982

SOCIÉTÉ ANONYME DE GESTION ET DE CONTROLE DE PARTICIPATIONS (SAPAR)

Les intérêts courus du 10 janvier 1983 au 9 janvier 1984 sur les obligations SAPAR 15,70 % décembre 1982 seront payables, à partir du 10 janvier 1984, à raison de 706,50 F par titre de 5 000 F nominal, contre détachement du coupon nº 1 ou estampillage du certificat nominatif, après une retenue à la source donnant droit à un avoir fiscal de 78,50 F (montant global : 785 F).

En cas d'option pour le régime du prélèvement d'impôt forfaitaire le complément de prélèvement libératoire sera de 117,70 F, auquel s'ajoutera la retenue de 1 % calculée sur l'intérêt brut conformément à la loi de finances pour 1984, soit 7,85 F faisant ressortir un net de 580,95 F. Cette retenue ne concerne pas les personnes visées au III de l'article 125 A du Code général des impôts.

A compter de la même date, les 9 907 obligations comprises dans la série de numéros 14 507 à 24 413, sortis au tirage du 28 novembre 1983, cesseront de porter intérêt et seront remboursables à 5 000 F, coupon nº 2 au 10 janvier 1985 attaché.

CAISSE NATIONALE DE L'ÉNERGIE

ÉLECTRICITÉ DE FRANCE — Obligations 15,50 % (ex-7,80 %) 1961

Les intérêts courus du 25 janvier 1983 au 24 janvier 1984 sur les obligations Electricité de France 15,50 % (ex-7,80 %) 1961 seront payables, à partir du 25 janvier 1984, à raison de 38,75 francs par titre de 250 francs nominal, contre détachement du coupon nº 23 ou estampillage du certificat nominatif après une retenue à la source donnant droit à un avoir fiscal de 4,65 francs (montant global : 43,40 francs).

En cas d'option pour le régime du prélèvement d'impôt forfaitaire, le complément de prélèvement libératoire sera de 6,20 francs auquel s'ajoutera la retenue de 1 % calculée sur l'intérêt brut conformément à la loi de finances pour 1984, soit 0,43 franc faisant ressortir un net de 32,12 francs. Cette retenue ne concerne pas les personnes visées au paragraphe III de l'article 125 A du code général des impôts.

A compter de la même date, les obligations appartenant à la série désignée par le nombre « 18 » sorti au tirage du 15 novembre 1983 cesseront de porter intérêt et seront remboursables à 350 francs, coupon nº 24 au 25 janvier 1985 attaché.

Ci-après sont rappelées les séries sorties aux tirages antérieurs

Amort.	1962 : série 22		Amort.	1973 : série 28	
—	1963 : —	19	—	1974 : —	5
—	1964 : —	15	—	1975 : —	26
—	1965 : —	17	—	1976 : —	8
—	1966 : —	24	—	1977 : —	1
—	1967 : —	16	—	1978 : —	6
—	1968 : —	27	—	1979 : —	20
—	1969 : —	23	—	1980 : —	21
—	1970 : —	14	—	1981 : —	9
—	1971 : —	3	—	1982 : —	29
—	1972 : —	12	—	1983 : —	11

Le paiement des coupons et le remboursement des titres sont effectués sans frais aux caisses de comptables directs du Trésor (trésoreries générales, recettes des finances et perceptions), à la Caisse nationale de l'énergie, à Paris, 18 bis, rue de Berri, ainsi qu'aux guichets de la Banque de France et des établissements bancaires désignés ci-après :

Crédit lyonnais, Société générale, Banque nationale de Paris, Banque Paribas, Crédit du Nord, Crédit commercial de France, Crédit industriel et commercial et banques affiliées, Société générale alsacienne de banque, Société marseillaise de crédit, Banque de l'union européenne, banque Indosuez, Caisse centrale des Banques populaires et toutes les Banques populaires de france, Société centrale de banque.

CONJONCTURE

LA LUTTE CONTRE L'INFLATION

La hausse des tarifs publics sera très modérée

M. Pierre Mauroy n'a voulu laisser à personne d'autre qu'à lui-même le soin de présenter au conseil des ministres du 4 janvier une communication sur les grandes lignes de la politique en matière de prix, de revenus et de coûts pour 1984. Ce fut tout d'abord pour rappeler quelques principes : modération du jeu automatique des indexations, étalement des augmentations de salaires, maintien du pouvoir d'achat dans les limites compatibles avec la situation des entreprises, ce maintien du pouvoir d'achat s'appréciant globalement, c'est-à-dire intégrant l'ensemble des éléments de la rémunération.

Comme l'avait annoncé le ministre de l'économie et des finances, les marges commerciales connaîtront une évolution réglementée. En outre, il sera recommandé aux organisations patronales de limiter à 5 % (l'objectif réaffirmé de hausse des prix) l'évolution des dividendes distribués par les sociétés.

Le premier ministre a poursuivi en affirmant que le gouvernement favoriserait la maîtrise des coûts des entreprises, notamment en stabilisant les charges sociales et les charges fiscales et en modérant l'évolution des tarifs publics. Ces derniers devraient, eux aussi, rester dans les limites d'une augmentation de 5 % et s'étaler sur l'année (voir tableau). Car le gouvernement veut éviter l'effet d'entraînement sur l'indice des prix que provoque la concentration des hausses des tarifs publics en début d'année. Il doit être tenu compte également, pour ces tarifs, des répercussions de la hausse du dollar sur le compte des entreprises.

M. Mauroy a enfin précisé quelle serait la politique du gouvernement en matière de prix pour 1984. Cette politique privilégiera les secteurs exposés à la concurence internationale. Bien qu'elle n'ait pas été possible en 1983, a indiqué le premier ministre, la libération des prix industriels reste l'objectif du gouvernement. Celle-ci devrait se faire de façon pragmatique.

En revanche, les prix des services privés, qui ont augmenté en 1983 plus vite que l'ensemble des prix (+ 12 % contre 9,8 % pour les onze premiers mois de l'année), feront l'objet d'une surveillance accrue. Le contrôle devra être intensifié et le premier ministre a adressé à ce sujet une lettre aux commissaires de la République, les invitant à poursuivre au moins jusqu'au printemps 1984 « *la politique intensive d'explication et de contrôle des prix* » qu'ils ont à organiser dans leur département.

M. Fiterman : tenir les engagements à l'égard des salariés

M. Mauroy rappelle que « *la programmation des hausses dans le cadre des accords signés avec les professions ou des réglementations de prix ne comporte qu'exceptionnellement des hausses sur les tout premiers mois de l'année* ». Il recommande de mettre en œuvre les forces de gendarmerie et de police pour assister les services spéialisés du ministère de l'économie et des finances en soulignant que « *la densité des contrôles reste en général insuffisante* » dans les grandes agglomérations. Il invite les commissaires de la République à obtenir dans leur département « *une mobilisation des acteurs économiques, et en particulier des élus locaux, des professionnels et des organisations de consommateurs sur la nécessité de lutter contre l'inflation* ».

La communication du premier ministre a donné lieu à un échange de vues. M. François Mitterrand est longuement intervenu pour développer les orientations qu'il avait résumées dès le conseil des ministres du 21 décembre. Il a réaffirmé la nécessité de fonder la politique économique du gouvernement sur la vérité des prix et des coûts. Pour le chef de l'Etat, la France engage en 1984 une partie décisive, dans laquelle il ne saurait être question de masquer la réalité. La situation exige, dit-il, une prise de conscience claire et courageuse.

Le chef de l'Etat a noté que, pour la première fois depuis longtemps, les prix industriels n'ont pas été, en 1983, les victimes de la lutte contre l'inflation. Des souplesses ont été introduites dans les engagements contractuels, afin de tenir compte notamment des prix des matières premières et du coût du dollar. Ainsi, a-t-il précisé, les prix industriels auront augmenté en 1983 comme la moyenne des prix.

C'est la même philosophie qui guidera le gouvernement en 1984, alors que sera poursuivi dans le même temps le processus de libération des prix qui là où la concurrence est effective, demeure, selon lui, l'objectif. Le président de la République a souligné combien la concurrence, notamment dans le domaine de la distribution, est nécessaire pour éviter les dérapages de prix et combien il faut que, dans les secteurs des services, les prix soient maintenus à l'intérieur des normes générales.

On ne fait pas marcher l'économie avec des règlements, quelle que soit la qualité des fonctionnaires, a poursuivi le chef de l'Etat. « *En économie, ce ne sont pas les fonctionnaires qui doivent diriger*, a déclaré M. Mitterrand. *Ce sont les agents économiques et les chefs d'entreprise ; il ne faut pas être sur le dos des gens* », a-t-il ajouté.

Manifestant sa volonté de voir le gouvernement s'attacher à promouvoir une politique équilibrée, M. Mitterrand a demandé au premier ministre et à M. Gaston Defferre, ministre de l'intérieur et de la décentralisation, de réunir prochainement l'ensemble des commissaires de la République, et à M. Jacques Delors, ministre de l'économie, des finances et du budget, de réunir les fonctionnaires qui relèvent de son ministère, dans les régions et les départements.

M. Delors a abondé dans le sens de M. Mitterrand. M. Laurent Fabius, ministre de l'industrie et de la recherche, a répété que la libération des prix industriels demeure l'un des objectifs du gouvernement. M. Pierre Bérégovoy, ministre des affaires sociales et de la solidarité nationale, a réaffirmé le besoin de préserver l'évolution des prestations familiales.

Seul M. Charles Fiterman a donné l'impression, d'exprimer une position assez nuancée. Au nom de ses collègues communistes, le ministre des transports est intervenu pour dire son accord sur les objectifs généraux recherchés et sur le dispositif prévu pour mieux contrôler les prix, mais il a ajouté que le gouvernement ne doit pas oublier qu'il a pris antérieurement, à l'égard des salariés, des engagements de maintien du pouvoir d'achat. M. Fiterman a souhaité que le gouvernement tienne ces engagements en matière de politique salariale.

ALAIN ROLLAT
et FRANÇOIS SIMON.

LES MAJORATIONS

Tarifs publics

15 février : E.D.G.-G.D.F., + 5 %.

1er mai : S.N.C.F. voyageurs, + 5,5 %. – Téléphone : + 5 centimes.

1er juillet : timbres-poste, + 5 %.

1er août : R.A.T.P. et S.N.C.F. banlieue, + 5 %.

Prestations sociales

Allocations familiales : + 2,35 % en janvier ; + 2,35 % en juillet.

Prestations vieillesse du régime général : + 1,8 % en janvier ; + 2 % en juillet.

● **Le prochain «sommet» des Sept aura lieu à Londres du 7 au 9 juin.** – Le prochain «sommet» économique des chefs d'Etat et de gouvernement des sept plus importants pays industrialisés aura lieu du 7 au 9 juin prochain à Londres, a-t-on annoncé officiellement, mercredi, à Londres. Les Sept sont les Etats-Unis, la France, la R.F.A., la Grande-Bretagne, le Japon, l'Italie et le Canada.

Le président de la Commission des Communautés européennes a également été invité à participer à cette conférence, a précisé un porte-parole de la résidence officielle du premier ministre britannique. De telles réunions au sommet ont lieu chaque année depuis 1975. Le dernier sommet s'est tenu en mai 1983 à Williamsburg, aux Etats-Unis.

Concilier l'inconciliable

(Suite de la première page.)

Vouloir établir une vérité des prix et des coûts, selon le vœu du président de la République, peut ainsi apparaître comme une vaine prétention dès lors que certains objectifs deviennent contradictoires. Le gouvernement est appelé à le vérifier en ce qui concerne les tarifs publics. Les augmenter en 1984 au-delà de la norme des 5 %, ce serait donner le mauvais exemple. S'en tenir à cette norme, comme il a été décidé, c'est empêcher les grandes entreprises nationales d'équilibrer leurs comptes et, par contrecoup, entretenir indirectement l'inflation. Or ces entreprises, qui ont été déficitaires de 21 milliards de francs en 1982, pourraient l'être, selon nos estimations, de 16,2 milliards de francs en 1983.

Electricité de France, qui a perdu 4,6 milliards l'année dernière, équilibrerait tout juste ses comptes en 1984, compte tenu de l'augmentation des tarifs de 3,5 % en septembre dernier et de 5 % en février prochain, et sur la base d'un dollar à 7,50 F. Sur la base d'un dollar à 8 F, on ne pourrait éviter un déficit de l'ordre de 1,5 milliard de francs. Pour Gaz de France, dont le déficit a été de 2,5 milliards de francs en 1983, il conviendrait d'augmenter les tarifs de 8 %, dans l'hypothèse d'un dollar à 8 F, et de 11 % (presque le double du taux retenu pour 1984), si la devise américaine s'établissait à 8,50 F. Encore ne tient-on pas compte du surcoût du gaz algérien (+ 3 % en année pleine), qui a été mis par MM. Delors et Fabius à la charge de G.D.F. et qui doit faire l'objet de « *mesures nécessaires* » par les pouvoirs publics. Comment s'en tenir, dans ces conditions, à une simple hausse de 5 % des tarifs ?

Telle est la question à laquelle doit répondre un premier ministre qui estime, d'une part, que la modération de l'évolution des tarifs publics est l'un des éléments du dispositif de maîtrise des coûts des entreprises et qui affirme, d'autre part, que le gouvernement écartera toute politique de l'indice.

FRANÇOIS SIMON.

LE MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVISES

	COURS DU JOUR		UN MOIS		DEUX MOIS		SIX MOIS	
	+ bas	+ haut	Rep. + ou dép. –		Rep. + ou dép. –		Rep. + ou dép. –	
$ E-U.	8,5160	8,5180	+ 160	+ 190	+ 310	+ 350	+ 860	+ 900
$ can.	6,8185	6,8220	+ 130	+ 175	+ 270	+ 320	+ 780	+ 950
Yen (100)	3,6510	3,6540	+ 175	+ 200	+ 345	+ 370	+ 1030	+ 1095
DM	3,0540	3,0560	+ 160	+ 175	+ 315	+ 335	+ 900	+ 955
Florin	2,7220	2,7240	+ 135	+ 155	+ 275	+ 295	+ 830	+ 865
F.B. (100)	14,9770	14,9850	+ 165	+ 250	+ 265	+ 395	+ 665	+ 985
F.S.	3,8205	3,8235	+ 275	+ 300	+ 530	+ 560	+ 1530	+ 1685
L (1 000)	5,0385	5,0410	– 185	– 150	– 300	– 315	– 1235	– 1185
£	12,0560	12,0675	+ 285	+ 365	+ 565	+ 600	+ 1685	+ 1835

TAUX DES EURO-MONNAIES

$ E-U.	9 5/8	10	9 5/8	10	9 11/16	10 1/16	9 15/16	10 5/16
DM	5 1/2	5 7/8	5 5/8	6	5 3/4	6 1/8	6 1/16	6 7/16
Florin	5 3/8	6 1/8	5 1/2	6 1/8	5 5/8	6 1/4	5 7/8	6 1/2
F.B. (100)	9 3/4	10 1/4	9	9 11/16	9	9 3/4	9 7/16	10 3/16
F.S.	2 3/8	3 1/8	3 3/8	3 3/4	3 1/2	3 7/8	4	4 3/8
L (1 000)	15	16	15 5/8	16 5/8	16	17	17	18
£	8 3/4	9 3/8	8 7/8	9 1/2	9	9 5/8	9 5/16	10
F. franç.	12	12 3/4	12 1/8	12 7/8	12 1/2	13 1/4	14	14 3/4

Ces cours pratiqués sur le marché interbancaire des devises nous sont indiqués en fin de matinée par une grande banque de la place.

AUJOURD'HUI

هذا من الاصل

MARCHÉS FINANCIERS

PARIS

4 janvier

Forte hausse

Après avoir baissé de 0,56 % la veille, jour de sa réouverture, le marché parisien a fortement progressé mercredi, l'indicateur instantané gagnant 1,6 % à l'approche du son de cloche final, alors que les actions françaises s'adjugeaient près de 1 % à l'ouverture.

Voilà qui est de bon augure en ce début d'année alors que les spécialistes s'essaient à quelques pronostics sur l'évolution de la Bourse de Paris en 1984. Le nouveau syndic de la Compagnie des agents de change, M. Xavier Dupont, n'a pas failli à la tradition.

Prenant la parole devant le Club Presse Finance en présence de M. Yves Flornoy, son prédécesseur, le patron des agents de change, qui a pris ses nouvelles fonctions depuis le 1er janvier, a estimé que la cote pourrait progresser de 10 % à 15 % cette année. Il n'est guère pensable d'atteindre les records de 1983 (+ 60 % en moyenne) mais l'immobilier, pas plus que l'or, n'ont de chances de dégager une rentabilité qui puisse concurrencer les actions françaises, a-t-il précisé.

La grande vedette de la séance de mercredi aura été une nouvelle fois Esso. Initialement réservé à la hausse, le titre de la compagnie pétrolière a finalement gagné 6,5 %.

Par ailleurs, SEB et Ciments français ont subi le même sort pour terminer en hausse de 8,6 % pour la première. Crédit National (+7 %) est toujours bien entouré, suivi de SCREG, C.F.P., Bis, C.F.A.D., Creusot-Loire, Moulinex avec des gains de 4 % à 7 %. A l'inverse, Dassault et Penarroya perdent 3 % environ.

Le cours de l'or international est retombé de 384 à 376,50 dollars l'once à Londres. A Paris, le lingot a perdu 1 300 F, à 102 550 F, tandis que le napoléon cédait 5 F, à 650 F.

Dollar-titre : 10,87/91 F.

NEW-YORK

Forte progression

A l'instar des places européennes qui avaient fortement progressé mercredi après-midi, la Bourse de New-York a enregistré une forte avance dans la soirée, *conduisant* l'indice Dow Jones des valeurs industrielles à 1 269,05 points, en hausse de 16,31 points d'une séance à l'autre. Pourtant, un certain nombre de prises de bénéfices étaient encore perceptibles dans la matinée et ce n'est qu'ultérieurement que Wall Street a redressé sa trajectoire.

Le retour en force des investisseurs institutionnels *sur* le Big Board se trouve confirmé dans les chiffres relatifs au montant des transactions, lequel a atteint mercredi 112,98 millions d'actions alors qu'il ne s'établissait qu'à 71,34 millions la veille, ce qui constituait alors le plus important volume depuis le 24 novembre dernier lorsque 120,09 millions de titres avaient trouvé preneur. A cet égard, il est intéressant de noter que les ventes effectuées par les fonds mutuels aux Etats-Unis, l'équivalent des Sicav et fonds communs en France, atteint le record de 40,2 milliards de dollars en 1983, soit une hausse de 155 % par rapport à l'année précédente. Dans le même temps, le nombre d'actionnaires détenant des parts de fonds mutuels représentait 23 millions à la fin de l'année dernière, soit 10 % de plus qu'en 1982.

Pour en revenir au marché new-yorkais, l'enthousiasme manifesté par les opérateurs à l'égard des compagnies résultant du démembrement d'A.T.T. s'est propagé à l'ensemble de la cote, et les gains l'ont finalement emporté sur les replis.

VALEURS	Cours du 3 janv.	Cours du 4 janv.
Alcoa	44 1/2	46 1/8
A.T.T.	62 3/8	64 3/8
Boeing	44	45 7/8
Chase Manhattan Bank	45 1/4	47
Du Pont de Nemours	51 1/4	52
Eastman Kodak	77	76 7/8
Exxon	36 5/8	37 1/8
Ford	42 3/8	44 1/8
General Electric	57 1/2	58 1/4
General Foods	51 1/4	51 3/4
General Motors	74 1/4	75 7/8
Goodyear	30 3/4	30 3/4
I.B.M.	121 3/4	123 7/8
I.T.T.	44 1/2	44 3/4
Mobil Oil	28 1/4	28 7/8
Pfizer	36 1/8	37 1/8
Schlumberger	49 1/8	51 1/4
Texaco	35 1/4	35 5/8
U.A.L. Inc.	36 5/8	37 7/8
Union Carbide	62 1/8	62 3/4
U.S. Steel	31	31 7/8
Westinghouse	54	54 1/4
Xerox Corp.	49 1/4	50 3/8

LA VIE DES SOCIÉTÉS

LAFARGE COPPÉE. – La société Coppée S.A., filiale du groupe Lafarge-Coppée, va créer une filiale commune avec la firme américaine Geotech Development Inc. pour la réalisation d'usines de fibres céramiques vendues *« clés en main »*. Cette nouvelle société, baptisée Geotech International, sera dotée d'un capital de 250 000 F répartis à parts égales entre Coppée S.A. et la firme américaine. Société de droit français, Geotech International utilisera la technologie et les procédés développés par la firme américaine dans les domaines de la fusion et de la fibérisation.

ESSO. – En vedette depuis plusieurs jours à la Bourse de Paris, le titre de cette compagnie a encore gagné 6,75 % le 4 janvier pour s'inscrire à 585 F après avoir été initialement « réservé à la hausse » en raison de l'abondance des demandes, les spécialistes tablant sur des perspectives très favorables en termes de prospection pétrolière. Plus prudente, la société Esso indique dans un communiqué que les résultats acquis à ce jour par les cinq premiers forages effectués sur le permis de Chaunoy, en Seine-et-Marne, *« confirment les indications antérieures et permettent de penser que la production du champ sera de l'ordre de 200 000 tonnes en 1984, prenant le relais des anciens gisements d'Esso-Rep, dont la production est en déclin »*.

DARTY. – Au cours des neuf premiers mois de l'exercice 1982-1983 clos en novembre dernier, le groupe a enregistré un chiffre d'affaires (hors taxes) consolidé de 2,65 milliards de francs, en augmentation de 1,7 % sur la période comparative de l'exercice précédent, laquelle traduisait une hausse de 35,8 %. La société précise à ce sujet que les trois derniers mois de l'exercice en cours *« devraient connaître une meilleure évolution en raison, notamment, d'une base de comparaisons moins élevée »* d'un exercice à l'autre.

INDICES QUOTIDIENS
(INSEE, base 100 : 31 déc. 1983)

	3 janv.	4 janv.
Valeurs françaises	99,2	100,8
Valeurs étrangères	101	100,1

Cie DES AGENTS DE CHANGE
(Base 100 : 31 déc. 1983)

	3 janv.	4 janv.
Indice général	156,5	157,3

TAUX DU MARCHÉ MONÉTAIRE
Effets privés du 5 janvier .... 12 1/2 %

COURS DU DOLLAR A TOKYO

	4 janv.	5 janv.
1 dollar (en yens)	233,30	233,40

BOURSE DE PARIS Comptant 4 JANVIER

VALEURS	% du nom.	% du coupon
3 %	27 50	0 787
5 %	38 95	4 630
3 % amort. 45-54	71	1 287
Emp. 7 % 1973	9655	..
Emp. 8,80 % 77	112 40	5 458
8,80 % 78/93	89	4 739
8,80 % 78/86	90 40	0 577
10,80 % 79/94	91 55	3 630
13,25 % 80/90	100 20	7 820
13,80 % 80/87	102	3 054
13,80 % 81/99	101 35	13 422
16,75 % 81/87	110 90	5 356
16,20 % 82/90	111	15 845
16 % juin 82	110 80	9 180
E.D.F. 7,8 % 61	137 50	14 851
E.D.F. 14,5 % 80-92	101 30	7 880
Ch. France 3 %	130	..
CNB Bques janv. 82	102	0 146
CNB Paribas	102	0 146
CNB Suez	102	0 146
CNI janv. 82	102	0 146
B.S.N. 10,50% 77	2960	296
Carrefour 6,75% 75	288	31
Interbail (obl. conv.)	222	..
Lafarge 6 % 72	311 10	..
Martell 8,75 % 77	1795	178
Michelin 5,50% 70	615	..
Moët-Henness. 8%77	1760	..
Pétr. (Fse) 7,50% 79	209 50	20 100
Peugeot 6 % 70-75	351	..
Sanofi 10,25 % 77	....	..
SCREG 9,75 % 78	164	16 600
Télém. 7 % 74	149 70	15 400
Thom.-CSF 8,9% 77	280 80	..

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Aciers Peugeot	55	55
A.G.F. (St Cent.)	380	380
A.G.P. Vie	5390	5360
Agr. Inc. Madag.	80	....
Alfred Herlicq	69 70	68
Allobroge	375	380
André Roudière	155	150
Applic. Hydraul.	287	285 20
Arbel	35	36 40
Arrois	421	421
Az. Ch. Loire	14 65	14 50
Aussedat-Rey	20 50	20
Bain C. Monaco	79 90	82
Banania	520	500 o
Banque Hypoth. Eur.	312	318
Blanzy-Ouest	284	280
B.N.P. Intercontin.	200	192
Bénédictine	1790	1780
Bon-Marché	100	104
Borie	319	306 20
Bras. Glac. Int.	656	645
Calf	385	385
Cambodge	188	195 10
C.A.M.E.	97	97
Campenon Bern.	193	197 90
Caout. Padang	260	....
Carbone-Lorraine	47 10	45 50
Carnaud S.A.	140	144 90
Caves Roquefort	1059	1015 o
C.E.G.Frig.	189	190
C.E.M.	29	29
Centen. Blanzy	864	....
Centrest (Ny)	105	103
Cerabati	74 80	77 80
C.F.F. Ferrailles	128 80	128
C.F.S.	869	834
C.G.I.B.	87	....
C.G.V.	98 10	98 10
Chambon (M.)	404	....
Chambourcy (M.)	1060	1060
Champex (Ny)	106 50	103
Chim. Gde Paroisse	65	65
C.I. Maritime	365	365
Ciments Vicat	240	240
Citram (B)	122	....
Clause	478	480
Cl. MA (Fr.-Bail)	385	385
Cochery	63	....
Cofradel (Ly)	410	410
Cogifi	228 50	229
Comindus	617	625
Comiphos	188 50	181
Comp. Lyon-Alem.	215	211
Concorde (La)	266	267
C.M.P.	13 10	12 60
Conte S.A. (Li)	37	....
Crédit (C.F.B.)	177	....
Créd. Gén. Ind.	398	390
Cr. Universel (Cie)	440	446
Créditel	128	122
C. Sabl. Seine	115 50	....
Debley S.A.	225 50	217
De Dietrich	327	330
Degremont	164	....
Delalande S.A.	269	271
Delmas-Vieljeux	620	540

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Dév. Rég. P.d.C (Li)	111 50	111 80
Didot-Bottin	320	315
Dist. Indochine	320	307 20 o
Drag. Trav. Pub.	196	198
Duc-Lamothe	260	249 60 o
Dunlop	5 50	7 05 d
Eaux Bass. Vichy	1065	1012 o
Eaux Vittel	980	981
Ecco	2800	2800
Economats Centre	401	402
Electro-Banque	249	252
Electro-Financ.	460	460
Elf-Antargaz	160	153 60 o
E.L.M. Leblanc	555	555
Entrepôts Paris	295	288 90
Epargne (B)	1100	1056
Epargne de France	320	....
Epeda-BF	1365	1385
Escaut-Meuse	387	393
Eurocom	680	685
Europ. Accumul.	30 10	30
Eternit	248	255 80
Félix Potin	1195	1147
Ferm. Vichy (Ly)	112 40	119 50
Finalens	101	101 90
FIPP	103 50	....
Fnac	221	216
Focep (Chât. eau)	1140	1100
Foncière (Cie)	185	190
Fonc. Agache-W.	91	93
Fonc. Lyonnaise	1310	1300
Foncina	160	161
Forges Gueugnon	17 75	17 05
Forges Strasbourg	136	136
Forinter	1215	1260
Fougerolle	95	96
France I.A.R.D.	103	99
France (La)	684	....
Frankel	200	196
Fromageries Bel	870	836
From. Paul Renard	322	352 d
GAN	690	680
Gaumont	590	594
Gaz et Eaux	1255	1255
Genvrain	110	....
Gér. Arm. Hold.	19 20	19 30
Gerland (Ly)	850	837
Gévelot	384 60	400
Gr. Fin. Constr.	198	190
Gds Moul. Corbeil	86 50	....
Gds Moul. Paris	260	256
Groupe Victoire	760	760
G. Transp. Ind.	150 70	144 50
Huard-U.C.F.	38 60	37 o
Hutchinson	28 20	28 35
Hydro-Energie	201 80	193 70
Hydroc. St-Denis	53 80	62 50
Immindo S.A.	205	210
Imminvest	153 60	154 30
Immobail	293	285
Immobanque	494 50	494 80
Immob. Marseille	2000	1950
Immofice	361	390
Industrielle Cie	720	730
Invest. (Sté Cent.)	765	765
Jaeger	34 50	33 10 o
Lafitte-Bail	300	306
Lambert Frères	75	76
Lampes	117	112 40
La Brosse-Dupont	74	....
Lebon Cie	736	738
Lille-Bonnières	249 80	239 80
Locabail Immob.	535	540
Loca-Expansion	180	182
Locafinancière	248 60	249
Locatel	329	330 50
Lordex (Ny)	120	118 o
Louvre	393 50	390
Luchaire S.A.	262	256
Machines Bull	34 60	34 20
Magasins Uniprix	57	54 70
Magnant S.A.	50 50	....
Maritime Part.	138	....
Marocaine Cie	44	43 80
Métal Déployé	289	277 50 o
M. H.	40	....
Mic	241 20	....
Mors	365	340 o
Nadella S.A.	157	158
Naval Worms	115	118
Navig. (Nat. de)	80	....
Nicolas	363	....
Nodet-Gougis	95	94
OPB Paribas	136 40	138
Optorg	126 70	121 60
Origny-Desvroise	108 50	107 80
Palais Nouveauté	290	291
Paris France	92	90
Paris-Orléans	140	140
Part. Fin. Gest. Im.	328	320
Pathé-Cinéma	285	282
Pathé-Marconi	135	135
Piles Wonder	144 60	150 40
Piper-Heidsieck	369 60	354
P.L.M.	98	100
Porcher	182	177

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Profils Tubes Est	4 85	5 d
Prouvost ex-Lain.R.	38 90	38 90
Providence S.A.	449	431
Publicis	1190	1200
Raff. Souf. R.	134 50	134
Ressorts Indust.	82 60	84
Révillon	479	460 o
Ricqlès-Zan	134 90	129 50 o
Ripolin	44 70	....
Rochefortaise S.A.	68 80	66
Rochette-Cenpa	13 20	13 10
Rosario (Fin.)	109 50	109
Rougier et Fils	65	62 50
Roussalot S.A.	370	356
Sacer	37	....
Sactor	2 99	2 79 o
SAFAA	82	....
Safic-Alcan	200 50	200 50
SAFT	290	290
Saunier Duval	23 70	24
Saint-Raphaël	79 10	75 90
Salins du Midi	282	280 20
Santa-Fé	173	175
Satam	48	49 90
Savoisienne (M)	85	85
SCAC	191	192 50
Sellier-Leblanc	260	262
Senelle Maubeuge	149	162 80 d
S.E.P. (M)	171 30	171 30
Serv. Equip. Véh.	47	47
Sicli	40 30	38 70
Sicotel	293	282
Sintra-Alcatel	579	....
Sinvim	136	130 60
Siph (Plant. Hévéas)	180 60	182
SMAC Acieroïd	160	157
Sofal financière	393	393
Soffo	173	173 20
Soficomi	445	445
S.O.F.I.P. (M)	91	91
Sofragi	751	751
Sogepal	250	259 80
Soudure Autog.	74	71
S.P.E.G.	144 50	146
Speichim	185	....
S.P.I.	324	....
Spie Batignolles	135	140 40
Stemi	234	234
Synthelabo	310	309 80
Taittinger	778	748
Testut-Aequitas	215 20	245 50 d
Thann et Mulh.	57 90	55 60 o
Tissmétal	27	26 50
Tour Eiffel	330	320
Ufiner S.M.D.	194	194 80
Ugimo	203 10	201
Unibail	513	507
Unidel	117	112 30 o
U.A.P.	563	558
Union Brasseries	59 30	....
Union Habit.	260	265
Un. Imm. France	275	264
Un. Ind. Crédit	319 50	313 20
Usinor	1 02	1 03
U.T.A.	185	180
Vincey Bourget (Ny)	6 10	6 75 d
Virax	51 50	50
Waterman S.A.	240	230
Brass. du Maroc	121	....
Brass. Ouest-Afr.	28 50	28 50

Étrangères

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
A.E.G.	270	....
Akzo	314	384
Alcan Alum.	410	414
Algemeine Bank	1414	1420
Am. Petrofina	560	....
Arbed	200	....
Asturienne Mines	103	....
Banco Central	87	88
Bco Pop Espanol	75	75
B. N. Mexique	7 25	....
B. Régl. Internat.	35500	35000
Barlow Rand	125	....
Blyvoor	140 10	135 10
Bowater	39 70	40
British Petroleum	61 20	....
Br. Lambert	468	....
Caland Holdings	115	115 60
Canadian-Pacific	430	432
Cockerill-Ougre	25 15	25
Cominco	500	....
Commerzbank	683	....
Courtaulds	19 95	....
Dart. and Kraft	708	708
De Beers (port.)	75 50	....
Dow Chemical	369	369
Dresdner Bank	723	723
Entrep. Bell Canada	290	298
Femmes d'Auj.	73 40	....
Finoutremer	240	....

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Finsider	0 30	0 30
Gén. Belgique	319	324
Gevaert	520	510
Glaxo	115	114
Goodyear	325	337
Grace and Co	472	485
Grand Metropolitan	55	55
Gulf Oil Canada	150	150
Hartebeest	788	778
Honeywell Inc.	1495	1494
Hoogovens	160	....
I. C. Industries	518	509
Int. Min. Chem	468	461
Johannesburg	1141	....
Kubota	14	14
Latonia	284 50	286 50
Mannesmann	540	....
Marks-Spencer	35 60	36 50
Midland Bank Plc	60	62
Minerals-Ressourc.	105	101 90
Nat. Nederlanden	698	719
Noranda	222	221 10
Olivetti	23 75	23 30
Pakhoed Holding	216	210
Petrofina Canada	950	....
Pfizer Inc.	400	400
Phoenix Assuranc.	82 05	....
Pirelli	9 10	9 50
Procter Gamble	601	633
Ricoh Cy Ltd	53 80	53 35
Rolinco	1160	1149
Robeco	1199	1192
Shell fr. (port.)	86	....
S.K.F. Aktiebolag	205	199
Sperry Rand	500	500
Steel Cy of Can.	250	....
Stilfontein	177	171
Sud. Allumettes	340	....
Tenneco	425 50	....
Thorn EMI	93	....
Thyssen c. 1 000	310	....

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Toray indust. inc	20 35	20 30
Vieille Montagne	532	501
Wagons-Lits	350	355
West Rand	73 50	69

SECOND MARCHÉ

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
A.G.P.-R.D.	1029	1049
C.D.M.E.	490	490
Dafsa	392	392
Dauphin O.T.A.	1201	1250
Marlin Immobilier	1875	1875
Métallurg. Minière	133	129 80
M.M.B.	294 50	285 50
Novotel S.I.E.H.	1855	1901
Petit Bateau	411 50	406
Petrofigaz	510	510
Porcer	598	590
S.C.G.P.M.	198	200 10
Far East Hotels	0 93	0 95
Sodexho	2800	2800
Soffibus	217	215
Rodamco	465	461

Hors-cote

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Air-Industrie	7	....
Alser	175	....
Cellulose du Pin	29	29 20
C.G.Maritime	7	....
CMM-Mar Madag.	4 60	....
Coparex	490	485
F.B.M. (Li)	70	3 50 o
Files.Fourmies	1 76	1 85 d
Imp. G.-Lang	1 65	1 13 o
La Mure	61	....
Promodis	130	129
Rorento N.V.	714	703
Sabl. Morillon Corv.	129	....
S.K.F.(Applic. méc.)	60	....
S.P.R.	150	....
Total C.F.N.	53 20	....
Ufinex	234	239

SICAV 4/1

VALEURS	Émission Frais incl.	Rachat net
Actions France	225 80	215 56 ◆
Actions-Investiss.	282 72	269 90 ◆
Actions sélectives	331 35	316 32 ◆
Aedificandi	356 55	340 38 ◆
A.G.F. 5000	247 02	235 82
Agfimo	381 79	364 48
A.G.F. Interfonds	382 93	365 57
Altefi	234 72	224 08 ◆
A.L.T.O.	191 19	182 52 ◆
Amérique Gestion	523 28	499 55
Assoc. St-Honoré	10798 80	10745 07 ◆
Associc	21761 83	21761 83
Bourse-Investiss.	291 54	278 32 ◆
Capital Plus	1238 55	1238 55
C.I.P.	855 23	816 45
Convertimmo	295 64	282 23
Cortexa	1072 67	1024 03 ◆
Crédinter	413 44	394 69
Croiss. Immobil.	363 07	346 61
Démeter	57049 17	56878 53
Drouot-France	291 23	278 02 ◆
Drouot-Investiss.	750 38	716 35 ◆
Drouot-Sécurité	196 30	187 40 ◆
Energie	245 59	234 45
Epancourt Sicav	6185 86	6155 08 ◆
Epargne Associations	23831 16	23759 88 ◆
Epargne-Capital	5238 21	5186 35 ◆
Epargne-Croiss.	1416 35	1362 12
Epargne-Industr.	439 23	419 31
Epargne-Inter	708 58	676 45
Epargne-Oblig.	178 87	170 76 ◆
Epargne-Unie	892 96	852 47 ◆
Epargne-Valeur	353 87	337 82
Eparoblig	1093 59	1091 41
Eurosic	9243 38	8824 24
Euro-Croissance	418 49	399 51 ◆
Foncier Investiss.	663 60	633 51 ◆
France-Garantie	282 07	276 54 ◆
France-Investiss.	434 45	414 75
Fr.-Obl. (nouv.)	409 06	390 50 ◆
Francic	244 60	233 51
Fructidor	235 74	225 05 ◆
Fructifrance	435 34	415 60 ◆
Fructivar	59475 72	59327 40 ◆
Gestion Associations	112 92	110 17 ◆
Gestion Mobilière	585 60	559 05
Gest. Rendement	500 27	477 58
Gest. Sél. France	388 04	370 44
Haussmann Oblig.	1239 65	1183 44 ◆
Horizon	670 18	639 79 ◆
I.M.S.I.	380 50	363 25
Indo-Suez Valeurs	623 67	595 39
Ind. française	11607 92	11380 31
Interoblig.	10729 14	10242 62
Intersélect France	291 40	278 19
Intervaleurs Indust.	425 24	405 96
Invest. net	10444 69	10423 84
Invest. Obligataire	12229 27	12204 65
Invest. St-Honoré	696 56	664 97 ◆

VALEURS	Émission Frais incl.	Rachat net
Laffitte-crt-terme	118652 32	118652 32
Laffitte-Expansion	667 45	637 19
Laffitte-France	202 67	193 46
Laffitte-Oblig.	142 16	135 71
Laffitte-Rend.	208 98	199 50
Laffitte-Tokyo	923 33	881 46
Lion-Associations	11189 84	11189 84 ◆
Livret portefeuille	504 81	481 92 ◆
Mondiale Investissem.	356 87	340 69 ◆
Monecic	54959 11	54959 11
Multi-Obligations	448 30	427 97
Natio.-Assoc.	22679 77	22634 50
Natio.-Epargne	12335 74	12213 60
Natio.-Inter.	967 82	923 93 ◆
Natio.-Obligations	......	......
Natio.-Placements	60525 61	60525 61
Natio.-Valeurs	514 43	491 10
Oblisem	155 45	148 40
Pacifique St-Honoré	426 82	407 47 ◆
Paribas Epargne	11895 87	11848 48 ◆
Paribas Gestion	556 79	531 53 ◆
Patrimoine-Retraite	1132 87	1110 66 ◆
Phénix Placements	238 85	237 66
Pierre Investiss.	433 79	414 12
Placement crt-terme	52305 88	52305 88
Province Investiss.	278 36	265 74 ◆
Rendem. St-Honoré	11868 42	11809 37 ◆
Sécur. Mobilière	370 72	353 91
Sél.court terme	11958 07	11869 05 ◆
Sélec. Mobil. Div.	339 13	323 75 ◆
Sélection-Rendem.	175 42	167 47 ◆
Sélect. Val. Franç.	205 78	196 45 ◆
Sicav-Associations	1058 11	1056 ◆
S.F.I. fr. et étr.	470 09	448 77 ◆
Sicavimmo	487 68	465 57
Sicav 5000	217 58	207 71 ◆
Slivafrance	328 15	313 27 ◆
Slivam	330 42	315 44 ◆
Slivarente	198 75	189 74 ◆
Slivinter	356 68	340 51 ◆
S.I.–Est	1010 58	964 76
S.I.G.	812 81	775 06
S.N.I.	1055 02	1007 18
Sofinvest	449 60	429 21 ◆
Sogepargne	318 12	303 69
Sogevar	896 41	855 76
Soginter	1177 86	1124 45
Soleil Investiss.	491 82	469 52
U.A.P. Investiss.	357 15	340 95 ◆
Uni-Associations	102 67	102 67 ◆
Unifrance	262 04	250 16 ◆
Unifoncier	692 44	661 04 ◆
Unigestion	674 90	644 30 ◆
Uni-Japon	1213 28	1158 26
Uni-Régions	1459 14	1392 97 ◆
Univacte	1797	1737 91 ◆
Univar	13082 31	13082 31 ◆
Valorem	399 25	381 15 ◆
Valorg	10895 09	10840 39 ◆
Valréal	120173 23	120053 18
Worms Investiss.	698 44	664 85 ◆

Règlement mensuel

Dans la quatrième colonne, figurent les variations en pourcentages, des cours de la séance du jour par rapport à ceux de la veille.

c : coupon détaché; * : droit détaché; o : offert; d : demandé; ◆ : prix précédent.

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% + –
1818	4,5 % 1973	1840	1831	1832	– 0 43
3100	C.N.E. 3 %	3150	3190	3205	+ 1 74
205	Accor	226	230	230	+ 1 76
770	Agence Havas	840	830	839	– 0 11
510	Air Liquide	521	521	523	+ 0 38
400	Als. Superm.	410	410	410	....
71	A.L.S.P.I.	83 50	85	85	+ 1 79
131	Alsthom-Atl.	128 90	130	129 90	+ 0 77
580	Amrep	623	630	630	+ 1 12
350	Applic. gaz	310	306	306	– 1 29
340	Arjom. Prioux	361	371	385	+ 6 64
1010	Aux. Entrepr.	1065	1090	1090	+ 2 34
430	Av. Dass.-Br.	439	425	425	– 3 18
265	Bail-Equipem.	269	283	283	+ 5 20
600	Bail-Investis.	567	580	580	+ 2 29
430	Cie Bancaire	453	456	461	+ 1 76
110	Bazar H.-V.	108	110	110	+ 1 85
265	Béghin-Say	265	264	264	– 0 37
380	Bic	407 50	410	415	+ 1 84
230	B.I.S.	230	240 50	244 20	+ 6 17
1540	Biscuit (Gén.)	1570	1640	1640	+ 4 45
1800	Bongrain S.A.	1850	1849	1860	+ 0 54
685	Bouygues	694	693	700	+ 0 86
2590	B.S.N.-G.D.	2660	2705	2705	+ 1 69
1300	Carrefour	1313	1349	1365	+ 3 96
800	Casino	870	868	868	– 0 22
520	Cedis	520	526	526	+ 1 15
280	Cetelem	343	350	353	+ 2 91
560	C.F.A.O.	550	572	575	+ 4 54
79	C.F.D.E.	78 10	78	78 30	+ 0 25
5 50	Ch. France Dunk.	5 90	5 90	5 90	....
240	Charg. Réunis	237	239	239	+ 0 84
23	Chiers-Châtill.	24 30	24 50	24 50	+ 0 82
195	Ciments franç.	213	224	223	+ 4 69
1360	C.I.T. Alcatel	1309	1335	1365	+ 4 27
740	Club Méditerr.	773	774	774	+ 0 12
116	Codetel	113 80	113	113	– 0 70
192	Cofimeg	207	207	208	+ 0 48
200	Colas	209	220	220	+ 5 26
128	Compt. Entrepr.	133 50	134	134	+ 0 37
255	Compt. Mod.	263	267	273	+ 3 80
486	Créd. Foncier	515	512	516	+ 0 19
240	Crédit F. Imm.	240	238	240	....
490	Crédit Nat.	452	483 60	483 60	+ 6 99
42	Creusot-Loire	43 90	45 50	47 10	+ 7 28
125	Crouzet	131 50	131	131	– 0 45
585	C.S. Saupiquet	578	575	575	– 0 51
1300	Damart-Servip	1299	1380	1380	+ 6 23
770	Darty	771	784	790	+ 2 46
620	Docks France	541	550	560	+ 3 51
84	D.M.C.	81 60	82	83 70	+ 2 57
840	Dumez	845	840	846	+ 0 11
520	Eaux (Gén.)	554	570	585	+ 5 59
181	Elf-Aquitaine	172	174 90	175	+ 1 74
161	– (certific.)	169 50	169	169 50	....
2230	Essilor	2200	2300	2300	+ 4 54
430	Esso S.A.F.	549	585	585	+ 6 75
795	Eurafrance	790	790	795	+ 0 63

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% + –
885	Euromarché	891	880	880	– 1 59
805	Europe n° 1	592	595	594	+ 0 33
730	Facom	751	761	760	+ 1 19
750	Fichet-Bauche	790	799	799	+ 1 13
182	Finextel	179	177	176 50	– 1 39
194	Fives-Lille	197	193	193	– 2 03
39	Fonderie (Gén.)	41	40	40	– 2 43
86	Fraissinet	85	85	85	....
386	Francarep	427	425	425	– 0 46
148	Gal. Lafayette	153	150	150	– 1 96
795	Gén. Géophys.	834	827	832	– 0 23
280	GTM-Entrepose	297	289	291	– 2 02
315	Guyenne-Gasc.	311	301	310	– 0 32
1450	Hachette	1490	1520	1520	+ 2 01
320	Hénin (La)	341	348	348	+ 2 05
56	Imétal	61	60 10	60 50	– 0 81
270	Imm. Plaine-M.	268	268	270 10	+ 0 78
365	Ind. et Particip.	363	365 50	365 50	+ 0 68
820	Inst. Mérieux	820	800	800	– 2 43
370	Interbail	378 90	380	380	+ 0 29
1220	Intertechnique	1239	1194	1194	– 3 63
150	J. Lefebvre	149	150 10	150 10	+ 0 73
125	Jeumont Ind.	142 90	142 90	144	+ 0 78
488	Lab. Bellon	481	485	485	+ 0 83
280	Lafarge-Coppée	292	292	294	+ 0 68
1840	Legrand	1901	1902	1910	+ 0 47
1340	Lesieur	1375	1379	1379	+ 0 29
265	Locafrance	280	275	275	– 1 78
750	Locindus	740	750	749	+ 1 21
765	Lyonn. Eaux	765	768	768	+ 0 39
305	Mais. Phénix	332	339	339	+ 2 10
820	Majorette (Ly)	845	845	845	....
95	Manurhin	102 90	101	101	– 1 84
65	Mar. Wendel	88	88	87 95	– 0 07
1710	Martell	1810	1860	1900	+ 4 97
840	Merlin-Gerin	846	848	848	+ 0 47
1240	Matra	1245	1305	1304	+ 4 73
785	Michelin	801	820	825	+ 2 99
1380	Midi (Cie)	1415	1457	1480	+ 4 59
171	Midland Bk S.A.	178	178	178	....
121	Mines Kali (Sté)	121	122	121 90	+ 0 74
42	M.M. Penarroya	44 90	43 60	44 50	– 0 88
1380	Moët-Hennessy	1415	1405	1436	+ 1 41
475	Mot. Leroy-S.	520	520	515	– 0 96
104	Moulinex	105	109	112	+ 6 86
830	Mumm	844	840	847	+ 0 46
215	Navig. Mixtes	222	235	245	+ 10 36
10	Nobel-Bozel	10 10	10 40	10 45	+ 3 46
47	Nord-Est	49 30	49 50	50 30	+ 2 02
290	Nordon (Ny)	295	285	285	– 3 38
66	Nouvelles Gal.	86 50	86 05	86 30	– 0 30
685	Occident. (Gén.)	683	675	679	– 0 58
183	Olida-Caby	199	205	205 30	+ 3 16
920	Omn. F. Paris	935	940	940	+ 0 53
165	Opfi-Paribas	155 20	153 50	153 50	– 1 09
2090	Oréal (L')	2207	2215	2225	+ 0 81
76	Papet. Gascogne	76 90	77	77	+ 0 13
800	Paris-Réescompte	605	592	597	– 1 32

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% + –
189	Pechelbronn	199 90	202	203	+ 1 55
445	Penhoët	466	474	475	+ 1 93
765	Pernod-Ricard	753	765	770	+ 2 25
157	Pétroles (Fse)	170 20	178	180	+ 5 75
39	– (certific.)	40 60	41 50	41 70	+ 2 70
69	Pétroles B.P.	89	91 10	92 50	+ 3 93
200	Peugeot S.A.	207	205 20	208	+ 0 48
54	Poclain	57 60	59 50	59 50	+ 3 29
306	Poliet	326	325	333	+ 2 14
136	Pompey	136	134	134	– 1 47
345	P.M. Labinal	333	339	339	+ 1 80
1790	Presses Cité	1965	1985	1970	+ 0 25
890	Prétabail Sic.	890	880	890	....
225	Primagaz	230	228	233	+ 1 30
131	Printemps	137	139 60	140	+ 2 18
1210	Promodès	1225	1307	1304	+ 6 44
390	Radiotechn.	400	400	413	+ 3 25
74	Raffin. (Fse)	79	79	80 90	+ 2 40
980	Redoute (La)	1040	1040	1042	+ 0 19
640	Roussel-Uclaf	700	705	730	+ 4 28
1200	Rue Impériale	1335	1250	1250	– 6 36
153	Sade	147	147	147	....
1380	Sagem	1360	1385	1385	+ 1 83
310	St-Louis B.	310	312	312	+ 0 64
620	Sanofi	520	528	532	+ 2 30
330	S.A.T.	344 90	346	348	+ 0 89
24	Saulnes	27	27 10	27 20	+ 0 74
86	Schneider	85	86	89	+ 4 70
61	S.C.O.A.	57 40	62 50	62 60	+ 9 05
153	S.C.R.E.G.	159	166	167	+ 5 03
400	Seb	451	490	490	+ 8 64
255	Sefimeg	261 50	261	260	– 0 57
820	S.F.I.M.	811	830	831	+ 2 46
98	S.G.E.-S.B.	96 80	97	96 50	– 0 30
820	Sign. Ent. El.	820	828	831	+ 1 34
500	Silic	475	468	468	– 1 47
280	Simco	292	300	303	+ 3 76
134	Simnor	137 10	138	139	+ 1 38
1360	Skis Rossignol	1313	1313	1320	+ 0 53
505	Siminco	507	518	518	+ 2 16
455	Sogerap	516	520	523	+ 1 35
480	Sommer-Allib.	473	497 80	499 50	+ 5 60
430	Source Perrier	478	485	483	+ 1 04
390	Talcs Luzenac	410	410	410	....
1380	Tél. Elect.	1410	1420	1422	+ 0 85
190	Thomson-C.S.F.	217	228	232	+ 6 91
1870	T.R.T.	2140	2140	2146	+ 0 23
235	U.F.B.	246	250	252	+ 2 43
635	U.I.S.	535	565	556	+ 3 73
210	U.C.B.	220	224	226	+ 2 72
300	Valéo	296	298	299	+ 1 35
61	Vallourec	64 90	64 95	65	+ 0 15
1880	V. Clicquot-P.	1791	1800	1800	+ 0 50
1070	Viniprix	1080	1090	1090	+ 0 92
850	Elf-Gabon	910	921	925	+ 1 64
255	Amax Inc.	257 50	256 80	256	– 0 58
325	Amer. Express	360	350	351	– 2 50
655	Amer. Teleph.	208	209	207 50	– 0 71

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% + –
169	Anglo Amer. C.	178 10	174 90	174 70	– 1 90
1120	Amgold	1170	1140	1140	– 2 56
910	B. Ottomane	920	915	915	– 0 54
845	BASF (Akt)	705	691	698	– 0 99
645	Bayer	703	690	690	– 1 84
580	Buffelsfont.	629	612	608	– 3 33
33	Charter	34 90	34 95	34 80	– 0 28
470	Chase Manh.	495	494	494	– 0 20
295	Cie Pétr. Imp.	320 20	322	322	+ 0 56
78	De Beers	80	79 90	79 90	– 0 12
1250	Deutsche Bank	1387	1387	1383	– 0 28
139	Dome Mines	145 20	145	144	– 0 82
325	Driefontein Cst	349 50	340	335	– 4 14
525	Du Pont-Nem.	569	561	557	– 2 10
775	Eastman Kodak	831	836	833	+ 0 24
151	East Rand	163	157	153	– 6 13
530	Ericsson	550	530	538	– 2 18
385	Exxon Corp.	400 30	398	398	– 0 57
440	Ford Motors	469 80	465	467	– 0 58
390	Free State	404 10	386	382	– 5 46
245	Gencor	251	245	245 10	– 2 35
310	Gén. Belgique	319	319	324	+ 1 56
605	Gén. Electr.	640	630	632	– 1 25
765	Gen. Motors	806	810	810	+ 0 49
73	Goldfields	77	76 05	76 05	– 1 23
205	Harmony	216 50	208	203 50	– 6
36	Hitachi	38 65	38 50	39 40	+ 1 94
680	Hoechst Akt.	738	730	730	– 1 21
99	Imp. Chemical	101 40	98 50	98 50	– 2 85
147	Inco. Limited	157	158 10	158 10	+ 0 70
1290	IBM	1338	1343	1338	....

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% + –
81	Ito-Yokado	84 50	85 40	85 50	+ 1 18
470	ITT	485 20	491 50	490	+ 0 98
86	Matsushita	94 50	94 30	94 20	– 0 31
980	Merck	994	985	985	– 0 90
890	Minnesota M.	888	896	896	+ 0 90
285	Mobil Corp.	310	305 60	305	– 1 61
....	Nestlé	....	....	....	....
645	Norsk Hydro	702	686	686	– 2 27
1080	Petrofina	1137	1122	1133	– 0 35
765	Philip Morris	781	793	798	+ 2 17
148	Philips	182 90	183	186	+ 1 90
420	Pres. Brand	397	385	384	– 3 27
465	Président Steyn	490 20	487	480	– 2 08
1050	Quilmès	1118	1115	1115	– 0 26
1440	Randfontein	1520	1481	1470	– 3 28
445	Royal Dutch	482	486	484	+ 0 40
87	Rio Tinto Zinc	91 70	90 50	90 50	– 1 30
355	St Helena Co	368	358	347	– 5 70
475	Schlumberger	541	535	534	– 1 29
82	Shell transp.	88 20	88 70	89	+ 0 90
1480	Siemens A.G.	1549	1526	1523	– 1 67
168	Sony	169	164 70	164 90	– 2 42
240	T.D.K.	258	258	258 50	+ 0 19
840	Unilever	930	930	920	– 1 07
740	Unit. Techn.	792	783	783	– 1 13
1160	Vaal Reefs	1190	1157	1157	– 2 77
545	West Deep	561	542	536	– 4 45
460	West Hold.	457	440	439	– 3 93
530	Xerox Corp.	535	532	532	– 0 56
2 12	Zambia Corp.	2 29	2 21	2 19	– 4 36

COTE DES CHANGES

MARCHÉ OFFICIEL	COURS préc.	COURS 4/1	COURS DES BILLETS AUX GUICHETS Achat	Vente
Etats-Unis ($ 1)	8 401	8 529	8 280	8 680
Allemagne (100 DM)	305 960	305 390	293	313
Belgique (100 F)	14 982	14 986	14 200	15 300
Pays Bas (100 fl.)	272 330	272 300	259	279
Danemark (100 krd)	84 500	84 430	80	88
Norvège (100 k)	108 290	108 620	104	111
Grande-Bretagne (£ 1)	12 049	12 055	11 600	12 400
Grèce (100 drachmes)	8 432	8 430	7 250	9 500
Italie (1 000 lires)	5 034	5 043	4 750	5 250
Suisse (100 fr.)	382 490	381 480	371	392
Suède (100 krs)	104 180	104 520	99	106
Autriche (100 sch)	43 370	43 340	42 300	44 300
Espagne (100 pes.)	5 318	5 335	4 900	5 500
Portugal (100 esc.)	6 300	6 320	5 400	6 600
Canada ($ can 1)	6 747	6 626	6 630	6 970
Japon (100 yens)	3 627	3 642	3 510	3 870

MARCHÉ LIBRE DE L'OR

MONNAIES ET DEVISES	COURS préc.	COURS 4/1
Or fin (kilo en barre)	104000	103000
Or fin (en lingot)	103850	102550
Pièce française (20 fr)	655	650
Pièce française (10 fr)	439	.....
Pièce suisse (20 fr)	631	631
Pièce latine (20 fr)	616	615
Souverain	771	770
Pièce de 20 dollars	3905	3960
Pièce de 10 dollars	1810	1820
Pièce de 5 dollars	1042 50	.....
Pièce de 50 pesos	4135	4100
Pièce de 10 florins	630	638

Le Monde

UN JOUR DANS LE MONDE

Le numéro du « Monde » daté 5 janvier 1984 a été tiré à 466 595 exemplaires

Au Nigéria

Le prochain gouvernement ne devrait comporter qu'une minorité de militaires

Le gouvernement du chef de l'Etat nigérian, le général Mohammed Buhari, dont la composition doit être rendue publique dans les prochains jours, ne devrait compter qu'une minorité de militaires, indiquait-on, mercredi 4 janvier, à Lagos. Ceux-ci détiendraient environ un tiers des dix-huit ministères fédéraux instaurés par l'armée (l'administration de l'ex-président Shagari comptait dix-neuf ministères et trente-cinq ministre et secrétaires d'Etat). Les autorités ont, d'autre part, lancé un appel à la télévision pour retrouver deux des plus proches collaborateurs de M. Shagari, le Dr Umaru Dikko, ancien ministre des transports et de l'aviation, qui dirigea la campagne électorale du National Party of Nigeria (N.P.N.) de l'ancien chef de l'Etat, et le chef Adisa Akinloye, président du N.P.N. Plusieurs personnalités de l'ancien régime ont, en effet, disparu depuis le coup d'Etat du 31 décembre.

Des procès publics pour corruption pourraient être intentés contre certains dirigeants, soupçonnés, comme M. Akinloye, d'avoir constitué illégalement des fortunes. Toutefois, la plupart des ministres et gouverneurs de la précédente administration se sont rendus aux autorités, leurs passeports ayant été saisis.

Deux ministères ont déjà été attribués : celui de la défense revenant au général B.Y. Bali, celui de la justice étant confié à un civil, M. Chike Offodile.

Le général Buhari s'est engagé, mercredi, à ne pas baisser le prix du pétrole brut nigérian, et a réaffirmé que le Nigéria restera un membre « *à part entière* » de l'OPEP. Ces déclarations ont provoqué des réactions de satisfaction et de soulagement dans les milieux financiers de Londres. – *(A.F.P., Reuter, A.P.)*

En Espagne

La filiale de General Electric demande sa mise en cessation de paiements

De notre correspondant

Madrid. – L'industrie espagnole des biens d'équipement électrique, qui regroupe une trentaine d'entreprises et emploie quelque quinze mille travailleurs, traverse une phase difficile. La compagnie General Electric Espanola, la troisième du secteur, dont les principaux actionnaires sont la General Electric Compagny (américaine) pour 28 % et Alsthom Atlantique (20 %) s'est déclarée, le mardi 3 janvier, en suspension de paiement. La filiale espagnole de l'entreprise américaine Westinghouse avait adopté, deux mois plus tôt, une décision similaire.

Pour justifier cette mesure, la direction de la General Electric Espanola a invoqué la faiblesse de la demande et « *l'absence d'une restructuration liée à la définition d'une politique industrielle pour le secteur électrique* ». La décision prise en octobre dernier par le gouvernement de freiner la construction de centrales nucléaires, justifiée par une évaluation plus modeste que par le passé des besoins énergétiques du pays, a certes affecté l'industrie des biens d'équipement électrique. Mais, en se déclarant l'une après l'autre en suspension de paiement, les grandes multinationales du secteur poursuivent également un objectif politique. Elles cherchent à faire pression sur le gouvernement, afin que celui-ci mette en œuvre un plan de restructuration, qui se traduira immanquablement par l'absorption des entreprises plus petites, à capital national pour la plupart.

Le gouvernement socialiste n'a pas encore fait savoir s'il était prêt, au nom de la rationalisation économique, à accepter ainsi une mainmise graduelle du capital étranger sur cet important secteur.

THIERRY MALINIAK.

● *Mort du Soviétologue Klaus Mehnert.* – Le sinologue et soviétologue ouest-allemand Klaus Mehnert est mort, le 2 janvier, à l'âge de soixante-dix-sept ans, a-t-on appris mercredi. Sa connaissance des deux grands pays communistes lui avait valu d'accompagner le chancelier Konrad Adenauer lors de son voyage à Moscou, en 1955, puis de nouveau le chancelier Helmut Schmidt, vingt ans plus tard, lorsqu'il s'était rendu à Pékin. Klaus Mehnert, qui enseigna l'histoire à l'université de Shanghai, de 1941 à 1945, est notamment l'auteur de *l'Homme soviétique* (1958) et de *Combat autour de l'héritage de Mao* (1977). – *(A.F.P.)*

● *Chômage technique a l'usine Renault de Douai.* – Huit mille ouvriers sur huit mille trois cents salariés de l'usine Renault de Douai (Nord) seront mis en chômage technique du 6 au 10 février. La direction a annoncé cette mesure, mercredi, en l'expliquant par le « *tassement du marché intérieur français enregistré depuis septembre* ». – *(Corresp.)*

● *La fiancée du policier tué par Lionel Cardon a été reçue à l'Elysée.* – Mlle Martine Alligant, fiancée à Claude Hochard, le brigadier de police tué le 22 novembre 1983 par Lionel Cardon au bois de Boulogne, a été reçue le 4 janvier par un chargé de mission de la présidence de la République. Accompagnée de la mère de son fiancé, Mlle Alligant a exprimé son désir d'épouser ce dernier en mariage posthume. Mais, selon la loi, la future épouse aurait dû être enceinte le jour de la mort de son fiancé, ou les bans auraient dû être publiés avant ce même jour pour que Mlle Alligant obtienne satisfaction.

● *Arrestation du meurtrier d'un policier.* – Un meurtrier, qui s'était retranché dans un immeuble du centre de Nantes avec une arme à canon scié, a été arrêté dans la matinée du jeudi 5 janvier après un siège qui a duré toute la nuit. Noël Legros avait ouvert le feu, mercredi soir, sur trois policiers, blessant l'un deux mortellement, après avoir tenté de s'échapper de l'appartement où il avait blessé à coups de couteau son amie. Le meurtrier s'est rendu sans opposer de résistance.

La préparation des élections européennes

LE P.S. RECULE LA DATE DU CHOIX DE SA TÊTE DE LISTE

Le comité directeur du P.S. du samedi 7 janvier, au cours duquel devait être choisie la tête de liste du P.S. pour les élections européennes de juin 1984 (*le Monde* du 21 décembre 1983), a vu son ordre du jour modifié. Ce comité directeur sera consacré aux questions économiques et sociales, notamment à la politique industrielle.

L'élaboration de la liste pour les élections européennes ne devrait pas être envisagée avant la mi-février.

Le P.S. avait déjà reporté la convention nationale, prévue pour janvier, au cours de laquelle doit être adopté un manifeste européen en vue de ces élections (*le Monde du 23 décembre 1983*).

Dans une lettre au chef de l'État

M. MÉHAIGNERIE (C.D.S.) REPROCHE A M. MITTERRAND DE PRENDRE LE RISQUE D'ACCROITRE LES DIVISIONS DES FRANÇAIS

Après les vœux de M. Mitterrand aux présidents des conseils généraux, M. Pierre Méhaignerie, président du C.D.S. et président de conseil général, a adressé au chef de l'État, une lettre (en date du 4 janvier) qui exprime « *la protestation solennelle des élus du C.D.S. et des populations qu'ils représentent* ». Il écrit : « *Hommes de dialogue et de tolérance, nous aurions pu accueillir vos vœux télévisés qui se présentaient comme un appel à l'union des Français.* »

Cependant, M. Méhaignerie explique : « *Votre gouvernement et les partis qui le composent, choisissent délibérément le langage de l'intolérance et du sectarisme afin de tenter de remobiliser un électorat déçu et découragé.* » Il note : « *Plusieurs agressions brutales ont été méditées contre les libertés fondamentales auxquelles nous tenons le plus : ainsi de la liberté de l'éducation. Des attaques personnelles sont concertées à des fins politiciennes au mépris de l'intérêt général et du crédit de la France.* »

Le président du C.D.S. ajoute à l'adresse de M. Mitterrand : « *En dépit de toutes vos déclarations, vous avez pris le risque d'accroître les divisions des Français. Cela nous est insupportable. De plus [en tant que] présidents de départements, nous vivons une décentralisation qui étouffe, sous des charges toujours plus lourdes, notre liberté d'action. Ce double langage, cette atmosphère malsaine conduisent inévitablement à une profonde dégradation de la vie publique et compromettent le dialogue républicain. Nous considérons, aujourd'hui, que votre responsabilité est engagée (...).* »

Sur le vif

Service compromis

On est à cheval sur les principes en Amérique. Quand on en a un, on s'y tient et on va au bout du chemin. Prenez celui de la libre entreprise. Il a permis à une affaire prospère, la Kentucky Fried Chicken, d'étendre de proche en proche une interminable chaîne de restaurants très bon marché et très sinistres. Il va lui permettre de diversifier ses activités en ouvrant une seconde chaîne. Vous ne devinerez jamais de quoi. De prisons-hôtels.

Le premier établissement est déjà en construction à Houston. Il abritera, avec l'accord du service de l'immigration, trois cents lits destinés aux immigrés clandestins. Devis : de 4 à 5 milliards de dollars. Recettes : 23,50 dollars par jour et par personne payés par l'État.

4 à 5 millions de dollars, ce sera long à amortir, d'accord. Seulement, il faut bien se dire que, au pays de la libre entreprise, on n'est pas obligé, dans le privé, de verser aux gardiens des salaires aussi élevés, que ceux du service public. On peut ainsi offrir, à moindre prix, des conditions de sécurité jusqu'ici interdites par les lenteurs et les lourdeurs de l'administration. C'est du moins ce que déclarait la semaine dernière, au *Los Angeles Times*, le responsable de l'opération.

Il guigne l'énorme marché californien. Cette terre promise à toutes les initiatives, dont les prisons sont pleines à craquer, envisage, en effet, d'investir des milliards de dollars dans la modernisation de son service pénitencier. L'ennui, c'est qu'un petit malin est déjà en train de lui couper l'herbe sous le pied. Il s'est dépêché de transformer une maison de repos à Pasadena en centre d'accueil réservé aux Mexicains entrés en fraude. Et il a consenti un rabais de 50 cents sur le prix de la pension.

Pour 23 dollars tout rond, on ne peut évidemment pas exiger un quatre étoiles. Cet entreprenant entrepreneur ne vise pas le haut de gamme d'ailleurs. Il ferait n'importe quoi, il l'avoue sans honte, pour réaliser un profit. Si l'affaire marche, il la développe. Si elle rate, il laisse tomber. Et il passe à autre chose.

Pourquoi pas à la location-vente de casernes personnalisées avec fusils-réveils et râteliers d'armes télécommandées ?

CLAUDE SARRAUTE.

NOUVEAU RECORD POUR LE DOLLAR : 8,5350 F

En léger repli jeudi 5 janvier en début de matinée, après sa poussée de la veille, le dollar a repris sa progression sur les marchés des changes, battant à nouveau son record à Paris, à plus de 8,53 F. Mercredi 4 janvier, il était passé brutalement de 8,40 F à 8,5295 F. Après un léger reflux à 8,5150 F, un afflux d'achats en provenance de l'Europe a fait progresser ses cours, notamment à Francfort, où il frôle le seuil des 2,80 DM, à 2,7950 DM. Pourtant, notent les milieux financiers internationaux, les taux d'intérêts ont légèrement fléchi aux États-Unis. Mais la demande de dollars reste fondamentalement forte et rien, dans l'immédiat, ne laisse supposer qu'elle puisse faiblir.

LA PROGRESSION DU COUT DE LA CONSTRUCTION EST DE 6 % AU TROISIEME TRIMESTRE 1983

L'indice du coût de la construction de l'I.N.S.E.E. pour le troisième trimestre de 1983 s'est établi à 776 et a été publié au *Journal officiel* du 4 janvier. Par rapport à l'indice du troisième trimestre de 1982, il est en hausse de 6,01 %. Depuis l'adoption de la « loi Quilliot » du 22 juin 1982, cet indice trimestriel sert de référence aux augmentations de loyers. L'indice du troisième trimestre s'applique aux contrats de location dont la date anniversaire de signature ou la signature est intervenue à partir du 4 janvier, qu'il s'agisse de révision annuelle du loyer, de renouvellement de bail ou de l'entrée d'un nouveau locataire.

Des décrets parus au J.O. du 29 décembre, précisent, secteur par secteur, les limitations de hausse, dans la plupart des cas ramenées à 80 % de l'évolution de l'indice, soit 4,8 % (*le Monde* du 3 janvier). L'indice trimestriel ne s'applique ni aux loyers H.L.M., ni à ceux encore régis par la loi de 1948.

MAINTIEN DE LA POLITIQUE CONTRACTUELLE EN MATIÈRE DE SALAIRE

Dans une lettre adressée le 31 décembre aux ministres et aux secrétaires d'Etat, M. Pierre Mauroy rappelle que « *la politique contractuelle demeure, dans le cadre de l'objectif fixé par le gouvernement en matière de lutte contre l'inflation, l'élément essentiel des relations sociales dans l'entreprise* ».

Le premier ministre rappelle les normes en matière de hausse des rémunérations, et ajoute :

« *La négociation peut en outre être étendue à d'autres sujets que les salaires, et notamment à la durée et à l'aménagement du temps de travail.*

» *Je vous rappelle à ce propos que la réduction du temps de travail ne peut être recherchée que par voie contractuelle ; toute mesure relative à la durée du travail doit être assortie d'une négociation sur l'amélioration de la productivité, et notamment l'utilisation des équipements, dans le but de ne pas entraîner de coût supplémentaire pour l'entreprise.*

» *Deux procédures peuvent être utilisées : la conclusion d'un contrat de solidarité, suivant les modalités prévues par les textes en vigueur ; la recherche concertée d'aménagements d'horaires de nature à développer le temps choisi.*

» *Par ailleurs, le gouvernement est favorable à la constitution de fonds salariaux par la voie contractuelle et dans les conditions définies par la Commission nationale de la négociation collective.*

● *Le commandant en chef adjoint des forces de l'OTAN en Europe mis à la retraite.* Le général ouest-allemand Günther Kiessling a été mis à la retraite anticipée par le ministre de la défense de R.F.A., M. Wörner, a déclaré, mercredi 4 janvier, un porte-parole du ministère. Celui-ci a refusé de préciser les raisons de la disgrâce du général, âgé de cinquante-huit ans, qui a dû quitter ses fonctions le 31 décembre sans les habituelles cérémonies de circonstance, alors qu'il avait demandé à prendre sa retraite anticipée en avril. Il était, depuis avril 1982, l'un des deux adjoints du commandant en chef de l'OTAN, le général Rogers. Outre des raisons de santé, les mauvais rapports du général Kiessling avec M. Wörner et avec le général Rogers pourraient être à l'origine de cette décision. – *(A.F.P.)*.

A B C D E F G